TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10919

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 7 MARS 1980

La Commission de Bruxelles demande une nouvelle condamnation de la France à propos de la « guerre du mouton »

LIRE PAGE 31

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Incertitudes en Tunisie

Une certaine nervosité règne en Tunisie. Elle tient principalement aux doutes éprouvés par la population quant à l'avenir. Quelles qu'aient été les responsabilités de la Libye dans l'attaque de Gafsa, l'affaire a confirmé le malaise qui existe dans une partie du pays depuis les émeutes du 26 janvier 1978. L'hémorragie cérébrale qui a frappé M. Hedi Nouira a ajouté à l'inquiétude. Elle risque, en dépit du caractère rassurant du dernier bulletin de santé, d'empêcher le premier ministre d'assumer à nouveau les responsabilités qu'il exerce depuis dix ans. Son hospitalisation met en évidence le vide politique contre lequel le régime avait voulu se prémunir en maintenant un homme fort et intransigeant à sa tête.

Certes, conformément au régime présidentiel en vigueur, M. Bourguiba continue de diriger effectivement la politique du pays que le gouvernement est chargé d'appliquer. Mais lui non plus n'est pas à l'abri d'une rechute, et il doit en tout cas se ménager. Aussi bien a-t-il désigné, en la personne de M. Mohamed Mzali, un « coordonnateur » de l'activité gouvernementale.

Si — en attendant la nomination d'un intérimaire ou même d'un premier ministre titulaire — la marche des affaires publiques est assurée, il n'en demeure pas moins que l'absence de M. Nouira rend plus incertaine la situation interne du régime, puisque, aux termes de la Constitution, c'est le premier ministre en titre qui succède automatiquement au chef de l'Etat en cas de vacance. Sa sortie, probable, de la scène politique vient s'ajouter à celles que provoquèrent les nombreuses purges de la décennie écoulée : MM. Ahmed Ben Salah en 1969, Bahi Ladgham en 1970, Ahmed Mestiri en 1971, Mohamed Masmoudi en 1974, Tahar Belkhodja en 1977 et Abdallah Farhat en 1979. Cette élimination des principales figures politiques du pays, résultant soit des luttes de clans, soit des atermoiements du pouvoir devant une ouverture sans cesse proclamée mais toujours retardée, rend difficile aujourd'hui le choix du successeur du « successeur désigné ».

Le gouvernement et le bureau politique du parti socialiste destourien ne sont plus composés dans leur écrasante majorité que de technocrates et de hauts fonctionnaires. Outre M. Mzali, M. Mohamed Sayah, directeur du P.S.D., est le seul homme politique qui demeure en place. Encore est-il sorti affaibli du dernier congrès du parti à la suite de la lutte d'influences qui l'opposait alors à l'équipe de M. Nouira et n'a-t-il dû son maintien qu'à l'intervention du président Bourguiba. Ses fonctions le conduisant à appliquer des mesures impopulaires décidées collectivement, il a souvent servi de bouc émissaire, de sorte qu'il est contesté par les oppositions de tous bords, qui lui reprochent ses méthodes autoritaires.

Cette situation est compliquée par des perspectives économiques peu brillantes : stagnation de l'agriculture, aggravée par une sécheresse persistante, fragilité du développement industriel, répercussions de la crise mondiale. Le climat social demeure toujours tendu depuis les événements de 1978 et le maintien sous les verrous de la plupart des membres de la direction syndicale. Enfin, sur le plan extérieur, la méfiance à peine déguisée de l'Algérie s'ajoute à l'hostilité déclarée et agissante de la Libye. Les amis traditionnels de la Tunisie ont des raisons de s'interroger. A son retour à Paris, M. Giscard d'Estaing trouvera d'ailleurs une lettre personnelle de M. Bourguiba.

Le président, qui aura soixante-dix-sept ans en août, devra puiser dans sa longue expérience les moyens de redresser la barre. Ouvrira-t-il la porte aux oppositions modérées demeurées dans la légalité, ainsi qu'il semble en avoir manifesté l'intention, en engageant le dialogue avec son ancien ministre de la défense, M. Mestiri ? Devra-t-il aller plus loin ?

(Lire nos informations page 6.)

L'ÉVOLUTION DES CONFLITS EN ASIE CENTRALE

L'Union soviétique ne paraît pas intéressée par une véritable neutralisation de l'Afghanistan

L'offensive contre les rebelles près de la frontière du Pakistan a fait de nombreuses victimes

Les dirigeants soviétiques, qui ont ordonné une importante contre-offensive en Afghanistan, ne paraissent guère intéressés par une véritable neutralisation de ce pays. C'est ce qui ressort non seulement de certains commentaires de la presse soviétique, mais aussi des entretiens qu'ont eus à Moscou, mardi 4 et mercredi 5 mars, MM. de Leusse et Robin, respectivement secrétaire général et directeur politique au ministère français des affaires étrangères.

En Afghanistan, l'offensive lancée par les forces soviéto- afghanes dans la province du Khunar, frontalière du Pakistan, semble avoir porté un coup très dur à la résistance islamique.

Des centaines de réfugiés ont franchi la frontière ; ils ont fait état de destructions massives et de la mort de nombreux civils. Certains fugitifs ont accusé les Soviétiques d'avoir fait usage de napalm et de gaz toxiques, ce que l'agence Tass a démenti.

Jeudi, d'autre part, le président Babrak Karmal a proposé, dans une interview accordée à un hebdomadaire indien, l'organisation d'une rencontre internationale pour mettre sur pied une force de police à la frontière afghano-pakistanaise.

Le Pakistan enfin a rejeté l'offre américaine d'une aide militaire de quatre cents millions de dollars.

De notre correspondant

Moscou. — Le dialogue franco-soviétique s'est poursuivi à Moscou, les mardi 4 et mercredi 5 mars, pendant près de sept heures, entre MM. Bruno de Leusse, secrétaire général, et Gabriel Robin, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, d'une part, et MM. Kornienko et Kovaliev, vice-ministres des affaires étrangères, d'autre part. M. de Leusse n'a pas été reçu par M. Gromyko.

A l'issue de ces entretiens, les diplomates français se sont montrés d'une très grande discrétion. Ils réservent leurs informations au président de la République et au ministre des affaires étrangères.

L'agence Tass a simplement déclaré, de son côté, que les consultations avaient porté « *sur un grand éventail de problèmes d'intérêt commun dans l'optique de l'importance de poursuivre la politique de détente* ». L'impression prévaut à Moscou que cette nouvelle phase du dialogue voulu par M. Giscard d'Estaing n'a pas apporté d'éléments très nouveaux par rapport à la visite, à la fin janvier, de M. Kornienko à Paris.

Le gouvernement français avait alors estimé « *inacceptable* » l'intervention soviétique en Afghanistan et demandé un calendrier de retrait des troupes. Cette impression est encore renforcée par la publication dans l'hebdomadaire *Temps nouveaux* d'un article sur « le plan Carrington », qui équivaut à un rejet des propositions européennes de création d'un Afghanistan neutre.

Le dialogue franco-soviétique est-il un dialogue de sourds ? Bien que l'on ait précisé, du côté français, que le climat avait été « bon » et que les entretiens avaient donné lieu à un véritable échange et non pas à deux monologues, on peut se demander s'il sera longtemps utile de poursuivre indéfiniment des consultations au cours desquelles chaque interlocuteur reste sur ses positions.

L'attitude du gouvernement français a été définie par M. Giscard d'Estaing dans sa récente intervention télévisée. Elle comprend trois points :

— Les forces militaires étrangères doivent se retirer d'Afghanistan ;

— Les Afghans doivent pouvoir décider eux-mêmes de leurs affaires ;

— L'Afghanistan ne doit pas constituer une menace pour ses voisins, mais redevenir un pays authentiquement non aligné.

L'U.R.S.S. part d'une position diamétralement opposée : les Etats-Unis doivent cesser leur ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et, alors, l'U.R.S.S. ne sera plus amenée à accorder une aide militaire à ce pays. Il ne semble pas, à ce propos, que les diplomates soviétiques aient donné à leurs interlocuteurs français beaucoup de précisions sur la signification du récent discours de M. Brejnev ni sur ce qu'a voulu dire précisément le chef de l'Etat et du parti lorsqu'il a demandé des « garanties » de la part des Etats-Unis et des voisins de l'Afghanistan.

Le dialogue franco-soviétique a encore porté sur la préparation de la conférence de Madrid et sur les divers projets de conférences sur le désarmement en Europe. Sur le premier point, les diplomates du Quai d'Orsay ont répété la position définie par M. François-Poncet dans une réponse à M. Robert Mondargent, député communiste (*le Monde* du 1er mars) : la conférence de Madrid ne sera utile que si des gestes de nature à rétablir un climat de confiance sont accomplis par l'U.R.S.S.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

Les « étudiants islamiques » acceptent de remettre les otages de Téhéran aux autorités légales

Téhéran (*A.F.P.*). — *Les étudiants islamiques ont décidé, jeudi 6 mars, de remettre au Conseil de la révolution les otages américains qu'ils détiennent depuis le 4 novembre dans leur ambassade, a annoncé la radio de Téhéran.*

Cette décision intervient après une rencontre, dans la matinée, entre le président Bani Sadr et l'imam Khomeiny, dont ces étudiants se réclament. Elle intervient également après la décision de dernière minute de la commission internationale d'enquête de remettre de « deux à trois jours » *son départ dans l'espoir de pouvoir rencontrer les otages.*

Les étudiants islamiques affirment, dans un communiqué : « *Comme le gouvernement nous reproche d'être un Etat dans l'Etat, nous avons décidé de remettre les otages au Conseil de la révolution et de mettre un terme à nos responsabilités. Nous demandons au Conseil de prendre en charge les otages, c'est-à-dire les espions américains, pour agir envers eux comme il l'entend.* »

Interrogé au téléphone, un porte-parole des étudiants a indiqués à l'A.F.P. que les modalités de la remise des otages n'avaient pas été fixées, et qu'il « *appartient au Conseil de la révolution de prendre les décisions qu'il estimera nécessaires* ». « *Nul ne peut prévoir ce qu'il adviendra* », a-t-il ajouté.

La décision des étudiants est considérée, à Téhéran, comme une victoire pour M. Bani Sadr, qui, depuis son élection à la tête du pays, il y a un mois et demi, avait tenté de mettre au pas les « étudiants islamiques », qui affirmaient ne reconnaître que l'autorité de l'imam Khomeiny.

M. Bani Sadr leur avait demandé en vain, à plusieurs reprises, de remettre les otages aux autorités légales. Les étudiants s'étaient également opposés à une visite des otages de la commission internationale d'enquête, affirmant qu'ils ne présenteraient aux cinq juristes que ceux qu'ils considèrent comme des espions, dans le cadre de l'enquête sur les « crimes du chah » et sur l'intervention américaine en Iran.

Le Conseil de la révolution avait pour sa part donné son accord pour une visite de la commission aux otages, mais les étudiants restaient sur leurs positions.

La décision de remettre les otages au Conseil de la révolution ne résout pas le sort des cinquante Américains détenus depuis cent vingt-quatre jours à l'ambassade des Etats-Unis. M. Bani Sadr pose trois conditions à leur libération : que les Etats-Unis reconnaissent leurs ingérences en Iran sous le régime du chah ; qu'ils s'engagent à ne plus intervenir en Iran, et qu'ils ne s'opposent pas aux efforts iraniens pour obtenir l'extradition du chah. Le président Carter a accepté les deux dernières conditions, mais non la première.

De Gaulle bis ?

par ANDRÉ FONTAINE

« *Si vraiment on veut faire du gaullisme*, a déclaré, mardi, M. Jacques Chirac à TF 1, *il vaut mieux le faire faire par les gaullistes qui savent, plutôt que de le faire faire par des centristes.* » Le président du R.P.R. faisait allusion aux propositions de M. Giscard d'Estaing sur la participation, qui ne le satisfont guère, mais il aurait pu étendre son observation à bien d'autres domaines. C'est un fait que, de plus en plus, l'homme du « oui, mais », celui qui avait critiqué en 1967 « *l'exercice solitaire du pouvoir* » et préconisé en 1969 le non au référendum, celui qui avait défendu l'Algérie française et adhéré au comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet, s'applique sinon à imiter le général de Gaulle, celui-ci étant à proprement parler inimitable, du moins à s'inspirer de lui.

C'est vrai du comportement. Au début de son mandat, l'actuel président de la République jouait la décontraction, la décrispation. Il se promenait en veston dans la rue le jour de sa prise de fonction et changeait le rythme de *la Marseillaise*, à laquelle il ne se cachait pas de préférer le *Chant du départ*. Discutant avec un groupe de journalistes à la fin de 1974 des attaques dont sa vie privée était alors l'objet, il répondait, à l'observation selon laquelle l'élection au suffrage universel faisait du chef de l'Etat une sorte de roi, qui appartenait tout entier de ce fait aux Français : « *C'est vrai, mais je veux les habituer à l'idée qu'ils vivent en République.* » A présent, il donnerait plutôt l'impression qu'il prépare la Restauration, allant jusqu'à adopter, même en famille, le protocole de la maison de France, et à mettre en avant, en toutes circonstances, son fils aîné. « *La question n'est pas de savoir si Giscard sera réélu en 1981*, a pu dire un de ses ministres, *mais s'il aura réussi d'ici à 1988 à restaurer la monarchie héréditaire dans sa lignée.* » Boutade, évidemment, mais caractéristique d'une ambiance dont on croit pouvoir dire qu'elle est sensiblement moins décontractée que celle de la cour d'Espagne.

Une philosophie du pouvoir

Mais il n'y a pas que les attitudes, ou plutôt il y a que les attitudes, une certaine distance toujours gardée et même une simplicité trop voulue pour être vraiment simple, reflètent non seulement un tempérament, mais une conception, une philosophie du pouvoir. L'homme qu'on a si souvent présenté comme un amateur, à la résolution douteuse, au caractère sans doute fragile, a fait preuve en réalité d'une obstination sans égale. La manière dont il a éliminé l'un après l'autre les gaullistes des postes de responsabilité, à l'exception de ceux qui avaient transféré sur lui leur allégeance, en est un signe parmi d'autres, et Yves Agnès a bien montré (1) comment l'Etat, en quelques années, était devenu giscardien.

De même qu'au temps du général, c'est à l'Elysée qu'est conçue et mise en œuvre la grande politique, qu'il s'agisse de l'Afrique, qui appartient, comme hier, au « domaine réservé », de la politique étrangère, dont le Quai d'Orsay n'est guère que l'exécutant, ou du reste. En fait, l'expression de « domaine réservé » ne convient plus, dans la mesure où le président a tendance à se mêler de tout.

(Lire la suite page 9.)

(1) *Le Monde Dimanche* daté 2-3 mars.

A Abou-Dhabi

M. GISCARD D'ESTAING DÉCLARE QU'IL A OBTENU « LA GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT DE LA FRANCE » EN PÉTROLE.

(Lire page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Futur imparfait

Les Français, qui n'ont jamais été très férus de géographie, s'inquiètent subitement que leurs enfants ne connaissent plus leur histoire de France sur le bout de leurs doigts pleins d'encre.

Quand le présent est à la sinistrose et l'avenir comme un tunnel sans fin, il est symptomatique de voir comment un peuple se penche sur son passé.

D'ailleurs, si à l'approche de l'élection présidentielle on vient de ressortir du placard le général de Gaulle dont tous les partis se réclament, c'est certainement qu'on a du mal à se contenter des hommes du présent.

PIERRE ZIMMER.

MAURIAC, APRÈS MALRAUX ET BLUM

Jean Lacouture biographe de son siècle

Les Goncourt vont décerner en juin leur premier prix de la biographie. C'est un signe des temps. Les « vies » célèbres domineront sans doute la production littéraire de la fin du siècle. Faute de prise sur le présent, un nombre croissant d'écrivains racontent les grands hommes du passé. Ces évocations satisfont le double goût du public pour les secrets historiques et les destins romanesques.

Depuis vingt ans, les Anglo-Saxons tirent le genre vers l'accumulation de faits. Ainsi de Painter avec Proust et Chateaubriand, Bell avec Woolf, Steegmuller pour Cocteau, Lotman pour Camus. Selon ce modèle, viennent de paraître un « Stevenson, » un « Jack London », un « Mishima ».

Dans le même temps, survit notre tradition de l'essai d'auteur, illustrée par Maurois (Balzac), Troyat (Gogol, Catherine II) ou Orieux (Voltaire, La Fontaine). La lignée s'enrichit ces jours-ci d'un « Balzac » de Bardèche, et d'un « Caillaux » de Bredin.

Parce qu'il réunit exemplairement les qualités de journaliste et d'écrivain, Jean Lacouture concilie l'investigation à l'anglo-saxonne et la création personnelle à la française. Il y ajoute le souffle d'une épopée, dont l'unité monumentale se dessine de livre en livre. Derrière Ho Chi Minh, Nasser, de Gaulle, Malraux, Blum, aujourd'hui Mauriac et demain, dit-on, Mendès France, un même héros dresse sa figure songeuse et meurtrie : notre siècle.

Historien politique et observateur direct de l'actualité depuis la guerre, Lacouture, sans négliger le Mauriac romancier des années 20, au demeurant beaucoup étudié déjà, marque sa préférence pour le publiciste mêlé à tous nos grands débats de conscience, de 1935 à 1970. Une connivence d'homme de gauche sans parti, et peut-être de bourgeois bordelais, lui fait sentir jusqu'au frémissement le mouvement qui a toujours poussé ce conservateur comblé à se vouloir, sans grand risque mais avec un vrai génie polémique, du côté du désordre et des humiliés.

Ces cris répétés contre l'égoïsme des siens, l'exigence chrétienne de justice ne suffit pas à les expliquer. Il y avait chez Mauriac une joie espiègle de choquer ; on ne sait quel plaisir de rompre...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire en page 15 du « Monde des livres ».)

BONHEUR

Devoir ou plaisir ?

par JEAN LACROIX

Freud se demandait si la plupart des civilisations actuelles ne sont pas névrosées. C'est cette idée que reprend Albert Plé sur un autre plan, en montrant qu'une névrose structurée s'est généralisée en Occident depuis la grande peur des XVe et XVIe siècles. Peu à peu, la recherche de la sécurité s'est portée chez les marchands et bourgeois, pour aboutir à ce développement économique appelé à presque tout supplanter. Plé soutient que cette sécurité a été cherchée dans le dogmatisme, le juridisme moral et une morale de l'ordre public, de la loi. Droit et Morale sont mal différenciés. En s'enfermant dans cette idolâtrie de la loi, on s'éloigne du Christ. La « Nouvelle Alliance » s'exprimait par deux mots : « *Tu aimeras* » ; les morales du Devoir et de la *Loi* par : « *Tu obéiras* ». Cependant, la morale moderne évolue : il faut refuser la « morale traditionnelle » pour réaliser une morale d'inspiration évangélique en accord avec l'homme tel qu'il devient aujourd'hui. Le problème de Plé est net : ne faut-il pas choisir entre le Devoir et le Plaisir ?

Les morales antiques, sauf celle du stoïcisme, et la morale évangélique étaient des *morales du bonheur*. Selon Platon le vrai bonheur consiste à se libérer du corps pour contempler les Idées. Alors l'amour donne le bonheur complet. Malgré son mépris du corps, cette morale, animée par l'amour, vise bien le bonheur. Epicure voit dans le plaisir le commencement de la vie humaine : il faut éviter la douleur et l'inquiétude. Pour Aristote, plaisir et activité sont liés ; le plaisir ajoute à l'activité une sorte de fin, qui vient s'y ajouter par surcroît comme vient s'ajouter à la force de l'âge la beauté. « *Les plaisirs sont les signes des puissances* » (Aristote), la puissance étant la vitalité profonde, la source de l'action. La morale chrétienne enfin est fondée sur la recherche du bonheur. Selon saint Augustin, l'amour du cœur est l'essentiel. « *Aimez, mais prenez garde à ce qu'il faut aimer.* » L'important est le dynamisme ordinateur du désir, de l'amour et du plaisir. La morale augustinienne a bien une obligation, mais elle n'en a qu'une : l'amour de Dieu.

La faute originelle

Dès les premiers temps, la morale chrétienne avait rencontré la « faute originelle », représentant Dieu comme une Autorité « sans amour ». Pour Israël, l'amour de Dieu était une « loi de justice ». Aussi, les pharisiens et les légistes ne peuvent supporter l'enseignement du Christ. Ses disciples eux-mêmes ont eu parfois la tentation de chercher la sécurité dans une pratique légalisante de l'Evangile : l'Esprit a *été plus ou moins étouffé par* la Lettre. Le stoïcisme a eu quelque influence et a introduit les notions de loi naturelle et de loi universelle. Le génie romain, surtout juridique et politique, a déteint sur la morale chrétienne pour la fonder sur un catalogue de lois précises et obligatoires, sous peine de sanctions prononcées par un Juge.

Ainsi, y a-t-il eu des attitudes dangereuses mêlées à d'excellentes. Saint Thomas a su utiliser Aristote dans un sens chrétien. Mais, aux XIVe et XVe siècles, la crise éclata. Dès la fin du XIIIe l'influence du droit fut capitale, et la morale devint toujours davantage une morale juridique. Puis une série de malheurs frappèrent l'Europe : la guerre de Cent Ans, le chaos de l'Eglise avec deux papes. La population alors mélangea la jouissance avec la crainte de la mort et de l'enfer.

Les strophes dramatiques du *Dies iræ*, qui font craindre Dieu comme un juge, sont de cette époque. La pratique des indulgences reçoit sa forme officielle dans la bulle *Unigenitus*, de Clément VI. Les bourgeois arrivent peu à peu au pouvoir et le renforcent. Sous Louis XI, la concentration du pouvoir commence à s'effectuer et aboutit à la sacralisation du politique et à la politisation du religieux. Guillaume d'Occam développe une morale où la loi naturelle est l'expression de la Volonté d'un Dieu jaloux qui dicte à la « droite raison » de l'homme ce qu'il doit faire, et l'occamisme gagne en influence. Le religieux et le politique se trouvent confondus sous la double autorité du pape. Au XIIIe siècle, saint Louis était un bon roi, et saint Thomas développait une politique unissant monarchie, aristocratie et démocratie, privilégiant cette dernière ; au *XVIIe siècle, Louis XIV a tout* pouvoir, et Bossuet, tirant la politique soi-disant de l'Ecriture sainte, montre que le roi doit avoir un pouvoir absolu jusqu'à sa mort, et qu'ensuite seulement il sera jugé par Dieu. La morale du devoir obligatoire sera la morale de Kant.

Heureusement, la mutation commence. Il faut une morale de l'amour et de la joie : les hommes cherchent à être heureux. La vie affective est fondamentale. La psychanalyse et la psychiatrie découvrent une anthropologie qui unit le corps et l'âme en une unité. Certes, le plaisir est ambigu, dynamisme de la vie humaine et aussi duperie radicale. Il fait peur. Ce qu'il faut, c'est bien *vivre le plaisir*. Puisque le corps et l'âme sont « un » le plaisir recouvre le champ de l'affectivité, de la plus animale à la plus spirituelle. Vivre le plaisir, c'est être invité à le dépasser. Pour saint Thomas, le plaisir tend vers la réalité que l'homme juge être un bien pour lui. La vie selon la vertu est source de plaisir. L'amitié est au-delà du plaisir ; elle est cependant source de plaisir comme toute activité. L'homme vertueux s'aime lui-même en aimant les autres, comme selon Rousseau l'amour de soi, opposé à l'amour-propre égoïste, est du même mouvement amour des autres et amour de Dieu.

Le plaisir est moteur de la vie heureuse et morale : la vertu n'est pas faite pour connaître la fin mais pour la faire. L'homme moral accompli s'oblige lui-même. Il doit régler et finaliser ses désirs et ses plaisirs par le principe de réalité : au-delà des plaisirs du moi primaire et narcissique, le bien-agir permet d'éprouver des plaisirs au niveau du moi secondaire, spirituel. Le désir et le plaisir sont structurés par et dans leur relation à l'autre, le plus profond Désir, disait Hegel est Désir (non pas de l'Autre, ce qui peut être Désir de domination ou de possession) du Désir de l'Autre. Lacan lui-même a affirmé que le désir a pour objet le désir de l'autre. La réciprocité du plaisir est *l'objectif central de toute* morale qui se veut fidèle à l'Evangile et à la réalité humaine.

Cette morale du plaisir n'ignore pas la loi : elle la met à sa place. Aucune société ne peut vivre sans loi, des modes et des habitudes, sans un code promulgué par l'*Autorité*, avec son appareil juridique, ses sanctions — et sa police. Mais la morale n'est pas le droit. Nous n'avons à juger moralement ni les autres ni nous-même : ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé. La vraie morale évangélique vise à éveiller le cheminement des chrétiens vers cette « pauvreté » qui est ouverture à l'action du Saint-Esprit. Une Education des enfants doit être une Education du Plaisir, conduisant aux plaisirs spirituels. « *Il s'agit ici plus que d'une science, mais d'une sagesse et d'un art de vivre, et c'est là le statut parfait de la morale.* »

La critique est parfois un peu vive, et l'on éprouve une sorte de malaise à voir le sens du Devoir comme rejeté. Mais il faut lire le livre pour comprendre exactement la signification du Plaisir. Il est lié au Désir, et le Désir le plus profond, le Désir d'un véritable amour mutuel, est bien la source de la Morale. Notre société détruit la *créativité* humaine. Ce qu'il faut viser, c'est le développement de la personne et des personnes, qui ont toujours à se faire, le but devant être indéfiniment poursuivi puisqu'il n'est jamais totalement atteint.

★ Albert Plé, dominicain, *Par devoir ou par plaisir ?*, un volume de 283 pages. Edit. du Cerf, 1980.

CETTE FRAGILE LUCIOLE

par GABRIEL MATZNEFF

EN 1966, j'avais lu dans *le Nouvel Observateur* cette phrase de Théodore Adorno : « Après Auschwitz, il n'est plus possible d'écrire un poème. » La phrase était belle, mais me semblait fausse. Pourquoi l'enfer ne serait-il pas, lui aussi, une source d'inspiration poétique ? Et se taire, pour un poète, ne serait-il pas admettre le triomphe définitif de l'enfer ? Dans *les Visiteurs du soir*, le cœur des amants, pétrifié par le diable, n'en continue pas moins à battre. *Par-delà* l'enfer, par-delà le désespoir, le *Requiem* (1) d'Anna Akhmatova dit ce que fut l'horreur du stalinisme, mais il témoigne aussi de la victoire de la beauté sur la mort. Il n'y a, pour parler comme Jung, qu'une seule réponse à Job, et c'est l'incarnation.

Cela dit, l'écriture n'est pas un vice impuni. Le verbe se fait chair, soit, mais il ne se fait chair qu'afin d'être cloué sur la croix. Céline expliquait avec raison que, pour écrire, nous devons mettre notre peau sur la table. On ne peut prétendre donner une œuvre véridique et, dans le même temps, opérer une brillante carrière universitaire ou mondaine. On ne peut espérer gagner sur tous les tableaux. Ecrire, c'est partir à l'aventure. Celui qui, dans ses livres, ose être lui-même, doit être prêt à perdre son honorabilité, sa sécurité, peut-être sa liberté, parfois sa vie. Il n'y a pas de livre brûlant sans imprudence suicidaire. Tout destin créateur s'accomplit sous le double signe du risque et du sacrifice. Au bout du chemin, nous devons payer le prix.

Certes, nous aussi, nous aimons le bonheur. Nous ne sommes ni des héros ni des saints, mais des pourceaux du troupeau d'Epicure. L'art de la vie heureuse, qui est fondé sur le discernement aigu et l'égoïsme féroce, n'a pas de secret pour nous. Nous n'aimons pas assez la vie pour supporter qu'elle soit autre chose qu'une *fête*. Nous sommes experts dans la manière d'organiser notre bonheur, de le savourer, d'en capter les moindres instants. Nous pratiquons ce que Dima Eddé appelle joliment « la tendresse au-dessus de la mêlée » (2). *Comme les petits copains, nous* marchons vers la mort à reculons.

Pourtant, le malheur nous guette, avec son sourire immuable. Nous pouvons nier le tragique, mais nous ne pouvons l'empêcher de surgir dans nos vies. Alors, c'est l'abîme. Les tenants de la loi morale veulent imaginer Sisyphe heureux. Chestov et son disciple Fondane (3) ont dénoncé avec une juste véhémence cette imposture. La sérénité affectée du sage n'est que le mensonge de l'impuissance soigneusement masquée. Nous admirons les stoïciens, mais nous savons qu'ils se trompent, et qu'ils nous trompent. Nous ne sommes par des Mucius Scaevola. Nous sommes des enfants qui marchons dans la nuit. Certes, quelques étoiles éclairent notre nuit : l'amour, l'écriture, l'amitié... Mais il suffit d'un souffle pour les éteindre. La vie, cette fragile luciole.

(1) Réédité en 1977 aux Editions de Minuit.

(2) *Le fou parle*, n° 12, mars 1980.

(3) Les éditions Plasma ont entrepris la réédition des œuvres de Benjamin Fondane. *La Conscience malheureuse* et *Rimbaud le voyou* viennent de paraître. D'autres titres sont annoncés.

Réplique à... Christophe Bernheim

L'article de Christophe Bernheim, « Avoir vingt ans et ne croire en rien », nous a valu plusieurs lettres dont nous extrayons celle de M. Olivier Debouzy, étudiant, de Paris :

Désespérer est à la mode : le désespoir est la forme suprême de l'ennui, et notre studieuse jeunesse s'ennuie. Ah ! quel malheur de pouvoir réfléchir ! Ah ! quelle douleur de devoir faire des choix ! Il est plus élégant, et plus original, de refuser la solidarité avec le monde, de s'affirmer en se niant, en se détruisant...

Noble ambition, vaste programme. Mais qui supposent, pour être envisagés, que l'on soit en mesure de faire des choix, de se poser des questions, celle du sens de la vie, par exemple. Cette situation, et M. Bernheim ne semble pas très bien en avoir conscience, n'est vécue que par une infime minorité. *La plupart des gens n'ont pas le choix*. Ils sont, avant même que de naître, prédéterminés, préprogrammés, asservis ; ils ne se poseront jamais la question du sens de la vie parce qu'ils seront trop occupés à s'assurer des moyens de vivre.

Et je ne parle pas des millions d'êtres humains qui vivent — survivre serait plus adéquat — dans les pays sous-développés, et pour qui la seule alternative, c'est « trouver à manger, dans n'importe quelles conditions, ou mourir ».

M. Bernheim a des problèmes de choix, des angoisses ? Il s'interroge sur l'absurdité du monde? Et alors ? Et après ? L'a-t-il, faisant cela, rendu meilleur, plus vivable, a-t-il contribué à améliorer les conditions de vie d'aucun de ses congénères, concouru à la création d'une sphère où la pensée puisse se déployer plus sereinement ? Non.

« *Le problème aujourd'hui*, disait un jour A. Régnier, *c'est de trouver assez de monde pour aller repiquer le riz dans les pays sous-développés.* » Ça, c'est un problème, autrement plus crucial que celui de savoir si l'on va ou non se désolidariser du monde dans lequel on vit. *Nous y sommes*, M. Bernheim, dans ce monde, vous et moi, et nous avons cette chance, non pas de pouvoir en sortir, ce qui est une démission honteuse, mais de faire en sorte qu'il devienne moins absurde, moins guerrier, de tenter d'améliorer la condition de tous ceux qui ne jouissent pas des privilèges que nous avons (...).

« *Il faut vivre indigné* », écrivait Camus. Mais vivre indigné ne sert à rien si cette indignation est stérile. Les hommes ne sont pas ce qu'ils pensent, ils sont ce qu'ils font : et faire quelque chose d'utile, librement, même — surtout — en sachant que ce monde est absurde et sans espoir de le changer, c'est déjà le rendre meilleur. C'est une opportunité dont fort peu jouissent, et il convient non seulement de l'apprécier, mais d'en user, aussi, pour que ceux qui auront vingt ans dans vingt ans ne puissent pas écrire qu' « *ils ne croient en rien* ».

Espérance pour l'an 2000

par PIERRE DE MENTHON (*)

IL nous reste à terminer ce siècle en beauté pour préparer à nos enfants un avenir plus lumineux. Or le présent paraît bouché. Les gadgets que ressasse la « pub » nous fatiguent. Les idéologies se meurent dans la grisaille ou le mensonge. La gauche se heurte à des murs et tourne en rond. La droite n'apporte que de la pacotille, des faux-semblants, des recettes médiocres. De sinistres perspectives à nouveau nous obsèdent : le chômage, la raréfaction des sources d'énergie, les bruits de bottes ou les lueurs d'explosions nucléaires.

Ce n'est pas une attitude de peur, enfermée dans l'idée d'une guerre ou d'une réduction catastrophique du profit, qui nous permettra de surmonter notre apparente impuissance. Non ! il faut s'écarter de ces marécages de l'ennui et de l'échec, remplacer les désillusions par la foi en l'avenir, le vide par des orientations résolument positives.

L'une, qui n'est autre que l'humanisme de toujours, en particulier celui de la civilisation judéo-chrétienne, s'offre à nous avec une force et une jeunesse renouvelées. Appelons-la par son nom d'aujourd'hui : la protection des droits de l'homme.

La voie est tracée, le mouvement donné, la nécessité évidente. Reconnaissons d'abord l'ennemi, celui qui tourne l'homme contre lui-même, l'égoïsme, l'orgueil, le mépris, la peur. Toutes sortes de passions, parfois de froides raisons, entraînent à la violence, la justifient, l'exaltent et s'en nourrissent. Triste monde fermé où des autorités jalouses, des dictatures, des systèmes triomphant de certitude façonnent le citoyen selon leurs normes, quitte, pour le rendre meilleur, à lui extirper ses croyances, sa liberté, son âme. Ce monstre, porté dans nos entrailles, hydre aux têtes sans cesse renaissantes, trouve de multiples moyens, plus sophistiqués, plus pervers, pour arriver à ses fins.

En face, l'homme a conscience d'être et sent son élévation, même s'il comprend à mille signes qu'il demeure fragile, limité, non fini. Peu importe qu'il soit misérable puisqu'il a vocation vers plus de grandeur. A ce titre, il mérite respect et amour. La société favorise ce dessein. Si elle va à l'encontre, sacrifiant l'individu ou partie de celui-ci, elle se condamne à la déchéance.

Dans ce combat entre ceux qui agissent contre l'homme et ceux qui s'efforcent de le libérer, les armes d'attaque et de défense sont en perpétuelle escalade. La lutte ne sera jamais terminée. Mais les défenseurs ont déjà marqué des points. Sur le plan juridique comme en la conscience collective, les droits de l'homme ont été définis, un consensus minimum s'est établi. Le procès de Nuremberg, la déclaration universelle aux Nations unies, la convention européenne, les accords d'Helsinki, autant d'étapes, encore timides, mais constructives. Pendant les mêmes années, l'opinion publique est devenue de plus en plus attachée à ces problèmes et agissante. Elle exerce maintenant une influence non négligeable sur les gouvernements, y compris sur ceux qui paraissent les plus réticents.

Pourtant, que de difficultés à résoudre, d'ambiguïtés à écarter et aussi que de progrès à effectuer ! J'en mentionne brièvement quelques-uns :

D'abord, rançon du succès, une tendance à la « banalisation ». Les mots, et plus encore, hélas ! ce qu'ils recouvrent, risquent de perdre de leur vigueur et de dévier de leur sens, à force d'être trop ou mal utilisés. L'« amour », la « liberté », la « démocratie » revêtent parfois de curieuses colorations. De même les « droits de l'homme », si l'on n'y prend garde, peuvent s'affadir ou susciter d'étranges confusions.

Ce danger rejoint celui de la politisation. Alors que le thème des « droits de l'homme » devrait être un point de convergence entre les Etats comme entre les partis, il peut devenir une proie dont chacun se saisit au mieux de ses intérêts. On se renvoie les mots comme des balles. Il n'est pire guerre que de religion. D'un côté, on ne voit que l'auréole, de l'autre, on stigmatise.

L'objectivité, la neutralité sont une obligation indispensable, lorsque l'on touche à cette matière vive au cœur des Etats : leur responsabilité sur le plan de l'humain. Une autre sûreté : la rigueur. La moindre erreur, l'hésitation, l'incertitude peuvent être fatales à la démarche entreprise et, par là, à la victime que l'on veut sauver. Ces données de base, une association telle qu'Amnesty International les inscrit comme conditions premières à son action, ce qui lui a valu la crédibilité que l'on connaît.

Nous ne saurions admettre que l'essentiel ait été réalisé et qu'il suffise d'appliquer des règles convenues. Non ! beaucoup, la plus grande part reste à faire. Il faut compléter et préciser le droit dans des secteurs où il est encore indistinct ou en pleine évolution : avortement, euthanasie, eugénisme, fichier administratif, peine de mort,... pour ne citer que quelques exemples. Mais il convient aussi que les fautes soient sanctionnées et que, à la limite, dans un temps pas trop lointain, une juridiction internationale soit en mesure de poursuivre ceux qui se rendent coupables de crimes contre l'humain.

Des efforts de toute nature devront se conjuguer en un mouvement d'ensemble pour l'édification de cette moderne cathédrale, celle de la dignité de l'homme. Les forces spirituelles y apporteront les soubassements, dans un esprit d'œcuménisme. Les organisations non officielles seront les principaux bâtisseurs et donneront l'élan qui mobilisera l'opinion. Les gouvernements prendront les décisions permettant de lier et d'harmoniser les diverses parties de l'édifice. Quant à l'opinion publique, grâce à laquelle tout s'élèvera, souverain juge et arme la plus puissante pour encourager ou condamner selon les cas, tous les moyens seront mis en œuvre pour la développer : éducation, mass-media, syndicats et partis, philosophie et littérature, etc.

Bref, voilà un défi d'envergure qui s'offre à notre monde, à commencer par la France, où notre jeunesse est appelée à livrer au premier rang ce combat pour l'homme. Alors l'an 2000 sera un but d'espérance plutôt que d'inquiétude.

(*) Ancien ambassadeur.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Béla Grunberger raconte qu'un psychiatre soviétique en visite à l'hôpital Sainte-Anne confiait à un psychanalyste français : « Une chose que je ne peux plus accepter, c'est cette histoire de complexe d'Œdipe. » *Sur quoi, il enchaîna immédiatement :* « Je suis très ennuyé, ma fille s'est amourachée d'un collègue du même âge que moi. »

Un autre psychiatre soviétique tout aussi hostile à la psychanalyse disait : « Cette *histoire d'Œdipe, vous ne parlez que de ça, vous ne voyez que ça... tenez, vous me rappeler mon père...* »

∴

Evoquant le grand mythe humanitaire de Philippe Pinel libérant les fous, le psychologue G. Dumas rapporte l'anecdote suivante : comme Pinel relisait les dernières épreuves d'un article où il préconisait à l'égard des aliénés sa thérapeutique humanitaire, il s'aperçut qu'une longue citation par où se terminait l'article n'avait de guillemets qu'au début et à la fin. Pour éviter toute confusion, il ajouta donc au bas de son texte à l'intention du correcteur la remarque suivante : « Il faut guillemeter avec soin tous les alinéas » ; *mais il négligea d'entourer cette note du trait de plume protecteur qui devait l'isoler du texte et la défendre contre l'impression. Le typographe qui parvenait mal à la déchiffrer, s'efforça d'interpréter selon le contexte, et il imprima bravement comme conclusion de l'article :* « Il faut guillotiner avec soin tous les aliénés. »

ROLAND JACCARD.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS DANS LE GOLFE ET LE PROBLÈME PALESTINIEN

A Abou Dhabi

M. Giscard d'Estaing déclare qu'il a obtenu « la garantie des approvisionnements de la France en pétrole »

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi (Etat des Emirats arabes unis). — Le président de la République quitte le Golfe ce jeudi après-midi 6 mars pour Akaba, en Jordanie. Samedi matin, il sera reçu à Amman par le roi Hussein. Avant de prendre l'avion, M. Giscard d'Estaing, interrogé sur les questions pétrolières, après avoir déclaré qu'il ne voulait pas commenter l'attitude de ses interlocuteurs, a ajouté : *« Je peux vous dire cependant que mes interlocuteurs m'ont donné l'assurance de leur volonté de garantir la sécurité et la stabilité des approvisionnements de la France. »* Le président de la République n'a pas voulu donner d'autres détails.

Après le tête-à-tête de M. Giscard d'Estaing et du cheikh Zayed, président des Emirats arabes unis, qui a été consacré mercredi soir, à la situation en Afghanistan et dans le Golfe, les deux chefs d'Etat ont discuté, ce jeudi matin, du Proche-Orient, de la coopération internationale et des questions bilatérales. Six accords de coopération entre la France et les Emirats ont été signés. Ils concernent la surveillance et l'entretien des installations pétrolières, la formation du personnel de l'industrie pétrolière, l'énergie solaire et ses applications pratiques, le développement de l'énergie nucléaire pour « la période après-pétrole », l'agriculture et la médecine.

En ce qui concerne les affaires internationales (Afghanistan, situation dans le Golfe et Proche-Orient), le communiqué d'Abou-Dhabi reprend en termes comparables les idées qui avaient été exprimées aux précédentes étapes du voyage de M. Giscard d'Estaing. L'élément le plus nouveau porte sur le « trilogue », le projet cher à M. Giscard d'Estaing d'une coopération entre l'Europe, le monde arabe et l'Afrique. Quand M. Giscard d'Estaing en avait parlé pour la première fois l'an dernier avant la conférence franco-africaine de Kigali, le cheikh Zayed avait tout de suite fait savoir qu'il était très intéressé. Alors que les autres émirs que le président Giscard d'Estaing a déjà rencontrés avaient seulement pris note de la proposition française ou, comme l'émir de Barhein, exprimé *« leur intérêt »*, le communiqué publié ce mercredi à Abou-Dhabi déclare : *« Son Altesse le président des Emirats arabes unis a exprimé son appui à cette proposition* (de trilogue) *et a souhaité que les efforts entrepris à ce sujet soient poursuivis de façon à aboutir dès que possible à des réalisations effectives. »*

M. Giscard d'Estaing a donné des précisions sur ses idées à ce sujet à l'agence de presse des Emirats WAM. *« Les complémentarités* — a dit notamment le président — *sont évidentes dans le domaine économique. »* Les pays de ces trois régions, a-t-il souligné, entretiennent depuis longtemps des relations commerciales intenses (70 % du commerce de l'Europe occidentale, du monde arabe et de l'Afrique se font en effet à l'intérieur de cet ensemble).

L'aspect économique et financier est donc important, a dit M. Giscard d'Estaing, mais il n'est pas « *l'aspect le plus original du projet de trilogue* ». « *En lançant cette idée,* a-t-il poursuivi, *j'ai souhaité tout d'abord appeler les gouvernements intéressés à donner une expression politique à des solidarités qui sont à la fois un héritage historique, géographique, mais aussi culturel. Il s'agit d'organiser des interdépendances entre ces trois ensembles proches à tous égards : l'Europe occidentale, les pays africains de l'Organisation de l'unité africaine et le monde arabe tel qu'il se définit à travers la Ligue arabe.* » « *Les autres dialogues en cours* (euro-arabe et Nord-Sud), a remarqué M. Giscard d'Estaing, *ne couvrent qu'une partie des pays concernés et seulement dans le domaine économique. En revanche, le trilogue propose une approche plus globale de ces relations à la fois économiques, politiques et culturelles.* »

Il ne s'agit donc pas, a encore dit M. Giscard d'Estaing, d'une alternative au dialogue Nord-Sud, mais d'une modalité et d'une étape exemplaire, on peut l'espérer, de ce dialogue. Aussi, la diversité et la complémentarité de ses composantes garantissent l'équilibre et l'objectivité du trilogue. « *Ce projet se veut d'abord un cadre commun de réflexion, susceptible de proposer des formules novatrices dans le réaménagement en cours des relations internationales. Chacun des pays concernés doit y apporter sa contribution originale. Ce sera mon message aux pays du Golfe* », a conclu le président de la République.

On insiste donc beaucoup du côté français, comme l'indiquent ces déclarations, sur l'aspect culturel. Un des obstacles à la coopération entre les pays industrialisés et le tiers-monde vient en effet de ce que les pays pauvres craignent de perdre leur identité et leur « *caractère spécifique* », et d'être entraînés, bon gré, mal gré, dans une occidentalisation renforcée, dont l'effondrement du régime du chah en Iran a montré les risques. Une première étape suggérée du côté français serait d'organiser, sans doute en France cette année, un vaste colloque réunissant des personnalités marquantes du monde culturel chargées de proposer de grandes orientations dans ce domaine.

L'aspect économique du trilogue ne perd pas pour autant son importance, et il n'est nullement chimérique. Le porte-parole de l'Elysée a rappelé à cet égard plusieurs opérations en cours. La France, le Koweït, les Emirats arabes unis et d'autres pays arabes y ont contribué par des apports importants : l'aménagement du port de Nouadhibou, en Mauritanie, financé pour un tiers par le Koweït et un quart par la France ; le barrage de Selingué, au Mali (83 millions de francs pour le Koweït et 20 pour les Emirats) ; le barrage de Songloulou, au Cameroun (69 millions pour le Koweït), la centrale électrique d'Andekalaka, à Madagascar (43 millions pour le Koweït et 18 millions pour les Emirats).

Parmi les projets à l'étude, auxquels participeraient la France et tous les pays du Golfe, figurent une centrale électrique au Niger, pour laquelle la France et le Koweït sont prêts à apporter une contribution égale de 45,5 millions de francs chacun ; la modernisation des aéroports de Kigali, au Rwanda, et de Bujumbura, au Burundi ; l'aménagement hydro-électrique de l'île Maurice.

Le projet le plus important est cependant l'aménagement du fleuve Sénégal, qui exigera 3 milliards de francs d'investissements, auquel les Emirats arabes unis, le Koweït et l'Arabie Saoudite sont disposés à contribuer. A son retour du Golfe, M. Giscard d'Estaing compte réunir à l'Elysée le président Senghor et les autres chefs d'Etat africains intéressés pour leur en parler.

Trois mille Français

Le porte-parole de l'Elysée a souligné, à Abou-Dhabi, la cordialité de l'accueil « *qui a traduit l'amitié profonde et partagée* » des deux présidents. Cet accueil, a-t-il ajouté, a été celui d'un pays « *depuis toujours ami de la France* », ce qui ne remonte tout de même pas plus haut que 1971, année de l'indépendance !... Il est vrai cependant que ce pays, où, contrairement aux autres Etats du Golfe, l'essor économique n'a pas écrasé la tradition, où les immeubles modernes gardent une mesure de bon goût, et où le paysage maritime, avec ses barques de course à quarante rameurs et ses bateaux racés aux voiles blanches triangulaires qui sillonnent la baie, a conservé son charme ancien.

Bien que la police, presque partout constituée d'Oménis, de Yéménites, etc., armés de fusils-mitrailleurs, soit omniprésente, la réception du président de la République a été gaie et bon enfant. Pour la première fois depuis qu'il est dans le Golfe, de petits groupes se forment au passage du cortège présidentiel et saluent amicalement.

Toute la presse a des commentaires favorables, mais très libres. Ainsi le journal *Al Azmena*, très pro-palestinien, souligne-t-il dans son éditorial que, en reconnaissant aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, la France ne perd pas de vue ses intérêts. « *Les dirigeant arabes,* conclut l'éditorialiste, *doivent faire comprendre au président Giscard d'Estaing que le paiement de la note économique occidentale dépend d'une position correcte dans le conflit entre les Arabes et les sionistes, et qu'il ne suffit pas d'accueillir dans les capitales européennes des missions de l'O.L.P.* »

Il n'y a pas moins de trois mille Français aujourd'hui dans les Emirats arabes unis, qui n'en comptaient que quelques-uns il y a dix ans. Pour apprécier ce chiffre, il faut se rappeler que les autochtones ne sont que cinquante mille et que le reste de la population (deux cent cinquante mille en tout) est constitué d'étrangers.

En tout cas, le cheikh Zayed n'a pas lésiné sur les cadeaux. Tous les membres de la délégation française en ont reçu et même les cent trente-huit journalistes français ou étrangers qui accompagnent M. Giscard d'Estaing, ont trouvé dans leur courrier des briquets ou des montres en or.

MAURICE DELARUE.

UNE DÉCLARATION DE DÉPUTÉS R.P.R. A L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE JUIVE.

Quatre députés R.P.R., MM. Gabriel Kaspereit, Pierre-Charles Krieg, Joël Le Tac et Claude-Gérard Marcus ont déclaré à l'Agence télégraphique juive :

« *Plus que tout autre, le peuple français est attaché à la notion d'autodétermination qui fut la base de la politique de décolonisation menée par la Vᵉ République sous l'impulsion du général de Gaulle. Mais il est évident que ce principe ne peut recevoir d'application que dans un cadre géographique et juridique strictement déterminé. Le proposer aujourd'hui pour trouver une solution au problème palestinien, sans déterminer ce cadre, aboutit à méconnaître ses principes essentiels. L'autodétermination des Palestiniens, dont nombre d'entre eux sont dispersés dans tous les pays du Proche-Orient, ne peut donc s'exercer dans les conditions présentes. Devant les menaces renouvelées, il y a quelques jours encore, contre l'existence de l'Etat d'Israël, il apparaît que seule la définition de « territoires susceptibles de recevoir les réfugiés » ainsi que la conclusion d'accords garantissant la reconnaissance mutuelle des intéressés, de même que des frontières sûres et reconnues pour tous les Etats de cette région, et en premier lieu pour l'Etat d'Israël, permettraient d'exercer ce droit d'autodétermination.* »

● *Le groupe parlementaire France-pays arabes* de l'Assemblée nationale s'est félicité, mercredi 5 mars, des propos de M. Giscard d'Estaing en faveur de l'autodétermination du peuple palestinien. « *Le droit pour les Palestiniens à l'autodétermination suppose le droit admis à la constitution d'un Etat souverain* », a déclaré M. Goulet, président de ce groupe et député R.P.R. de l'Orne. « *L'initiative du président de la République,* a-t-il ajouté, *qui s'inscrit dans le prolongement des déclarations précédentes, est une étape nouvelle, décisive, sur le chemin de la paix dans cette région du monde depuis si longtemps menacée.* » « *Cette initiative,* a conclu M. Goulet, *décisive pour l'avenir du peuple palestinien, l'est tout autant pour le peuple libanais, leur sort étant lié. Elle ne peut rester sans portée.* »

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a estimé, mardi 4 mars, à Dijon, que la déclaration commune franco-koweïtienne sur l'autodétermination des Palestiniens est « *racoleuse* ». Il a précisé : « *Cette déclaration est singulièrement déséquilibrée parce qu'elle ne parle que des Palestiniens, sans parler de l'existence nécessaire de l'Etat d'Israël (...).* »

Liban

Le président de la République définit les bases d'un nouveau pacte national

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président de la République, M. Elias Sarkis, a défini les principes appelés à servir de fondement à un nouveau « pacte national ». Proclamés dans un message à la nation diffusé mercredi soir 5 mars, ces principes constituent un tout indivisible et une synthèse des opinions exprimées par les différentes parties au cours des consultations présidentielles sur l'entente nationale. Ils peuvent être regroupés en quatre thèmes :

● *Sur le plan national* : unité, indépendance et souveraineté de tout le territoire, refus catégorique des « *mini-Etats* » et de tous les groupements armés, libanais ou non, attachement au régime démocratique parlementaire libéral corrigé par la planification économique et la justice sociale.

● *Sur le plan arabe* : réaffirmation sans ambiguïté d'un principe permanent : « *Le Liban est un pays arabe (...). Nous avons rejeté et rejetons l'accord de Camp David (...) puisqu'il conduira à priver les Palestiniens de leur patrie et de leurs foyers en les implantant là où ils sont aujourd'hui des hôtes (...). Nous soutenons la cause palestinienne, aidons le peuple palestinien à atteindre ses objectifs nationaux et à établir un Etat sur sa terre.* »

● *Sur le plan des « relations spéciales »* : avec la Syrie, coopération étroite et coordination totale ; avec l'O.L.P., application des accords existants.

● *Sur le plan international* : application des résolutions de l'ONU concernant le Sud-Liban, notamment dans le cadre de la mission de la FINUL.

Si, dans ces principes, le refus des groupements armés non libanais a de quoi satisfaire le Front libanais (chrétien), celui-ci rejette l'application des accords libano-palestiniens, puisqu'il les considère caducs, et relève une contradiction entre ces deux points du message présidentiel. De même, le Front libanais refuse que, dans ce domaine, Libanais et non Libanais soient traités sur un pied d'égalité. A l'inverse, le Mouvement national (progressiste) n'admet pas que le droit des Palestiniens à se constituer en groupes armés soit remis en question.

Accueilli avec scepticisme par MM. Pierre Gemayel (Phalanges) et Camille Chamoun (parti national libéral) et plutôt favorablement par le Mouvement national, le programme du président Sarkis doit encore être traduit en actes.

LUCIEN GEORGE.

AGGRAVATION DE LA TENSION ENTRE L'ARABIE SAOUDITE ET LE YÉMEN DU NORD

Washington (*A.F.P.*). — Selon les renseignements dont disposent les spécialistes américains, des échanges de tirs ont opposé des patrouilles saoudienne et nord-yéménite, à la frontière entre les deux pays, les 15 et 17 février dernier. Les spécialistes ignorent toutefois si cet incident a fait des victimes.

Les officiels américains soulignent qu'aucun incident similaire n'a été enregistré par les services spécialisés américains depuis la mi-février. Ils ajoutent que de tels échanges de tirs semblent se produire périodiquement, en raison, semble-t-il, du caractère particulièrement « *fluide* » de la frontière entre l'Arabie Saoudite et le Yémen du Nord.

[Cet incident, qualifié à Washington de « relativement mineur », confirme la récente détérioration des relations entre Ryad et Sanaa intervenue à la suite du rapprochement qui s'est amorcé entre le régime du Yémen du Nord et celui d'Aden, et qui pourrait à court terme se traduire par l'entrée au gouvernement de Sanaa de représentants du Front national démocratique, groupant l'opposition de gauche. Irritées par les manœuvres de rapprochement entre Sanaa et Aden, les autorités saoudiennes ont réagi en suspendant les livraisons d'armes américaines et leur assistance financière du Yémen du Nord, qui, à son tour, a riposté en concluant un accord avec Moscou pour la fourniture d'une dizaine de Mig-21 et d'une centaine de tanks T-55.]

Israël lance une vaste contre-offensive après les prises de position de Washington de Paris et d'autres capitales européennes

L'Europe des Neuf étudie actuellement la possibilité de reconnaître officiellement l'O.L.P., indique-t-on à Bruxelles de source diplomatique européenne. Les consultations en cours portent sur le rôle que devraient jouer les Palestiniens dans un règlement de paix au Proche-Orient.

Après la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas se sont prononcés ces derniers jours en faveur du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Chacun de ces pays s'étant exprimé séparément, on s'attend qu'ils prennent position collectivement à cet égard, avant de prendre sans doute une initiative diplomatique qui pourrait favoriser un règlement entre Israël et l'ensemble des belligérants arabes, les Palestiniens en tête. Cependant, Israël a lancé une contre-offensive après les prises de position de Washington, de Paris et des capitales européennes.

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël est désormais engagé dans une opération de contre-offensive tous azimuts après les prises de position américaine, française et européenne sur la question palestinienne.

Le gouvernement de M. Begin a formellement protesté, le mercredi 5 mars, contre les déclarations françaises en faveur de l'« autodétermination » du peuple palestinien. Cette protestation a été transmise à l'ambassadeur de France en Israël, M. Marc Bonnefous, par le directeur général du ministère des affaires étrangères, M. Yosself Ciechanover. Elle reprend les termes du communiqué déjà publié par le gouvernement israélien le 3 mars, en faisant valoir que l'attitude française est en contradiction avec les accords de Camp David parce qu'elle tend à promouvoir la création d'un Etat palestinien (*le Monde* du 5 mars).

Bien que depuis longtemps convaincus que la France mène une politique résolument « *pro-arabe* » et hostile à Israël, à laquelle il convient de ne pas accorder trop d'importance, les dirigeants de Jérusalem portent cette fois une attention toute particulière aux initiatives prises par Paris, parce qu'il se confirme qu'elles influencent les positions des autres gouvernements européens ou qu'elles traduisent leur évolution.

On craint par ailleurs à Jérusalem que M. Giscard d'Estaing ne profite de sa prochaine visite en Jordanie pour développer encore le thème de l'autodétermination et pour faire des déclarations favorables à l'O.L.P. Les Israéliens redoutent toujours l'annonce d'une visite de M. Arafat à Paris au terme de la tournée du président Giscard d'Estaing au Proche-Orient.

La presse a, d'autre part, relevé les propos tenus le 5 mars par M. François Mitterrand. Ceux-ci ont été interprétés comme un soutien apporté à l'essentiel des déclarations du président français. On a toutefois noté avec satisfaction que M. Mitterrand avait pris soin de rappeler que les Palestiniens devaient cesser de prôner la destruction de l'Etat juif et qu'Israël devait obtenir la garantie de frontières sûres et reconnues, rappel qui ne figurait pas dans les dernières prises de position du président Giscard d'Estaing.

Le ministère des affaires étrangères à Jérusalem a chargé les ambassadeurs en Europe de faire part aux gouvernements des pays dans lesquels ils sont accrédités de l'inquiétude israélienne. Ces démarches visent notamment la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, qui viennent de se prononcer aussi pour l'autodétermination des Palestiniens. Déjà soucieux les semaines précédentes de prévenir une offensive diplomatique européenne, quinze ambassadeurs d'Israël en poste en Europe s'étaient réunis à Londres le 21 février pour définir les moyens de contrecarrer un projet mis au point par la Grande-Bretagne, et soutenu par la France, pour modifier ou amender la résolution 242 du Conseil de sécurité.

Un discours attendu de M. Begin

Selon une rumeur très répandue à Jérusalem, les représentants des Neuf à Bruxelles pourraient préparer une reconnaissance officielle de l'O.L.P. De tels bruits reflètent assez les craintes des Israéliens. Au cours d'un débat extraordinaire de politique étrangère à la Knesset, M. Begin devait faire, ce jeudi 6 mars, un discours qualifié au préalable d' « *important* ». On s'attendait que le premier ministre adresse une ferme mise en garde au pays européens et précise ses critiques à l'égard de la France.

Dans cette intervention, M. Begin devait également commenter l'« affaire » du vote des Etats-Unis au Conseil de sécurité et adresser de fermes reproches au gouvernement de Washington. Les hésitations du président Carter continuent de faire l'objet de l'ironie des chroniqueurs de la presse israélienne. Personne dans l'entourage de M. Begin ne semble satisfait par les explications fournies par la Maison Blanche et le département d'Etat. On remarque avec insistance que le désaveu du vote américain aux Nations unies, condamnant les implantations israéliennes dans les territoires occupés, reste très partiel.

FRANCIS CORNU.

A travers le monde

Corée du Sud

● LE COLONEL PARK HOUNG-JU, aide de camp de l'assassin du président sud-coréen Park, a été passé par les armes jeudi 6 mars aux environs de Séoul.

Le colonel Park, trente-neuf ans, était l'aide de camp de l'ancien directeur de la C.I.A. sud-coréenne, M. Kim Jae-kyu, qui, le 26 octobre dernier, avait tué le président au cours d'une querelle. Après le meurtre, il avait transmis l'ordre de M. Kim de désarmer tous les gardes du corps du président. Il avait été condamné par un tribunal militaire et, en tant qu'officier d'active, ne put faire appel.

M. Kim, quant à lui, attend toujours le verdict de la Cour suprême après la confirmation en appel de sa condamnation à mort. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● M. HOWARD BAKER, chef de la minorité républicaine au Sénat, à la suite de ses résultats désastreux la veille dans les primaires du Massachusetts et au Vermont, s'est retiré mercredi 5 mars de la course à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle américaine. « *Nous avons fait tout ce que nous avons pu, mais nous arrivons toujours troisième ou quatrième, aussi avons-nous décidé de renoncer* », a déclaré le sénateur Baker. Il ne reste donc plus que huit candidats déclarés pour l'investiture républicaine, avec en tête MM. Ronald Reagan, George Bush et John Anderson. — (*Reuter.*)

Irlande du Nord

● LA CONFERENCE CONSTITUTIONNELLE SUR L'ULSTER a été ajournée, mercredi 5 mars à Belfast, pour deux semaines. La séance de mercredi a été consacrée aux propositions du parti travailliste social-démocratique (S.D.L.P.) au sujet du rôle de la minorité catholique, dont il est la principale formation. Ces propositions seront discutées le 19 mars à la reprise de la conférence. — (*A.F.P.*).

ASIE

LA SITUATION MILITAIRE EN AFGHANISTAN ET SES PROLONGEMENTS DIPLOMATIQUES

LES COMBATS DANS LA PROVINCE DU KHUNAR

Des réfugiés affirment que l'armée soviétique a fait usage de napalm et de gaz toxiques

Les premières centaines de réfugiés afghans fuyant l'offensive des forces soviétiques et gouvernementales dans la province du Khunar sont arrivés au Pakistan mercredi 5 mars. Plusieurs milliers de familles seraient attendues dans les prochains jours, selon des informations en provenance de Peshawar. Parmi les fugitifs se trouvaient des enfants arrivés seuls après avoir perdu leurs parents dans l'exode, des blessés par balles et des personnes portant des traces de brûlures. Les représentants des organisations de résistance islamiques ont accusé les Soviétiques de pratiquer la politique de la terre brûlée en bombardant indistinctement villages et campements et en utilisant des bombes au napalm et des obus incendiaires. Les soldats soviétiques déposés par hélicoptères sur les toits des maisons des localités de la vallée du Khunar auraient tué tous les habitants qui n'auraient pas réussi à s'enfuir.

La rébellion semble avoir été écrasée dans la province. Les résistants, après épuisement de leurs munitions, auraient combattu avec des cailloux avant de prendre la fuite ou de succomber devant une force évaluée à une division soutenue par l'aviation et les blindés. « *Il n'y a plus âme qui vive dans la vallée, excepté les soldats soviétiques et afghans,* a déclaré un porte-parole des maquisards. *La population, y compris femmes et enfants, a été anéantie ou a fui dans les collines ; nos maisons et nos villages ont été totalement détruits.* » Des femmes se seraient suicidées en se jetant dans la rivière. La vallée du Khunar comptait, avant l'intervention soviétique, environ 150 000 habitants. Un millier d'insurgés auraient trouvé la mort au cours des combats.

Des réfugiés afghans ont accusé l'armée rouge de faire usage de gaz toxiques au cours de leur offensive. Certains ont décrit le largage par des avions de « *cylindres métalliques répandant après avoir touché le sol une fumée gris-vert-bleu* ». Les personnes atteintes par ces produits seraient « *devenues folles, avant d'être paralysées et de mourir* ». Le porte-parole du département d'Etat américain a exprimé mercredi sa « *profonde inquiétude* » devant « *certaines de ces informations qui nous paraissent crédibles, mais qui n'ont pas encore pu être confirmées* ». Si elles se confirmaient, les Etats-Unis considéreraient cela comme « *un acte scandaleux et inhumain* ». Cette affaire a fait l'objet de « *contacts* » entre Washington et « *plusieurs pays alliés* ». Washington a aussi fait part de son inquiétude au gouvernement soviétique.

L'agence Tass a démenti dès mercredi ces informations : « *Seule la pénurie d'idées dans la propagande de la C.I.A. peut expliquer la fabrication de telles calomnies. Si l'on veut parler de l'utilisation d'armes chimiques,* a ajouté l'agence, *il convient de rechercher les faits dans les archives du Pentagone, car c'est l'armée américaine qui avait utilisé des substances toxiques contre le peuple vietnamien.* »

Le Pakistan rejette une offre américaine d'aide militaire

Le Pakistan a rejeté l'offre d'aide américaine de 400 millions de dollars proposée au début de l'année pour renforcer sa sécurité, a annoncé mercredi 5 mars M. Agha Shahi, conseiller du président Zia Ul Haq pour les affaires étrangères. « *Nous avons officiellement informé Washington que nous ne comptons pas donner suite à ce projet et que nous nous dissocions de toute initiative de la Maison Blanche visant à faire adopter ce projet par le Congrès* », a-t-il dit. Accepter une telle aide « *compromettrait la sécurité du Pakistan au lieu de la renforcer* », et risquerait de remettre en cause le statut de pays non aligné récemment acquis par le Pakistan, de même que ses relations avec les pays islamiques, l'Iran en particulier.

Le 18 janvier dernier, le général Zia avait qualifié la proposition américaine de « *broutille* ». « *Cette somme,* avait-il ajouté, *peut simplement provoquer l'animosité de l'U.R.S.S., qui est maintenant plus influente dans cette région que les Etats-Unis.* » Au cours de la visite faite le mois dernier à Islamabad par le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, M. Brzezinski, les responsables pakistanais s'étaient efforcés d'obtenir une aide plus importante.

D'autre part, selon l'*Indian Express*, New-Delhi a adressé un message au Kremlin soulignant la nécessité d'une solution urgente de la crise afghane ; ce message aurait été transmis par le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Puja, qui vient d'effectuer une visite officielle dans la capitale indienne. Dans ce texte, l'Inde suggérerait à l'U.R.S.S. « *de faire quelques ouvertures qui permettraient aux pays non alignés d'avancer des propositions concrètes pour sortir la crise afghane de l'impasse* ».

L'armée rouge disposerait au total de cent mille spécialistes de la guerre chimique

Se fiant à des témoignages de réfugiés afghans au Pakistan, l'envoyé spécial de la Fédération internationale des droits de l'homme dans la région affirme que des avions soviétiques ont largué des bombes de gaz contre la guérilla afghane dans la province orientale du Khunar. Cette utilisation d'armes chimiques par l'armée rouge aurait commencé en décembre dernier. Elle est démentie par l'agence Tass qui accuse, en retour, les Etats-Unis de vouloir aggraver la tension internationale avec leur projet d'obtenir du Congrès américain des crédits pour relancer les études militaires sur les agents chimiques.

En réalité, toutes les armées du monde se préparent à se protéger contre la guerre chimique et biologique et, du même coup, à se munir des moyens de mener un tel combat même si la plupart des Etats ont ratifié — notamment les Etats-Unis, l'Union soviétique ou la France, — le protocole dit de Genève (1925) et la résolution (1969) des Nations unies condamnant l'utilisation des armes chimiques et bactériologiques comme contraire aux règles du droit international.

Au Vietnam, les Etats-Unis ont utilisé des herbicides, des gaz anti-émeutes (à des doses non létales pour forcer l'adversaire à abandonner des abris creusés dans le sol) et toute une gamme d'armes incendiaires, comme le napalm, qui comprend des gels d'hydrocarbure incendiaires ou tout autre mélange d'essence avec un épaississant.

D'une manière générale, les agents chimiques — selon leur utilisation sous forme de vapeur, liquide ou en aérosol à des doses variables, — ont sur les êtres humains, les animaux et les plantes des effets neuro-toxiques, vésicants, suffocants, toxiques, lacrymogènes et harcelants, incapacitants ou défoliants. A doses létales, ils peuvent provoquer, dans des temps qui varient de quelques minutes à quelques heures, voire quelques jours, des empoisonnements cellulaires, des paralysies neuromusculaires, des lésions pulmonaires, et ils peuvent perturber la transmission de l'influx nerveux. Lancées par surprise, de telles attaques sont souvent localement efficaces, car il n'existe pas encore de systèmes sûrs d'alerte rapide, de détection et de protection.

L'armée rouge a été organisée pour mener de telles actions, y compris éventuellement en Europe, où les agressions chimiques seraient probablement un moyen de neutraliser l'arsenal nucléaire tactique.

On considère généralement qu'il existe, dans l'armée soviétique, jusqu'à cent mille spécialistes de la guerre chimique et biologique dont les activités de protection, de décontamination mais aussi d'emploi offensif peuvent être confiées à l'échelon régimentaire. L'observation des manœuvres de l'armée rouge donne à penser que l'Union soviétique considère ce type d'armes comme des armes tactiques équipant des obus d'artillerie, des missiles et des roquettes ou des avions. En particulier, l'armée rouge a embarqué des charges chimiques (gaz stagnants ou produits persistants) sur des missiles tactiques Scud-A (environ 180 kilomètres de portée) et Frog (entre 20 et 40 kilomètres de portée).

La crainte d'une action chinoise

En transférant huit divisions (mécanisées et parachutistes) en Afghanistan, l'état-major soviétique a probablement pratiqué ce que ferait tout autre état-major en pareilles circonstances, à savoir le déplacement dans le même temps de tous les matériels d'accompagnement organique de ce corps expéditionnaire, en particulier ses appuis-feux. Il est donc vraisemblable que, parmi les moyens de l'artillerie soviétique en Afghanistan, des observateurs ont pu repérer la présence de missiles tactiques Scud et Frog. Des sources militaires occidentales considèrent, du reste, que les troupes soviétiques en Afghanistan disposent précisément, à l'heure actuelle d'une batterie de douze missiles Scud au niveau de l'état-major de l'armée et d'une batterie de quatre missiles Frog dans chacune des huit divisions engagées.

Le Quotidien de Paris de ce jeudi 6 mars croit savoir, dans un commentaire, que ces missiles tactiques soviétiques ont, à bord, une arme nucléaire.

« *En plantant ses missiles en terre afghane,* écrit Philippe Marcovivi, *l'Union soviétique balise en fait son glacis ; elle marque ce qu'elle estime être sa zone de sécurité.* » A l'heure actuelle, les milieux militaires en France affirment qu'ils n'ont pas la preuve du stockage par l'Union soviétique en Afghanistan de ces têtes nucléaires, les missiles Scud et Frog pouvant indifféremment être armés de charges explosives classiques, chimiques ou nucléaires.

S'il existait de telles têtes nucléaires, la raison de leur présence la plus couramment avancée est que les Soviétiques ont redouté, à un certain moment, une action quelconque des Chinois en faveur des résistants afghans.

Cette crainte pourrait également expliquer pourquoi les Soviétiques ont protégé, avec des missiles antiaériens, les aérodromes afghans qu'ils détiennent, alors même que la rébellion locale ne dispose d'aucun appui aérien. — J. I.

Le chancelier Schmidt a expliqué la position des Européens au président Carter

De notre correspondant

Washington. — La bévue commise par M. Carter à propos du vote sur la question palestinienne à l'ONU ne pouvait qu'inciter la diplomatie américaine à adopter, au moins pour quelque temps, un « *profil bas* ». L'un des bénéficiaires de cette circonstance a été peut-être le chancelier Schmidt, qui estime avoir terminé, ce jeudi 6 mars, l'une des plus fructueuses des quelque quarante-cinq visites qu'il a faites aux Etats-Unis en trente ans. Sans que le fait ait été reconnu de part et d'autre, les responsables américains ont tiré de cet incident une leçon de modestie grâce à laquelle les préoccupations de leur interlocuteur ont été largement prises en compte.

La déclaration commune, rendue publique, mercredi 5 mars, par la Maison Blanche, après un long entretien entre le chancelier et le président, reflète, en tout cas, le désir des Allemands de « *maintenir le cadre des relations Est-Ouest tel qu'il a été bâti pendant deux décennies* ». De même, M. Carter a tenu à proclamer, au cours du dîner qu'il offrait mercredi soir au chancelier, son engagement « *envers la détente (...), la coopération (...) et contre la reprise de la guerre froide* ». Le président avait aussi admis, dans un autre discours prononcé à l'issue des conversations, que « *en raison de la situation géographique, de la vulnérabilité de Berlin et du rôle dirigeant joué par l'Allemagne au sein de la Communauté européenne, nos intérêts directs peuvent parfois différer* ». Le chancelier avait, pour sa part, fait référence à ces divergences, qui découlent selon lui « *de la nature aussi bien que de raisons géopolitiques* ».

Cela dit, les deux parties se sont référées à la déclaration franco-allemande du 5 février pour « *condamner l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S.* » et appeler ce dernier pays à « *retirer immédiatement ses troupes* ». Un accord est également signalé sur « *les mesures à prendre par chaque pays en réponse à l'action soviétique* ». Sur l'insistance des Allemands, le communiqué souligne à cet égard le rôle joué par la République fédérale pour renforcer l'assistance à la Turquie et au Pakistan ; Bonn va doubler en 1980 le montant de son aide à ce dernier pays, dont la dette sera recalculée sur une plus longue période.

MM. Schmidt et Carter sont encore tombés d'accord pour relever l'« *effet sérieusement négatif* » que l'opération soviétique en Afghanistan aura sur les « *relations économiques entre l'Occident et l'U.R.S.S.* ». Des « mesures » sont mentionnées à cet égard, mais il ne semble pas que Bonn soit disposé à aller au-delà de quelques restrictions sur le niveau technologique des exportations vers l'U.R.S.S.

M. Schmidt n'a pas pris non plus d'engagements nouveaux à propos des Jeux olympiques. Tout en notant que la participation aux Jeux de Moscou « *serait inappropriée aussi longtemps que dure l'occupation de l'Afghanistan* », le chancelier a fait valoir, selon la déclaration commune, qu'« *il appartient à l'Union soviétique de créer les conditions permettant une participation des athlètes de tous les pays. A présent, de telles conditions n'existent pas* ». Bien que le résultat soit le même, les Américains prennent à ce sujet une position plus dure, puisqu'ils ont déjà décidé de ne pas aller à Moscou et que ce boycottage est ouvertement présenté comme une punition infligée à l'U.R.S.S.

Des divergences de fond

Au total, cet examen des relations germano-soviétiques s'est déroulé selon le même schéma que par le passé et a conduit au même résultat : les divergences sur le fond ont été masquées par la conciliation dans la forme, le chancelier cherchant à rattraper par d'ardentes proclamations atlantistes le décalage que la géopolitique impose à ses positions par rapport à celles de la diplomatie américaine.

La situation est ici inversée par rapport à celle qui prévaut dans les rapports franco-américains, où les questions de forme — les susceptibilités de Paris contre tout ce qui pourrait ressembler à un alignement — l'emportent le plus souvent sur des divergences de fond pas toujours aussi profondes qu'il y paraît.

Certains responsables américains en sont conscients au point de juger le problème de leurs relations avec Bonn plus préoccupant que leurs épisodiques querelles avec Paris. Tous les pays européens, selon eux, ont choisi de faire reposer leur sécurité sur un mélange de défense (généralement américaine) et d'accommodements politiques avec l'Est ; mais la République fédérale est allée plus loin que les autres en prenant, à la faveur de la détente, des habitudes dont il est difficile de changer, qu'il s'agisse du commerce avec l'U.R.S.S. ou des contacts humains entre les deux Allemagnes.

M. Schmidt y a fait allusion dans son toast de mercredi soir, parlant de la R.D.A. comme d'un « *Etat marionnette* », dont les seize millions de citoyens « *seront les premiers à souffrir en cas de retour à la guerre froide* ». Ils seront suivis par les Allemands d'Union soviétique, qui « *souffriraient tout autant que les juifs désireux d'émigrer* ».

Le chancelier devait faire valoir ces considérations auprès des dirigeants du Congrès ce jeudi matin et dans plusieurs interventions publiques à New-York le même jour. Il aidera peut-être à dissiper l'incompréhension largement répandue ici dans les milieux populaires à l'égard des Européens dans la présente crise. Les relations avec l'Est ont souvent été ici l'objet de débats animés, mais presque toujours comme un sujet académique ; l'Américain moyen n'a pas grand-chose de concret à gagner à la détente ni beaucoup à perdre à l'absence de relations avec l'Est. Le chancelier Schmidt est le mieux à même de lui expliquer pourquoi l'Europe a été conduite par l'expérience des dernières années à voir les choses autrement.

MICHEL TATU.

RÉUNIS A KUALA-LUMPUR

Les représentants des Neuf et de l'ASEAN vont évoquer les conséquences des crises afghane et cambodgienne

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Kuala-Lampur. — Tout est prêt dans la capitale malaisienne pour la réunion ministérielle entre les pays de l'ASEAN (1) et ceux de la Communauté économique européenne, au cours de laquelle doit être signé, vendredi 7 mars, un accord-cadre de coopération négocié depuis deux ans. Ce texte formel, qui porte sur la coopération économique et commerciale et sur l'aide au développement, devrait être le fondement d'une ère nouvelle dans les relations entre les deux groupements régionaux. La réunion, dont on souligne ici le caractère spécifiquement économique, ne manquera cependant pas d'aborder les aspects politiques d'une situation régionale sérieusement affectée par les conflits cambodgien et afghan et par l'extension de la rivalité sino-soviétique. Que la C.E.E. apporte ses garanties économiques et sa caution politique aux gouvernements capitalistes pro-occidentaux de l'ASEAN revêt, dans ces circonstances, une signification particulière.

Cette rencontre, à laquelle la France sera représentée par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, la R.F.A. par le chef de sa diplomatie, M. Genscher, et la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale, par le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, est précédée par une conférence des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, ouverte ce jeudi. Ces ministres sont les co-auteurs de la résolution adoptée en novembre par les Nations unies, exigeant le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et demandant à M. Kurt Waldheim d'entreprendre des consultations en vue d'une solution politique respectant les principes de non-ingérence et d'autodétermination.

C'est aussi le point de vue exprimé pendant l'assemblée générale par M. O'Kennedy, président du conseil des ministres de la Communauté. Lors de leur dernière réunion, à la mi-décembre, les chefs de la diplomatie de l'ASEAN avaient repris ces thèmes, tout en offrant aux Vietnamiens l'ouverture d'un dialogue sur le Cambodge et sur le retour à la stabilité régionale.

Afin de le promouvoir, ils avaient notamment envisagé une visite officielle à Hanoï de M. Ritthauddeen, en sa qualité de représentant de l'ASEAN. Malgré le rejet de cette initiative par le Vietnam, M. Ritthauddeen s'était rendu à Hanoï en janvier, mais en sa qualité de ministre malaisien des affaires étrangères.

Loin de faire des concessions, les dirigeants vietnamiens, qui s'efforcent de tirer avantage des divergences existant au sein de l'association quant à la perception du « *danger principal* » — le Vietnam et l'U.R.S.S. pour la Thaïlande et Singapour, la Chine pour la Malaisie et l'Indonésie, — avaient réaffirmé le caractère irréversible du *fait* accompli au Cambodge. Ils avaient aussi chargé leur hôte de mettre en garde ses partenaires, et tout particulièrement la Thaïlande, contre les risques qu'il y aurait pour eux à jouer le jeu de la Chine et à soutenir la résistance des Khmers rouges. La situation n'a guère évolué depuis.

Par une coïncidence qui peut sembler symbolique, les réunions de Kuala-Lumpur se tiennent alors que vient de s'ouvrir pour la première fois dans la capitale une foire aux armements. Plus d'une centaine d'entreprises étrangères (parmi lesquelles celles des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de la R.F.A., de l'Italie, de la Suède figurent en bonne place) offrent, dans le cadre d'une exposition intitulée « Défense asiatique des années 80 », une impressionnante panoplie d'armes conventionnelles, de missiles et d'engins électroniques sophistiqués.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

L'U.R.S.S. ne paraît pas intéressée par une véritable neutralisation

(Suite de la première page.)

La conférence doit être une « étape positive », ajoute-t-on. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que les conditions soient réunies, sous-entendu : elles ne le sont pas actuellement.

Sur le second point, le problème se présente de la même façon. S'il est possible d'échanger des informations sur les intentions réciproques, on voit mal du côté français les Européens discuter avec l'U.R.S.S. de « *mesures de confiance* » dans le domaine militaire, pendant que les troupes soviétiques occupent l'Afghanistan.

La divergence fondamentale pourrait être ainsi résumée : pour Moscou, le durcissement du climat international est la conséquence d'une politique américaine à long terme commencée bien avant les événements d'Afghanistan, qui ne sont qu'un épiphénomène sur lequel il n'y a pas lieu de s'étendre. Pour Paris, au contraire, l'intervention de l'U.R.S.S. chez son voisin du Sud est au centre de la tension. Sans gestes positifs de Moscou, toutes les autres négociations sont hypothéquées.

La presse soviétique n'en continue pas moins à ménager le gouvernement français. Le journal *la Russie soviétique* de mercredi cite encore M. Giscard d'Estaing parmi les « *hommes politiques réalistes se rendant compte des énormes avantages que leur a assurés la politique de détente* ». Toutefois, la *Pravda* met en garde ceux qui recherchent une « *impossible position du juste milieu* ». « *On ne peut pas faire coïncider ce qui est incompatible,* écrit-elle, *la reconnaissance de la nécessité du dialogue avec l'U.R.S.S. et la soumission au diktat américain, qui ferme la porte à un tel dialogue.* »

Cette intransigeance est illustrée par la position de Moscou par rapport au « plan Carrington ». Pour l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, la « *neutralisation* » de l'Afghanistan (le gouvernement français préfère la formule « *Afghanistan neutre* », adoptée par les ministres des affaires étrangères des Neuf à leur réunion de Rome) n'a pour but que de « *détourner l'attention de la guerre non déclarée que mènent* [dans ce pays] *les marionnettes des milieux impérialistes et de la réaction internationale* ».

La revue s'en prend à Washington, Londres et Pékin, qui « *méconnaissent la neutralité de l'Afghanistan, s'ingèrent grossièrement dans ses affaires intérieures et approuvent par tous les moyens les forces de la contre-révolution* ». Pour Moscou, le « plan Carrington » n'est qu'une « *tentative pour éviter de répondre précisément aux propositions soviétiques* ».

DANIEL VERNET.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Colombie

LA PRISE D'OTAGES DE BOGOTA

Les négociations ont repris entre les autorités et les terroristes du M. 19

Les négociations ont repris mercredi 5 mars entre les représentants du gouvernement colombien et les maquisards du Mouvement du 19 avril (M. 19), qui retiennent en otages une trentaine de personnes dans l'ambassade de la République Dominicaine à Bogota. L'ambassadeur d'Autriche, M. Karl Selzer a été libéré.

Ces pourparlers ont lieu dans une camionnette garée devant l'ambassade. Deux hauts fonctionnaires du ministère colombien des affaires étrangères s'y sont entretenus avec une femme masquée représentant les terroristes, ainsi que l'un des treize ambassadeurs détenus, probablement M. Ricardo Galan (Mexique). Aucun détail n'a été donné sur le contenu ou le résultat des pourparlers. Il semble que les membres du M. 19 maintiennent leurs exigences — libération de trois cent onze prisonniers politiques, publication du manifeste du mouvement et versement d'une rançon de 50 millions de dollars — et que les autorités colombiennes s'attendent à de longues négociations.

Quatre pays, les Etats-Unis, l'Autriche, le Mexique et la République Dominicaine, ont d'autre part constitué, mercredi, un comité chargé d'établir la coordination entre les quelque quinze pays ayant des diplomates parmi les otages, a-t-on appris à Saint-Domingue. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

CORRESPONDANCE

Le Comité pour la défense des prisonniers politiques : « un pays militarisé »

Nous avons reçu du Comité pour la défense des droits de l'homme et des prisonniers politiques en Colombie (1, rue Montmartre, 75001 Paris) le texte suivant :

« *La Colombie à la « une » ! Cette fois-ci, ce n'est pas pour parler des « gamins de Bogota » ni de la célèbre « filière colombienne » de la drogue. Il s'agit de la prise d'otages de Bogota.*

» *Cette affaire a fait découvrir à l'opinion publique mondiale ce que notre comité n'a pas cessé d'affirmer : que la Colombie n'est pas une des rares « démocraties » subsistant en Amérique latine, mais un pays militarisé et en état de siège permanent depuis trente ans.*

» *Les droits les plus élémentaires y sont bafoués et les citoyens comparaissent, non devant la justice civile, mais devant des tribunaux militaires.*

» *Cette situation s'est notablement aggravée après la promulgation du statut de sécurité (décret 1923 du 6 septembre 1978) condamnant toute opposition au régime, légalisant une série d'irrégularités, violant la Constitution et donnant une entière liberté d'intervention aux militaires dans la vie du pays.*

» *Les dénonciations d'organismes humanitaires, tels qu'Amnesty International, relatives à des tortures, des arrestations arbitraires, des assassinats et des disparitions se multiplient. La vie quotidienne devient un véritable cauchemar pour des millions de Colombiens, alors qu'une minorité vit dans le faste. Les petits paysans sont dépossédés ; le taux de chômage s'accroît ; trois millions d'enfants subissent l'exploitation au travail ; les universités sont fermées chaque année et les services publics se dégradent ou se privatisent.*

» *La seule image que l'on a de la Colombie est celle du commerce de la drogue, organisé par une véritable mafia, dont les bénéfices sont l'équivalent de deux à trois fois le budget national ; le peuple usant de son droit légitime de grève, est massacré, comme ce fut le cas en septembre 1977, où, officiellement, il y eut trente-sept morts. Le pays reste monoproducteur de café, donc soumis aux pressions internationales, de plus en plus de Colombiens, travailleurs qualifiés sans qualification quittent le pays.*

» *Qu'importe tout cela ? Les vingt familles qui nous gouvernent, en Colombie, et qui appliquent alternativement la même politique catastrophique depuis 1957, continuent à faire des déclarations mensongères, niant l'existence de prisonniers politiques et de la torture contre les opposants.* »

« *Que l'insécurité soit grande dans le pays, qui peut le nier ? Pour le gouvernement, cela justifie l'application de décrets qui violent la Constitution et font de la torture et des disparitions des pratiques qui sont loin de constituer de simples « bavures ». Alors que l'insécurité naît de la misère, de l'état de dépendance que subit notre pays et de la violence institutionalisée de la part de l'Etat* », conclut le comité.

EUROPE

Portugal

Les relations se tendent entre le gouvernement et l'opposition

De notre correspondant

Lisbonne. — La journée du mardi 4 mars a été l'une des plus agitées depuis l'investiture, en janvier dernier, du gouvernement de M. Sa Carneiro. A l'appel de la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), centrale syndicale influencée par le parti communiste, une grève de vingt-quatre heures a paralysé tous les transports par route et par voie ferrée, alors que les compagnies de transports maritimes et aériens, ainsi que le métro de la capitale, observaient un arrêt de travail de trois heures.

A l'Assemblée de la République, la majorité de centre-droit a, d'autre part, accordé au gouvernement l'autorisation, constitutionnellement nécessaire, pour modifier une loi de 1977, qui interdisait notamment l'existence des banques et des compagnies d'assurances privées. Ensuite, les députés ont entamé un débat de trois jours, réclamé par l'opposition, sur la politique économique du gouvernement.

Deux quotidiens conservateurs, *O Dia* et *A Tarde*, ont fait état d'une réunion secrète de quelques officiers du Conseil de la révolution, qui envisageraient de susciter un coup militaire. Des noms ont même été cités : le général Charais, le lieutenant-colonel Melo Antunes et Victor Alves, les commandants Vasco Lourenco et Sousa Castro. Selon ces journaux, le général Eanes aurait, lui aussi, évoqué une telle possibilité lors de la dernière réunion du Conseil de la révolution.

En fin d'après-midi, la présidence de la République diffusait un démenti extrêmement vigoureux condamnant les auteurs de cette « fausse nouvelle ». Réuni d'urgence le conseil des ministres a exprimé sa « *confiance totale dans la loyauté des forces armées à l'égard des institutions et du régime démocratique* ». Dans le communiqué, le gouvernement a manifesté, en outre, son « étonnement » devant la « *convergence des points de vue des dirigeants de l'opposition et des membres du Conseil de la révolution* ».

Le conseil de la révolution a d'ailleurs démenti ce jeudi les « *spéculations* » sur un éventuel « pronunciamento » militaire préparé par des militaires de l'aile gauche du conseil. Dans un communiqué publié à l'issue de leur réunion hebdomadaire, les membres du conseil de la révolution ont condamné « *l'utilisation abusive de documents de travail du conseil* » et rejeté « *la promotion d'initiatives qui peuvent déclencher des crises politiques artificielles et semer la perturbation au sein des forces armées. L'unité des forces armées est un facteur décisif de la consolidation du régime issu de la révolution du 25 avril 1974* », affirme le conseil de la révolution. Le premier ministre a demandé au président de la République des explications sur les positions publiques de certains officiers considérées « non conformes » aux règles démocratiques et « nuisibles » aux bons rapports entre les différents organes de pouvoir. Ce climat risque encore de s'aggraver avec l'ouverture à Lisbonne, le jeudi 6 mars, du congrès de la C.G.T.P. Des formes de lutte plus dures y seront probablement adoptées. La tension monte aussi en Alentejo, où des restitutions de terres provoquent des confrontations violentes entre les forces de l'ordre et les ouvriers des exploitations collectives. M. Cunhal a invité dimanche les travailleurs à réoccuper des terres qui, selon lui, ont été illégalement remises aux anciens propriétaires.

Rumeurs de coup d'Etat, radicalisation des positions à droite et à gauche. Pour le gouvernement, l'opposition ferait la preuve qu'elle « *ne sait pas respecter le verdict des urnes* ». De leur côté, socialistes et communistes accusent le gouvernement de propager des rumeurs « alarmistes » afin de détourner l'attention des Portugais pour mieux contrôler les moyens d'information, démanteler les entreprises publiques, ouvrir aux capitaux des secteurs-clés de l'économie nationale, en particulier les institutions de crédit et « s'éterniser » au pouvoir par l'adoption d'une loi électorale en préparation.

Avant leur promulgation, les lois et les décrets-lois doivent être, selon la Constitution, analysés par le Conseil de la révolution. En cas de doute sur la constitutionnalité des documents en question, le Conseil, ainsi que le président de la République, peuvent saisir une commission spécialisée : la commission constitutionnelle. L'avis défavorable de celle-ci entraîne le rejet pur et simple d'un décret-loi ou, lorsqu'il s'agit d'une loi, son retour devant l'Assemblée. Dans ce dernier cas, la promulgation aura lieu si le texte obtient, en deuxième lecture, le vote favorable des deux tiers des députés présents, ou la majorité absolue des parlementaires en exercice.

En créant un sentiment de suspicion à l'égard du chef de l'Etat et du Conseil de la révolution, M. Sa Carneiro chercherait à faire pression sur les organes de souveraineté de l'Etat afin de faire passer ses projets de loi et d'écarter, le moment venu, le général Eanes de la course à la présidence.

Lors d'un entretien récent, avec les représentants à Lisbonne de la presse étrangère, M. Sa Carneiro a rejeté toute possibilité de rapprochement avec le P.S., visant à la formation à l'Assemblée d'une majorité des deux tiers nécessaire à la révision de la Constitution, en 1981.

Faute d'une telle majorité, il ne resterait aux partis de l'Alliance démocratique qu'une solution : le recours au référendum, que seul le président de la République peut entériner. Or le général Eanes a déjà manifesté, à plusieurs reprises, son opposition à ce type de consultation. Cela expliquerait en partie le refus exprimé catégoriquement par M. Sa Carneiro, pendant la même réunion avec les correspondants étrangers, de garder ses fonctions de premier ministre au cas où le général Eanes serait réélu à l'élection présidentielle de décembre 1980. « *Pour un gouvernement A.D., un président A.D.* » : telle est la prétention des forces politiques regroupées au sein de l'Alliance démocratique.

Une certaine instabilité politique et militaire, une campagne bien menée contre la gauche du Conseil de la révolution et contre l'actuel président de la République qui, lié aux « partis marxistes », empêcherait le gouvernement d'accomplir ses engagements électoraux, une démission spectaculaire de l'exécutif à la veille des législatives d'octobre, pourraient peut-être favoriser ces projets.

JOSÉ REBELO.

A L'ÉMISSION « FACE AU PUBLIC » DE FRANCE-INTER

M. Sa Carneiro affirme qu'il ne redoute pas un coup d'État

M. Francisco Sa Carneiro est avocat de profession. Brillant, éloquent, persuasif, habile, ayant le sens de la répartie et de l'esquive : on s'est encore aperçu mercredi soir que le chef du nouveau gouvernement portugais de centre droit possédait toutes ces qualités au plus haut point. Interrogé pendant une heure à Lisbonne par un groupe de journalistes français (dont notre collaborateur Dominique Pouchin) sur France-Inter, il a évité bien des pièges — sur son conflit de plus en plus aigu avec le général Eanes, chef de l'Etat, sur la façon dont il envisage de remettre en question les conquêtes de la révolution d'avril 1974, sur sa conception de la justice sociale — mais il n'a pas toujours convaincu.

M. Sa Carneiro parle un français excellent. Il n'est pas le seul, loin de là, dans cette classe politique portugaise. Sa vivacité naturelle — ses adversaires parlent volontiers d'emportement — lui permet en outre de prendre souvent ses contradicteurs à contre-pied et d'user du paradoxe avec une apparente bonne foi. M. Sa Carneiro, il l'admet, dirige une coalition politique dont l'objectif est la remise en cause des acquis — économiques et sociaux — d'avril 1974. Mais il affirme instaurer, enfin, une « *vraie démocratie* » et réaliser les « *espoirs authentiques du 25 avril* » en luttant contre la seule « *déviation de mars 1975* ».

Il veut que les pouvoirs du général Eanes, qu'il a contribué à faire élire, soient limités à ceux qui sont prévus dans la Constitution. Depuis décembre dernier, M. Sa Carneiro a saisi toutes les occasions (renomination de Mme Pintasilgo à l'UNESCO, éventuelle nomination du colonel Melo Antunes aux Nations unies) pour marquer sévèrement les limites du pouvoir présidentiel. Mais comment oublier que le régime portugais a évolué *de facto* depuis 1974 vers un système semi-présidentiel ? Le redressement financier du Portugal ? Le mérite, dit-il, en revient essentiellement à la médecine de cheval imposée par le Fonds monétaire international. En tout cas, pas aux efforts des gouvernements socialistes de M. Soares qui ont « *fait faillite* ».

Situation pré-insurrectionnelle décrite par la presse de droite ? Rumeurs insistantes de coup d'Etat ? M. Sa Carneiro n'y croit pas vraiment. Et il a sans doute raison. Mais il n'a que huit mois pour réussir son premier pari : gagner les prochaines élections générales de l'automne et s'implanter au pouvoir pour, cette fois, partir vraiment à l'assaut du 25 avril.

Sera-t-il candidat à la présidence contre le général Eanes ? Pas de commentaire. Mais il confirme que l'alliance démocratique aura certainement un candidat qui pourrait bien être M. Sa Carneiro lui-même.

MARCEL NIEDERGANG.

Espagne

MADRID POURRAIT RÉCLAMER A LA FRANCE L'EXTRADITION DE DEUX MILITANTS BASQUES

Madrid *(A.F.P.)*. — Les autorités espagnoles pourraient demander dans un « bref délai » à la France l'extradition de M. Domingo Iturbe Aba Solo dit Txomin et de M. José Echeveste, les deux réfugiés basques arrêtés le 7 février dernier à Biarritz, a affirmé, mardi 4 mars, l'agence Europa Press qui cite des sources compétentes.

Selon l'agence espagnole, les deux hommes sont des dirigeants de l'ETA militaire et les autorités préparent le dossier pour envoyer la demande d'extradition.

Txomin est considéré dans les milieux basques comme le numéro deux de l'ETA militaire et il réside en France depuis plusieurs années, ayant été blessé à trois reprises dans des attentats. Les deux hommes ont récemment été condamnés en France à trois mois de prison pour détention illégale d'armes.

EUROPE

Italie

M. Flaminio Piccoli est élu secrétaire général de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — La démocratie chrétienne s'est donné, mercredi 5 mars, un nouveau secrétaire général en la personne de M. Flaminio Piccoli. La présidence du parti gouvernemental, qu'il occupait depuis l'assassinat d'Aldo Moro, revient à M. Arnaldo Forlani, ancien ministre des affaires étrangères. Cette élection aurait dû avoir lieu dès la quatorzième congrès de la D. C., le mois dernier. Mais les congressistes étaient divisés en deux camps à peu près égaux : celui de M. Amintore Fanfani, opposé à toute hypothèse de gouvernement avec les communistes, et celui du secrétaire général sortant, M. Benigno Zaccagnini, qui plaidait pour une négociation — probablement infructueuse mais nécessaire, — avec le P.C.I. La première tendance finit par l'emporter grâce au concours du groupe centriste de M. Piccoli (*le Monde* du 22 février).

Ce dernier était donc bien placé pour devenir secrétaire général. Mais il voulait apparaître comme l'homme de la réconciliation. D'où ses multiples tentatives, avant le conseil national du 5 mars, pour démontrer que les deux camps étaient très proches. Ne s'opposent-ils pas, l'un et l'autre, à une entrée immédiate des communistes au gouvernement ? M. Piccoli est même allé jusqu'à soumettre son discours d'investiture aux « zaccaginiens ». Ceux-ci ont apprécié sa défense de « *la confrontation avec le P.C.I.* », mais jugé inacceptable le scénario proposé par le candidat : un accord gouvernemental entre la démocratie chrétienne et les quatre formations laïques serait suivi d'une négociation de ces cinq partis avec les communistes. C'était maintenir une discrimination à l'égard du P.C.I., alors que le but du quatorzième congrès devait être, selon les amis de M. Zaccagnini, de lever le « préalable anti-communiste ». D'ailleurs, l'autre groupe se montrait intransigeant : de quel droit, demandait-il, le conseil national récrirait-il une motion votée au congrès par 58 % des mandats ? L'éviction des « zaccaginiens » représentait une belle revanche pour M. Fanfani. Depuis quatre ans, cette aile « progressiste » de la démocratie chrétienne lui avait infligé bien des avanies, se permettant même de constituer une majorité parlementaire avec le P.C.I.

On est donc passé au vote. M. Piccoli a obtenu 110 voix, tandis que les 75 membres des courants Zaccanini et Andreotti votaient blanc. L'élection de M. Forlani à la présidence devait donner un résultat semblable : 115 suffrages favorables et 71 bulletins blancs. La tonalité « droitière » de cette équipe sera renforcée par la désignation de M. Carlo Donat-Cattin, bête noire des communistes, comme unique secrétaire général adjoint.

Quelle sera la réaction des socialistes ? Leur secrétaire général, M. Bettino Craxi, vient d'assister à la victoire de ceux des démocrates chrétiens qui étaient prêts à lui offrir la présidence du conseil il y a quelques mois pour barrer la route au P.C.I. Mais le virage à droite du parti gouvernemental met le dirigeant socialiste dans une situation embarrassante : celui-ci doit compter avec la mauvaise humeur des communistes et des opposants de son propre parti. Tout cela à quelques mois des élections régionales, provinciales et municipales très importantes qui auront lieu en mai prochain...

Un homme assez terne

M. Piccoli espère avoir plus de succès qu'en 1969 : il n'avait alors occupé le secrétariat général de la démocratie chrétienne que pendant huit mois, avant d'être renversé par une nouvelle coalition. Cet ancien journaliste, âgé de soixante-quatre ans, a des qualités incontestables d'organisateur. Mais c'est un homme assez terne, d'aspect vieillot, à qui sa nature très inquiète fait redouter les affrontements. Son patriotisme de parti ne suffira sans doute pas à engager la démocratie chrétienne sur la voie d'une rénovation dont elle a pourtant bien besoin.

Originaire du Trentin, près de la frontière autrichienne, M. Piccoli est un catholique militant. Il fut fait prisonnier pendant la guerre, s'évada et entra dans la Résistance avant de fonder un petit journal. Elu au Parlement à quarante-trois ans, il devint secrétaire général de la démocratie chrétienne onze ans plus tard, puis ministre à plusieurs reprises. On lui confia ensuite la direction du groupe parlementaire à la chambre. Président du conseil national de la démocratie chrétienne depuis l'été 1978, il n'a pas pu jouer à ce poste, essentiellement honorifique, le rôle déterminant qui avait été celui d'Aldo Moro.

ROBERT SOLÉ.

LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS EN TCHÉCOSLOVAQUIE DÉNONCE LA RÉPRESSION DONT SONT VICTIMES LES ANCIENS ANIMATEURS DU « PRINTEMPS DE PRAGUE »

Le comité pour la Défense des libertés en Tchécoslovaquie (1), présidé par M. Artur London (*le Monde* du 15 février), et qui regroupe des militants et sympathisants communistes désireux de défendre les « *libertés et les droits des citoyens tchécoslovaques (...) quotidiennement mis en cause par la politique des autorités actuelles* », a rendu publique, mercredi 5 mars au cours d'une conférence de presse, une déclaration qu'il compte diffuser largement.

On lit notamment, dans ce communiqué, qu'en Tchécoslovaquie, depuis l'occupation soviétique et la fin du « printemps de Prague », « *l'indépendance nationale (première liberté fondamentale d'un peuple) est bafouée. Les mesures de démocratisation de 1968 ont été totalement annulées, à l'exception de l'autonomie régionale slovaque : près de quatre cent cinquante mille militants partisans et acteurs des réformes ont été exclus brutalement de leur parti dont la vie démocratique a été anéantie. La vie culturelle ne peut se développer librement, une partie des traditions nationales est de nouveau oblitérée. On voit fleurir les discriminations politiques dans le travail, l'interdiction d'accès aux études pour des enfants de « mal-pensants », des interdits professionnels systématiques pour les cas les plus graves. Le délit d'opinion est monnaie courante : il conduit aujourd'hui à des arrestations et des emprisonnements arbitraires, à des mesures de retrait de la nationalité en ce qui concerne les exilés* ».

Les animateurs du comité ont, d'autre part, indiqué quelles actions ils allaient entreprendre pour attirer l'attention de l'opinion publique française, en faisant appel « *à l'action des forces progressistes de ce pays* », sur la répression qui frappe les Tchécoslovaques depuis la « *normalisation* ». Cinq militants des droits de l'homme seront ainsi parrainés par le comité : MM. Jaroslav Sabata, Jiri Lederer, Petr Cibulka, Jiri Dinstbier et Mᵉ Danisz. Une journée sera en outre consacrée, fin mai, à un ensemble de rencontres et manifestations culturelles et politiques en faveur des victimes de la répression.

Le comité veut mettre l'accent, en particulier, sur les interdictions professionnelles très nombreuses dont sont victimes les personnalités qui avaient pris part au « printemps de Prague » : intellectuels, cadres de l'armée et dirigeants des conseils ouvriers. Mᵉ Rappaport, l'un des animateurs du comité, en a cité de nombreux exemples au cours de la conférence de presse. Une étude consacrée au cas de la faculté de droit de Prague montre que trente-deux enseignants (plus du tiers de l'effectif) y ont été sanctionnés parce qu'ils étaient accusés d'avoir soutenu M. Dubcek.

Interrogés sur leurs liens éventuels avec le comité que vient de constituer le P.C.F. sous la présidence de M. Marchais, et qui se donne pour objectif de défendre les droits de l'homme, les animateurs du comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie ont répondu qu'il n'y avait entre les deux organismes « *aucun rapport, mais pas de contradiction non plus* ».

(1) Chez Mᵉ Francis Jacob, 115, rue de la Pompe, 75116 Paris. Tél. : 727-89-93.

AFRIQUE

Tunisie

Les membres du commando de Gafsa vont comparaître devant la Cour de sûreté de l'État

De notre correspondant

Tunis. — C'est, en principe, au début de la semaine prochaine que s'ouvrira devant la Cour de sûreté de l'Etat, le procès des membres du commando qui a attaqué, le 27 janvier, la ville de Gafsa.

Les inculpés seraient au nombre d'une cinquantaine : les vingt-neuf assaillants arrivés de Libye par Alger, et leurs complices, des habitants de la ville ayant participé directement à l'opération. Tous encourent la peine de mort pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Ils seront défendus par une soixantaine d'avocats commis d'office. Au moins une centaine d'autres personnes impliquées dans l'affaire à des titres divers, mais dont les responsabilités seraient moindres, comparaîtraient ultérieurement devant des juridictions de droit commun.

Le *Journal officiel* a publié, le mercredi 5 mars, la nouvelle composition de la Cour de sûreté de l'Etat qui sera présidée par M. Hedi Jedidi, avocat général à la Cour de cassation ; le ministère public sera occupé par M. Mohsen Labbane, procureur de la République près le tribunal de première instance de Tunis. La Cour sera composée de deux autres magistrats et de deux députés, MM. Mahmoud Charchour, ancien ambassadeur de Tunisie en Libye, et Hassen Kacem. Lors du débat à l'Assemblée nationale sur l'attaque contre Gafsa, tous deux avaient demandé la peine capitale pour les agresseurs.

La perspective de ce procès renforce la vigilance déjà très strictes des services de sécurité qui craignent l'infiltration, à partir de la Libye, de terroristes susceptibles de se livrer à des actions individuelles. La possibilité d'une opération à l'étranger — une prise d'otage par exemple — n'est pas exclue.

Le dialogue avec l'opposition « légaliste »

La vie politique n'en continue pas moins. C'est ainsi que, pour la seconde fois en moins d'un mois, le président Bourguiba a reçu, mercredi, M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes, formation d'opposition. Cet entretien, dû à l'initiative du chef de l'Etat, semble s'être déroulé dans une atmosphère beaucoup plus détendue que celle qui avait entouré la première rencontre du 7 février (*le Monde* du 8 février). Il est vrai que, durant ces quatre dernières semaines, les événements se sont précipités. L'attaque contre la capitale de la région minière et la crise qu'elle a entraînée dans les rapports avec Tripoli ne sont pas seules, aujourd'hui, à retenir l'attention des milieux politiques. A cette situation déjà préoccupante est venue s'ajouter la subite maladie du premier ministre, M. Hedi Nouira, frappé, le 26 février, d'une hémorragie cérébrale.

M. Mestiri a déclaré que la discussion qu'il avait eue avec le président de la République avait porté sur « *les circonstances difficiles* » que vit le pays. Selon lui, la situation « *requiert un bilan complet et sincère dans tous les domaines, et que l'on réfléchisse sérieusement aux changements substantiels indispensables qui répondent aux aspirations du peuple et mettent la Tunisie à l'abri des périls qui la menacent de toute part* ».

« *Ainsi*, a-t-il ajouté, *il convient de compter d'abord sur nous-mêmes pour sortir de la crise actuelle, assurer valablement la sécurité du pays, maintenir son indépendance et construire son avenir.* » Le dialogue est-il pour autant complètement engagé entre le pouvoir et le groupe le plus modéré de l'opposition « *légaliste* » ? En l'Etat actuel, il est en tous cas incontestable qu'une décrispation se dessine. Mais, en se référant aux « *changements substantiels indispensables* », M. Mestiri paraît avoir voulu souligner qu'il n'a pas renoncé aux idées et aux thèmes qu'il ne cesse de développer depuis une dizaine d'années. Au lendemain de l'attaque contre Gafsa, il nous avait rappelé que « *la sécurité de la Tunisie et la pérennité de l'Etat sont essentiellement tributaires de l'union des Tunisiens dans un régime qui garantisse les libertés constitutionnelles (1), instaure une démocratie à la mesure de la Tunisie et favorise un socialisme adapté aux réalités* » (*le Monde* du 31 janvier).

Les membres du Mouvement des démocrates socialistes estiment qu'il importe, dans les circonstances présentes, de renforcer le « *front intérieur* » en organisant la solidarité de tous les Tunisiens, quelles que soient leurs orientations politiques. Selon eux, c'est à partir de ce consensus qu'une réflexion générale peut s'organiser et déboucher sur les mutations qui s'imposent dans la vie politique du pays.

MICHEL DEURÉ.

(1) Les démocrates socialistes, comme la plupart des autres mouvements d'opposition, demandent notamment le droit pour les différentes tendances politiques à « une existence légale » et la libération des détenus politiques et syndicalistes.

CORRESPONDANCE

A propos de l'attaque contre Gafsa

La « libre opinion » de M. Claude Bourdet, intitulée « Flic des autres » (*le Monde* du 12 février), nous a valu diverses réactions, dont une longue lettre du docteur Béchir Meknini, professeur à la faculté de médecine de Tunis. Après avoir reproché à M. Bourdet d'être le « *tuteur des autres* », le docteur Meknini écrit notamment :

L'agression barbare et caractérisée dirigée contre Gafsa n'a pas provoqué en France qu'une réaction officielle de soutien et de solidarité. Elle a également et surtout suscité, de la part de la presse et de l'opinion françaises, un vaste et naturel élan de sympathie pour la Tunisie. Elan dont nous savons, pour l'avoir vérifié en d'autres circonstances, qu'il est dénué de toute complaisance. Elan qui n'est autre qu'une réponse civilisationnelle et salutaire au terrorisme international et à la violence.

Il faut pouvoir suivre M. Bourdet dans le dédale brumeux de ses contradictions et, à dire vrai, l'affligeante phraséologie dont il nous gratifie n'y aide guère. Ainsi n'hésite-t-il pas, en évoquant le raid sur Gafsa, à passer, sans coup férir, de l' « insurrection » *à la* « révolte » *puis au* « mouvement limité », *avant de concéder que* « la population n'était pas prête ». *Ainsi encore s'indigne-t-il d'une* « intervention militaire » *française pour la réduire aussitôt à une simple* « parade navale ». *On notera, au passage, la piètre estime où il tient les faits, pourvu qu'il les asservisse au moule de sa démonstration.*

Mais il y a plus grave. En affichant lourdement son regret que l' « insurrection » *n'ait pas réussi, il semble manifestement irrité de n'avoir point vu, dans le laboratoire à cobayes révolutionnaires auquel il voudrait obstinément assimiler la Tunisie, les événements se dérouler selon ses rêves et ses schémas préétablis. Beaucoup de ses semblables, qui ont nourri ou nourrissent encore bien des illusions sur le tiers-monde, n'auraient pas mieux dit. A l'évidence, M. Bourdet aime à se délecter de loin du spectacle de la violence et de l'anarchie chez autrui.*

(...) M. Bourdet glorifie donc le colonel Kadhafi et ses acolytes qui, selon lui, auraient « fait beaucoup pour leur pays ». *Et il déplore le fait qu'ils ne puissent pas demeurer plus avant* « un point d'ancrage durable contre l'impérialisme ». *Ce qui revient à dire qu'il souscrit aux actes de piraterie que le régime libyen conçoit, finance et soutient ouvertement, un peu partout dans le monde, et en particulier au Maghreb. A quand le tour de la France en Corse ? En fait de point d'ancrage, la Libye de Kadhafi, méthodiquement organisée en centre de terrorisme international, ne fait que creuser chaque jour un peu plus le lit du fascime et du totalitarisme. M. Bourdet tend sciemment à l'ignorer, de la même manière qu'il prend soin d'occulter la terrible réalité intérieure libyenne qui confère à ce pays le visage hideux d'un véritable goulag.*

La Tunisie, qui n'est indépendante que depuis 1956, est un Etat moderne et constitutionnaliste. Plutôt que d'engranger des engins de morts sophistiqués et onéreux, elle préfère consacrer plus du tiers de son budget à l'éducation et plus de la moitié de ce même budget aux transferts sociaux. La femme y est libre et jouit d'un statut que bien des pays pseudo-révolutionnaires n'ont pas eu le courage et la clairvoyance d'adopter. La Tunisie, c'est un peuple attaché à son régime républicain, uni autour de son leader et de son gouvernement, et qui travaille, et qui entend vivre libre et en paix. Elle n'abrite pas de camps de terroristes, mais de paisibles touristes. La Tunisie, c'est un effort collectif, résultat d'un large consensus, qui tend à libérer l'individu de ce qui l'opprime véritablement et le dégrade : le besoin et l'ignorance. Cette Tunisie-là, celle du dialogue, de la mesure, de la tolérance, et du respect des autres, est l'œuvre exclusive des Tunisiens sous la conduite de Bourguiba. Et les Tunisiens n'entendront jamais qu'elle serve de terrain de manœuvres à des illuminés du genre de Kadhafi, pantin dérisoire sur un échiquier qui le dépasse (...).

● *La santé de M. Hedi Nouira.* — L'état de santé du premier ministre tunisien « *continue de s'améliorer* » indiquait, mercredi 5 mars, un communiqué médical publié en accord avec le gouvernement tunisien.

Le communiqué précise que M. Nouira, soigné dans le service de neuro-chirurgie de La Pitié-Salpêtrière, « *s'alimente normalement et a pu être levé. De nouveaux examens tomodensitométriques (scanner) ont été pratiqués, montrant que la petite hémorragie intracérébrale évolue favorablement* ». Victime d'une hémorragie cérébrale droite limitée, qui a provoqué une atteinte paralytique de la jambe et du bras gauche, M. Nouira n'a jamais été dans le coma et ses facultés intellectuelles ne semblent pas avoir souffert, indique-t-on dans les milieux hospitaliers.

● *Le procès du journal* Ech Chaab *clandestin* (*le Monde* des 23 et 24 août 1979) a été appelé, mercredi 5 mars, devant la cour d'appel de Tunis. La première journée des débats a été consacrée à l'interrogatoire des accusés, et le représentant du ministère public a demandé la confirmation des peines prononcées en première instance. Le procès doit reprendre samedi avec les plaidoirics. Le tribunal correctionnel avait prononcé, le 21 août, quarante-deux — peines de trois ans de prison et d'autres condamnations à un an à l'encontre de quarante-neuf personnes, dont vingt en état d'arrestation depuis l'automne 1978, impliquées dans cette affaire pour appartenance à une association non autorisée, diffusion d'un journal non autorisé, diffamation à l'égard du régime et propagation de fausses nouvelles.

Durant ces derniers mois, les familles des accusés emprisonnés se sont souvent plaintes des conditions de leur détention. — (*Corresp.*)

Rhodésie

M. NKOMO ACCEPTE DE FAIRE PARTIE DU GOUVERNEMENT MUGABE

M. Joshua Nkomo, président de la ZAPU, a accepté de faire partie du futur gouvernement du Zimbabwe, au cours d'un entretien qu'il a eu, mercredi 5 mars, avec M. Mugabe. Le premier ministre désigné aurait offert à son allié un portefeuille ministériel plutôt que le poste de chef de l'Etat. M. Mugabe, qui entend former un cabinet de « *large front national* », va rencontrer M. Ian Smith, président du Front rhodésien, parti européen qui contrôle les vingt sièges réservés aux Blancs au sein de l'Assemblée. Le Front rhodésien pourrait être représenté par M. David Smith, ancien vice-premier ministre et ministre des finances, qui a l'appui des milieux d'affaires et dispose d'un certain crédit auprès de l'élite africaine.

Dans un message adressé à MM. Mugabe et Nkomo, M. Brejnev les a assurés de son soutien « *face aux menées des impérialistes et des racistes* » après « *la remarquable victoire remportée par les forces patriotiques* » au Zimbabwe. Pour sa part, le gouvernement français s'est déclaré « *prêt à nouer des relations avec les responsables du nouvel Etat dans leur tâche de reconstruction pacifique et de réconciliation nationale.* » De son côté, M. Kodjo, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, a chaleureusement salué la victoire de MM. Nkomo et Mugabe et exprimé le vœu de voir le Zimbabwe devenir prochainement membre de l'Organisation panafricaine. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Le Centre national des indépendants et paysans* (C.N.I.P.) a estimé, mercredi 5 février, à propos des élections en Rhodésie : « *Les subtilités diplomatiques de lord Carrington ont abouti à substituer une majorité marxiste à une majorité modérée, ni mieux ni moins bien élue. L'Occident continue d'aider activement ses adversaires, à creuser la fosse dans laquelle ils espèrent l'intégrer* », ajoute le C.N.I.P., qui applique également son analyse au Proche-Orient : « *On semble ne s'intéresser qu'aux Palestiniens, agents résolus du marxisme. Leur autodétermination ne peut s'exercer qu'au détriment des peuples voisins et signifierait l'assujettissement du Liban ou l'élimination d'Israël, ou peut-être les deux.* »

LE CONFLIT SAHARIEN

La Mauritanie se serait engagée à restituer au Front Polisario le sud du Sahara occidental

De notre correspondant

Alger. — M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front Polisario, a lancé, mercredi 5 mars, un appel aux autorités mauritaniennes afin qu'elles respectent « *strictement* » toutes les clauses publiques et secrètes de l'accord de paix signé à Alger, au mois d'août 1979, entre le Front et le gouvernement de Nouakchott. Il a révélé, par la même occasion, que la Mauritanie s'était engagée à remettre, directement, au Front Polisario, au plus tard le 5 mars 1980, les territoires dont elle s'était emparée en application de l'accord de partage conclu avec le Maroc. « Nous avons nous-mêmes tenu parole », a dit en substance, le dirigeant sahraoui en précisant que le Front s'était abstenue de toute opération militaire dans la partie sud du Sahara occidental, ce qui avait permis à Rabat d' « intensifier sa propagande mystificatrice ».

On voit mal comment les autorités de Nouakchott pourraient restituer aux Saharouis un territoire qu'elles ne contrôlent plus. Dès l'annonce de l'accord de paix mauritano-sahraoui, les forces armées royales marocaines avaient investi Dakhla, capitale du nouvel Oued Ed Dahab (*Rio de Oro*) et les troupes mauritaniennes avaient plié bagages. Elles n'occupent plus que le ville de La Güera, située sur la frontière à proximité immédiate de Nouadhibou. La Güera est revendiquée par Rabat et l'aviation marocaine a effectué, ces derniers temps, des vols d'intimidation sur la région, provoquant des protestations des autorités. Tenter de remettre la ville aux maquisards du Front, outre que l'entreprise paraît ardue, déclencherait immédiatement une bataille avec les forces chérifiennes, et notamment avec la colonne motorisée et blindée Ohoud, forte de plusieurs milliers d'hommes actuellement stationnée près de Dakhla. Les dirigeants de Nouakchott ont sans doute fait valoir ces arguments à l'émissaire du Polisario, M. Ahmed Ali, venu s'entretenir avec eux de la situation.

La Mauritanie se trouvant dans la quasi-impossibilité de remplir les obligations qu'elle aurait souscrites, le Polisario acceptera-t-il néanmoins de libérer les centaines de prisonniers mauritaniens qu'il détient toujours ? Il pourrait peut-être le faire, estime-t-on ici, en échange d'un geste « *positif* » de Nouakchott, tel que la reconnaissance de la RASD. Les Sahraouis, par ailleurs, tiennent sans doute à faire savoir qu'ils s'estiment désormais en droit de reprendre les opérations au sud du Sahara occidental contre les troupes marocaines. La déclaration du Front répond à la visite de Hassan II à Dakhla, (*le Monde* du 6 mars), ressentie par les Sahraouis comme une « *provocation* ». Il est peu probable, cependant, qu'ils remettent en cause une stratégie visant, jusqu'à présent, de façon prioritaire, à multiplier les attaques dans le sud du royaume chérifien. Ils l'ont prouvé encore ces derniers jours en attaquant, le 1ᵉʳ mars, aux environs de Lebouirate, non loin de la base de Zak, la troisième colonne motorisée mise sur pied par le roi Hassan II et qui porte, comme ses devancières, Ohoud et Badr, un nom de bataille, « Zallagha ». Les combats, qui se poursuivaient dans la nuit du 4 au 5 mars, semblent avoir été violent, et, selon le Polisario, les pertes des forces armées royales, en tués et en prisonniers, seraient très importantes.

Les déclarations de M. Bachir Mustapha Sayed n'ont suscité aucun commentaire des dirigeants algériens, qui reçoivent, depuis le 3 mars et pour une semaine, M. Ahmed Ould Sidi Hamena, ministre mauritanien de l'information, dont le voyage paraît essentiellement technique. Il a rencontré, mercredi, M. Mefri, son homologue algérien, qui a rappelé « *l'intérêt que porte l'Algérie aux relations fraternelles entre les deux pays* ».

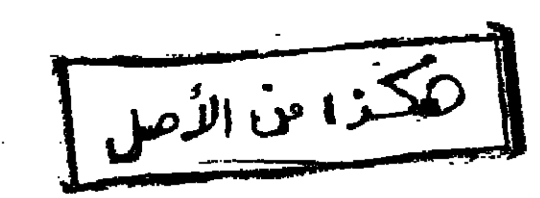
DANIEL JUNQUA.

● *Le Maroc* vient de signer avec le groupe hollandais Vos Kalis un contrat pour la construction d'un port à El Aioun, au Sahara occidental. Le coût de la première tranche des travaux, qui commenceront dans les prochaines semaines, est estimé à environ 200 millions de dirhams (220 millions de francs français). — (*A.F.P.*)

Le Monde

A Brest

le P.C. dénonce la décision du maire socialiste



A Brest

Le P.C. dénonce « la décision arbitraire » du maire socialiste

De notre correspondant

Brest. — « *J'espère que nous aurons encore une chance de travailler en commun. Il faut que la confiance règne. Dans le cas contraire, notre déception sera très grande* », a déclaré M. Francis Le Blé (P.S.), maire de Brest et conseiller général du Finistère, en commentant sa décision de retirer leurs délégations à ses adjoints communistes (*le Monde* du 6 mars). Se refusant à une rupture totale, il a précisé que ces retraits sont partiels et provisoires, n'affectant pas les attributions d'officiers de l'état-civil. C'est pourquoi la mesure du maire ne concerne que cinq adjoints communistes sur six, le dernier, M. Yvon Pichavant, exerçant, en effet, les fonctions d'adjoint spécial dans une mairie annexe de quartier (Recouvrance). Parmi les adjoints dépossédés de leurs « *prérogatives fonctionnelles* », au sein de la municipalité, figurent M. Louis Le Roux, conseiller régional de Bretagne, membre du comité central chargé des affaires économiques, et Mme Sylvie Le Roux, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, responsable de l'enseignement.

M. Le Blé affirme avoir mis en garde les élus communistes contre toute action visant à affaiblir la cohésion du conseil municipal et les avoir prévenus par écrit des sanctions qu'il serait contraint de prendre en cas d'opposition déclarée de leur part. Il considère que l'accusation portée contre lui par le P.C. de vouloir augmenter les impôts locaux de 35 % est « *mensongère et traduit une volonté de rupture* ».

Le conseil municipal se réunira le 31 mars à 9 heures pour l'examen du budget. M. Le Blé, qui a suspendu les adjoints communistes jusqu'à cette date, espère que le groupe du P.C. se ravisera.

De leur côté, les conseillers communistes ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils s'en prennent « *à la décision arbitraire et préméditée du maire* ». Ils reprochent entre autres à M. Le Blé de manquer de loyauté. Reprenant leurs griefs contre le maire au sujet des finances locales, ils réclament à nouveau « *que le projet de budget soit longuement débattu par la population, ce que refusent les socialistes* ». Le P.C. ajoute : « *Les socialistes, en refusant ce débat, agissent comme le gouvernement, ils ont recours à la répression en empêchant les travailleurs de faire valoir leurs droits.* » — J. de R.

Crise municipale à Hyères

TROIS CONSEILLERS SOCIALISTES DONNENT LEUR DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Toulon. — Crise au sein de la municipalité socialiste d'Hyères : trois conseillers MM. Victor Bouclier, Robert Fournier et Elie Guitton, viennent de renoncer à leur mandat à la suite de l'élection du maire, M. Gaston Biancotto. Choisi par la section locale du P.S. pour succéder au docteur Jean-Jacques Perron, sénateur et maire, décédé le 5 octobre 1978, M. Biancotto, s'était heurté à M. Victor Bouclier, alors premier adjoint, qui espérait, lui aussi, remplacer celui dont il était le collaborateur direct.

Aux législatives de mars 1978, M. Bouclier, avait d'ailleurs été désigné comme suppléant du candidat socialiste, M. René Etienne, dans la deuxième circonscription Hyères-Fréjus.

L'élection de M. Gaston Biancotto consacra la rupture entre les deux hommes. M. Victor Bouclier renonça à son mandat de premier adjoint et, depuis un an, imité en cela par MM. Robert Fournier et Elie Guitton, il n'assistait plus aux séances du conseil municipal.

Cette crise n'est pas faite pour faciliter la réélection du conseiller général socialiste d'Hyères, M. Jean-François Barrau. Le scrutin précédent a été invalidé par le Conseil d'Etat, qui faisait suite à une requête déposée par Mlle Angèle Sorba, P.R., élue sortante, distancée de deux voix en mars 1979. — Ch. G.

Dans le Bas-Rhin

LE MAIRE DE BOURG-BRUCHE EST RÉVOQUÉ

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — M. Henri Demange (sans étiq.), maire de Bourg-Bruche (Bas-Rhin), vient d'être révoqué par décision du ministre de l'intérieur en date du 29 février. Il avait déjà été suspendu pour une durée de deux mois par le préfet du Bas-Rhin le 4 janvier dernier.

Dans ce petit village de trois cent cinquante habitants situé au fond de la vallée de la Bruche, la rapidité de la mesure a surpris. Bien que l'administration garde le silence sur l'« affaire », les conversations locales en font largement état. Il s'agirait tout d'abord d'irrégularités graves dans la gestion communale et les écritures administratives.

On en veut pour preuve la disparition du registre des délibérations du conseil municipal. De fait, ce document a été recherché sans succès au domicile de M. Demange, à grand renfort d'inspecteurs de la brigade économique du S.R.P.J. de Strasbourg.

Des élections partielles devront avoir lieu dans les deux mois pour compléter le conseil municipal et trouver un successeur à l'ancien maire. M. Demange, qui rejette les accusations d'irrégularités portées contre lui, était en poste depuis 1959. Ancien secrétaire de mairie de Bourg-Bruche et de plusieurs communes avoisinantes, il passait pour avoir une grande expérience des affaires communales. — J.-C. H.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., a affirmé, mercredi 5 mars, qu'« *il peut y avoir un, deux, trois, quatre, cinq ou six candidats socialistes à l'élection présidentielle* », mais qu'il ne peut y avoir qu'« *une seule ligne* ». M. Chevènement a précisé que la popularisation du « *projet socialiste* » va devenir « *la grande affaire* » du P.S. dans les semaines qui viennent. Il sera rendu public, dans sa version définitive, après la réunion à huis clos des secrétaires fédéraux du parti à Paris, le samedi 8 mars.

LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Débat passionné au Sénat sur le prix de la terre et le rôle des SAFER

Le Sénat a examiné mercredi 5 mars les premières dispositions foncières du projet de loi d'orientation agricole.

L'un des objectifs du projet est de favoriser la transparence du marché foncier et de rapprocher la valeur vénale des terres agricoles de leur valeur agronomique réelle. Un débat de principe s'était institué la nuit précédente entre M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture soutenu par la commission des affaires économiques, et son rapporteur, M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or) et M. BOSCARY-MONSSERVIN (R.I., Aveyron) sur la façon de calculer la valeur des terres. M. Méhaignerie donnait priorité à la notion de valeur de rendement et M. Boscary-Monsservin restait attaché à la notion de valeur cadastrale.

M. SERUSCLAT (P.S., Rhône) approuvait le ministre lorsqu'il se proposait de faciliter l'installation des jeunes en développant les formules locatives mais critiquait le mode de calcul du prix des terres. « *La doctrine libérale que vous avez délibérément choisie*, déclarait-il, *va casser le caractère personnel de l'exploitation. Les jeunes se verront contraints de louer leurs bras sans pouvoir prétendre à la propriété de la terre qu'ils travaillent* ».

M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) affirmait, de son côté, que les mesures prévues dans ce volet foncier allaient hâter le départ des agriculteurs et permettre au « *grand capital* » de faire « main basse sur la terre ». Le débat s'enlisait, et M. DAILLY (Gauche-dém., Seine-et-Marne) exprimait la crainte qu'« *au bout du compte les sénateurs ne mettent au monde un monstre* ». La discussion était interrompue dans ces conditions et le Sénat consacrait la plus grande partie de la journée de mercredi à examiner, en commission, le nouveau texte proposé par le ministre dans une rédaction qui tenait compte des observations du débat nocturne.

Le droit de préemption

Reprenant la discussion, les sénateurs ont adopté avec quelques modifications ce texte gouvernemental. Il est prévu qu'un répertoire des terres agricoles comportant leur valeur vénale, locative et leur valeur de rendement sera établi avant le 1er janvier 1985 par les commissions départementales. Des références seront établies et affichées au niveau communal. La valeur de rendement ainsi déterminée servira de référence en matière de politiques foncière, sociale et fiscale.

M. DE MONTALEMBERT (R.P.R., Seine-Maritime) avait souhaité au cours de la discussion que les nouvelles commissions créées par la loi s'attachent à la notion de productivité plutôt qu'à celle de rendement, « *très fluctuante* ». M. FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) avait souligné les risques de ce texte. « *Nous sommes en train*, avait notamment déclaré l'ancien ministre de l'économie et des finances, *de créer une nouvelle base d'imposition. Que va-t-il advenir des dispositions récemment adoptées dans la réforme de la fiscalité locale?* » Le ministre de l'agriculture : « *Nous votons une loi d'orientation qui ne peut se substituer à la législation existante.* »

Pour la période transitoire, le Sénat, contre l'avis du gouvernement, a voté un article additionnel après l'article 14. Cet article, dû à l'initiative de MM. SORDEL, rapporteur de la commission des affaires économiques, et HAMMANN (R.P.R., Bas-Rhin), fixe que « *dans l'attente du répertoire, un barème de référence, prévu pour 1985, de la valeur vénale moyenne des terres agricoles est établi dans chaque département à partir des prix moyens pratiqués par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural en 1975, actualisés et affectés d'un coefficient pour chaque région naturelle et chaque nature de culture* ». Lorsque la SAFER exerce son droit de préemption, l'expertise s'effectue, s'il y a lieu, à partir des éléments de ce barème.

Un ample débat « *presque pathétique* », dira M. DE MONTALEMBERT, s'instaure à la fin de la séance de nuit, pour la prise en considération d'un amendement gouvernemental précisant les conditions d'intervention des SAFER. M. RUDLOFF, rapporteur de la commission des lois, est favorable à la solution adoptée par l'Assemblée nationale (contre, d'ailleurs, l'avis de sa commission spéciale) : le vendeur est sanctionné s'il refuse de vendre au prix fixé par le tribunal. M. SORDEL, au nom de la commission des affaires économiques, propose une solution dans laquelle le vendeur pourrait vendre à un prix différent de celui que le tribunal fixe

Le ministre soutient l'amendement défendu par M. Sordel.

Par 157 voix contre 132, ce dispositif est, finalement, « *pris en considération* » et l'article additionnel suivant, amendé par le gouvernement, est adopté : « *Lorsqu'elle fait usage du droit de préemption et qu'elle estime que les prix et les conditions d'aliénation sont exagérés en fonction des prix pratiqués dans la région pour les immeubles de même ordre, la SAFER adresse au vendeur une offre ferme d'achat à ses propres conditions après expertise contradictoire du bien mis en vente. Si le vendeur n'accepte pas l'offre de la SAFER, il peut, soit retirer le bien de la vente, soit demander la révision du prix proposé par la SAFER au tribunal de grande instance. Lorsque ce prix a été fixé par le tribunal, l'une ou l'autre des parties a la faculté de renoncer à l'opération. Le bien ne peut alors être mis en vente pendant un délai de trois ans qu'au prix fixé par le tribunal ou, le cas échéant, révisé par celui-ci, si la vente intervient au cours des deux dernières années.* » — A.G.

POLITIQUE

Martinique, l'île écorchée

II. – La bataille de Fort-de-France

De notre envoyé spécial ALAIN ROLLAT

La campagne menée par les autonomistes contre l'« émigration forcée » vers la métropole crée en Martinique une tension politique, qui vient d'être accentuée par la démission spectaculaire de M. Arthur Régis, membre influent du parti progressiste martiniquais, qui a renoncé à son mandat de conseiller général pour protester contre l'« envahissement » de l'île par « les Français » (« le Monde » du 6 mars).

Fort-de-France. — Pour les élus de la majorité fidèles à l'option départementaliste et farouchement hostiles à toute modification de statut qui risquerait, à leurs yeux, de placer la Martinique sur le chemin de l'indépendance, la citadelle autonomiste de Fort-de-France est une verrue insupportable qu'ils s'efforcent d'éradiquer, en vain, depuis qu'Aimé Césaire a lancé sa croisade nationaliste, en 1957. Pendant longtemps, ils n'ont eu aucune prise sur celui-ci. Mythe vivant, le maire de Fort-de-France était un homme tabou.

Aujourd'hui, la stratégie de la majorité consiste à tenter de démontrer que, si Aimé Césaire est un éminent conceptuel, il n'est pas pour autant infaillible dans ses orientations politiques et municipales, ni dans le choix de ses collaborateurs chargés d'appliquer ses directives pendant ses séjours en métropole.

La campagne du parti progessiste martiniquais (P.P.M.) contre le « génocide par substitution » gêne les élus du R.P.R. et de l'U.D.F., qui ne peuvent pas en prendre directement le contrepied, dans la mesure où il s'agit d'un thème populaire échappant aux clivages politiques.

A défaut de pouvoir applaudir à la conception gouvernementale exposée par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, selon lequel l'émigration est non seulement inéluctable, mais constitue aussi « *un privilège* » pour les jeunes Antillais (*le Monde* du 18 septembre 1979), ils mettent l'accent sur son caractère xénophobe à l'encontre des métropolitains, en accusant les autonomistes d'avoir choisi ce cheval de bataille par démagogie électoraliste.

Le président du conseil général, M. Emile Maurice (R.P.R.), maire de Saint-Joseph, ancien suppléant d'Aimé Césaire, va même plus loin : il reproche au P.P.M. d'inciter les Martiniquais à la révolte contre l'émigration afin d'augmenter dans l'île le nombre des chômeurs et donc d'accroître davantage la tension sociale qui y atteint déjà un niveau critique. « *Compte tenu de la crise de l'emploi provoquée par les difficultés économiques, l'émigration est une soupape de sûreté,* dit-il. *Si on la supprime, on prend le risque d'une explosion, et c'est justement ce que souhaitent les forces de subversion qui veulent pratiquer le grand chambardement.* »

Le R.P.R. apparaît soucieux de se démarquer des conséquences de la politique économique gouvernementale avant les prochaines échéances électorales. A l'occasion du colloque qu'il organisera en Martinique du 2 au 4 mai prochain, le mouvement gaulliste soulignera que l'émigration ne saurait être qu'un « *palliatif* » provisoire et proposera notamment qu'au lieu de « *distribuer des indemnités de chômage à fonds perdus ou des subventions en pure perte* », le gouvernement utilise les sommes correspondantes à créer des emplois.

Trois mille employés municipaux

Pour l'instant, la majorité s'efforce surtout d'exploiter les difficultés financières que connaît la municipalité de Fort-de-France, avec d'autant plus d'acharnement qu'elle touche là l'un des points sensibles du mouvement autonomiste. Depuis qu'ils dirigent la ville, en effet, Aimé Césaire et ses compagnons s'attachent à donner à leur gestion municipale un caractère exemplaire afin d'offrir à la population martiniquaise une image concrète de leur aptitude à assumer le pouvoir en cas de changement de statut. Pour atteindre cet objectif, ils ont multiplié les travaux considérés d'intérêt public, les activités sociales, et, développant l'autogestion, créé plusieurs régies municipales (voirie bâtiment, exploitation d'une carrière, services techniques, etc.) qui font de la municipalité foyalaise l'une des principales entreprises départementales. Le conseil municipal a mis également un point d'honneur à contribuer à la lutte contre le chômage en fournissant du travail à bon nombre de personnes (1). A tel point que Fort-de-France compte aujourd'hui près de trois mille employés municipaux, dont mille titulaires et deux mille « occasionnels » rémunérés à la tâche. Jusqu'au moment où, à la fin de l'année dernière, ses dépenses en personnel s'étant élevées à 110 millions de francs, soit 40,74 % de son budget (270 millions de francs), la municipalité se retrouva pratiquement en état de cessation de paiements.

Contraints de prendre des mesures de redressement financier, les dirigeants du P.P.M. durent mettre un frein à cette politique en licenciant une centaine d'employés « occasionnels », tandis que les titulaires consentaient à des réductions de salaires et que les autres « occasionnels » acceptaient des réductions de temps de travail et la mise en place d'un système d'emploi par roulement.

Les représentants de la majorité ont aussitôt saisi cette occasion, qu'ils attendaient depuis longtemps, pour accuser la municipalité d'avoir recruté autant d'employés municipaux à seule fin de se doter d'une « *masse de manœuvre électorale* », et pour évoquer aussi certains « *gaspillages* ».

M. Max Elizé, conseiller général giscardien du premier canton de Fort-de-France, estime que les dirigeants autonomistes de la ville ont voulu « *trop en faire, en se transformant en chefs d'entreprise et en intégrant toutes les fonctions sans avoir la compétence technique nécessaire pour mener à bien, directement, certains travaux importants* ». « *Si l'expérience avait réussi,* ajoute-t-il, *ils auraient démontré l'inutilité de l'Etat.* » M. Pierre Aliker, premier adjoint au maire, vice-président du P.P.M., répond à toutes les critiques avec sérénité : « *C'est délibérément que la mairie est allée jusqu'au bout de ses possibilités pour soulager, dans la mesure de ses moyens, certains Martiniquais condamnés au chômage par la politique du gouvernement et, quand elle a été obligée de réduire la durée du travail, elle l'a fait de telle sorte qu'aucun employé ne perde le bénéfice de la sécurité sociale. La preuve que nous avons agi sans souci électoraliste, c'est que, pour la plupart, les employés municipaux résident ailleurs qu'à Fort-de-France.* »

M. Aliker réplique en mettant en cause l'attitude des pouvoirs publics et du conseil général : « *On nous fait la guerre parce que nous sommes partisans de l'autonomie. L'Etat refuse systématiquement d'assumer les charges financières qui lui incombent. Par exemple, nous avons été obligés de participer, à 40 %, à l'aménagement de la rivière Madame, qui traverse la ville, alors qu'il s'agit d'une voie navigable dont la responsabilité appartient à l'Etat. Nous avons aussi pris entièrement à notre charge la restauration de la cathédrale ; l'opération a coûté 16 200 000 F. et l'Etat n'y a participé qu'à raison de 1,96 %. Nous avons actuellement en chantier un centre administratif dont la construction coûtera 38 millions de francs, entièrement à notre charge. Le conseil général, lui, ne nous accorde pas exactement la part qui nous revient sur le produit de l'octroi de mer* (2). *Alors que nous devrions en avoir au moins 30 %, nous n'en avons eu que 28,78 % en 1978 et 28,01 % en 1979. Tout cela pour des raisons politiques.* »

Le président du conseil général s'insurge. « *Je m'inscris en faux contre ces affirmations,* dit M. Emile Maurice. *La municipalité de Fort-de-France dispose de plus de deux tiers du produit de la fiscalité directe départementale alors qu'elle ne représente qu'un tiers de la population. Le conseil général donne à Fort-de-France sa juste part en considérant qu'une collectivité doit participer aux actions de solidarité que nous estimons nécessaires en faveur des communes moins riches. En ce qui concerne certaines réalisations, comme la construction du centre administratif, le P.P.M. crée une confusion, car le conseil général n'a pas à participer à ce genre de construction. La vérité, c'est que la municipalité est responsable de sa mauvaise gestion, dont les résultats sont catastrophiques.* »

Evoquant le « *bruit terrible* » provoqué à Fort-de-France par la démission de M. Arthur Régis, directeur de l'hebdomadaire du P.P.M., M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, chargé de mission du R.P.R. pour les DOM, écrivait le 1er février dans *la Lettre de la Nation* : « *Le seul événement réellement nouveau qui s'est produit, c'est, pour la première fois dans l'histoire de la municipalité autonomiste, une grève du personnel communal. Ce personnel qui a connu une telle inflation quantitative en jardiniers et hommes de main, qu'on a cru un moment qu'Aimé Césaire avait décidé de résoudre définitivement le problème du chômage, tant il créait d'emplois administratifs non productifs !* »

De passage, quelques jours auparavant, en Martinique, M. Julia avait comparé le maire de Fort-de-France à l'ayatollah Khomeiny.

La municipalité espère annihiler cette offensive en redressant sa situation financière en 1980. « *Nous avons connu un incident de parcours, mais nous nous en sortirons,* affirme M. Aliker. *Les employés municipaux comprennent très bien qu'il n'y a pas d'autre solution, et nous n'avons eu aucune difficulté avec les organismes prêteurs.* » Le budget prévisionnel de Fort-de-France pour 1980 s'établit à 250 millions de francs contre 270 millions en 1979, cette réduction correspondant essentiellement à une compression des frais de fonctionnement.

Le bras syndical des indépendantistes

Dans sa bataille de Fort-de-France contre le P.P.M., la majorité a trouvé des alliés objectifs parmi les indépendantistes. Ce sont, en effet, plusieurs employés municipaux affiliés au mouvement indépendantiste La parole du peuple, dirigé par M. Alfred Marie-Jeanne, conseiller général, maire de Rivière-Pilote, qui ont conduit à la résistance et poussé à la grève contre la municipalité. Ils l'ont fait au sein d'une section syndicale adhérant à la Confédération syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.) créée en 1976 par M. Frantz Agasta, un homme dont la personnalité sort de l'ordinaire.

Soixante-deux ans, une mince chevelure blanche couronnant un visage grêlé, autodidacte au verbe puissant, cet ancien comptable a rallié le camp des indépendantistes, il y a quatre ans, et il milite aujourd'hui avec une fougue si ardente qu'il donne l'impression de chercher à rattraper le temps qu'il estime avoir perdu à l'époque où il occupait en Martinique les fonctions de secrétaire général de F.O.

Il s'est acquis une audience certaine auprès des travailleurs de l'île en mettant en exergue de ses préoccupations syndicales la défense de la dignité des travailleurs et en employant sur le terrain des méthodes très expéditives pour « convaincre » les patrons récitents, ce qui lui vaut en ce moment une inculpation pour « séquestration » et « menaces verbales ». Cette attitude maximaliste ayant assuré plusieurs succès syndicaux à sa centrale syndicale, M. Agasta est rapidement devenu le recours et le porte-parole des ouvriers, des employés, voire des cadres martiniquais, qui rencontrent des difficultés dans leurs actions revendicatives. Elle incite aussi certains syndiqués membres de l'autre organisation syndicale du département, la Confédération générale des travailleurs martiniquais (C.G.T.M.), à changer de « maison ». C'est ce qui s'est passé dans le secteur des assurances où le personnel, dans sa grande majorité, a rompu, en décembre 1978, avec la C.G.T.M., qu'il jugeait trop molle, pour adhérer à la C.S.T.M. M. Agasta, qui fut à l'origine des principales manifestations syndicales organisées au cours de ces derniers mois en Martinique — notamment le lundi 21 janvier (*le Monde* du 23 janvier), — peut aujourd'hui se vanter d'être capable de paralyser Fort-de-France en quelques heures.

Par sa détermination et son intransigeance, le secrétaire général de la C.S.T.M. exerce une grande ascendance sur ceux qui viennent le solliciter.

A la Maison des syndicats, son bureau est une ruche ouverte à tout le monde, où se croisent tous les contestataires du jour. « *M. Frantz Agasta, c'est notre Dieu sur terre, il nous aide à comprendre les choses* », déclare Mme Myriane T..., une jolie jeune femme de trente et un ans. Les cinq compagnes qui l'entourent approuvent de la tête. Employées d'assurances, elles sont en grève depuis le début janvier pour réclamer des augmentations de salaires. Elles touchent environ 2 100 francs par mois après dix ans de présence dans leur emploi. Il y a quelques semaines encore, certaines d'entre elles ne connaissaient M. Agasta que de nom. Aujourd'hui, dans leur colère contre leurs employeurs, elles se déclarent prêtes à suivre « *n'importe quel mot d'ordre* ». Elles acceptent aussi sans réserve la démarche indépendantiste de la C.S.T.M. « *Quand elles sont venues me trouver,* explique M. Agasta, *je leur ai dit ce que je précise toujours, au départ : ma politique est celle de l'affranchissement de la Martinique ; votre situation ne changera pas tant que vous serez sous la domination française. J'ajoute : réfléchissez bien, car Agasta peut vous demander un jour de prendre les armes.* » Les jeunes femmes présentes confirment : « *Oui, il nous a dit ça la première fois.* » Mme Myriane T... ajoute : « *Avant cette grève, je ne faisais pas de politique, mais, maintenant, j'ai appris pas mal de choses grâce à M. Agasta. La violence n'est pas à souhaiter, mais, si la France ne veut pas s'en aller, il faudra bien prendre les armes.* » « *Je prends le risque de mettre de l'huile sur le feu,* conclut le leader de la C.S.T.M. *Il n'y a pas d'omelette sans casser les œufs.* »

Bras syndical du courant indépendandiste, M. Agasta tient aussi un discours antiparlementariste, et il est devenu l'un des plus virulents adversaires d'Aimé Césaire. Devant le journaliste en visite, il se plaît à lire, à haute voix, pour résumer sa pensée, ce qu'il écrivait en novembre 1977, dans *Simao*, son hebdomadaire, à l'adresse du maire de Fort-de-France :

« *Le moment est venu non plus de philosopher dans l'abstraite stérilité du verbe, mais de se préparer à passer à l'action concrète et décisive. D'ailleurs, toute idéologie se doit, pour ne point se figer dans un mythe, d'enfanter sa propre réalité (...). Le Martiniquais qui se prétend un homme dans son acception la plus évoluée n'a plus le choix (...). Quand la vie n'est plus un bien, la mort n'est plus un mal, surtout quand un peuple se trouve condamné à troquer sa dignité contre une dégradante mendicité, alors que par son seul travail il devrait s'imposer au respect de tous (...). Sa chance unique de se libérer du joug de son oppresseur est de s'unir comme en Algérie, comme au Vietnam, dans un Front national de libération.* »

Sa virulence n'a fait qu'enfler à l'occasion de la grève des employés municipaux.

Comme la majorité, la centrale syndicale indépendantiste s'efforce donc de discréditer Aimé Césaire, les difficultés économiques fournissant un terrain propice au développement de ses thèses. Son objectif à moyen et long terme, toutefois, est tout à fait différent puisqu'il s'agit, en fait, de contribuer à déstabiliser politiquement Fort-de-France au profit de l'extrême gauche révolutionnaire.

Prochain article :

LES INCERTITUDES DE L'APRÈS-CÉSAIRE

(1) La moyenne mensuelle des demandes d'emploi non satisfaites ne cesse d'augmenter. Elle était, selon l'INSEE, de 4 718 en 1977, 6 177 durant le premier semestre 1978, 9 793 durant le second semestre 1978 ; 11 226 durant le premier semestre 1979. Le taux de chômage dépasse en Martinique 20 % de la population active.

(2) Le régime de l'octroi de mer, institué sous Napoléon III, permet aux conseils généraux des DOM de prélever des taxes sur tous les produits importés.

INCIDENTS DANS DEUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ANTILLAIS

De notre correspondant

Fort-de-France. — Les professeurs métropolitains du C.E.S. Renan, à Fort-de-France, ont observé, mardi 4 mars, une journée de grève — à l'exception de trois d'entre eux, non titulaires, — en signe de protestation contre la suspension infligée à un de leur collègues, par le recteur de l'académie, à la suite d'un incident survenu au début du mois de février dans l'établissement. Ce professeur avait mis à la porte de la classe un élève de cinquième, un jeune Martiniquais, en accompagnant son ordre d'un coup de pied. Bien que le professeur ait, ensuite, souligné, dans un rapport, que son geste avait eu un caractère « *amical et sportif* », cet incident avait suscité une certaine tension dans le collège.

Le mouvement de grève n'a pas été suivi par les professeurs martiniquais, qui représentent 54 % de l'effectif du personnel enseignant (soixante et un professeurs).

Des incidents du même genre se sont produits en Guadeloupe où, dans une école du Raizet, une institutrice guadeloupéenne a battu une élève métropolitaine de onze ans, tandis que, dans une classe de quatrième un enseignant métropolitain frappait du pied une élève guadeloupéenne. La première affaire n'a guère fait de remous, alors que la seconde a soulevé l'indignation de la population (1). « *La nature des coups reçus par la métropolitaine n'avait rien à voir avec le coup de pied donné à la jeune Guadeloupéenne* », nous a dit un responsable de l'établissement.

D'autre part, le rectorat avait fait fermer, le 28 février, la cité scolaire de Baimbridge, la plus importante de la Guadeloupe, pour empêcher que les élèves n'y « *commémorent* » les journées de février 1979 au cours desquelles des incidents interraciaux s'étaient déroulés. — F.R.

(1) L'ampleur des réactions suscitées par ce genre d'incident tient au fait que le coup de pied est considéré, aux Antilles, comme un geste particulièrement méprisant. C'est souvent à coups de pied, en effet, que traditionnellement — si l'on ose dire — les colons blancs, avant l'abolition du servage, faisaient obéir leurs esclaves noirs.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. DIJOUD LES SYNDICATS DÉNONCENT LES « MENACES DE RÉPRESSION »

Les déclarations faites, lundi 3 mars, à Fort-de-France, par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM (« le Monde » du 5 mars), provoquent diverses réactions politiques et syndicales en Martinique.

Le parti communiste martiniquais (P.C.M., autonomiste) parle de « provocation » et affirme que l'attitude de M. Dijoud « tend à masquer l'échec de la politique économique du gouvernement dans les DOM et tente de rompre l'unité agissante qui est en voie d'instauration dans le monde du travail ».

Le comité de coordination des organisations syndicales dénonce les « menaces de répression », tandis que le syndicat des instituteurs indique qu'il « ne tolérera aucune atteinte à la liberté » et lance un appel à l'unité syndicale « pour imposer au gouvernement une autre politique économique et sociale ».

ANCIENS COMBATTANTS

Les précisions de M. Plantier concernant l'attribution de la carte aux anciens d'A.F.N.

*A la suite de l'information que nous avons publiée sur les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du nord (*le Monde *du 7 février), nous recevons de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, les précisions suivantes :*

En ce qui concerne d'abord les problèmes liés à l'attribution de la carte du combattant, s'il est exact que, pour les raisons rappelées dans l'article, je ne suis pas favorable à ce que soient apportées à la loi, du 9 décembre 1974, donnant aux anciens d'Afrique du Nord, vocation à la carte, les modifications que l'association citée (1) me paraît être seule à souhaiter, ceci ne veut nullement dire que je sois hostile à tout changement dans la réglementation actuelle en la matière.

Bien au contraire, ainsi que je l'ai d'ailleurs déclaré, lors de l'examen de mon budget par le Parlement, j'ai constaté qu'à l'expérience la procédure exceptionnelle, dite « paramètre de rattrapage », permettant d'examiner les demandes de cartes des militaires n'ayant pas servi, au moins, 90 jours en unité combattante, ne donnait pas satisfaction.

A ma demande, la commission d'experts instituée par la loi, afin de fixer les modalités de fonctionnement de cette procédure, a recherché le moyen de remédier aux insuffisances constatées. Je peux indiquer que ses travaux sont presque terminés et que le but recherché sera pleinement atteint.

Je considère que ces améliorations considérables, fruit d'une concertation confiante et efficace, venant s'ajouter aux effets très positifs de l'application d'un arrêté du 22 juin 1979 permettant d'accorder des bonifications allant de 15 à 60 jours aux militaires ayant participé à des combats sévères, compléteront très heureusement cette réglementation.

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et les commissions de la carte auront ainsi le moyen, tout en respectant les principes traditionnels d'attribution de la carte du combattant, de tenir pleinement compte du caractère spécifique des opérations d'Afrique du Nord.

En ce qui concerne, en second lieu, le commentaire mettant en cause le prétendu « optimisme de M. Plantier, qui semble dire qu'il n'y a pas de problème » (en matière de pensions pour invalidité résultant de maladies contractées pendant le service en Afrique du Nord), je ferai d'abord observer que, contrairement aux opérations auxquelles les anciens d'Afrique du Nord ont participé et dont le caractère spécifique auquel je viens de faire allusion est incontestable, il n'en va pas évidemment de même des maladies endémiques qu'ils ont pu y contracter et de leurs séquelles invalidantes.

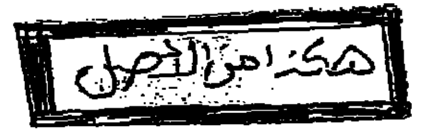
Ces dernières sont bien connues des experts médicaux du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, car nombre de militaires ont contracté ces maladies dans le passé, à l'occasion des campagnes menées par notre armée dans différents pays d'outre-mer.

Ainsi qu'il est rappelé dans votre article, aucun problème ne se pose si l'affection a été constatée dans le délai de présomption légale et, notamment, avant le trentième jour suivant le retour du militaire dans ses foyers.

Si ce délai est dépassé, il faut alors que la maladie se soit manifestée dans des limites de temps comportant la conviction médicale. Chaque cas fait l'objet d'un examen attentif, et c'est, à mon avis, à juste titre que les instructions données à ce sujet, aux centres de réforme, n'ont pas fixé de délai impératif, limitant le pouvoir d'appréciation de l'expert.

C'est pourquoi j'estime que porter à six mois, au lieu de trois, le délai de présomption, comme le demandent certains, serait une mesure inopérante.

(1) Il s'agit de la F.N.A.C.A.



POLITIQUE

De Gaulle bis ?

(Suite de la première page.)

Il n'y a pas de secteur dans lequel le président ne fasse sentir d'une manière ou d'une autre le poids de sa présence et de son autorité. Et les ministres, quand ils vont, le mercredi matin, au conseil, se demandent toujours si tel ou tel d'entre eux ne fera pas les frais des observations, souvent coupantes, du chef de l'Etat. Le premier ministre, lui-même, qui a pour le moment la faveur du prince, sait fort bien qu'il peut du jour au lendemain être jeté en pâture au mécontentement populaire. Après tout, c'est la loi du système : Michel Jobert, qui savait ce dont il parlait, a pu écrire dans ses Mémoires, que, sous la Ve, les abeilles sont éternellement sacrifiées à la gloire de la reine.

Des choix comparables

Les choix politiques, eux aussi, tendent de plus en plus à recouper ceux du gaullisme. On n'a jamais tant ménagé l'U.R.S.S. que depuis qu'elle a envahi l'Afghanistan. A croire que M. Giscard d'Estaing a repris à ce propos la formule de l' « *incident de parcours* » attribuée à tort à M. Debré à propos de la Tchécoslovaquie. Les critiques se font de plus en plus acerbes à l'égard des Etats-Unis, dont le chef se voit reprocher ses *« déclarations fracassantes et sans portée »*. Conseiller aulique du chef de l'Etat, M. Poniatowski invite nos alliés européens à... quitter l'OTAN. On entend tous les jours faire le procès des Britanniques, « *qu'on a eu bien tort de laisser entrer dans la C.E.E.* ». D'ailleurs, l'Europe... le chef de l'Etat en a constaté dès 1975, à l'occasion d'une visite de M. H. Schmidt, la « vacance », et Alfred Grosser a bien montré (2) le peu de place qu'elle tient, en fin de compte, dans les grands desseins du chef de l'Etat. On dit même qu'aux dernières nouvelles celui-ci serait surtout soucieux, comme l'était Pompidou, du danger allemand. Le rétablissement des cérémonies du 8 mai ne serait pas étranger à cette préoccupation nouvelle.

M. Giscard d'Estaing, en revanche, poursuit allégrement sa politique arabe, sans que l'on entende sur les rangs du centre, jadis supporter inconditionnel d'Israël, les protestations que des prises de position comme celles dont son voyage dans le golfe Persique a été l'occasion n'auraient pas manqué de susciter si elles avaient été le fait du général ou d'un de ses fidèles. Un de ces quatre matins, au train où sont parties les choses, nous verrons Yasser Arafat reçu à l'Elysée, et M. Lecanuet, à la limite, dira bravo.

On peut se demander, dans ces conditions, si le procès que les communistes, le CERES et les gaullistes font volontiers à M. Giscard d'Estaing de ramener la France dans le giron atlantique est bien fondé. A lire la presse soviétique, il est clair en tout cas que ce n'est pas ainsi qu'à Moscou on voit les choses.

Si l'on ajoute à toutes ces constatations la volonté affirmée du chef de l'Etat de se montrer « social », malgré la résistance de la classe sur laquelle il s'appuie, qui a fait échouer et la réforme fiscale et celle de l'entreprise, on est porté à admettre que, par rapport à la ligne suivie par le fondateur de la Ve République, la continuité, au moins dans l'intention, l'emporte finalement sur l'innovation. Que les vrais gaullistes, qui l'ont toujours considéré comme un usurpateur et un traître en puissance, s'indignent de se voir ainsi voler leur héritage n'a rien que de très naturel. C'est une tradition des monarques autoritaires que de s'approprier les idées des autres une fois ceux-ci envoyés au tapis. Les gaullistes devraient trouver au moins une consolation dans le fait de voir M. Giscard d'Estaing, qui a tant frondé jadis contre le général, tellement s'inspirer de lui aujourd'hui, le justifiant ainsi rétroactivement de bien des procès qui lui avaient été faits.

Existerait-il donc dans la situation de la France, dans l'esprit de son peuple, dans la logique des institutions qu'il s'est données, quelque chose qui ferait que le président est condamné en quelque sorte à jouer les gaullistes ? Ou bien faut-il admettre que le chef de l'Etat ne se donne les apparences du gaullisme que pour mieux liquider, à l'occasion des élections qui approchent, ce qui reste du gaullisme organisé ? La gauche se chargeant de se neutraliser elle-même, il n'y aurait plus rien alors qui résisterait ouvertement à son pouvoir. Pour croire cependant qu'une fois ce résultat acquis il n'aurait rien de plus empressé que d'aller déposer sur les autels de l'atlantisme son sceptre et sa force de frappe, il faut bien mal connaître la jouissance particulière que suscite, chez la plupart de ceux qui exercent l'autorité, et qui se voient contraints à une guérilla quotidienne contre les résistances et les pesanteurs de toutes sortes, le fait de la détenir sans partage.

De Gaulle bis sera, certes, toujours bien différent de de Gaulle tout court ; quand ce ne serait que parce qu'il n'a ni sa vision shakespearienne de l'histoire et de la politique mondiale, ni son talent d'écrivain et d'acteur, ni, surtout, et c'est l'essentiel, sa passion charnelle, romantique, pour la « princesse de légende » qu'était la France aux yeux du général. Mais, n'aimant pas le pouvoir moins que lui, il ne met pas plus que lui en doute sa propre légitimité. Légitimité qui, dans un cas comme dans l'autre, dépasse la consécration du suffrage universel pour s'appuyer sur l'intime conviction d'être le meilleur, le plus apte, et, pour tout dire, le seul.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Le Monde* du 6 mars.

M. GISCARD D'ESTAING : célébrer le 8 mai « dans un esprit d'unité nationale ».

Dans une lettre adressée à M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le 29 février, le président de la République précisait dans quel esprit il convenait de célébrer — « *avec éclat et dignité, dans un esprit d'unité nationale* » — le 8 mai 1980, qui marquera le trente-cinquième anniversaire de la capitulation du régime nazi.

Invitant « *les jeunes Français à participer aux cérémonies qui seront organisées* », M. Valéry Giscard d'Estaing ajoutait :

« *Ils apprendront ainsi que les raisons du combat mené hier contre des idéologies inhumaines sont semblables à leurs aspirations d'aujourd'hui (...).*

» *Le général de Gaulle, chef de la France libre, avait décidé que la victoire du 8 mai 1945 serait commémorée chaque année à la fin de sa journée anniversaire* », rappelait enfin le chef de l'Etat.

Le rapport constant

LA RÉUNION DE LA COMMISSION TRIPARTITE EST REPORTÉE AU 17 AVRIL

La réunion de la commission tripartite, chargée d'étudier l'évolution du rapport constant entre les pensions d'invalidité d'anciens combattants et un barème d'agent de la fonction publique — qui était prévue le 6 mars — est reportée au 17 avril.

La décision de ce report a été prise mercredi 5 mars par M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, sur la demande de M. Jean Brocard, député (U.D.F.) de Haute-Savoie, qui préside le groupe de travail constitué au sein de la commission. Les membres du groupe (parlementaires, fonctionnaires et représentants d'associations de combattants) ne pouvant terminer leurs travaux à temps pour la réunion du 6 mars, M. Plantier a décidé que leur dernière séance de travail aurait lieu le 15 avril.

société

ÉDUCATION

La nouvelle organisation des classes de lycée sera appliquée en 1981

Suite logique du collège unique, la réforme du second cycle des lycées doit être mise en place à la rentrée de 1981. C'est, en effet, à cette date que les premiers élèves soumis à la réforme Haby entreront dans les classes de seconde des lycées. Comme il l'a déjà déclaré de nombreuses fois, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, n'envisage pas de modifier l'organisation du baccalauréat.

Sans parler de réforme du second cycle, le ministre a cependant engagé avec les syndicats d'enseignants et les associations spécialisées de professeurs une concertation sur « l'aménagement de la scolarité des lycées ». Un projet d'organisation de cette scolarité a été communiqué aux syndicats à la fin du mois de février pour préparer la consultation du Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) prévue à la fin du mois de mai.

La véritable nouveauté de ce projet réside dans l'uniformisation des classes de seconde, qui permettrait à tous les élèves de suivre les mêmes enseignements. Il s'agit aussi de reculer le moment des choix que les élèves doivent faire en fonction du baccalauréat qu'ils désirent passer ou des études supérieures qu'ils comptent poursuivre. Mais que va changer ce délai supplémentaire d'un an pour les élèves qui ont déjà subi une orientation à la fin de la cinquième et de la quatrième ?

Classe de seconde : un tronc commun
Horaires renforcés pour les sciences de la vie et de la Terre

L'aménagement de la scolarité du second cycle préparé par la direction des lycées insiste d'abord sur un objectif : « *Permettre aux lycéens de n'arrêter les choix engageant leur avenir qu'au moment où cela devient nécessaire* », ce qui correspond concrètement à retarder d'un an l'orientation des élèves entre les différentes séries littéraires, économiques ou scientifiques. Pour cela, tous les élèves de seconde suivent, selon le projet, les mêmes enseignements avec les mêmes horaires dans les matières principales.

Il y a donc un « tronc commun » comprenant par semaine cinq heures de français, quatre heures d'histoire et de géographie, trois heures de première langue vivante, quatre heures de mathématiques (trois heures en classe entière et une heure en classe dédoublée), trois heures et demie de sciences physiques (deux heures en classe entière et une heure et demie en classe dédoublée) et deux fois une demi-heure de sciences naturelles. Dans cette dernière discipline toutefois, il est prévu que l'horaire projeté « *ne sera atteint que par étapes* ». L'éducation physique et sportive s'ajoute à cette formation générale.

A ces vingt-deux heures et demie d'enseignement indifférencié pour tous les élèves de seconde s'ajoutent des options obligatoires. « *Soit un enseignement de technologie spécialisé indispensable pour accéder au baccalauréat de technicien dans une des séries F, soit un enseignement d'initiation économique et une option au choix (latin, grec, deuxième langue vivante, latin ou grec ou deuxième langue vivante « grands débutants », technologie industrielle non spécialisée, technologie du secteur tertiaire, enseignement artistique, formation sportive).* »

S'ils le souhaitent, les élèves peuvent suivre des enseignements optionnels complémentaires (troisième langue vivante, enseignement artistique de complément ou toutes les options précédentes). Ce projet ferait donc fusionner les actuelles classes de seconde A (littéraires), C (scientifiques théoriques) et AB (littéraires et économiques) et, dans une moindre mesure, les classes T, où l'enseignement technologique est indispensable pour accéder en classe de première F.

Les horaires proposés entraînent une augmentation des heures de mathématiques pour les actuelles classes de A et AB, et une diminution en C. L'introduction des sciences naturelles pour tous les élèves est un élément nouveau pour « *rééquilibrer*, selon le ministère, *la formation scientifique dans la perspective de donner aux sciences biologiques et aux sciences de la terre une place en rapport avec leur importance dans le monde et dans la société modernes* ».

Enfin, l'initiation économique, qui a perdu son appellation d'« initiation aux faits économiques et sociaux » (cf. ci-contre), est généralisée à tous les élèves de seconde qui ne se destinent pas à passer un baccalauréat technique.

● **Première et terminale.**

L'organisation des classes de première présentée dans le projet fait apparaître une augmentation des horaires de mathématiques en séries B et D. Enfin, « *les programmes et les horaires de mathématiques et de sciences physiques sont désormais identiques dans les sections C, D et E* ». En classe de terminale D, l'augmentation d'une heure de l'horaire de sciences physiques permet à cette section d'avoir dans cette discipline le même horaire que les sections C et E.

SERGE BOLLOCH.

RÉACTIONS

Pour la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.), un tel projet, en affirmant la nécessité d'une année d'adaptation commune à l'enseignement des lycées, reconnaît en fait « *l'échec patent de la réforme du premier cycle et n'y propose comme remède que d'en prolonger les errements* ». Ce syndicat critique la création de cette « *troisième prolongée* », qui réduit le véritable second cycle à deux ans.

Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), ce projet se solde par un accroissement de quelque deux heures et demie de l'horaire obligatoire imposé aux élèves. Le SGEN s'interroge aussi sur la refonte obligatoire des programmes de mathématiques et sur les possibilités d'information dont disposeront les élèves pour s'orienter à la fin de leur année de seconde. Car, d'après le projet, à la fin de la seconde « indifférenciée », les élèves doivent choisir une section qu'il leur sera sans doute difficile de quitter avant le baccalauréat. Les erreurs d'orientation pourront alors avoir de lourdes conséquences, dans la mesure où il est risqué de passer, en deux ans, d'une section à une autre.

Les professeurs de sciences économiques et sociales s'opposent au projet

La nouvelle organisation des classes de lycée entraîne une refonte des programmes. Ceux de la classe de seconde qui entreront en vigueur à la rentrée de l'automne 1981 sont en cours de préparation. Une concertation doit se poursuivre à leur sujet entre le ministère et les organisations enseignantes. Mais le Syndicat national de l'édition dispose, d'ores et déjà, des premiers textes.

Si les professeurs d'histoire et de géographie sont réservés (satisfaits du choix laissé aux enseignants parmi les questions à traiter, mais mécontents que « l'on refasse en seconde ce qu'on a fait en troisième »), si les professeurs de mathématiques craignent que l'on ait confondu richesse et lourdeur des programmes, les professeurs de sciences économiques et sociales sont résolument hostiles. Leur association, l'APSES (1), a l'intention de combattre activement le projet.

« Nous nous battrons pour un adjectif »

A première vue, ils ont gagné. L'économie, jusque-là réservée aux seuls lycéens des secondes AB (96 318 en 1978-1979, soit 31 % des élèves de seconde) fera son entrée dans le tronc commun de la future seconde « indifférenciée », c'est-à-dire de la classe qui se substituera aux actuelles séries A, B, C et D. Amère victoire : la discipline perd en profondeur ce qu'elle gagne en surface. Comme la transformation des secondes ne doit pas entraîner de création de postes d'enseignants (austérité oblige), l'horaire sera diminué par rapport à celui des secondes AB : de quatre heures hebdomadaires, dont une en classes dédoublées, il passera à deux heures.

Les professeurs de l'APSES auraient préféré trois heures dont une en classes dédoublées. Mais ils admettent l'idée que l'instauration d'un tronc commun provoque un rééquilibrage des horaires. Leur déception, leur désaccord avec les décisions que le ministère prépare, prennent leur source dans une conséquence de cette réduction de l'horaire : l'appauvrissement du programme. Une anémie qui n'était pas inéluctable à leurs yeux.

Plus que la diminution du volume c'est le rétrécissement du champ de la discipline qui suscite leur hostilité.

Désormais, il ne sera plus question d'« *initiation aux faits économiques et sociaux* » mais d'« *initiation économique* ». La nuance est de taille, soulignent les responsables de l'APSES. Paradoxalement, alors qu'a été créée il y a peu, en 1977, une agrégation de sciences *sociales* qui sanctionne leur formation, les professeurs voient leur discipline amputée d'un aspect fondamental. Tout ce qui concerne « les hommes » (la démographie, la famille, la population non active, la notion de besoins collectifs), se trouve évacué des future programmes.

Pourtant, pense l'APSES, « *une approche des faits économiques est indissociable d'une étude de la société dans laquelle ils s'insèrent* ». Comment comprendre, par exemple, l'économie du Japon en se limitant à l'observation des indicateurs de production et de consommation sans étudier aussi l'entreprise dans la société japonaise ? Que restera-t-il, déplorent les responsables de l'association, de cet enseignement dont une enquête du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) louait, en 1974, la réussite et souhaitait, déjà, son extension à tous les jeunes Français ? « *Désormais,* disent-ils, *il n'y aura plus de lieu où les lycéens étudieront la société actuelle.* » Ils voient là le « *signe d'un nouvel obscurantisme* », pas vraiment fortuit : montrer le fonctionnement des circuits économiques sans les placer dans une perspective historique et sociale, cela revient à bannir la formation et la réflexion au profit de la présentation d'un modèle « *forcément le meilleur puisque le seul étudié* ».

Procès d'intention ? Les professeurs de sciences économiques et sociales ont eu écho de certaines déclarations faites par un membre du cabinet du ministre de l'éducation sur la nécessité de supprimer « *tout ce qui est doctrines, sociologie...* », qui ne les rassurent guère.

Ils ont l'intention de s'opposer à ce projet de programme. Ils veulent que l'objet de leur enseignement redevienne les sciences économiques et *sociales*. « *Nous nous battrons pour un adjectif* », préviennent-ils. Jeunes dans l'ensemble — 87 % d'entre eux ont moins de quarante ans, — ils se déclarent « heureux » dans la pratique d'une discipline qu'ils ont choisie et qu'ils enseignent en usant de documents, par des travaux où les activités individuelles et collectives ont la part prépondérante. L'APSES a lancé une pétition « *contre la dénaturation des sciences économiques et sociales* ». Elle envisage de recourir à la grève, puis à la grève administrative (la rétention des notes) à l'occasion du baccalauréat. Et, s'il le faut, le boycottage des nouveaux programmes à la rentrée 1981.

CHARLES VIAL.

(1) L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES) regroupe près de neuf cents des mille quatre cent quarante et un enseignants de cette discipline dans l'enseignement public. Elle a son siège 37, rue Jacob, 75006 Paris.

A AIX-MARSEILLE, LES RESPONSABLES DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ ÉCRIVENT A Mme PELLETIER

Les sections d'éducation spécialisée refusent d'être « les parias des collèges »

De notre correspondant

Marseille. — Les responsables de la commission de l'enfance en difficulté de la fédération départementale des conseils de parents d'élèves (Cornec) et les représentants de l'académie Aix-Marseille des sous-directeurs chargés des sections d'éducation spécialisée (S.E.S.) ont déposé à la préfecture des Bouches-du-Rhône une lettre destinée à Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, venue récemment à Marseille. Ils souhaitent, grâce à ce texte, attirer l'attention du ministre sur la situation d'un secteur de l'enseignement public destiné à l'intégration des jeunes déficients intellectuels, et, notamment, sur la situation des jeunes adolescentes.

Ces sections d'éducation spécialisée, créées à partir de 1967 dans un collège sur quatre, assurent en classe de quatrième et de troisième un enseignement général doublé d'un enseignement professionnel dispensé par quatre professeurs techniques (deux pour les garçons et deux pour les jeunes filles). Les S.E.S. ont été dotées du matériel nécessaire à l'ouverture de quatre ateliers professionnels (*le Monde* du 29 juin 1977), mais la dotation correspondante en personnel n'a jamais suivi, notamment dans le secteur des filles. Ainsi, après treize ans d'existence, si chez les garçons les deux ateliers fonctionnent à peu près normalement, 80 % des S.E.S. n'offrent pas aux adolescentes l'enseignement prévu.

Il y a, de fait, une discrimination au sein de cet enseignement spécialisé, qui est déjà, du point de vue des horaires en deçà de ce qui est proposé dans les lycées d'enseignement professionnel (treize heures d'atelier par semaine durant deux ans, contre vingt heures durant trois ans).

D'autre part, les responsables syndicaux et parents d'élèves déplorent la désinvolture avec laquelle l'administration pourvoit au remplacement des professeurs d'enseignement général absents. L'enseignement du français et des mathématiques est fréquemment assuré par un maître auxiliaire spécialisé... en couture ou en plomberie.

Si l'idée qui a présidé à la création des S.E.S. est généreuse, l'intégration des jeunes déficients dans la population scolaire, qui devait être facilitée par la participation des professeurs de collèges à leur enseignement, n'a jamais été faite. Les S.E.S. demeurent les « *parias des collèges* ». Quant aux crédits affectés à chaque S.E.S. en application de l'autonomie de gestion, ils sont qualifiés de dérisoires : ils représentent en effet 300 francs par élève et par an en moyenne.

JEAN CONTRUCCI.

DEUX JOURS SUR L'HISTOIRE

« Les Nouvelles Littéraires » et la FNAC organisent deux journées de débat sur l'histoire au Forum des Halles à Paris. Le vendredi 7 mars, à 15 heures, MM. Fernand Braudel, Jacques Julliard et Max Gallo débattront de « la nouvelle école d'histoire ». Le même jour, à 18 heures, aura lieu un débat sur la crise de l'enseignement de l'histoire avec MM. Jean Peyrot, Lucien Genet, Pierre Goubert et Emmanuel Le Roy Ladurie. Le samedi 8 mars, consacré à l'audio-visuel, auront lieu la projection de montages destinés aux élèves de collèges (15 heures) et un débat sur les rapports entre le cinéma et l'histoire avec MM. Serge Moati, René Allio, André Harris, Alain de Sédouy et Marc Ferro (18 heures).

APRÈS LE SÉISME DU 29 FÉVRIER

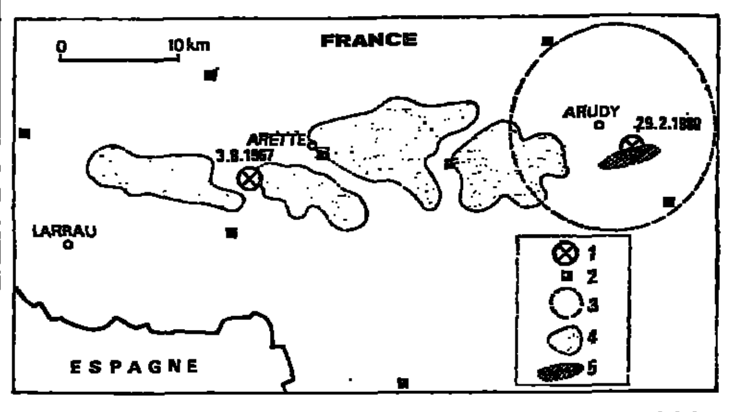
La terre continue de trembler au sud de Pau

Cinq jours après le séisme de magnitude 5,4 qui a secoué, le 29 février à 21 heures 40 minutes 50 secondes, une région située près d'Arudy (Pyrénées-Atlantiques), à une trentaine de kilomètres au sud de Pau, la terre continue à trembler. Certes, la plupart des répliques ne sont pas ressenties par la population et leur nombre comme leur magnitude sont en nette décroissance — le 5 mars, on en était à une cinquantaine de secousses par jour, dont la plupart ont une magnitude inférieure à 3 — mais les répliques entretiennent un climat d'inquiétude chez les habitants.

Une région sous haute surveillance

Le tremblement de terre d'Arudy est le plus fort qui s'est produit en France depuis celui d'Oléron (7 septembre 1972, magnitude 5,7) et celui d'Arette, dans les Pyrénées-Atlantiques (3 août 1967, magniture 5,9). Il a rappelé de manière fort désagréable que le centre-ouest des Pyrénées est une des régions les plus sismiques du pays (*le Monde* du 13 février). Le 21 juin 1660 et le 24 mai 1750, deux tremblements de terre d'intensité VIII-IX (1) y ont eu lieu. Le séisme d'Arette avait une intensité de VII-VIII.

Cette sismicité, relativement importante par rapport à la faible activité sismique française, a été la raison pour laquelle l'Institut de physique du globe de Paris a installé dans la région, en 1978, un réseau sismologique permanent de huit stations disposées approximativement en ellipse à peu près centrée sur Arette (2).



(1) épicentre ; (2) station du réseau permanent ; (3) zone où ont été installées les stations portables ; (4) principale activité sismique 1978-1980 ; (5) zone des répliques depuis le séisme du 29 février.

Les données sismologiques de chaque station sont transmises par télémétrie à la base permanente installée à Arette.

Le séisme d'Arudy s'est produit à l'extrême est de cette ellipse. Il est ainsi l'un des très rares tremblements de terre européens, peut-être même le seul, à être survenu dans une région sous surveillance sismologique. Il a donc été parfaitement enregistré. En outre, l'existence du réseau depuis 1978 a permis de connaître l'activité sismique de la région antérieurement au tremblement de terre. Tout cela sera évidemment d'une très grande utilité pour comprendre la sismicité de la région. Ce qui est indispensable si l'on veut arriver, dans un avenir plus ou moins lointain, à prévoir les séismes de cette région. Ainsi est démontrée, s'il en était besoin, l'utilité des réseaux de surveillance permanente dans les régions sismiques.

De 1978 à 1980 ont été enregistrées mille cinq cents secousses dont la très grande majorité avait une magnitude égale ou inférieure à 3. En moyenne, on a relevé par mois 1,5 séisme dont la magnitude était supérieure à 3. Encore faut-il noter que, pendant cette période, la magnitude n'a jamais atteint 4.

Le tremblement de terre du 29 février a été précédé d'abord d'une cessation de l'activité sismique locale qui a duré un an, puis d'une petite secousse prémonitoire (magnitude 2,5 à 3), survenue quatre heures avant le choc principal exactement dans la région épicentrale de celui-ci.

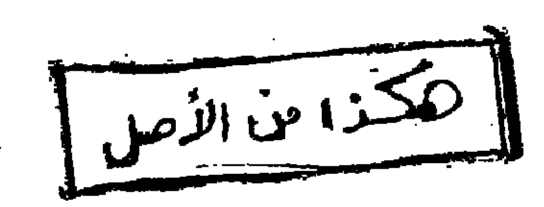
Les sismographes ont détecté 500 répliques le premier jour après le séisme. Au 4 mars, on en était à 1 000 répliques au total. Notons que, dès le 2 mars, la région d'Arudy a été mise sous haute surveillance grâce à vingt-deux stations portables qu'ont disposées les sismologues de l'Institut de physique du globe de Strasbourg et du laboratoire de géophysique de l'université de Grenoble et qui ont été placées autour de l'épicentre d'Arudy dans un rayon de 8 à 10 kilomètres. Ainsi, a-t-on pu voir que les répliques sont localisées aux alentours de l'épicentre du 29 février dans une zone de 6 kilomètres de long.

Pourquoi cette région tremble-t-elle ? Sans nul doute parce que l'Afrique se rapproche de l'Europe en moyenne de 1,5 centimètre par an environ et que cette poussée a tendance à chasser l'Espagne vers le nord-ouest. Tous les séismes de cette région sont, d'ailleurs, situés sur la bordure nord de la chaîne pyrénéenne, dont le soulèvement est lié à la poussée de l'Afrique.

YVONNE REBEYROL.

(1) L'intensité mesure, par une échelle en douze degrés, l'étendue des dégâts. Parmi les quelque quatre mille séismes français connus, un seul a atteint l'intensité X (vallée de la Vésubie en 1564) et quatre l'intensité VIII-IX, ceux de 1660 et de 1750 dans les Pyrénées, celui del Manosque en 1708 et celui de Provence en 1909. La magnitude mesure en neuf degrés l'énergie libérée lors du choc initial. L'intensité est fonction de la magnitude, mais en partie seulement. A magnitude égale, plus le foyer (l'endroit du choc initial) est superficiel plus les dégâts sont importants mais plus l'aire touchée est petite.

(2) Près d'Arette, a aussi été installée une station de mesures de déformation du sol par inclinomètre et extensomètre. En outre, les contraintes (les pressions subies par les roches) sont mesurées de temps à autre.



SPORTS

FOOTBALL

Nantes meilleure équipe française des Coupes d'Europe

Les trois clubs français qui ont disputé, le 5 mars, les matches aller des quarts de finale des Coupes européennes de football ont fait mentir leur réputation.

Les « jaunes » de Nantes avaient, disait-on, les nerfs trop fragiles pour s'imposer au plan européen : ils sont allés à Tbilissi (Géorgie) inscrire deux buts par Tusseau (56e min.) et Pecout (86e min.) face au Dynamo de Moscou, club il est vrai en début de saison.

Les « bleus » de Strasbourg passaient pour une équipe sans audace : ils ont certes concédé le nul (0 à 0), sur leur terrain, à l'Ajax d'Amsterdam, mais ils le doivent à un manque de réussite certain car ils se sont montrés entreprenants et déterminés.

Les « verts » de Saint-Etienne semblaient invincibles dans leur stade Geoffroy-Guichard ; ils ont encaissé au cours de la première mi-temps quatre buts par les joueurs de Moenchengladbach et n'ont pu en rendre qu'un sur penalty par Michel Platini au cours de la seconde période.

STRASBOURG-AMSTERDAM : 0 A 0

Les amoureux déçus du grand Ajax

De nos envoyés spéciaux

Strasbourg. — Pour quelque vingt mille supporters alsaciens plutôt rassurés d'avoir retrouvé une équipe combative, combien d'amoureux du grand Ajax auront été déçus ! Au-delà du résultat nul (0 à 0) mercredi 5 mars, au stade de la Meinau, entre le Racing club de Strasbourg et l'Ajax d'Amsterdam, voilà sans doute le bilan de ce match aller en quart de finale de la Coupe des clubs champions européens.

Pour tous ceux de la génération de mai 68 qui s'intéressent au sport, l'Ajax était plus qu'une légende, un symbole, celui de la grande révolution du football concrétisée par une triple victoire, en 1971, 1972 et 1973, de la générosité dans l'effort, de l'imagination et de l'esprit inventif des onze Bataves aux cheveux longs sur le calcul, le respect des consignes et le « béton » imposés par les clubs italiens dans la décennie 1960.

En revoyant déambuler dans les rues de Strasbourg ces deux ou trois milliers de Néerlandais vêtus de rouge et blanc et chassant la canette, nous nous remémorions cette autre journée ensoleillée de mars 1969 où, avec les Parisiens, alors encore parents pauvres du football européen, nous avions découvert, d'abord stupéfait puis rapidement conquis, ces curieux émules d'un héros grec de la guerre de Troie venus disputer à Colombes un match d'appui contre Benfica de Lisbonne.

Stupéfait, nous l'avions été par cette marée de centaines d'autocars exceptionnellement autorisés à stationner tout au long des Champs-Elysées, de l'Arc de triomphe à la Concorde. C'était la première grande migration provoquée par les Coupes d'Europe. Le début du déclin du football des pays méditerranéens, plus déshérités, et l'avènement du supporter-roi venu des contrées à devises fortes.

Ne pas encaisser de buts

Conquis, nous le resterons par cette équipe alors en passe de devenir la plus belle machine de compétition du fotball contemporain. Une vingtaine de milliers de Portugais atteints de « footballite » aiguë qui avaient déserté leurs chantiers pour encourager Eusebio étaient restés bouche bée devant les premiers exploits de Johan Cruijff et des siens en train d'inventer un football total par un savant dosage de discipline collective et de liberté individuelle.

Sept ans après le troisième couronnement d'Ajax, même Rudy Krol, le dernier joueur témoin de cette équipe, promu capitaine, a, semble-t-il, perdu cette âme conquérante qui avait valu à son club de connaître une seule défaite, à Munich, en vingt-sept matches européens. Face aux Strasbourgeois, il s'est exclusivement contenté d'empêcher l'accès au but de Piet Schrijvers en couvrant des jeunes partenaires qui ont du mal à assimiler le football total remis à l'honneur par le nouvel entraîneur, Léo Beenhakker.

Jacky Novi, le capitaine alsacien, qui avait affronté l'Ajax d'Amsterdam avec l'Olympic de Marseille, battu 2 à 1 et 4 à 1 dans la Coupe des clubs champions européens de 1971, a pu mesurer la différence : *« C'était une équipe exceptionnellement rodée, formée de joueurs complémentaires où tout le monde attaquait et défendait avec un égal bonheur. Quand on parvenait un tant soi peu à contenir cette machine, il y avait encore trois superjoueurs capables de faire la différence : Creutz, Keizer et Neeskens. Notre tâche était alors insurmontable. Aujourd'hui, il n'y a plus ces individualités marquantes. »*

En ouvrant ses frontières aux footballeurs étrangers, en 1973, l'Espagne a certes porté un coup décisif à l'Ajax, dont les idoles étaient traquées jusqu'à 75 % de leurs revenus par le fisc néerlandais, mais les dirigeants des triples champions d'Europe ont alors fait preuve de beaucoup moins de flair et de talent que leurs joueurs en ne parvenant pas à arrêter l'hémorragie.

Ajax qui a connu sept entraîneurs en sept ans, depuis le Roumain Stephan Kovacs, a semble-t-il réussi à stopper cette année la dégénérescence puisqu'il mène son championnat national avec cinq points d'avance sur le second et dix sur le troisième. Toutefois pour se situer au niveau européen il lui aurait fallu des adversaires plus redoutables qu'Helsinki (8 à 1 et 8 à 1) ou Nicosie (10 à 0 et 0 à 4) aux premiers tours. Le résultat nul de Strasbourg n'est-il pas, lui aussi, trompeur dans la mesure où, malgré un esprit de corps et une combativité retrouvée, les Alsaciens ont une fois de plus fait preuve d'une désespérante inefficacité devant les buts adverses, que la malchance ne suffit pas à expliquer ? *« Pour s'imposer en championnat, il faut marquer des buts, pour venir en Coupe d'Europe il faut d'abord ne pas en encaisser »*, répète Georges Gress, l'entraîneur strasbourgeois. La soirée du 19 mars promet d'être chaude pour les défenseurs français au stade olympique d'Amsterdam.

GÉRARD ALBOUY.

MOENCHENGLADBACH BAT SAINT-ÉTIENNE 4 A 1

Le chaudron a pris froid

Saint-Etienne. — Le chaudron du stade Geoffroy-Guichard a pris froid mercredi 5 mars en quart de finale, match aller, de la Coupe de l'Union européenne de football association (UEFA). L'immense rumeur qui accompagnait les Verts à chacune de leurs fêtes européennes s'est tue tout juste après un quart d'heure de jeu. Borrussia Moenchengladbach, vainqueur par 4 buts à 1, a fait en sorte qu'une page soit tournée et une légende détruite. En cinquante-cinq matches de Coupe d'Europe, les Stéphanois n'avaient connu jusqu'à présent qu'une seule défaite à Geoffroy-Guichard. C'était en 1969, contre Leggia de Varsovie, 1 à 0, à une époque où l'A.S.S.E. n'avait pas encore bâti sa réputation d'équipe invincible à domicile.

Une page est tournée. Une bonne équipe allemande, bien en jambes, s'est jouée pendant près de quatre-vingt-dix minutes de Saint-Etienne. Et la légende, qui voulait que les Verts trouvent, comme par miracle, un deuxième souffle pour les rendez-vous européens, appartient au passé. Tout en fait a été consommé et expédié en huit minutes : 3 buts superbes marqués par une équipe galopante face à un adversaire figé et incapable de réagir. De la quatorzième à la vingt-deuxième minute de la première période, le temps pour Nielsen et Nickel de frapper trois fois les filets de Curkovic, on a eu l'impression que Saint-Etienne revivait, mais à ses dépens, le scénario du récent naufrage de P.S.V. Eindhoven dans le chaudron de Geoffroy-Guichard, autrement bouillonnant à cette occasion. Le quatrième but marqué par Lienen, dix minutes avant la mi-temps, n'était que le coup de pied de l'âne. Saint-Etienne avait déjà accepté sa défaite devant Moenchengladbach, *tenant* de la *Coupe* de l'UEFA.

Le public a suivi la chute de ses idoles. Incrédule au premier but, inquiet au deuxième, accablé au troisième, k.o. au quatrième. Et le silence s'est fait dans le stade. Le clairon qui, d'habitude, lançait au vent, les jours de joie, la charge aigrelette de la cavalerie américaine a même gémi la sonnerie aux morts. Les Verts, mercredi soir, ont vraiment touché le fond. Geoffroy-Guichard, à sa manière, leur a fait des funérailles.

Comment expliquer un tel échec ? Pourquoi les loups sont-ils devenus agneaux ? Pour un peu, à les voir ainsi fatigués et résignés avant même d'entreprendre, on aurait pu croire qu'un alchimiste mal inspiré leur avait fabriqué une potion soporifique plutôt que stimulante. Tous n'ont été que l'ombre de ce qu'ils sont d'habitude en pareille circonstance. On est sans doute en droit de rester confondu devant la méforme subite et généralisée de onze gaillards, conquérants il n'y a pas si longtemps.

La qualité du jeu et le dynamisme de Borrussia Moenchengladbach n'expliquent pas tout. Les Stéphanois ont été battus à plates coutures dans tous les domaines : jeuf collectif, rigueur, engagement physique, rapidité, réflexe, inspiration. Même si la deuxième mi-temps a, c'est vrai, été moins catastrophique que la première et si le but allemand a été menacé, la réaction était trop tardive. Le but marqué par Platini sur penalty ne pouvait rien changer au sort de Saint-Etienne.

Le Coupe d'Europe, c'était fini. Qui pourrait penser le contraire avant le match-retour du 19 mars ?

Dans les prochains jours, pour ne pas faillir à la tradition qui veut que l'on brûle ce qu'on a encensé, le procès des Verts va certainement s'ouvrir. Pêle-mêle, on leur reprochera une certaine désinvolture, une condition physique quelconque, on mettra sur le compte d'une mauvaise ambiance et de rivalités internes la déroute du 5 mars. Car ce n'est un secret pour personne, les rapports se sont dégradés au sein de l'équipe, et les ressentiments ne percent jamais aussi bien et aussi vite que lorsque tout va mal.

A écouter la rumeur des vestiaires, il y a ceux qui s'en moquent, ceux qui ne font pas leur part du travail, ceux qui sont surpayés... Robert Herbin, l'entraîneur, n'échappera pas aux griefs. Quelle idée d'avoir fait jouer pendant la mi-temps du naufrage Rocheteau et Rep dont l'inefficacité depuis quelque temps était pourtant notoire.

Mauvaise affaire pour les bistrots. Saint-Etienne s'est couché tôt. La fête, pour une fois, a tourné court. Même les hommes politiques ont un peu boudé. M. Georges Marchais, qui aime se montrer dans la tribune de Geoffroy-Guichard, a eu une pensée pour M. François Mitterrand, moins familier des matches de Coupe d'Europe, installé pour une fois à l'autre bout d'une travée de la tribune d'honneur : « *D'habitude*, a dit le secrétaire général du parti communiste français, *lorsque je viens seul, les Verts gagnent !* »

FRANÇOIS JANIN.

« Allez donc aux barabans ! »

Saint-Etienne. — A 40 kilomètres à la ronde, les gendarmes ou des fonctionnaires de même utilité luttaient avec la circulation : les 35, 58, 74, les 71, se mêlaient aux 69 et aux 42. Dans le véhicule qui l'emmenait vers Saint-Etienne, le bâtonnier de Lyon, tout barreau cessant, remarquait : *« Au palais aujourd'hui, pas un avocat n'était venu de la Loire. »* Assez fier, le bâtonnier de Lyon... natif de Saint-Etienne et pressé de ne rien manquer : *« Passez, passez,* lançait-il à son confrère, notre chauffeur, *on ne l'a pas vu ce feu rouge. »*

Sur les lieux de l'exploit, trente-neuf mille *aficionados* et deux hôtes à la figure morose : M. Georges Marchais, sans son épouse mais avec M. Charles Fiterman, M. François Mitterrand avec son épouse et M. Charles Hernu. Pas très gais, assis sur une même traverse de la tribune d'honneur, mais à ses deux extrémités. Nul événement politique ne se produisit qui aurait ravi la *vedette...* au désastre local qui allait suivre. D'ailleurs les spectateurs se moquaient de la présence des deux secrétaires, le « premier » et le « général », comme de colin-tampon.

A l'heure précise, 18 h. 30, le ballon roule ainsi que les commentaires : *« Ils ont les chocottes, les *Allemands. »* Sans doute pour se donner du courage, les Teutons marquent quatre buts en trente-huit minutes. La foule, comme l'aigle, baissait la tête, et aussi les bras et ses drapeaux et ses trompes. Seules les langues, mais non plus les gorges, tournaient à plein régime. Rep fonce — ce fut assez rare pour les Stéphanois pour qu'on le signale. — et notre voisin hurle : *« Attend-le pas ! »* Dès que le ballon paraît s'éloigner de plus de 20 mètres des buts de Curkovic, le public halète : *« Ouais-ouais. »* Mais la conclusion ne vient jamais.

Même un ignorant absolu ne peut alors méconnaître que les Stéphanois jouent comme des savates. Un monsieur distingué s'emporte : *« Ils sont cons comme des balais. »* Un autre, plus proche du terroir, trouve un reste de force dans son accablement et clame, à l'intention des Stéphanois : *« Allez donc aux barabans'! »*, qui, chacun le sait, sont, en dialecte, des pissenlits.

L'unique but de la deuxième mi-temps, un penalty, est stéphanois. Il n'entame en rien la superbe du gardien allemand, l'impérial M. Kneib, immense et sublime, qu'un chauvin suggère, tant il aspire toutes les balles passant à sa portée, d'enchaîner à ses buts.

Par traverses entières les spectateurs s'enfuient, non sans quelques remarques définitives : *« Ils m'écœurent franc ! »* ou bien : *« Evidemment* (les Stéphanois se sont fait faucher la énième balle de la soirée), *il va plus vite que l'autre va pas. »* Les joueurs de M. Rocher n'ont visiblement pas tenu compte du *conseil publicitaire diffusé* à la mi-temps par le Syndicat des charcutiers : *« Pour être forts dans tous les sports, mangez du porc. »*

Cette fois-ci, on ne manquera pas de champage dans les *cafés,* comme à la dernière victoire du club (quand, déjà ?). Défilant devant des C.R.S., qui paraissent ne rien voir, en silence presque, la foule s'écoule comme on s'en retourne du cimetière, devisant mais sans bruit.

D'une fenêtre aux vitres cassées de l'aciérie perpétuellement grondante qui jouxte le stade, un ouvrier regarde, à la nuit, la triste fin de ce spectacle, dont les clameurs ont, pour une paire d'heures, couvert les lourdes rumeurs de son usine.

PHILIPPE BOUCHER.

COUPES EUROPENNES
(quarts de finale aller)

COUPE DES CHAMPIONS

*Strasbourg (Fr.) et Ajax (P.-B.)	0-0
Dyn. Berlin (R. D. A.) b. *Nottingham F. (Angl.)	1-0
*Hambourg (R.F.A.) b. Hajduk Split (Youg.)	1-0
*Celtic Glasgow (Ecosse) b. Real Madrid (Esp.)	2-0

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Nantes (Fr.) b. *Dyn. Moscou (U.R.S.S.)	2-0
*Arsenal (Angl.) b. Goeteborg (Suède)	5-1
Valence (Esp.) b. *Barcelone (Esp.)	1-0
*Rijeka (Youg.) et Juventus (It.)	0-0

COUPE DE L'U. E. F. A.)

M'Gladbach (R.F.A.) b. *Saint-Etienne (Fr.)	4-1
*Kaiserlautern (R. F. A.) b. Bayern Munich (R. F. A.)	1-0
*Stuttgart (R. F. A.) b. Lok. Sofia (Bulg.)	3-1
*Francfort (R. F. A.) b. Zobrovjka Brno (Tch.)	4-1

Matches retour le 19 mars.

JUSTICE

Au cours du procès intenté à l'hebdomadaire par les cousins du chef de l'État

Le défenseur du « Canard enchaîné » produit de nouveaux documents sur l'affaire des diamants

La première chambre civile du tribunal de Paris dira dans un délai de trois ou quatre semaines si « le Canard enchaîné » a diffamé MM. François et Jacques Giscard d'Estaing en affirmant dans son numéro du 10 octobre 1979 qu'ils ont reçu des diamants de l'ex-empereur Bokassa. MM. Roger Fressoz, directeur de l'hebdomadaire, et Claude Angeli, auteur de l'article, contre lesquels les cousins germains du président de la République ont porté plainte, maintiennent leurs accusations.

Mercredi 5 mars, leur défenseur, Me Roland Dumas, a communiqué au tribunal, présidé par Mme Simone Rozès, assistée de Mme Suzanne Martzloff et de M. Jean Métayer-Mathieu, l'original de trois notes signées le 31 août 1979 par Bokassa. Dans ces notes, celui-ci, qui était encore empereur, affirme que des diamants ont été remis à M. Giscard d'Estaing et à ses deux cousins. Pour ces deux derniers, il s'agit des pièces sur lesquelles « le Canard enchaîné » fonde ses affirmations du 10 octobre. La note concernant le président de la République est inédite. Selon l'hebdomadaire, qui la publiera dans son numéro du 12 mars, elle fait état de dons (diamants et défenses en ivoire) différents de ceux déjà révélés par l'hebdomadaire. Pour que l'information du tribunal soit complète, Me Dumas a demandé à celui-ci l'audition de l'ex-empereur.

L'article du 10 octobre, qui est à l'origine de l' « affaire des diamants », ne mettait pas seulement en cause le chef de l'Etat. Il visait aussi *« la famille présidentielle »* et notamment *« le cousin François Giscard d'Estaing (...) que le futur empereur avait nommé « commandeur de l'ordre « de l'opération Bokassa », le 3 décembre 1979 ».*

Le Canard enchaîné ajoutait : *« Président de la Banque française du commerce extérieur, François Giscard d'Estaing a été personnellement chargé par Bokassa de régler une partie des frais de son sacre. Voilà qui méritait bien un joli paquet de diamants. M. Alphonse Koyamba, aujourd'hui premier ministre, fit le voyage de Paris, à la demande de Bokassa, pour remettre, au début de 1978, une belle « plaquette » à ce cousin banquier. »*

A propos de M. Jacques Giscard d'Estaing, directeur financier et comptable du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), l'hebdomadaire écrivait que *« d'autres diamants, mais en nombre plus limité* [lui] *ont été offerts ».* Il ajoutait sans autre commentaire : *« Son cousin Valéry l'a chargé de s'intéresser au projet d'exploitation du gisement d'uranium centrafricain à Bakouma (15 % du capital au C.E.A. et 15 % au groupe Rothschild). »*

Pour Me Angelo Boccara, l'un des défenseurs des cousins du président de la République — qui n'étaient pas à l'audience, — ces propos, reproduits dans de nombreux journaux français et étrangers, sont diffamatoires. Ils laissent entendre que des diamants ont récompensé des démarches inavouables de M. François Giscard d'Estaing, démarches que celui-ci a en réalité effectuées comme président d'un établissement bancaire chargé, pour le compte de l'Etat centrafricain, de régler à une société française une note de 200 millions de francs relative aux dépenses du sacre.

Le Canard enchaîné ne pouvait ignorer qu'il en fût ainsi, puisqu'il avait lui-même fait état de cette opération dans un précédent numéro, en 1977. Quant au passage visant M. Jacques Giscard d'Estaing, on ne saurait davantage suggérer, en établissant un parallèle entre les diamants qu'il aurait reçus et son rôle en Centrafrique, qu'il s'est rendu coupable de prévarication.

Une démarche de l'ambassadeur à Paris

Il n'est qu'à relire les passages incriminés, a répliqué Me Dumas, pour s'apercevoir que les accusations que Me Boccara croit y déceler n'y figurent pas. Il n'empêche : les relations entre M. François Giscard d'Estaing et Bokassa devaient être bien étroites pour que ce dernier lui décerne une décoration au cours d'une partie de chasse le 3 janvier 1976 et lui fasse remettre en janvier 1978, par son ambassadeur à Paris, un décret lui conférant la nationalité centrafricaine. Me Boccara a reconnu sur le mode ironique que son client se sentait effectivement « coupable » de n'avoir pas à l'époque refusé ces distinctions.

Les défenseurs de MM. Giscard d'Estaing contestent en revanche l'authenticité des trois notes inédites produites à l'audience, signées de Bokassa, dans lesquelles celui-ci atteste que des diamants ont été offerts au président de la République et à ses deux cousins. La première est libellée ainsi : *« A l'issue d'une des visites de François Giscard d'Estaing, et après un entretien qui se déroulait dans le salon-bureau, et en présence des proches collaborateurs de l'empereur, celui-ci a présenté et offert des cadeaux à M. François Giscard d'Estaing. Il s'agit de six plaquettes de diamants taillés, de premier choix, présentées dans des écrins. Des plaquettes supportaient quinze diamants, d'autres vingt diamants. »*

La seconde note est ainsi rédigée : *« M. Jacques Giscard d'Estaing est venu à Bangui dans le cadre d'une réunion de travail concernant le gisement d'uranium de Bokouma. En l'honneur de sa venue au pays et en sa qualité de proche parent du président de la République française, il a reçu en cadeau une plaquette de diamants. Cela s'est passé au palais de la Renaissance, à Bangui, peu de temps après l'élection présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing. »*

Un franc symbolique

La troisième note, plus longue (un feuillet 21 × 27, lui aussi dactylographié), recense des cadeaux offerts au président de la République par Bokassa. Elle n'a pas été lue à l'audience, mais une copie, comme pour les deux autres documents, a été versée au dossier, après que Me Dumas eut repris les originaux que Mme Rozès avait souhaité examiner. *Le Canard enchaîné* se réserve la primeur de la publication intégrale de ces trois notes.

Elles proviennent, affirme l'hebdomadaire, comme les documents authentifiant la décoration et le décret qui décerne la nationalité centrafricaine à M. François Giscard d'Estaing, des archives du palais de Berengo. Selon l'hebdomadaire, le recensement des cadeaux auquel s'est livré l'empereur peu de temps avant sa chute avait pour but, dans l'esprit de celui-ci, de se prémunir contre l'ingratitude éventuelle de ses amis d'hier.

Une bataille juridique serrée a opposé Me Dumas au bâtonnier René Bondoux, l'autre défenseur des cousins du président. Il s'agissait de savoir si M. Jacques Giscard d'Estaing, comme directeur financier du C.E.A., et M. François Giscard d'Estaing, comme président de la B.F.C.E., sont ou non investis d'une parcelle de l'autorité publique, et, à ce titre, obligés, selon la loi sur la presse, de saisir une juridiction correctionnelle où, à la différence des tribunaux civils, la défense peut faire citer des témoins. C'est évidemment ce qu'aurait souhaité *le Canard enchaîné*, qui a demandé à Mme Rozès de se déclarer incompétente.

MM. Giscard d'Estaing, qui avaient d'abord exigé 200 000 francs chacun de dommages et intérêts au bénéfice de la Croix-Rouge, ont finalement ramené leurs demandes au franc symbolique et à la publication du jugement dans plusieurs journaux. L'affaire a été mise en délibéré.

BERTRAND LE GENDRE.

SÉVICES A LA FERME

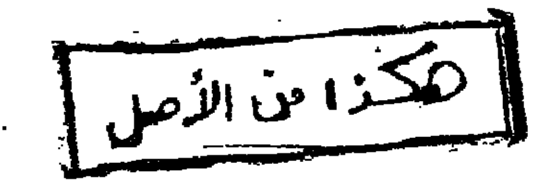
Dans leur ferme isolée de Curciat-Dongalon (Ain), Mme Suzette Chapuis et Rémy, son mari, profitaient de la morte saison pour se faire la main sur leur *valet de ferme, M. Gérard Gilbert,* sans famille, sans argent et plutôt fragile. Pendant quatre mois, M. Gilbert, âgé de quarante-huit ans, a tenu bon, courbant l'échine, mais un jour où la correction avait été trop sévère, il s'est réfugié chez un voisin, à travers champs.

Le souffre-douleur des époux Chapuis avait subi régulièrement des sévices corporels : le mari le houspillait, son épouse le battait à coups de baguettes de coudrier, elle le faisait tomber, dans la mare aux canards de préférence. *« Quand il est arrivé en mairie accompagné du voisin,* raconte le maire de Curciat-Dongalon, *il avait des bleus sur les bras, des bosses sur la tête et les fesses piquées avec un couteau. »*

Les menaces et les coups pleuvaient sur M. Gilbert, à qui on ne donnait pour toute nourriture que des quignons de pain et des tomates. Suzette et Rémy le menaçaient, il avait peur et ils sont venus jusque dans le bureau du maire pour reprendre leur victime, à bout de souffle.

Les époux Chapuis ont été condamnés, mercredi 5 mars, à deux ans de prison par le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse. M. Chapuis bénéficie d'un sursis de dix-huit mois et son épouse d'un sursis de seize mois.





JUSTICE

LE PROCÈS DES MEURTRIERS D'EZZEDINE KALAK

« Les diplômes s'écrivent avec du sang »

Bien que la cour d'assises de Paris, qui juge depuis le mardi 3 mars les auteurs de l'assassinat d'Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P. en France (*le Monde* du 6 mars), n'ait pas retenu la constitution de partie civile de l'organisation palestinienne, celle-ci peut cependant s'estimer satisfaite (*nos dernières éditions*). Les magistrats ont, en effet, reconnu que l'autorisation accordée à l'O.L.P. par le gouvernement français le 21 octobre 1975 d'ouvrir à Paris un bureau d'information et de liaison « *constitue une présomption du caractère licite des intérêts défendus par cette organisation* » et que « *en conséquence cette dernière organisation a la capacité d'ester en justice* ».

Petite victoire, mais victoire quand même, puisque la cour a, en quelque sorte, légitimé l'existence juridique d'un groupement politique bien que, dans ses attendus, l'arrêt précise que « *la personnalité civile n'est pas une création de la loi* ». Mais elle ajoute que celle-ci « *appartient en principe à tout groupement pourvu d'une possibilité d'expression collective pour la défense d'intérêts licites, dignes par suite d'être juridiquement reconnus et protégés* ». L'avant-dernière marche avant une reconnaissance officielle ? Peut-être. La voie en tout cas était tracée, malgré le rejet de la constitution de partie civile de l'O.L.P. pour des motifs juridiques, la preuve du préjudice direct n'ayant pas été apportée, celui-ci n'étant pas « *distinct du préjudice social dont le ministère public poursuit la réparation* ».

Toutes ces subtilités juridiques sont sans doute passées par-dessus la tête des jurés, mais aussi des accusés, pour qui la présence d'un interprète était nécessaire. Deux militants devenus assassins par idéal politique, et qui ont accompli leur mission jusqu'au bout. Ils n'ont pourtant pas l'air de fanatiques ces deux enfants de la révolution palestinienne qui ont adhéré à Septembre noir, puis au Front du refus d'Abou Nidal, parce que « *Yasser Arafat avait trahi la cause palestinienne* ».

Husni Hatem a souligné « *la différence existant entre la direction de l'O.L.P., qui habite dans les grands hôtels et roule en Rolls et le peuple qui vit dans les camps et reçoit comme cadeaux des balles et des roquettes* ». Le visage rond barré d'une moustache noire, Husni Hatem a critiqué le leader palestinien « *qui n'a pas su organiser et mobiliser le peuple* ». Un discours stéréotypé, une phraséologie manichéenne où sans cesse revenaient les mots d'impérialisme, de réactionnaire, de sionisme. Tous deux ont fait le choix qui s'imposait « *pour un peuple vivant depuis trente ans sous la domination* ».

Husni Hatem a arrêté ses études parce que « *les diplômes de la révolution s'écrivent avec du sang et ce sont les seuls qui aient une valeur éternelle* ». Tout était dit.

Sans importance

Son compatriote, Assad Kayed, aux allures d'adolescent, la coupe de cheveux à la Beatles, n'a pas caché qu'il savait qu'il allait être arrêté. Il a obéi. Il a exécuté les ordres sans poser de questions. Aucun de ces deux kamikazes ne cherche à cacher la façon dont ce double attentat s'est déroulé. C'est comme si, pour eux, tout cela n'avait aucune importance. Ils répondent aux questions du président, M. Paul Gaillardot, calmement, sans jamais élever la voix. Des accusés modèles.

Cette action de commando était-elle prévue depuis longtemps ? Il ne semble pas, même si Husni Hatem se rendait de temps à autre dans les bureaux de l'O.L.P. Il y est encore venu la veille du meurtre. Leurs versions diffèrent cependant sur un seul point : l'objet de la mission. Selon Assad Kayed, il s'agissait d'éliminer uniquement Ezzedine Kalak. En revanche, Husni Hatem soutient que l'opération était également dirigée contre les proches du représentant de l'O.L.P. en France. Un désaccord qui ne les gêne pas.

Husni Hatem connaissait Adman Hammad, la deuxième victime : quelques jours auparavant, Hammad l'avait invité chez lui. Le devoir d'abord !

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'AFFAIRE DE RACKET INDUSTRIEL DES YVELINES

Une mise au point de M. Vincent Debré

M. Vincent Debré, âgé de quarante et un ans, fils de l'ancien premier ministre, P.-D. G. de la société European Engineering for Education (E.E.E.), a publié mercredi 5 mars une mise au point à propos de l'affaire de racket industriel dans les Yvelines (*le Monde* du 6 mars). M. Vincent Debré a été inculpé par M. Jean-Pierre Goudon, premier juge d'instruction à Versailles, de complicité de chantage et de recel de documents volés, tandis que son collaborateur, Patrick Mabille, directeur des exportations, a été inculpé de complicité de chantage et vols de documents commerciaux.

M. Vincent Debré déclare : « *La Société E.E.E. a embauché en 1979 M. Patrick Mabille, cadre commercial, qui venait de quitter la société Didalab* (1), *spécialisée comme l'E.E.E. dans la fourniture de matériels pour l'éducation. Au cours d'un entretien avec des intermédiaires commerciaux spécialisés dans les marchés africains au siège d'E.E.E., M. Mabille a effectivement produit des documents concernant la société Didalab, et, notamment un marché passé avec le ministre de l'éducation nationale d'un pays africain. Un mois plus tard, j'ai appris par le journal que le président de la société Didalab avait reçu des menaces et se trouvait la victime d'un odieux chantage.* »

« *Certains auteurs ou complices de cette machination*, ajoute M. V. Debré, *pour mieux assurer leur défense, cherchent aujourd'hui à faire croire que j'en étais informé. Ils voudraient ainsi établir un lien imaginaire entre moi et les criminels et mettre en cause de cette façon le nom que je porte. J'affirme qu'à aucun moment et en aucune façon je n'ai été informé ni de leurs intentions ni de leurs agissements. Une procédure judiciaire est en cours. Je suis convaincu que le magistrat instructeur n'aura aucune difficulté à établir toute la vérité sur cette déplorable affaire.* »

De son côté, le procureur de la République à Versailles, M. Robert Barbat, a publié le communiqué suivant : « *Contrairement à ce que laissent entendre certains commentaires, M. Vincent Debré ne fait pas l'objet d'une inculpation criminelle pour « racket », laquelle pèse, en revanche, sur quatre autres personnes. Sa responsabilité n'est recherchée que dans le cadre délictuel d'une éventuelle concurrence déloyale.* »

[Le communiqué du procureur de la République confirme, « a contrario », la double inculpation de MM. Vincent Debré (complicité de chantage et vols de documents commerciaux) et Patrick Mabille (complicité de chantage et recel de documents volés).]

(1) La société Didalab, que préside M. Jean-Claude de Boerio, est l'un des principaux concurrents de l'E.E.E. dans le domaine des équipements scolaires. Les deux sociétés avaient été en concurrence, il y a quelques mois, pour un marché avec le Sénégal, que la Didalab avait emporté. — (N. D. L. R.)

● *La cour d'assises du Var* a condamné, le mardi 4 mars, à la réclusion perpétuelle Nicolas Caradolfo, accusé de deux assassinats et de deux tentatives d'assassinat commis à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) le 15 juin 1976. Jugé une première fois par les assises de ce département qui avaient prononcé contre lui, le 17 juin 1978, la même peine perpétuelle, mais la Cour de cassation avait annulé l'arrêt rendu à Nice.

Il a obtenu, cette fois encore, les circonstances atténuantes. Le représentant du ministère public, M. Pierre Roche, tout en dépeignant dans son réquisitoire l'accusé comme « *un individu dangereusement asocial* », avait cependant ajouté que ses « *convictions personnelles* » ne lui permettaient pas de demander la peine de mort. — (*Corresp.*)

● *Drame de la démence : quatre morts.* — Un agriculteur de Nolay (Côte-d'Or), M. Bernard Deguin, cinquante ans, qui souffrait de troubles mentaux, a tué, mardi 4 mars, sa femme et ses deux enfants à coups de carabine avant de retourner l'arme contre lui. La gendarmerie de Nolay, chargée de l'enquête, n'a pu déterminer les circonstances exactes du drame.

FAITS ET JUGEMENTS

Le film « la Prise du pouvoir par Philippe Pétain » peut être projeté sans coupures.

Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a déclaré irrecevable, mercredi 5 mars, l'action en référé engagée par M. Gilles de La Rocque pour demander la suppression de certains passages du film *la Prise du pouvoir par Philippe Pétain* portant atteinte, selon lui, à la mémoire de son père, le colonel François de la Rocque, président, avant la dernière guerre mondiale, du Mouvement des Croix-de-feu (*le Monde* du 1er mars). L'ordonnance déclare notamment : « *Il résulte, tant de la projection des séquences reprochées que des débats d'audience que le film se propose de conforter une thèse selon laquelle le maréchal Pétain aurait entrepris, dès les années 1930, une véritable marche discrète mais réelle vers le pouvoir et la dictature de Vichy ; pour illustrer sa démonstration, l'auteur utilise soit des documents d'archives soit des interviews.* »

« *La succession des plans (...) ne fait pas apparaître d'artifices de montage et, notamment, les séquences concernant le mouvement des Croix-de-feu sont identifiables en elles-mêmes sans que puisse être établie d'emblée une volonté d'assimilation au nazisme ou au fascisme ou à la Cagoule. (...) L'analyse des positions prises par le colonel de la Rocque (...) échappe à la compétence du juge des référés, dès lors que la diffusion reprochée ne constitue pas un état de péril imminent et peut faire l'objet d'appréciations divergentes dont la connaissance appartient aux juges du fond.* »

● *Pour protester contre l'incarcération de M. Gérard Nicoud*, quelques personnes se réclamant du CID-UNATI de la Marne, ont établi deux barrages de pneus enflammés, mercredi après-midi 5 mars, sur la R.N. 44, près de Reims, provoquant de très importants bouchons dans les deux sens. — (*Corresp.*)

La « bavure » de Valenton serait accidentelle.

Le rapport d'autopsie ordonné après la mort, le 2 février, à Valenton (Val-de-Marne), d'un jeune Algérien, Abdelkader Ghrib, tué par un policier lancé à sa poursuite (*le Monde* du 5 février), rendrait plausible la thèse de l'accident soutenue par l'auteur du coup de feu. Ce dernier avait, en effet, affirmé que le fuyard lui ayant « *fait face avec une arme blanche, au pied de l'escalier* », il avait « *vivement reculé de quelques marches, était tombé en arrière, provoquant ainsi dans sa chute le départ d'un coup de feu* ». Un peu plus tard, on avait indiqué, à la préfecture de Créteil, que la balle qui avait mortellement blessé l'adolescent avait atteint celui-ci après avoir ricoché sur le mur de la cage d'escalier.

L'expertise indiquerait que « *la balle a été retrouvée déformée dans la tête de la victime, avec une marque qui confirme qu'il y a bien eu, auparavant, ricochet* ».

M. Freddy Faucié, premier juge d'instruction auprès du tribunal de grande instance de Créteil, chargé du dossier, nous a précisé pour sa part qu'aucune inculpation n'avait, à ce jour, été prononcée, et que l'instruction se poursuivait.

La plainte de M. de Varga pour violation du secret de l'instruction.

M. Guy Georgin, juge d'instruction au tribunal de Lyon, vient d'être chargé d'instruire la plainte déposée, le 18 décembre 1979, par les défenseurs de M. Pierre de Varga, pour violation du secret de l'instruction. (« Le Monde » du 21 décembre 1979.) Cette plainte vise MM. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire et Pierre Ottavioli, ancien chef de la brigade criminelle, après la conférence de presse du 29 décembre 1976 au ministère de l'intérieur sur l'affaire de Broglie. Cette plainte vise également M. Michel Poniatowski alors ministre de l'intérieur, mais seule la haute Cour de justice peut être saisie de ce dernier dossier. — (Corresp.)

SCIENCES

LANCÉ PAR L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE EN 1986

Le satellite Hipparcos étudiera le mouvement de cent mille étoiles

Le conseil scientifique de l'Agence spatiale européenne (ESA) a choisi, mercredi 5 mars, le futur programme scientifique de l'agence : le satellite d'astrométrie Hipparcos, destiné à mesurer de manière précise les positions de quelque cent mille étoiles et à mieux connaître leur distance et leurs mouvements.

Hipparcos, satellite de 376 kilogrammes — dont 117 pour les appareils de mesure, — sera lancé par Ariane en 1986. Le coût du programme sera de 139,3 millions d'unités de compte, soit environ 650 millions de francs. Hipparcos devra fonctionner pendant au moins deux ans et demi en orbite, et déterminer la direction des étoiles qu'il observera avec une précision de 0,002 seconde d'arc, ce qui permettra par une méthode de triangulation (parallaxe trigonométrique) de connaître la distance d'étoiles éloignées de plus de mille années-lumière (1). Une telle précision de mesure ne peut être obtenue par les observatoires terrestres gênés par les turbulences de l'atmosphère qui dévient, de manière incontrôlable, les rayons lumineux. Pour cette raison, on n'a pu mesurer la parallaxe trigonométrique que pour quelques milliers d'étoiles situées à moins de trois cents années-lumière.

Ces mesures ont un double intérêt. Très précises, elles permettent, en effet, de mettre en évidence le déplacement de certaines étoiles par rapport aux autres, mais surtout les astronomes évaluent la distance de tous les objets qu'ils observent par une chaîne de raisonnements qui s'appuient, en dernière analyse, sur les distances des étoiles proches mesurées par parallaxe trigonométrique. Mieux connaître ces distances, et ce pour un plus grand nombre d'étoiles, entraînera une meilleure connaissance de tous les objets célestes. Or, la distance des objets les plus lointains est une information importante pour l'étude des premiers âges de l'univers et son évolution.

Un choix surprenant

Le choix du satellite Hipparcos a quelque peu surpris dans la mesure où un comité consultatif constitué de représentants des divers laboratoires ou instituts européens de recherche spatiale ne l'avait classé qu'en seconde position parmi six projets. La première place revenait au lancement simultané de deux satellites, Geos-3 et Giotto. Geos-3, similaire aux Geos-1 et Geos-2 déjà lancés pour le compte de l'ESA, aurait continué à étudier la manière dont le champ magnétique terrestre modifie l'espace *interplanétaire à quelques dizaines de milliers de kilomètres de* la Terre. Giotto aurait été un satellite destiné à survoler la comète de Halley, qui passera dans les années prochaines au voisinage de la Terre et n'y reviendra pas avant soixante-quinze ans. Une mission cométaire très complète devait être organisée en collaboration avec la NASA, mais les difficultés que celle-ci éprouve à mettre au point la navette spatiale lui ont fait abandonner ce projet. Du coup, les scientifiques européens ont étudié une mission plus simple pour profiter quand même du prochain passage de la comète de Halley.

Le conseil scientifique n'a pas complètement éliminé le projet Giotto : si ce programme peut être réalisé pour une somme inférieure à 80 millions d'unités de compte (environ 450 millions de francs) et de préférence avec une participation américaine, il pourrait être financé en plus d'Hipparcos.

Deux autres programmes avaient été également proposés : un satellite d'astronomie observant dans l'extrême ultraviolet et en rayons X, et le satellite Geos-3 lancé seul, mais placé sur une orbite qui aurait coupé la queue de la comète de Halley. Enfin, un dernier projet très différent, Biorack, a été soumis au comité consultatif. Il s'agit d'une installation d'étude biologique destinée au laboratoire orbital Spacelab, que l'ESA a fait construire et qui sera emmené dans l'espace par la navette spatiale américaine. Ce projet n'a pas été complètement éliminé, le conseil de l'ESA demandant des études supplémentaires et l'organisation d'une *consultation pour recenser quelles* expériences pourraient être faites avec Biorack.

MAURICE ARVONNY.

(1) Une année-lumière équivaut à 9 460 milliards de kilomètres.

Selon des experts officiels

LE NETTOYAGE DU RÉACTEUR DE THREE-MILE-ISLAND DOIT ÊTRE ACCÉLÉRÉ

Washington (UPI). — Un groupe de travail de la Commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.) a recommandé, mercredi 5 mars, que soient, dans l'intérêt de la sécurité du public, accélérées les opérations de nettoyage du réacteur endommagé de Three-Mile-Island. Si l'enceinte de confinement du réacteur n'est pas rapidement décontaminée, a estimé un responsable de la N.R.C., les ingénieurs n'auront aucun moyen d'estimer les risques qu'une réaction en chaîne reprenne dans le cœur du réacteur. Faisant allusion aux risques de « désastre », il a notamment mis en cause les actions en justice et les protestations des défenseurs de l'environnement qui ont entravé, depuis l'accident, les opérations de nettoyage.

Un autre responsable de la N.R.C. a indiqué, pour sa part, que le programme de décontamination prévoit, la semaine prochaine, la purge des gaz radioactifs que contient un sas donnant accès au bâtiment du réacteur.

VENTE AUX ENCHÈRES

AUTOMOBILE

AU SALON DE GENÈVE

En attendant des lendemains...

De notre envoyé spécial

Genève. — Le Salon international de l'automobile de Genève ouvre ses portes ce 6 mars. Cinquantième du nom, cette traditionnelle manifestation regroupe cette année vingt-deux « premières » mondiales sur trois cents voitures exposées, si l'on considère que par « première » on entend un véhicule qui n'a encore jamais été officiellement présenté au public.

En fait, pour la plupart, les voitures révélées ici sont déjà connues à quelques exceptions près, et les innovations se trouvent surtout sous les capots et dans les alliages utilisés. Question de poids. Toutefois, il faut faire quelques places « à part » à certains modèles et d'abord au coupé sportif d'Audi, baptisé Quattro, ce qui traduit tout simplement l'installation d'une traction sur les quatre roues

Cette Quattro est dotée d'un moteur cinq cylindres à injection de 2,2 litres à turbocompresseur avec entraînement permanent sur les quatre roues. La puissance sort à 200 chevaux à 5 500 tours. Un différentiel intermédiaire intégré à la boîte de vitesses (cinq rapports) répartit la puissance donnée entre pont avant et pont arrière, ce qui évite le patinage des roues. Le différentiel intermédiaire peut être verrouillé tout comme le différentiel arrière. Aux 220 km./h. de vitesse de pointe pour une consommation qui irait, selon l'usine, de 8 litres à 15 litres et plus aux 100 kilomètres, on pourra s'interroger sur le réel intérêt d'un tel véhicule en dehors d'une utilisation en rallye. En effet, la marque fait le plein sur son stand, car cette démonstration apporte un certain nombre de réponses aux problèmes que peuvent encore se poser les constructeurs de voitures traditionnelles. En tout cas la marque allemande prouve là une belle maîtrise de la technique et, après tout, à chaque progrès que connaît l'automobile, des retombées peuvent suivre. On ne peut pas ignorer les solutions qui peuvent en découler.

M. Bernard Hanon, directeur général adjoint délégué à l'automobile de Renault, s'est d'ailleurs longuement penché sur la Quattro découpée qui fait tourner sur le stand Audi, dans le vide et en silence, ses quatre roues sous les regards intéressés des visiteurs.

En ce qui concerne la Régie, le clou est évidemment la nouvelle Fuego, coupé qui, on le sait, accepte trois types de moteurs possibles sous son capot et dont la ligne générale connaît déjà un grand succès. Ce véhicule destiné certes, en priorité, au marché européen, sera ensuite lancé sur le marché américain après la Renault 18, et on pense en vendre cent exemplaires par jour sur le nouveau continent en 1982.

Face au stand de la Régie, sur un podium tournant, la Panda trône, petite voiture que Fiat, qui pressent une sorte d' « économie de guerre » pour l'avenir et prend les devants, va incessamment diffuser. Retour au rustique, retour aux ressorts à lames... et aux appétits raisonnables. On se croirait revenu au temps de la 2 CV. Curieux face à face d'un stand à l'autre, entre un coupé, dont l'aspect luxueux fait penser aux grosses sportives d'hier, et une caisse qui transpire le réalisme et que l'on aurait pu fabriquer avant-hier. Et tout autour, omniprésentes, les voitures japonaises de plus en plus mises au goût européen et dont le marché suisse est, d'année en année, de plus en plus friand. Economiquement et techniquement, l'automobile est dans l'attente et cherche à nouveau sa voie.

CLAUDE LAMOTTE.

● *Les détails du projet de costruction d'un « véhicule économique de recherche appliquée »* (VERA) viennent d'être communiqués aux techniciens de l'usine Peugeot.

Ce véhicule sera présenté en mars 1981 à l'Agence pour les économies d'énergie, qui en a demandé l'étude à Peugeot-Citroën.

Cette éude porte sur la diminution de la consommation de carburant sur la berline 305 GR, véhicule de classe moyenne et de grande diffusion. La consommation devrait être ramenée à 4,8 litres à 90 km/h, 6,5 litres à 120 km/h et 7 litres en cycle urbain, soit une diminution de 25 % par rapport à la 305 GR, véhicule déjà économique dans sa catégorie.

CARNET

Naissances

— Brigitte, Dominique et Jean-Baptiste BABIN ont la joie d'annoncer la naissance de
Mathieu,
le 24 février 1980.
23, rue de l'Ingénieur-Keller, 75015 Paris.

Fiançailles

— Mme Francis MARY, née Pietri, M. Marc PITTI-FERRANDI et Mme, née Donati, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Hélène et Antoine.

Décès

PAUL MINOT

— Nous apprenons le décès de
M. Paul MINOT,
ancien sénateur de Paris,
survenu le 3 mars à Paris.

[Né le 1er février 1899 à Nevers (Nièvre), Paul Minot, diplômé de l'Ecole des H.E.C., avait dirigé de 1948 à 1970 la Compagnie française de l'étain, société dans laquelle il était entré en 1930 comme directeur commercial. Conseiller municipal de Perigny-les-Vaux (Nièvre) de 1952 à 1958, il était entré en 1959 au conseil municipal de Paris, dont il fut le président (1961-1962). Réélu en 1965, il y avait présidé jusqu'en 1971 la commission des *affaires culturelles* et de 1963 à 1968, il avait siégé au conseil d'administration *du district de Paris. Nommé à plusieurs* reprises membre de section du Conseil économique et social, *Paul Minot avait* été élu, en 1968, sénateur U.D.R. de Paris. Il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat en 1977. Auteur de nombreux ouvrages, dont « les Flammes mortes », pièce couronnée par la Société des auteurs, Paul Minot était président-fondateur du Théâtre de la Ville.]

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 1er mars 1980, de
Mme Robert BARRAULT,
née Suzanne Marinier.

On évoque le souvenir de son cher mari,
Me Robert BARRAULT,
avocat à la cour de Paris,
décédé le 2 mai 1976.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mme Jacques Marinier, sa belle-sœur,
Mme Guy Marinier, sa nièce,
Le docteur et Mme Jean Marinier et leurs filles,
ses neveu, nièce et petites-nièces.

— Le conseil d'administration, la direction, les médecins et le personnel de la Fondation ophtalmologique A. de Rothschild ont le regret de faire part du décès, survenu le 1er mars 1980, du
docteur Paul DUBS,
ancien assistant
du service O.R.L. de la Fondation.

— Nous apprenons le décès de
M. Joseph DUCROUX,
ancien directeur
des Editions sociales.

[Né en 1904, Joseph Ducroux exerça des responsabilités au sein de l'Internationale communiste des jeunes à Moscou, avant 1936. Envoyé par l'Internationale en Indochine, il aida Ho Chi Minh à la création du parti communiste indochinois et fut interné à Saigon par les autorités françaises.

Après la seconde guerre mondiale durant laquelle il fut fait prisonnier, il dirigea les Editions sociales jusqu'en 1955. Il s'attacha, notamment, à reconstituer le fonds de classiques du marxisme des anciennes Editions sociales internationales qui avait été détruit ou dispersé sous l'occupation. Sous sa direction fut entreprise la traduction intégrale du « Capital » de Karl Marx. Il entra ensuite à la Banque commerciale de l'Europe du Nord qu'il devait quitter au moment de sa retraite.]

— M. et Mme Thomas Erdos,
Laurent et Sophie,
Et tous leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Ilona ERDOS,
survenu le 4 mars 1980.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
91, rue de la Tour, Paris (16e).

— Le président et le conseil d'administration du Centre israélite de Montmartre ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Nelly FREVAL,
officier de la Légion d'honneur,
présidente d'honneur
du comité des fêtes du C.I.M.,
sociétaire de l'Opéra-Comique.
Les obsèques se dérouleront le vendredi 7 mars 1980, à 11 heures, au cimetière de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Lamarck, 75018 Paris.

— Mme Robert Lehmann,
M. et Mme Jean-Pierre Lehmann,
M. et Mme Gilbert Cerf et leurs enfants,
M. et Mme Nissim Gabbay et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert LEHMANN,
survenu à son domicile le 4 mars 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu à Sélestat, le 7 mars, dans la plus stricte intimité.
31, rue Vineuse, 75016 Paris.

— Les familles Galou et Mercier ont la douleur de faire part du décès de
V. V. Véronique MERCIER-GALOU,
fille de Jean-Claude Galou,
survenu accidentellement le 6 février 1980, à l'âge de cinq ans.
J.-C. Galou.
6, rue de la République,
97110 Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Nguyen PHUOC BINH,
reporter-photographe
à l'Agence France-Presse,
décédé le dimanche 2 mars, à Paris, à l'âge de quarante-quatre ans.

[Né le 31 mai 1935 à Thong-Loc (Vietnam), Nguyen Phuoc Binh séjournait en France depuis février 1954. Il était entré à l'Agence France-Presse en juin 1961 et était devenu reporter-photographe en novembre 1971. Il avait effectué de très nombreux reportages tant en France qu'à l'étranger, « couvrant » particulièrement les voyages du premier ministre, ainsi que les congrès des partis politiques français.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Esther ZEGEL,
née Levy,
survenu le 26 février 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale.

Le Monde DES LIVRES

La saga de Smiley

● *Le dernier volet de la trilogie de Le Carré : la fin du duel Smiley-Karla.*

C'EST non seulement excellent, mais c'est le meilleur des trois. Le Carré, cette fois, abandonne ses exercices de chat virtuose acharné à embrouiller l'écheveau — et à l'embrouiller si subtilement que lui seul est capable d'en retrouver le fil, — pour nous offrir un roman d'autant plus puissant qu'il est plus linéaire, plus dégraissé, dans la veine du grand « réalisme existentialiste », celle aussi d'un Graham Greene, qui, pour lui, commence avec Balzac, son maître, à l'évidence.

Sur les neuf romans publiés par Le Carré, sept mettent en scène George Smiley. Il est vrai que dans *L'espion qui venait du froid*, le livre le plus universellement connu de l'écrivain anglais, le héros était Leamas, un autre vétéran du « Cirque » (les services secrets britanniques), et non Smiley. La présence discrète de Smiley s'expliquant par le fait que le cynisme des patrons du « Cirque » — dont il est — causait la perte de Leamas. George Smiley, périphérique pour une fois, désapprouvait. Cela dit, il reste le personnage-clé de l'œuvre.

Qui est Smiley ? Que nous dit ce petit homme rondouillard et myope, aux manteaux de tweed mouillé, aux allures de batracien noyé dans une éternelle humidité et qui possède l'art de se perdre dans la nuit londonienne ou les estuaires hanséatiques ? Que veut-il prouver, lorsqu'il s'arrache à ses recherches sur les écrivains mineurs de l'Allemagne baroque pour se lancer dans les méandres d'un monde de conspiration, où des demi-anges et des demi-démons, de l'Est et de l'Ouest, s'affrontent sourdement ?

Smiley est un anti-héros, on l'a toujours su. Alors ? Quoi d'exemplaire chez ce personnage doux, sagace, rigoureux, et qui, tenacement, avec une énorme « compassion », comme disent les Anglais, traduisez une énorme dose d'humanité, comprend et déjoue l'ennemi ?

Smiley appartient à la génération du père de Le Carré, qui ne s'est jamais caché d'avoir avec lui une « relation filiale ». Formé à Oxford, avant-guerre, Smiley, comme plus tard Le Carré, a connu de près la culture et le monde germaniques. Un jour, ou plutôt une nuit de 1938, dans la cour d'une université allemande, il a assisté, silencieux, à un feu de joie. « *La haine au cœur et l'esprit triomphant* », il savait désormais où était son ennemi (1). La barbarie, c'était cela : brûler allègrement les livres de Thomas Mann.

A la différence de plusieurs de ses contemporains d'Oxford, Smiley a refusé un certain esprit totalitaire et répressif, où qu'il se trouve. D'autres, parmi ses compatriotes, ont choisi à cette époque d'épouser secrètement le communisme. Devant l'empire effiloché et les valeurs moribondes de la vieille Angleterre victorienne, ils ont opté pour un idéal de rechange. A ceux qui se sont voués au camp adverse, Burgess, McLean, Philby, Blunt, à ces grands gentlemen félons (le Bill Haydon de « *la Taupe* » les contient tous), Le Carré a opposé George Smiley, le prototype de l'homme sans illusions, pétri de professionnalisme et de compétence. C'est bien tout ce qui reste, quand on a vécu la guerre chaude, la guerre froide, le ravage des idéologies. Sa seule morale, qui n'est pas celle d'un croisé, est inhérente à l'efficacité. Hors de toute certitude.

Face à lui, aussi solitaire, son homologue soviétique, son double antithétique, son « Graal noir » comme l'appelle Lady Ann, la trop volage épouse de Smiley, qui aime les formules. Une différence majeure. Smiley n'est pas, ne sera jamais un fanatique. Les voilà, dans ce dernier roman, opposés et unis dans une ultime bataille. Le Carré, qui a le don du renouvellement dans la continuité, nous promène cette fois dans les milieux d'émigrés baltes, à Paris, à Londres. A travers eux, à cause d'eux, Smiley sorti de sa retraite — tout a changé au « Cirque » depuis son départ, les parvenus et autres pantins ministériels, toute cette faune hiérarchisée que Le Carré excelle à dépeindre. — Smiley, plus solitaire encore, se remet en marche. Karla (le nom de code de l'officier soviétique) se précise. Malgré sa puissance, ce petit militaire sec et inflexible, aux allures de maître d'école ou de prêtre italien décati, possède une faiblesse. Côté cœur, qui l'eût cru ? Smiley la suppute d'autant mieux qu'il mesure, lui, le poids d'une blessure affective.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 20.)

(1) Dans *l'Appel du mort*, Livre de poche, 1961.



★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

L'enfer et le délire d'Auschwitz

● *A travers des récits de déportés et de S.S.*

EN quels termes, dans quelle langue, commenterons-nous cette *Descente aux enfers* que Vladimir Pozner nous raconte d'après les récits des déportés eux-mêmes ? Je l'avoue, nous croyions savoir tout ce qui est à savoir sur l'abomination de la désolation, mais nous ne savions rien encore ; il manquait toujours quelque chose, un trait particulièrement révoltant, un raffinement inédit inventé par l'imagination diabolique des bourreaux et par l'inépuisable méchanceté humaine. Car ce qui est ici dépeint n'est pas le « premier cercle » de l'enfer, mais le dernier.

Plus d'une fois, horrifié par l'horreur sans nom, étouffé par la colère inassouvie, par le désespoir et par l'impuissance, nous

par VLADIMIR JANKÉLÉVITCH

avons failli refermer ce livre. Et c'est pourtant un beau livre ! Sa méthode est originale et devrait être efficace. On a un peu honte d'appliquer les critères esthétiques en usage dans la république des lettres à un livre qui est avant tout un acte et un implacable réquisitoire. *Descente aux enfers* n'est pas l'œuvre d'un candidat au prix « Machin », et il y aurait quelque inconvenance à en louer le style et la forme.

Vladimir Pozner a compris que, s'agissant d'une chose aussi monstrueuse et à la lettre aussi incroyable, la rigueur, l'objectivité et la sobriété seraient plus convaincantes et plus impressionnantes que les éclats d'une éloquence vengeresse. Telle était en quelque sorte la chance des criminels : leurs crimes sont si horribles que personne ne pouvait y croire. Et les criminels comptaient précisément sur cette incrédulité.

(Lire la suite page 22.)

Le pouvoir des mots

● *De la noire dynamite de Nathalie Sarraute à la pâle magie de Robert Sabatier.*

LE titre du nouveau livre de Nathalie Sarraute conviendrait à un essai sur la philosophie du langage : *l'Usage de la parole*. Bien qu'aucune indication de genre ne figure sur la couverture, donnons-le hardiment pour un recueil de nouvelles. On a bien étiqueté « roman » ces romans où de plus en plus les personnages glissaient à l'anonymat. Allez nommer les héros d'*Entre la vie et la mort*, de *Vous les entendez ?*, de *...disent les imbéciles*. Des pronoms personnels, c'est tout, pour soutenir ces micro-drames étouffés qu'engendrent les affres de l'écriture, le conflit des générations, l'omnipotence insupportable des maîtres... Rien d'abusif, dès lors, à baptiser « nouvelles » ces dix textes qui tissent poèmes, tragédies, comédies autour d'un verbe allemand « Ich Sterbe », d'une phrase restée dans la mémoire « Ton père, ta sœur », d'un mot « Le mot amour », « Mon petit » de l'expression d'un refus péremptoire « Ne me parlez pas de ça », « Je ne comprends pas ».

Il a suffi que Nathalie Sarraute revienne au texte court pour qu'on rapproche l'*Usage de la Parole* de *Tropismes* par où elle avait commencé. Or ce n'est pas un retour, c'est un aboutissement. Entre les deux ouvrages s'inscrit le déploiement d'une œuvre qui ajuste de mieux en mieux son point de mire, tout en restant conforme à sa direction. Il y avait de tout dans *Tropismes*, des instantanés visuels, des croquis, des portraits, des silhouettes et des paniques, des angoisses, du théâtre, déjà. Ici, Nathalie ne décrit plus rien. Elle écoute. Son univers est devenu uniquement verbal. Il n'y a plus d'appartement à décorer comme dans *le Planétarium*, plus de livre à juger *(les Fruits d'or)*, plus d'objet d'art à contempler *(Vous les entendez ?)*. Des propos insignifiants sont montés, comme pierres précieuses, en chatons de bague pour rutiler de mille feux.

Mais ce que ces feux éclairent est resté indéfectiblement le même : c'est la guerre feutrée que les consciences se livrent entre elles ; la sourde menace qui mine les sentiments les plus stables ou les plus exaltés ; tout cet indistinct, cet indicible qui plane sur les échanges les plus simples et les rendent soudain gros de haine ou d'humiliation : toutes ces fissures, ces craquelures à peine visibles où les rapports humains se révèlent pour ce qu'ils sont : des rebuffades, des désertions, des tentatives d'asservissement...

Ces jeux de langue, qui sont des jeux de lance, se passent aux quatre coins de la vie quotidienne, dans le restaurant où se rencontrent deux amis, dans un salon où l'on cause, sur un banc, dans un café que des amoureux hantent. Mais bientôt le décor se métamorphose. Des prisons s'ouvrent, des camps, des asiles, des salles de torture ; des armées franchissent les frontières, des villes sont investies, des troupes se heurtent : le cauchemar de la guerre est partout.

Pouvoir terrorisant des mots, selon l'intonation de qui les prononce, selon leur agencement dans la phrase, selon leurs sonorités. Ne soutenez pas qu'il y a équivalence entre « Ne me parlez pas de ça » et « Ne m'en parlez pas » ou « Ne me dites pas ça ». Seule la première formule a valeur brutale de rejet, de rupture.

Toutes ces nuances sont perçues par une sensibilité d'écorché qui se raille d'elle-même (« Eh bien quoi ! c'est un dingue ») ou désarçonne l'adversaire pour pouvoir enfin respirer (« Je ne comprends pas »).

Une scène imprécise, des interlocuteurs sans nom, des riens grossis par l'imagination la plus vive, de fictifs affrontements sans merci, Nathalie Sarraute concentre dans ses nouvelles tout ce que l'on sait d'elle et avec une force dramatique peu commune nous livre à la persécution des mots.

∴

Il n'y a, à première vue, aucun rapport entre ces textes brefs, fiévreux, palpitants, et le roman placide où Robert Sabatier jette dans les émois de l'adolescence Olivier, le héros des *Allumettes suédoises*, des *Sucettes à la menthe*, des *Noisettes sauvages*, retrouvé pour un quatrième livre. Tout s'y passe sans histoire et même sans aventure, au point qu'on se demande ce que l'auteur a vraiment voulu faire. Peindre un garçon de seize ans entre ses lectures, ses premiers poèmes, ses vains battements de cœur, ses balades dans Paris, ses vacances en Touraine, son apprentissage d'imprimeur ? Opposer le monde des ouvriers qu'il fréquente à celui des petits bourgeois nantis qui l'élèvent ? Ou retrouver tout simplement le goût du temps perdu de ces deux années où s'annonce, puis éclate la guerre ?

L'idée de rapprocher ces deux écrivains qui se situent aux antipodes sur notre sphère littéraire n'est pas une provocation. Elle m'est venue à cause de l'importance primordiale que tous deux accordent aux mots et à leurs différents pouvoirs. Elle, les jetant comme des pavés dans la mare pour suivre les rides, les remous et les ondes dont ils troublent la surface lisse des eaux. Lui, allant les dénicher dans les vieux dictionnaires, les catalogues d'autrefois, pour composer avec eux son tableau et lui donner sa patine d'époque.

Rien ne vaut à cette fin les noms des produits manufacturés, des crèmes de beauté, des jouets, des journaux, les titres de chansons ou de films, les rengaines, les publicités, les expressions toutes faites argotiques ou familières qui sont tombés en désuétude, effacés, oubliés. Quand ils resurgissent, ils tirent avec eux, en chacun de nous, le fil des souvenirs. Robert Sabatier révèle son procédé par l'attention qu'il porte au mot *auto-skiff*, à partir duquel, pour la première fois, Olivier retrouve son passé.

Ce sont, bien sûr, des mots particuliers qui étendent la couleur du temps, comme les expressions de terroir, la couleur locale. Mais le jeu sur leur pouvoir d'évocation, somme toute banale, n'exerce qu'une faible magie, tandis que mitraillent, déchirent, malaxent, dénudent, les mots anodins que Nathalie Sarraute charge de dynamite.

JACQUELINE PIATIER.

★ L'USAGE DE LA PAROLE, de Nathalie Sarraute, Gallimard, 152 p. Environ 32 F.

★ LES FILLETTES CHANTANTES, de Robert Sabatier, Albin Michel, 314 p. Environ 49 F.

« Mauriac » de Jean Lacouture

Le plaisir de rompre

DE la corneille à l'échassier, tous les noms d'oiseaux ont défilé pour évoquer la silhouette de Mauriac, son profil, l'œil méditatif ou rapace. Pour la voix blessée, tous les frôlements et feulements ont servi. Moralement, le chat conviendrait mieux : même fragilité trompeuse, même surprise feinte quand la caresse fait perler le sang de l'ennemi, même retour frileux au panier.

Ce manège domestique à quoi semblent s'être ramenés les rapports du romancier avec son temps, Lacouture n'allait-il pas y étouffer un peu, après les équipées mirobolantes d'un Malraux et les illusions lyriques d'un Blum ? Le grand reporter supporterait-il les confinements de ce pèlerin de soi-même, jamais sorti de Malagar et de Passy, pas même pour revoir le Maghreb, devenu sa cause, et où naguère, au lieu de dévisager une réalité si étrangère, il griffonnait *Desqueyroux* à l'hôtel ? L'historien de terrain aurait dû souffrir d'autant plus que les secousses spirituelles masquées par cette existence casanière ont déjà été décrites amplement par l'intéressé dans ses écrits intimes et ses préfaces à l'édition complète, par son fils Claude dans *le Temps immobile*, et par les exégètes dont P.-H. Simon, A. Séailles ou J. Petit, le responsable de la Pléiade.

Est-ce complicité entre naturels du Bordelais, entre tiers-mondistes hors parti, entre stylistes conscients que l'aventure commence au coin des mots ? Le biographe a su montrer que l'effort de Mauriac pour échapper à sa classe illustrait un élan constant de la conscience et de l'art durant ce siècle.

CERTES, il n'est pas question d'arrachement sans retour. « *J'ai toujours rompu avec prudence* », confessera un derniers « Blocs-Notes ». Déjà, *Desqueyroux* était qualifiée par son créateur de « *désespérée prudente* ». Le propriétaire épris d'ordre ne tarde pas à s'effaroucher des fureurs

par Bertrand Poirot-Delpech

populaires qu'il côtole ou réveille. Il lui suffit de s'être senti un moment de l'autre côté, traître, encanaillé, néophyte. De retour chez les siens, il se servira de l'expérience comme il avoue, à propos du cancer de la gorge qui a peut-être hâté son entrée à l'Académie, avoir toujours « *tiré parti de tout* », au long d'une vie comblée d'honneurs. Ses écarts ont la témérité relative et calculée de l'adultère mondain. Du moins forment-ils une sorte d'autocritique lancinante de l'idéologie bourgeoise, de l'affaire Dreyfus à l'affaire Ben Barka !

La moindre révision des idées reçues exige l'écoute de l'autre, et de l'ennemi en soi. Sur la religion, par exemple, l'ancien élève de Grand-Lebrun oscillera jusqu'à sa mort entre la rancune d'avoir subi tant de terreurs et une joie pathétique. Entre l'immobilisme de l'Eglise pré-conciliaire et l'ébranlement qui a suivi, il n'en finira pas de balancer. On sait le culte ambigu qu'il vouait aux mères dominatrices : en paroles, il passait, à leur propos, de la tendresse extrême à une férocité qui pouvait englober toutes les femmes, et leur prêtait la « *chiennerie* » aperçue, enfant, dans les sales quartiers.

De cette misogynie, de certains de ses personnages, de ses sympathies profondes pour Proust, Gide, Green, et de ses fréquentations, notamment vers 1950, à la Table ronde, de mauvaises langues ont déduit une homosexualité latente, sinon refoulée. Le doute est seulement venu de ce que l'adulte laissait libre de ses élans, non sans imprudence, l'enfant demeuré vivant en lui. Le communiant à la nuque rase sur qui il s'attendrissait souvent n'était autre que lui-même. Alliant rigueur et tact, Lacouture n'esquive pas le débat. Il a raison de conclure, je peux en témoigner, à une condamnation de l'homosexualité, sans équivoque ni regret : passée la crise de 1926-1929, le mari et le père ne cesseront de s'épanouir, dans une famille rayonnante de gaieté complice.

Si l'article de Sartre contestant sa technique de romancier omniscient l'a tant frappé, en 1939, et l'a peut-être inhibé, c'est encore, je peux l'affirmer, parce qu'il entrait trop volontiers, surtout en matière d'idées, dans les vues adverses.

POLITIQUEMENT, sa première fugue idéologique remonte à l'adolescence. Il se sait et se saura toujours « *né du côté des injustes* ». Le christianisme social du *Sillon* lui paraît le seul moyen de rompre avec le thomisme réactionnaire de sa famille. Quitte à se plaindre bientôt, en orphelin de père typique, que Sangnier ne s'intéresse pas à lui. L'aller-retour est déjà accompli. S'il cite Jaurès en 1907 devant les étudiants « camelots » du « 104 », rue de Vaugirard, s'il trouve des excuses aux bolcheviques de 1920, c'est par provocation isolée. En profondeur, il reste pleinement de son milieu, élitiste, antiparlementaire, barrésien. Il « *vomit* » les idées avancées de Guillemin (1927) et d'*Esprit* (1932). Il félicite le fasciste belge Degrelle (1933), approuve Mussolini et Laval (1935). En février 1936, il ironisera encore sur l'« *égratignure* » reçue par Blum après l'enterrement de son cher Bainville...

Le pendule a pourtant inversé sa marche en septembre 1935. Comme vingt ans plus tard pour le Maghreb, c'est l'oppression coloniale, ici la guerre italienne à l'Ethiopie, qui sert de déclic. Mauriac signe la condamnation du Duce avec Maritain contre Drieu, Brasillach et autres « *défenseurs de l'Occident* ». Sans militer à gauche — le fera-t-il jamais ?, — il ne refuse pas la main tendue aux catholiques par Thorez.

(Lire la suite page 18.)



la vie littéraire

Ghelderode et la comédie des apparences

Près de vingt ans après sa mort, le théâtre de Ghelderode triomphe non seulement dans sa Belgique natale, mais aussi de Pologne en Italie, des Etats-Unis en Israël. Seule la France, qui, autour de 1950, connut une période de « ghelderodite aiguë », semble avoir un peu oublié les pièces baroques, sulfureuses de ce Flamand francophone. L'exposition, qui est présentée jusqu'au 7 avril au foyer du Centre Georges-Pompidou, permet de redécouvrir, à travers trois cents documents judicieusement choisis, la carrière de l'écrivain.

Ghelderode fut un conteur fantastique émérite. L'essentiel de l'exposition est néanmoins consacré à son théâtre métaphysique et cruel, nourri de mythes populaires où se mêlent la hantise de la mort et l'obsession érotique. Le sarcasme burlesque n'exclut pas, de *Barabbas* à *l'Ecole des bouffons*, un sens profond du sacré. L'auteur, enfin, emprunte, avant Ionesco, Beckett ou Audiberti, à la marionnette, au cirque, au music-hall et, bien sûr, aux kermesses flamandes. Signalons le catalogue remarquablement riche que l'on doit à l'ordonnateur de l'exposition, le professeur Roland Beyen, de Louvain.

Trois représentations, malheureusement confidentielles, de son chef-d'œuvre, *Escurial*, par une troupe bruxelloise, l'Atelier du Spectacle, ont accompagné cette commémoration d'un contemporain capital qui frôla le prix Nobel. Il y aura, toujours au Centre Georges-Pompidou, une conversation-rencontre le 20 mars et le Centre culturel belge diffuse plusieurs films. On annonce enfin, pour avril, la publication des actes du colloque *Michel de Ghelderode et le théâtre contemporain*, qui s'est tenu en 1978, à Gênes. Souhaitons que ces manifestations suscitent des reprises françaises de *Magie rouge* ou de *Hop signor*.

JEAN-YVES GUÉRIN.

Un colloque sur Antonio Machado

Le premier Colloque international Antonio Machado s'est tenu le 23 février à la mairie de Collioure, siège de la Fondation Machado. Claude Couffon, Bernard Sesé et les écrivains espagnols José Luis Cano et José Maria Moreiro ont évoqué *La Femme dans la vie et l'œuvre d'Antonio Machado*. Des documents nouveaux concernant en particulier la mystérieuse Guiomar, l'ultime égérie du poète, ont été étudiés devant un public nombreux, franco-espagnol. La Fondation a présenté l'ouvrage monumental de Bernard Sesé : *Antonio Machado, el hombre, el poeta, el pensador*, qui vient de paraître à Madrid (éditions Gredos), avec une préface de Jorge Guillén, et la réédition augmentée des *Poésies* de Machado (traduction Sesé et Sylvie Léger, Gallimard). Le deuxième Grand prix Antonio-Machado sera décerné en février 1981. Il couronnera un essai écrit en espagnol ou en français sur Machado, ou répondant aux conceptions du grand poète devant les problèmes de la vie espagnole ou universelle. Les manuscrits ou les livres (édités après le 1er janvier 1979) doivent avoir plus de cent pages et être adressés en trois exemplaires, avant le 1er octobre, accompagnés d'une participation au frais de 30 francs, à : Fondation Machado, mairie de Collioure - 66190 Collioure.

Thérèse de Lisieux poète

Si l'*Histoire d'une âme* est unanimement reconnue comme un des grands textes spirituels de la fin du siècle dernier, il n'en est pas de même des *Poésies* de Thérèse de Lisieux qui cristallisent nombre de préjugés et de lieux communs, et ont contribué à la réputation de mièvrerie qui l'entoure. Mais ce procès mérite d'être révisé, car il n'existait pas encore d'édition authentique de ces poésies, connues jusqu'ici dane des versions très retouchées qui, le plus souvent, déformaient ou même défiguraient sa pensée.

L'édition critique intégrale qui vient de paraître révélera, à côté de maintes rimailleries de circonstance; une quinzaine au moins de poèmes où, derrière la naïveté de l'écriture, s'expriment l'intuition et la doctrine d'un maître spirituel, et la ferveur d'un admirable dialogue mystique.

★ *Poésie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus* (Ed. du Cerf et Desclée de Browner) : tome I, textes et introductions, préface de Jean Guitton, 314 pages (environ 53 F) ; tome II, notes et commentaires, 344 pages (environ 61 F).

Marseille au dix-septième siècle

Depuis quelques années les Archives municipales de Marseille sont devenues un carrefour de la vie culturelle provençale. Jusqu'à la fin du mois de mars, à la Maison des archives marseillaises — place Carli, — une exposition sur « Marseille au dix-septième siècle » offre un panorama complet et suggestif de la vie ordinaire et extraordinaire de la cité phocéenne à l'âge classique. Cette exposition fait suite à un colloque du Centre méridional de rencontres sur le dix-septième siècle ; son catalogue constitue un remarquable ensemble de documents sur l'existence matérielle et intellectuelle du grand port provençal, à un moment déterminant de son histoire.

A partir des années 1660, le pouvoir royal rabote systématiquement les privilèges et les franchises de Marseille ; il entend même, sous l'impulsion de l'intendant des galères, redessiner la ville, et la soumettre à un urbanisme qui liquide les vieilles confusions médiévales. A l'aide de plans et d'estampes, le catalogue montre la « modernisation » de la ville, avec la construction de l'imposant arsenal des industriel du côté du quai de Rive-Neuve, avec enfin la création d'un lotissement résidentiel — le quartier Belzunce — bordé par une prome- quartier Belzunce — bordé par une promenade rectiligne : le cours — la Cannebière et le cours Belzunce. Sous l'impulsion d'une bourgeoisie entreprenante, grâce aux activités foisonnantes d'un peuple remuant et bigarré, Marseille s'affirme comme la capitale économique du Midi.

Une cité où la vie intellectuelle et religieuse n'est pas si méprisable ou négligeable : l'un des mérites majeurs de l'exposition « Marseille au dix-septième siècle » consiste à réhabiliter, à présenter sous un nouvel éclairage les multiples activités spirituelles de la cité. — A. Z.

Le mythe de la « volonté de puissance »

Dans le cadre de la monumentale édition des œuvres philosophiques complètes de Nietzsche entreprise par Colli et Montinari (Gallimard) le tome XII, dernier paru, mérite une mention spéciale.

Les fragments rassemblés appartiennent en effet à une période décisive : de l'automne 1885 à l'automne 1887. C'est l'époque où, après avoir fini *Ainsi parlait Zarathoustra*, Nietzsche entreprend de rédiger *Par-delà le bien et le mal*, puis le cinquième livre du *Gai Savoir*. En juillet 1887, la *Généalogie de la morale* viendra au jour. Epoque féconde, par conséquent, où Nietzsche conçoit le projet d'un livre grandiose qu'il n'écrivit jamais, *la Volonté de puissance*, titre resté comme un symbole de sa pensée et de toutes les ambiguïtés qu'elle porte en elle.

D'abord sous-titré « Tentative d'interprétation de tout ce qui arrive » puis « Tentative de renversement de toutes les valeurs », ce livre devait donner le coup de grâce à toutes les bêtes noires de Nietzche : libéralisme, nihilisme, christianisme, socialisme... et démonter, pour la détruire, l'idée de démocratie. Pour de nombreuses raisons, Nietzsche finit par renoncer à son projet ; pourtant divers compilateurs firent paraître, sous ce titre, en 1901 puis en 1935, une série de fragments arbitrairement choisis dans les manuscrits du philosophe : entreprise discutable, à la limite de la malhonnêteté intellectuelle, et qui revenait sûrement à trahir sa pensée.

Il était donc temps que la *totalité* des fragments appartenant à cette époque agitée, rétablis dans leur ordre et dans leurs textes originaux, soit enfin traduite : le mythe de la « volonté de puissance » s'en trouve peut-être dissous, mais notre image de Nietzsche, elle, y gagne en vérité. — C. D.

vient de paraître

Romans

LOUIS DUCREUX : *la porte tournante du café Riche*. — Dans le Marseille « fin de siècle » au Paris de l'anarchie, une galerie de personnages donnent matière à une peinture de mœurs du petit peuple à la haute bourgeoisie. Premier roman d'un auteur dramatique. (Robert Laffont, 392 p.)

ELIE WIESEL : *le Testament d'un poète juif assassiné*. — Sur les traces d'un révolutionnaire juif et poète qui disparut dans le silence d'un isolateur de la police secrète soviétique. Par l'auteur du *Mendiant de Jérusalem*, prix Médicis 1968. (Le Seuil, 292 p.)

JEAN POUGET : *la Soif*. — Durant la guerre d'Indochine, des hommes luttent, meurent, gagnent ou perdent dans la touffeur d'une forêt « mangeuse d'âmes ». Par l'auteur de *Nous étions à Diên Biên Phu*. (Presses de la Cité, 315 p.)

Récit

JACQUES TEBOUL : *la Bagnole*. — Un éloge de la « bagnole », considérée comme une machine à plaisirs et une invitation aux départs. Par l'auteur de *Cours Hölderlin !* (Editions Libres Hallier, 179 p.)

Lettres étrangères

OSMAN LINS : *la Reine des prisons de Grèce*. — Par un grand écrivain brésilien disparu subitement en juillet 1978. Traduit du portugais et préfacé par Maryvonne Lapouge. (Gallimard, « Du monde entier », 260 p.)

JOHN IRVING : *le Monde selon Garp*. — Ce gros roman débordant d'humour et de vitalité a connu un gros succès aux Etats-Unis. Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud. (Le Seuil, 580 p.)

PETER HANDKE : *le Poids du monde*. — Deux ans du journal de l'écrivain autrichien, né en 1942, auteur notamment de *la Femme gauchère*. Traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt. (Gallimard, « Du monde entier », 326 p.)

OSVALDO SORIANO : *Jamais plus de peine ni d'oubli*. — Par un romancier argentin né en 1943, en exil à Paris depuis 1978, auteur de *Je ne vous dis pas adieu*, publié chez le même éditeur, il y a deux ans. Traduit de l'espagnol par M.-F. de Palomera. (Fayard, 168 p.)

PATRICIA WENTWORTH : *Point de non-retour*. — Une autre enquête de Miss Silver. Traduit de l'anglais par Patrick Berthon. (Seghers, 260 p.)

NATALIA GINZBURG : *Bourgeoisies*. — Traduits de l'italien par Georges Piroué, deux récits d'une grande romancière du quotidien. (Denoël, 156 p.)

Correspondance

VALERY LARBAUD - MARCEL RAY : *Correspondance 1899-1937*. — Ce second tome couvre la période de 1910 à 1920 qui verra la naissance de Barnabooth. Edition établie et annotée par Françoise Lioure. (Gallimard, 335 p.)

Critique littéraire

PHILIPPE LEJEUNE : *Je est un autre*. — L'autobiographie, de la littérature aux médias : sept variations sur la formule de Rimbaud. (Le Seuil, 334 p.)

COLLECTIF : *Recherche de Proust*. Dix études critiques récentes de l'œuvre proustienne, de G. Genette à P. Lejeune. (Points/littérature, Le Seuil, 196 p.)

GORE VIDAL : *les Faits et la Fiction*. — Des essais littéraires de l'écrivain américain, notamment sur le « nouveau roman » français. Traduit par Antoine Berman. (Belfond, 220 p.)

Essais

MICHEL BUTOR : *Vanité*. — A travers un essai dialogué, une méditation sur la mort qui, pour M. Butor, est au fond de toute littérature. Par l'auteur de *l'Emploi du temps*. (Balland, 91 p.)

E.-F. SCHUMACHER : *Good Work*. — Un seul livre a rendu célèbre l'auteur mort en 1977 : *Small is beautiful*. Il laissa ce dernier ouvrage, traduit de l'anglais, qui prolonge sa réflexion critique sur la société industrielle occidentale. (Le Seuil, 208 p.)

FRANÇOISE CHOAY : *la Règle et le Modèle*. — Pour renouveler la « problématique de l'édification », la mise en lumière des mythes qui président aux théories de l'architecture et de l'urbanisme. (Le Seuil, 378 p.)

VIVIANE FORRESTER : *la Violence du calme*. — A l'écoute de la voix, « tapie dans l'interdit », des individus et des sociétés contraints au calme par des forces coercitives dont la violence passe inaperçue. (Le Seuil, 216 p.)

BAT YE'OR : *le Dhimmi*. — Ceux qui refusèrent la foi des conquérants arabes au VIIe siècle sont appelés *dhimmi*. Cet essai cerne le profil de « l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord » et éclaire le destin des indigènes vaincus. (Editions Anthropos, 335 p.)

Entretiens

HAROUN TAZIEFF : *Ouvrez les yeux*. — Conversations du célèbre vulcanologue avec Claude Mossé sur quelques points brûlants d'actualité et les « bavures » de la société française. (Robert Laffont, 255 p.)

Document

CHRISTIANE RIMBAUD : *Cinquante-deux millions d'enfants au travail*. — Un dossier implacable sur les êtres privés d'enfance et condamnés à des conditions de vie inhumaines. Un scandale de notre temps. (Plon, 200 p.)

Alpinisme

BERNARD PIERRE : *Ils ont conquis l'Himalaya*. — L'épopée des audacieux conquérants du « séjour des neiges » racontée par l'un d'entre eux. (Plon, 216 p.)

Science-fiction

PATRICE DUVIC : *A.E. Van Vogt*. — Une anthologie de textes de Van Vogt, présentée par P. Duvic dans la série du « Livre d'or de la science-fiction ». (Presses Pocket, 295 p.)

Histoire

COLETTE BOURDACHE : *les Années 50*. — Un ouvrage de référence élaboré à partir des volumes de *l'Année politique*. L'information contenue concerne surtout les événements politiques au sens strict. L'actualité économique est traitée brièvement. Ce livre ne s'intéresse pas à la vie culturelle. Avant tout, un instrument de travail. (Fayard, 585 p.)

STEPHANE COURTOIS : *le P.C.F. dans la guerre*. — Par un jeune historien, né en 1947, le chapitre le plus controversé de l'histoire du communisme français. (Ramsay, 580 p.)

en bref

● « TEMOINS DE LA VIE PAYSANNE » est le nom d'une nouvelle collection dirigée par Jacques Fréal aux éditions Garnier. Ces témoins (habitations, mobiliers, ustensiles ménagers, outils, objets familiers) expriment l'identité profonde de la condition paysanne. Deux titres inaugurent la collection : « Le Nord » avec des illustrations de Mathieu Ravaux et « La Lorraine » avec des documents réunis par Jacques Fréal qui a aussi commenté les deux ouvrages.

● « L'IDEALISME DANS L'ŒUVRE DE WILLIAM FAULKNER » : Tel est le thème d'un colloque qui se tiendra, du 15 au 16 mars, à l'Institut d'anglais Charles V. Renseignements : M. Michel Gresset, tél. : 887-94-20.

● LE CENTRE DE RECHERCHES EN LITTERATURE ET LINGUISTIQUE DE L'ANJOU ET DES BOCAGES (U.E.R. de lettres et sciences humaines, Angers) organise, le samedi 22 mars (salle des conférences de la bibliothèque municipale), un colloque public sur « la littérature médiévale angevine », centré sur trois thèmes : littérature religieuse des onzième et douzième siècles ; élaboration de la littérature française à la cour de Henri II Plantagenêt (douzième siècle) ; la vie littéraire et artistique autour des ducs d'Anjou (quatorzième et quinzième siècles). Une douzaine de communications sont prévues. Des actes seront publiés à la fin de 1980. (Renseignements : écrire à M. Georges Cesbron, directeur du centre, U.E.R. des lettres et des sciences humaines, 2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex.)

● LE PREMIER TOME DU « DICTIONNAIRE DES ECRIVAINS D'AUJOURD'HUI DANS LES PAYS DE L'OUEST » est paru. Il permettra aux écrivains de Normandie-Maine-Anjou-Touraine-Poitou/Charente et Vendée de se mieux connaître entre eux. Il montre la richesse et la variété d'inspiration qui surgit de ces terroirs eux aussi divers, talents souvent « consacrés » par Paris, mais le choix de la capitale n'est pas toujours juste, on s'en aperçoit à feuilleter un ouvrage où figurent un grand nombre d'écrivains très honorables, trop mal connus, oubliés de la publicité. Le second tome sera consacré aux écrivains bretons. (Jacques Gohier, éditions Le cercle d'or.)

romans

LES DEUX ALLEMAGNES

● ***Pastorale bavaroise et cérémonial nazi.***

JONATHAN ROSENSTEIN est un de ces jeunes universitaires américains qui, munis d'une bourse, parcourent l'Europe pour approfondir leurs recherches esthétiques. Rien ne le distingue du lot ; il est juif mais ne s'y arrête pas, émerveillé par tout ce qu'il voit en Bavière et singulièrement ému par l'église de Wies, qu'il étudie et fréquente comme une femme aimée.

Le point de départ d'*Une passion en Bavière* ne soulève donc aucune inquiétude : rien ne semble plus innocent que le voyage de Jonathan, qui peut s'abandonner au charme champêtre du décor, à l'atmosphère bon enfant de Weis, aux extases procurées par les lignes d'une architecture et les courbes de Léna, une jolie fille d'auberge.

Une rage hystérique

Piqué dans sa curiosité pour l'église, Jonathan a tenu à déchiffrer les *Mémoires*, vraisemblablement apocryphes, de l'architecte, le vieux Dominikus Zimmermann : à travers les confessions d'un veuf égrotant, il va s'initier à un monde de rancunes, de jalousies, de suspicion et, particulièrement, relever les marques vives de la xénophobie et de l'antisémitisme. Peu à peu, il fera le rapprochement qui s'impose : les violences contenues dans ce manuscrit ont leurs prolongements dans le monde moderne ; du dix-huitième siècle à l'époque actuelle, de curieuses correspondances, des analogies entre les êtres s'établissent. La Bavière n'est pas innocente de son passé...

Alors Jonathan va découvrir une autre Allemagne, où il n'aura jamais sa place. Erna, sa maîtresse, qui lui a procuré ce manuscrit, l'aime avec une sorte de rage hystérique : comme si elle cherchait, elle, l'insolente aryenne, à détruire symboliquement par le sexe cet amant juif ; Léna, l'appétissante servante, ne consent, de même, aux jeux amoureux avec lui, que dans la mesure où aucune goutte de sperme juif ne risque de lui gâter le sang. Et loin des *Mémoires* de Dominikus Zimmermann, d'où s'échappe une sorte de litanie vengeresse, Jonathan va être l'hôte de deux fêtes étranges et haineuses, où l'entraîne la diabolique Erna : un concert wagnérien donné par les vieilles idoles de l'ère hitlérienne et un repas de chasseurs rouges et noirs, où il fait figure de témoin bafoué. La législation allemande protège les juifs, mais ni de la raillerie ni de la dérision...

Universitaire, auteur de divers essais littéraires, Jean Gaudon a écrit avec *Une passion en Bavière* son deuxième roman. C'est une œuvre attachante, écrite d'une plume froide, maîtrisée, habile à faire surgir, par touches rapides et fortes, un climat trouble qui emprunte aux nostalgies nazies son pouvoir d'inquiétude. Un roman baroque, si l'on veut, mais qui obéit moins à une invention lyrique qu'à un souci d'analyse et l'on regrettera ainsi que les emprunts faits au manuscrit de l'architecte coupent parfois arbitrairement le déroulement de l'action ou que le commentaire interrompe la fascination qu'exerce cette subtile conjugaison de haine, de racisme, de « furia » érotique qui lentement prend forme autour du héros et va jusqu'à détruire son rêve d'esthète studieux. Il reste cependant une œuvre originale, ténébreuse, qui intrigue et retient sous la menace des mauvais rêves.

PIERRE KYRIA.

★ UNE PASSION EN BAVIERE, de Jean Gaudon. Grasset, 222 pages. Environ 40 F.

essais

Fondane le démolisseur

● ***Un poète en lutte contre la nullité des évidences.***

BENJAMIN FONDANE est mort en octobre 1944, à Birkenau. Depuis, on a eu peu de nouvelles de lui. Il était difficile à caser. Son ami Georges Ribemont-Dessaignes, qui dérangeait pareillement, n'a pas eu meilleure fortune. Il ne fait pas bon d'être à l'écart quand chacun, même le révolté le plus têtu, a peur de la solitude.

Juif et Roumain, ayant choisi d'être Français, Fondane s'unit pourtant à quelques individus, en rupture de patrie, comme lui. Ce fut *Discontinuité*, où, avec Arthur Adamov et Claude Sernet, il navigua dans les franges du surréalisme, près du « grand jeu ». Dès 1933, avec un certain sens de l'avenir, il écrivait : « *Nous vivons dans un monde discontinu. Les philosophes ont beau vouloir coller soigneusement les morceaux épars, pour éviter de faire voir* les *ruptures, l'histoire est faite de trous, de fosses... et de fosses communes.* »

La noirceur du monde

On sait qu'il fut l'ami et le disciple de Léon Chestov. Mais c'est aussi une façon de l'enfermer dans des limites d'où, quand on lit ses essais et ses poèmes, il continue à s'enfuir. Un autre exilé, Cioran, qui le vit souvent, a mieux que quiconque défini en peu de mots sa singularité et pourquoi il mérite d'être autre chose qu'une minuscule étoile morte : « *Sans cesse en lutte contre* la *tyrannie et* la *nullité des évidences, avide de ses contradictions et comme effrayé d'aboutir.* »

Les Editions Plasma commencent la réédition de ses œuvres avec *Rimbaud le Voyou*, paru en 1933. Fondane y répond au *Rimbaud le Voyant* d'André Rolland de Renéville publié en 1929. La controverse faisait rage autour de Rimbaud, tiré à hue et à dia entre Paul Claudel et André Breton. Avec *Rimbaud le Voyou*, Fondane fait œuvre de démolisseur, en commençant par ses propres illusions sur la poésie. Il trouve dans la vie et l'œuvre de Rimbaud, dans leur échec indissoluble, le courage de regarder la vérité en face. La noirceur du monde ne lui échappera plus. Une fois de plus, on assiste à cet étrange procès qui rend possible et douloureux tout libre exercice de la littérature : on parle toujours de soi, on épèle ses mensonges, on devine sa propre fin. Fondane, dans une prose qui n'a pas « tremblé » depuis, qui a la rigueur d'une lame, entrevoit le jeu lugubre de tous les modernes : « *Accusateur impitoyable, il demande la tête de sa victime, et tel est son charme qu'on la lui donne : la première tête qu'il obtient, n'est-ce pas la sienne ?* »

La Conscience malheureuse paraît trois ans après le *Rimbaud*. C'est un livre que hante Chestov mais aussi Kierkegaard et Nietzsche, Husserl et Heidegger ; et qui n'a rien à voir avec les gracieusetés, les palinodies et les randonnées de certains qui se disent maintenant « philosophes ». Fondane y suit des routes difficiles. La « conscience malheureuse » n'y tourne pas en rond, jusqu'à s'épuiser et se morfondre en redites finalement assez plaisantes, plutôt décoratives. Elle devient une forme inlassable de combat et de courage, et Fondane lui donne la plus salubre des définitions : elle est libre d'espérer que le malheur pourra s'en aller un jour, tout comme il est un jour arrivé.

RAPHAEL SORIN.

★ « LA CONSCIENCE MALHEUREUSE », 320 pages ; Plasma. Environ 69 F.

★ « RIMBAUD LE VOYOU », 210 pages ; Plasma. Environ 45 F.

★ « FAUX TRAITE D'ESTHETIQUE », 160 pages ; Plasma. Environ 45 F.

L'ART BAROQUE D'ALAIN BOSQUET

ON n'a pas oublié *Une mère russe* (1). Le nouveau roman d'Alain Bosquet choisit une autre voie, campe loin de son auteur et laisse pourtant deviner le lien qui l'unit au livre précédent. A l'origine, il me semble, une interrogation familière à tout malade : cet homme qui sait davantage sur moi que moi-même, auquel je confie ce que je cache aux intimes et qui, étranger, connaît pourtant mon corps mieux que mère, femme ou maîtresse — cet homme, qui est-il ? Appelons-le Jean-Louis Trabart, médecin-généraliste de cinquante ans, et, pour mieux saisir, avant qu'il ne rende son verdict, interrogeons-le — le jour d'une débâcle intérieure qui rend, au plus sec, une âme.

Car le praticien craque un matin devant son miroir où « *tout son visage est à la disposition de son mépris* ». Tandis qu'il refuse les responsabilités qui l'attendent, annule ses rendez-vous, reste sourd aux appels, l'ombre du suicide passe. Pendant les vingt-quatre heures qui vont suivre, elle ne le quittera plus, tantôt plus proche, ensuite plus lointaine, et introduira dans le roman le suspense qui lui donne son rythme.

Entre père et fils

Jean-Louis Trabart erre dans Paris, entre au musée pour constater que « *l'art est absent de sa vie* » ; ensuite, dans un magasin, il caresse cuirs et tissus avec les doigts savants, la sensualité terrifiante que lui a faite son métier ; il songe à partir au bout du monde pour y retrouver « *le drame du dégoût* », et, à cette fin, achète un titre de voyage ; il se souvient que, depuis le départ de sa femme, Flora, pour Courchevel, il n'a plus fait l'amour et trouve une fille pour satisfaire son désir. Le voilà à Roissy, tournant dans l'aérogare et y découvrant enfin que le seul voyage dont il éprouve le besoin est celui de l'affection. Il déchire son billet, appelle au téléphone, dans sa maison de retraite, Trabart aîné pour une longue conversation qui donne le ton de l'alliance pudique, ironique, émouvante qui unit le père et le fils.

Une journée perdue... Elle s'achève chez un spécialiste prospère de l'immobilier. Dîner très parisien où chacun, le maître de maison, sa femme, un intellectuel, un peintre, notre médecin, expose avec brio les raisons de son néant. Une partie de poker se prolongera jusqu'à l'aube : descente aux enfers, nuit de Walpurgis, cette scène, par sa sensualité glacée et par la valse des démons, au cœur des joueurs, est la plus forte du livre. Trabart tient la victoire mais, prenant au dernier moment son adversaire en pitié, il jette ses cartes, accepte de perdre et ainsi de se retrouver.

Comme il l'a fait tout au long de la journée perdue... Car la débâcle et la rupture des contraintes font resurgir le passé. Tandis que le médecin dérive de chapitre en chapitre, le temps perdu le suit, glissé entre les chapitres, pour lui dire, en italique, ce qu'il fut et ce qu'il est. Rouen 1945 : un lycéen s'interroge sur son avenir tandis que, entre père et fils, se noue l'amitié grave qui constitue le sentiment authentique du roman et, peut-être, son secret : le lycéen choisira « *la vérité la plus tangible : le corps humain* ». Montpellier 1952 : le jeune interne assiste à une opération à cœur ouvert où l'art de Bosquet, l'incisive rapidité de son écriture, le torrent froidement calculé de son imaginaire poétique, brillent avec éclat.

Cet art baroque se porte aux limites des genres, mais aussi des sensations, des sentiments, des morales pour les confondre, sautant du roman au poème, de la cruauté à la tendresse, du mauvais goût au raffinement exquis, de la verroterie au diamant pour parvenir enfin à l'unité grinçante et corrosive qui fonde son originalité. C'est elle qu'on retrouve (Rouen, 1968) dans l'amour de Flora, quand deux jeunes gens prennent « *la résolution d'être éternels* ». Mieux que tout autre moment ce style épouse celui où, volant en éclats, la réalité se met à lui ressembler — sur les routes de l'exode (juin 1940) ou dans les massifs de l'Aurès lors de la guerre d'Algérie. Paris 1964 : le jeune médecin s'installe, reçoit ses premiers malades, découvre le pouvoir de son métier et son ambiguïté, se trompe de morale, voulant sauver celui qui cherche à se perdre — avant de parvenir enfin à cet équilibre, abandonné le temps du roman — un jour, une nuit — et qu'il retrouve au matin.

Le revoilà tel que je l'ai voulu, cet intermédiaire inquiétant entre mon corps et moi, comme le fut autrefois, quand mon corps m'aimait encore, une mère russe. Ce n'est plus l'amour mais seulement le devoir, la conscience. Mon médecin est froid, sérieux : « *Tout rentrera dans l'ignominie de l'ordre.* » Savoir pourquoi cet ordre est ignomineux ? Il suffit de se souvenir de son fondement biologique, de la tragédie inscrite en lui et dont le médecin est le héraut. Ou bien de relire *Une mère russe*.

JEAN BLOT.

★ JEAN-LOUIS TRABART, MEDECIN, par Alain Bosquet, Ed. Grasset, 288 p., environ 49 F.

(1) Grasset 1978, grand prix du roman de l'Académie française.

LE PLAISIR DE ROMPRE

(Suite de la page 15.)

Encore une hésitation en faveur du Caudillo, et le voilà, poussé par Guernica et la solidarité basque, sur les mêmes positions antifranquistes que Bernanos, Mounier, Malraux, guerroyant à sa façon contre l'élection de Maurras à l'Académie. Un bref pas vers Pétain l'« *intemporel* », et c'est, contre la plupart des grands bourgeois, la réponse à l'appel filial de Maurice Schumann, la résistance active, le *Cahier noir*.

VA-T-IL crier en 1944 avec les vainqueurs vindicatifs ? C'est mal le connaître. On le retrouve, au contraire, assez seul, il faut bien le dire, aux côtés des nouvelles victimes, plaidant contre l'épuration de Béraud, de Maurras, suppliant de Gaulle, sans succès, pour Brasillach, polémiquant sur sa gauche avec le communiste Hervé et avec Camus, flirtant avec les jeunes « hussards » plus ou moins maurrassiens de la Table ronde ; bientôt Nobel et chahutant comme au temps du Bœuf sur le toit...

Il suffit pourtant que des chrétiens comme Barrat, Domenach et Massignon témoignent de nos crimes au Maroc pour qu'il reparte en campagne (1953), de nouveau au ban de son milieu, de l'Académie et du *Figaro*, qu'il doit quitter pour *l'Express*, tout émoustillé par son audace et par la pétulance du directeur, sous qui percera un jour le « *kenedillon* ». L'éternel orphelin de père se cherche quelque temps un homme providentiel en Mendès France (1954) et le trouve enfin, cette fois sans esprit de retour, en de Gaulle.

Ce qu'on a appelé avec excès sa prosternation excite évidemment la verve de celui qui aura signé les meilleures biographies des deux hommes. S'il y a eu au moins adhésion ardente, Lacouture rappelle bien que ce ne fut pas dès l'abord. En 1944, l'écrivain s'étonne que le général lui parle exclusivement d'attirer Gide sous la Coupole. Le jour de 1945 où il plaide pour Brasillach, il trouve un « *cormoran parlant cormoran* ». Plus tard, il déplore le mépris gaullien des hommes, et réprouve le R.P.F., « *erreur absolue* » parce que « *trop à droite* ». En 1958, il sort de la fameuse conférence de presse du Palais d'Orsay partagé, plutôt contre. C'est à tort qu'on le croira familier de l'Elysée. Il y recevra la grand-croix de la Légion d'honneur, en 1960, mais n'y apparaîtra pas plus que d'autres gloires officielles : « *pas plus que Bobet* », dira-t-il.

Si, jusqu'à sa mort, la veille de celle du chef, il n'amorce plus d'éloignement, pas même à propos de l'exécution de Bastien-Thiry, de Ben Barka ou de la phrase sur Israël, qui l'eussent incliné naguère à la correction fraternelle, sa meilleure veine, c'est par une vieille aversion pour le Parlement, par le goût des hommes providentiels, une foi racinienne dans l'incarnation monarchique, et par accord esthétique avec la manière dont le général joue superbement sa partie. L'âge, enfin, des acquiescements...

par Bertrand Poirot-Delpech

PARMI les mobiles qui le rendaient auparavant si allègrement imprévisible, et non inconséquent, comme le dirent ses ennemis, entraient pêle-mêle son partage de naissance entre vignes et forêts, négoce et austérité, libres penseurs dreyfusards et dévots antisémites, les leçons de révolte du jeune Lacaze, un fameux flair politique, le refus du machiavélisme et du manichéisme, le message évangélique de colère et de désordre, mais aussi l'envie de faire servir sa notoriété inentamable, la joie de heurter les assis, de troquer un temps les douairières pour un public plus jeune et vivace. Encourir l'opprobre et devenir tête de Turc le confirme dans ce qui n'est souvent à l'origine qu'un *plaisir de rompre*. En bon élève, Lacouture sous-estime un peu cette pure espièglerie. Je peux témoigner qu'elle a parfois préexisté à tout raisonnement. Pas de grande cause, chez ce taquin-né, sans repoussoir monstrueux ou grotesque. Je l'ai vu, certaines veilles de « Bloc-Notes », se demander quelle cible exciterait sa plume, comme un bordeaux vieux chauffe tout à coup le sang !

Le biographe s'indigne des coups rendus au querelleur. Roger Peyrefitte répliqua en effet de façon flicarde, selon son habitude, à l'article de Mauriac sur le film tiré des *Amitiés particulières* ; et certains amis du temps de la Table ronde furent sans honneur. Mais Mauriac l'avait un peu cherché, non ? Dans la bataille de *Bacchus*, c'est Cocteau, injustement traité par Lacouture de « *petit-maître appliqué* », qui fut le plus généreux, le plus chrétien, et, peut-être, le moins ridicule. Hervé ne méritait pas tant d'honneur, ni Camus tant d'indignité. L'ingratitude montrée à Altermann ou à Emile Roche manque de panache, de même que l'obstination à chercher les points faibles de ses victimes, comme d'autres des zones érogènes. Les comparaisons animales, auxquelles de Gaulle n'a pas échappé — cormoran, éléphant, — rappelaient un peu trop l'acharnement à nuire de l'Action française.

SUR la lancée, Lacouture y va de sa pique à Maurois, « *mouton diplômé d'Oxford* ». Parlant de son modèle, il brode sur les innombrables allusions au Greco, et compare successivement sa voix à du « *feutre froissé* », des « *feuilles mortes balayées par le vent* », un « *gémissement sarcastique et frôleur* ».

On voit bien ce que ces expressions doivent à la fréquentation intensive du style de Mauriac. Contrairement à ce qu'on a pu dire, le biographe ne cède pas à l'autobiographie. Il se pénètre au contraire de son sujet, jusqu'au mimétisme. Le mot « frémissant » revient sous sa plume comme, pour Malraux, le mot « pantelant ».

C'est là le signe d'une communion inouïe. Tout en restant critique et en n'omettant rien, l'auteur nous plonge littéralement dans le monde calfeutré de cet enfant prodige et prodigue qui ne s'ouvre aux autres et au siècle que par l'intermédiaire de la foi, mais les exprime avec génie.

Mauriac rêvait de jeter des torches dans nos abîmes ; celles que Lacouture jette dans le mystère Mauriac n'ont pas fini de nous éclairer.

★ **FRANÇOIS MAURIAC**, de Jean Lacouture, Seuil, 642 p., Environ 60 F.

critique

Le parcours de Doubrovsky

● ***De Sartre à Lacan, sans oublier lui-même.***

LES critiques se donnent souvent un mal fou pour justifier le recueil de leurs articles par autre chose qu'un désir bien légitime de rassembler leurs travaux dispersés. Ils s'ingénient à leur trouver une unité, même quand ces textes ne semblent obéir qu'aux caprices de la lecture et de la mode. On est tenté de les tranquilliser, ou de les affoler, en leur répondant : peu importe que vos essais soient versatiles et que leur réunion les révèle comme tels, pourvu qu'ils excitent l'intelligence.

Serge Doubrovsky est l'un de nos meilleurs critiques. Son point de départ, avec *Corneille et la dialectique du héros* (Gallimard, 1963), fut l'existentialisme. Un existentialisme très personnel, plus proche, en ses options morales, de Merleau-Ponty et de Camus que de Sartre, dont il n'avait pas suivi le tournant marxiste et à qui il empruntait surtout la conception d'un « choix originaire » qui donne leur sens ultime à des conduites apparemment contradictoires. Lors de la « querelle de la nouvelle critique », sans craindre l'isolement, il sut prendre une position singulière qui, rétrospectivement, paraît la seule à avoir allié le bon sens et l'invention (*Pourquoi ? la Nouvelle Critique*, Mercure de France, 1966).

Avec *la Place de la Madeleine* (Mercure de France, 1974), astucieuse lecture fantasmatique de Proust, il se rallia à la psychanalyse non plus existentielle mais freudienne. Sa position excentrée par rapport aux courants dominants dans la critique française de pointe — lacanisante, sémioticienne, poéticienne, — est due sans doute autant à son indépendance d'esprit qu'à son éloignement des chapelles parisiennes : normalien, agrégé de lettres, il a fait toute sa carrière d'enseignant aux Etats-Unis. Parallèlement à son activité critique, il poursuit une œuvre romanesque qui, jusqu'ici, a été moins remarquée, en dépit ou à cause de ses hardiesses d'écriture (*la Dispersion*, Mercure de France, 1969 ; *Fils*, Galilée, 1977).

Voilà pour situer l'origine et le contexte de ce *Parcours critique* que Serge Doubrovsky propose aujourd'hui. Il n'y a pas repris tous ses textes publiés en revue ou dans des ouvrages collectifs. Y manque notamment une sévère mise en question de la *Critique de la raison dialectique*, parue dans la N.R.F. en 1961 et avec laquelle il se pourrait bien que Sartre soit maintenant d'accord. Les textes recueillis vont d'une communication sur « Critique et Existence », datant de 1966, à une fine analyse qui vient juste de paraître dans les *Cahiers Confrontation*, intitulée « Vingt propositions sur l'amour-propre : de Lacan à La Rochefoucauld ».

Dans cette dernière, Doubrovsky montre que la psychanalyse, dès lors qu'elle passe à l'écriture, s'inscrit dans le droit fil de la tradition des moralistes en cela qu'elle « préserve une position de maîtrise » : « *Regardé au miroir de La Rochefoucauld, le discours de Lacan sur l'amour-propre est discours de l'amour-propre de Lacan* » ; son moi, prétendument effacé dans la relation analytique, reprend le devant et assène des énoncés en forme d'aphorismes, avec un plaisir sadique : « *Toute maxime abaisse celui qui la lit dans la mesure où elle élève celui qui l'écrit* », conclut le critique, non dupe de l'effet de sa propre maxime.

A l'instar de bon nombre de ses confrères modernes, Doubrovsky a un penchant marqué pour les « microlectures », selon le terme de Jean-Pierre Richard. Ainsi analyse-t-il un court passage de La Bruyère, vingt vers de *Britannicus*, une expression de Proust, « faire catleya ». Mais l'essai sans doute le plus intéressant du recueil est celui où, renchérissant sur la position nécessairement narcissique du critique — quoique le plus souvent sournoise ou inconsciente, — il applique son décryptage psychocritique à son propre roman autobiographique et psychanalytique, *Fils*, pour lequel il a inventé l'heureuse expression d'« autofiction ». Déjà présenté dans le roman par l'intégration d'une psychanalyse du récit de Théramène placée en miroir d'une séance d'analyse de rêve, l'activité critique se trouve ici doublement réfléchie par un jeu de renvois spéculaires où l'intelligence du lecteur, loin de se perdre, jubile.

De cette façon, Serge Doubrovsky place son lecteur dans la position même qu'il assigne au critique pour qui « la littérature est toujours langage-sujet et non pas langage-objet ». Ce qui revient à dire que, avec ce type de critique qu'a inauguré Maurice Blanchot, on a affaire d'abord à une écriture. Doubrovsky, littéralement et dans tous les sens, est un écrivain.

MICHEL CONTAT.

★ **PARCOURS CRITIQUE**, de Serge Doubrovsky, Galilée, 236 p., environ 58 F.

histoire littéraire

Un empaleur

UN moine qui « *galvaude sa robe...* » *sur les tréteaux prostitués du cabotinisme international ; les industriels des sentiers littéraires* ; une République *tombée du vagin sanglant de la Trahison ; la honte pour une nation plus ou moins complice d'un assassinat resté sans châtiment...* » Des noms ?... Il est à croire qu'ils ne disent rien à personne. Didon, Hugues Clovis, Mermeix, Vassy..., mais avec quelle facilité peut-on remplacer ces célèbres d'hier par des connus d'aujourd'hui qui seront parmi les inconnus de demain.

C'était en 1885, quand Léon Bloy, rejeté par tous les journaux qu'effrayait sa plume, lança *le Pal*, revue dont il est le seul rédacteur et contre laquelle une seule arme était efficace, le silence. Elle le fut. Quatre numéros parurent, et le cinquième chercha en vain un commanditaire.

Préfacés par D. Habrekorn, les cinq numéros nous sont enfin accessibles. Pour le plaisir de la lecture. Parce que les empalements sont de notre vieille tradition illustrée par les Courier, Rochefort, Vallès, Daudet... ; parce que la phrase de l'orfèvre Bloy — quelle virtuosité dans le vocabulaire ! — est des plus belles de notre littérature ; parce qu'on se prend à trouver fade certaine cuisine à base de colin devant ces plats pimentés d'un révolté qui ne ménage vraiment rien ni personne.

Une telle réédition peut sembler n'être que pour les bloyens impénitents ou les érudits. Elle ne l'est heureusement pas, et il faut, à celui qui travaille dans l'actualité, bien du talent pour que ses philippiques survivent à deux semaines. *Le Pal* survit parfaitement. Certes, ici ou là, quelques colères de celui qui veut « *manquer de modération* » et « *être toujours imprudent* » éclatent pour des sujets bien amincis par l'espace d'un siècle : certes on peut, ici ou là, trouver que le contempteur exagère, mais l'ensemble de ces articles pourrait avoir été écrit aujourd'hui, et l'exagération n'est que le fard de la révolte qui ne cache jamais la douleur des révoltés, ni le masque de ceux par qui cette douleur arrive.

Découvrir ces pages de 1885 n'est pas la plus mauvaise façon d'entrer dans le tunnel de cette décennie 80 de notre actualité.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **LE PAL**, de Léon Bloy, Editions Thot, 6, avenue du Parc, Vanves. Environ 39,50 F.

lettres étrangères

Un grand baroque péruvien

● ***Jorge Eduardo Eielson, poète, peintre et romancier.***

LES Péruviens le connaissent bien et la France, nous l'espérons, va le découvrir. Né à Lima en 1924, Jorge Eduardo Eielson est placé sous le signe du 3. Homme de trois cultures, hispanique, italienne et française, il s'exprime en trois langages : la peinture, la poésie et le roman. Peintre, il a exposé à New-York, à Paris, à Rome et à Milan, depuis quelques années, d'étranges et fascinants tableaux, des « *paysages métaphysiques, des lieux de la côte du Pérou, où lignes et couleurs s'allongent à l'infini jusqu'à l'abstraction* ». « *Je peins aussi*, affirme-t-il, *des tableaux phonétiques, avec des couleurs, mais ces couleurs, on ne les voit pas, on les écoute.* » Poète, Eielson est sans doute l'un des créateurs les plus originaux de l'Amérique latine, et son œuvre, réunie en 1976 sous le titre *Poésie écrite*, célèbre notamment l'érotisme marginal, l'envers des masques de la solitude, le face-à-face sarcastique avec la mort et la destruction. Romancier enfin, il a été découvert par Octavio Paz, qui lut avec enthousiasme *le Corps de Giulia-no*, écrit entre 1955 et 1957, et le fit publier au Mexique en 1971.

Le Corps de Giulia-no, c'est — peut-être — le roman de la pureté totale et impossible, la pureté qui fait de l'homme un marginal. Le narrateur, Eduardo, est latino-américain. Un de ces Latino-Américains auxquels la littérature de ce continent nous a habitués : il a été élevé au Pérou, dans la forêt aveugle, où il devinait « *les insectes et la vermine se livrant, comme toujours, à l'exercice odieux de la reproduction, de l'alimentation et de la mort* ». Il a vu, dans la raffinerie de son oncle Miguel et dans la plantation de caféiers de sa mère, des milliers d'Indiens dépossédés, exploités, humiliés, brutalisés, par des maîtres rapaces, violents, jouisseurs ; pour exorciser leur destin, ils se réfugient dans le culte nocturne de dieux lointains, auxquels ils offrent des oiseaux multicolores, des bijoux odoriférants de graines et de dents de singes, de pauvres poupées de terre cuite, tout en pataugeant dans leurs propres excréments, dévorés par les poux et le ténia. Un jour, dans un grenier, il a surpris son oncle en train de violer, avec une bestialité et un langage d'habitué des bordels, la petite Indienne Mayana.



★ *Dessin de JULEM.*

La crudité des images reçues dans la vie quotidienne traumatise l'enfant et l'incite à des actes contestataires. Il libère, par exemple, ses esclaves : les oiseaux de sa collection ; il rend à leur espace originel chiwaco, perroquets, toucans, chacames. Mais le mal veille : la pluie tropicale s'abat alors en trombe et les détruit. L'enfant a beau supplier les cieux de lui rendre ses pauvres oiseaux pour les mettre à l'abri jusqu'à la fin de la tourmente, Dieu fait la sourde oreille.

A Paris, l'homme qu'il est devenu, l'inadapté de la bohème de Saint-Germain-des-Prés, voit revenir un des oiseaux sous la forme de Giuliana, la jeune rousse vénitienne « *aux yeux verts d'animal en cage* ». Elle porte une unique et grande robe de soie noire, elle est candide et sensuelle. Elle gagne sa vie en posant pour de médiocres revues illustrées, mais surtout elle partage les fantasmes et le désarroi de son compagnon avide d'innocence, dans leur « *cage misérable accrochée au septième étage, rue de Seine* ». Elle est « *la grande prêtresse de ses désirs et de ses rêves* ».

Est-elle vraiment « l'archange » que suggère Eduardo ? N'est-elle pas, elle aussi, vénale et corrompue lorsqu'elle accepte — ou subit — des contacts intimes avec Giuliano, le Péruvien à la Cadillac blanche ? Il est vrai que Giuliano, aujourd'hui adipeux exploiteur intégré avec ses millions et ses usines à la « bonne » société bourgeoise, avait, quand il se baignait nu avec Eduardo dans le Tulumayo, les mêmes yeux émeraude que Giuliana, la même minceur gracieuse, la même majesté d'oiseau sacré. D'ailleurs, leurs corps, spontanément, s'étaient unis et Eduardo avait cru voir en Giuliano son double, sa propre image.

Ces questions, Eduardo se les pose, à Rome, où ils séjournent et qu'ils trouvent, socialement, *aussi nauséabonde que Paris, et* à Venise, où Giuliana, revenue à ses origines, se suicide. La quête dans le labyrinthe de la mémoire est minutieuse, les souvenirs reconstitués s'entremêlent en hallucinations troublantes, sans pour autant élucider l'énigme. Celle-ci, au contraire, *s'épaissit en même temps que* le récit l'exalte. Tant il s'avère que l'écriture est impure et perfide comme ce qu'elle entend décrire. Le narrateur découvrira qu'elle est une sorte de vêtement qui travestit la vie. Mais, avouons-le : elle a, chez Eielson, le plus merveilleux plumage.

On parle beaucoup de « baroque » en France, pour qualifier la littérature latino-américaine. On abuse de l'étiquette. Disons pourtant que *le Corps de Giulia-no* est le plus beau roman baroque de notre temps.

CLAUDE COUFFON.

★ **LE CORPS DE GIULIA-NO, de Jorge Eduardo Eielson. Traduction très réussie de Bernard Lelong. Editions Albin-Michel, 298 p., environ 49 francs.**

LES AVENTURES DU BRAVE SOLDAT VIKTOR

EN Finlande, Henrik Tikkanen, membre de la minorité suédoise, est fort connu, et ses dessins humoristiques, ses romans satiriques, ont contribué à le faire apprécier dans toute la Scandinavie.

Le Héros oublié, dont la traduction, due à Philippe Bouquet, vient de paraître ici, devrait permettre au public français de découvrir un auteur dont la verve et l'insolence ne sont pas sans rappeler celles d'un autre maître « *es cabrioles* » : Jaroslav Hasek. Le parallèle est d'autant plus facile à énoncer que dans ce récit nous sont contées les aventures d'un brave soldat, Viktor Käppärä, *frère d'armes, si ce n'est de lait*, de cet autre brave, le soldat Chveik.

L'action se déroule pendant la guerre dite « de *Continuation* » (*appelée ainsi, puisque, après celle « d'Hiver »* qui opposa de 1939 à 1940 Finlandais et Soviétiques, les deux camps reprirent les hostilités en 1941). Le brave soldat Viktor a reçu l'ordre suivant : il ne doit pas quitter son poste avant le retour de son adjudant. Seul dans son trou, le soldat attend longtemps, très longtemps : trente ans au moins ! Que voulez-vous, « *un ordre est un ordre, et, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un contrordre, rien d'autre ne peut en venir à bout* ». Que s'est-il passé ? On a tout simplement cessé les hostilités et le fameux adjudant, entre-temps dégradé, a rejoint son foyer.

Le combat isolé

Viktor, isolé, ignore la paix et continue vaillamment son combat. Il tire sur tout ce qui bouge : un couple de civils (dans son esprit : des espions communistes !), un journaliste (encore un espion), des soldats finlandais (des ennemis déguisés, c'est évident). L'affaire s'ébruite et la vigie finit par devenir l'incarnation de l'esprit de résistance. « *A l'Ouest, en voyait en lui la sentinelle qui protégeait le monde du communiste et de la barbarie asiatique ; à l'Est, il incarnait le prolétaire qui défend la patrie jusqu'à la dernière goutte de sang ; en Afrique, le jeune nationalisme fit de lui son héros* », etc.

Personnage imaginaire — qui eut bien des homologues dans la réalité : ainsi le soldat japonais Hiro Onoda « *continua seul, pendant une trentaine d'années, la Seconde Guerre mondiale sur une île du Pacifique* », nous rappelle le traducteur dans sa postface, — Viktor, de par son comportement, en fait voir de drôles aux responsables du pays. Imaginez donc ! On pense tenir un spécimen de *parfait* héros et le voilà qui bafoue l'autorité en utilisant ses propres armes : le respect de l'ordre, de la légalité.

Humour nordique

Tout cela n'est qu'un prétexte à un regard plus profond, impertinent, sur la réalité finlandaise. Henrik Tikkanen, esprit caustique en tête, s'attaque à la médiocrité banale : esprit de clocher, patriotisme, militarisme — « *tellement incrusté dans l'esprit des Finlandais que même les communistes, quand ils font leurs prières du soir, demandent au bon Dieu de leur donner une défense forte dont ils soient les maîtres* » — et autres valeurs sacrées habilement exploitées par les politiciens du cru.

L'auteur manie l'humour « *à la nordique* » : formules laconiques, aphorismes antinomiques et autres litotes se succèdent à un rythme soutenu. Cela nous donne un texte souvent irrésistible, drôle et fort pertinent. Ah ! cher Viktor, comme vous nous rassurez : vous êtes finlandais.

BERNARD GENIES.

★ **LE SOLDAT OUBLIE, de Henrik Tikkanen. Traduit du suédois par Philippe Bouquet. Editions Pandora, collection « Domaine nordique », 164 p. Diffusion Sodis. Environ 37 F.**

La saga de Smiley

(Suite de la page 15.)

Que se passe-t-il ? Mieux vaut ne rien dévoiler. Sachez que Le Carré nous entraîne de Londres à Hambourg (toujours sa fascination pour les zones portuaires), à Berne, et, pour finir, là où tout se joue pour lui, devant le mur de Berlin, lieu symbolique de l'antagonisme, au pied des miradors tenus par les Vopos, dans les halos jaunes à peine moins dramatiques, quinze ans après, que ceux de *L'espion qui venait du froid*.

Qui a gagné ? Et que signifie « victoire » dans ce cas ? La victoire est tout entière du côté du romancier. Sa réussite, c'est la vie, l'épaisseur, la vérité de ses personnages, Smiley comme ses « gens », Toby, le petit Hongrois, Peter Guillam devenu quinquagénaire, la vieille kremlinologue, Connie Sachs, qui se meurt près d'Oxford entre ses chats et ses bouteilles de whisky...

Tout se conjugue ici, de ce que nous aimons chez Le Carré, la justesse des notations, l'irrésistible vision humoristique — quel art du biais ! — des états-majors du « Cirque », la minutie de la progression de l'enquête, la tenue du tempo dramatique jusqu'au suspense final !... Quelle maîtrise ! Voyez les états d'âme complexes de Smiley, ses replis sur soi, et ses déchaînements, son infatigable lucidité, son sentimentalisme pudique et son dégoût des mises à mort... Tout culmine ici en un point *d'orgue*. Voici l'accomplissement de Smiley et de sa saga, une saga de la solitude et du doute.

Un détail encore : nous allons pouvoir mettre un visage sur une silhouette qui n'en avait pas. Celui d'Alec Guiness, qui incarne Smiley dans le feuilleton télévisé que les Anglais ont tiré de ce livre et qui, paraît-il, est, lui aussi, excellent. Antenne 2 le diffusera à partir du 30 mars.

FRANÇOISE WAGENER.

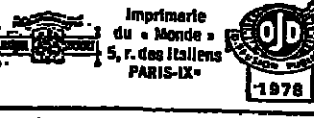
★ **LES GENS DE SMILEY, de John Le Carré, traduit de l'anglais par Jean Rosenthal. Laffont, 375 p. Environ 61 francs.**

John Le Carré, alias David Cornwell

DAVID JOHN MOORE CORNWELL est né le 19 octobre 1931, dans le Dorset. Son père, homme d'affaires malchanceux, élève tant bien que mal ses fils, leur mère les ayant abandonnés. Education dans des « publics schools » (dont Sherborne), qui, comme leur nom ne l'indique pas, sont réservées à l'élite. Fascination et parfait dégoût de Cornwell pour ce qu'il appelle « *ces éternelles putains de l'homme au pouvoir* ». En 1947, il part pour un an à l'université de Berne. Lit Hermann Hesse, entre autres. Fait son service militaire à dix-huit ans dans l'Intelligence Corps. C'est là son premier contact avec les milieux du renseignement dans l'Autriche quadrillée par les zones d'occupation alliée. Démobilisé, il revient en Angleterre et parfait son éducation à Oxford. Se fait des amis. « *Tous avaient de l'argent. Pas moi.* » Devient pion à Millfield, autre « public school ». Apprend le vieil allemand. Se marie une première fois (1954). En 1956, il enseigne à Eton, encore une « *public school* ». S'ennuie. Quitte l'enseignement pour écrire et peindre. En 1960, il est engagé au Foreign Office. Commence à publier, sous le pseudonyme de Le Carré, *l'Appel du mort* (1961). Il a vingt-neuf ans et vient d'inventer le personnage de Smiley, un quinquagénaire sceptique. Succès. En poste à Bonn et à Hambourg. Il continuera d'écrire (*les Chandelles noires*, 1962). Dans la nuit du 12 au 13 août 1963, Berlin est coupé en deux par le mur. Cornwell rédige ses rapports politiques et Le Carré écrit frénétiquement *L'espion qui venait du froid* (1963). En dix ans, il en vendra dix-neuf millions d'exemplaires. Cornwell démissionne. Le Carré s'installe en Crète. Ecrit *le Miroir aux espions* (1965). La critique n'aime guère. Divorce. S'installe en Cornouailles, dans le comté de West-Penwith. *Une petite ville en Allemagne* (1969), *Un amant naïf et sentimental* (1972), puis la trilogie : *la Taupe* (1974), *Comme un collégien* (1977), et, enfin, *les Gens de Smiley*. L'écrivain partage son temps entre la Suisse et Londres. Remarié, il a aujourd'hui quatre fils qui vont et iront dans des « publics schools » : « *Je ne veux pas transformer mes enfants en cobayes* », dit-il.

F. W.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

lettres étrangères

La mort d'Iwaszkiewicz

● ***Un contestataire tranquille.***

LES auteurs polonais sont aujourd'hui un peu mieux connus en France. Depuis Gombrowicz et Mrozek, les grands exilés, les œuvres de Witkiewicz, de Schulz, de Lem, de Brandys et, dernièrement, de Kusniewicz, n'ont plus de secrets pour un certain public ouvert et curieux. La Pologne et l'Europe viennent de perdre parmi leurs écrivains l'un des plus valeureux : Jaroslaw Iwaszkiewicz. Il avait quatre-vingt-six ans. (*Le Monde* du 4 mars.) Déjà, en 1926, un des ses romans a été traduit et publié chez Rieder, à Paris. En 1938, deux autres textes paraissent au Sagittaire dans la traduction de Paul Cazin, une traduction que l'auteur trouve *« d'une beauté flaubertienne ».* Ce sont les nouvelles *le Bois de bouleaux* et *les Demoiselles de Wilko* (1), les deux empreintes d'un romantisme nostalgique, intériorisé, comme une petite musique de Chopin dans une production de Bergman. C'est Andrzej Wadja pourtant qui a rendu inoubliables ces proses par les films qu'il en a tirés récemment.

Etrange destinée que celle de cet aristocrate né à la fin du siècle dernier, quelque part dans les limbes orientaux de l'Europe quand son pays était encore partagé par les Russes, les Autrichiens, les Prussiens. Après des études à Kiev, il rentre à Varsovie en 1918, quand la Pologne accède, enfin, à la liberté. Il devient romancier, essayiste, auteur dramatique, traducteur. Il fait connaître à ses compatriotes les auteurs russes qu'il aime le plus, Tchekhov et Akhmatova ; il leur fait connaître aussi les autres trésors de la littérature et de la philosophie européenne, Shakespeare et Kierkegaard, Rimbaud, Gide, Claudel, Valéry, Giraudoux. Iwaszkiewicz n'était pas comme Gombrowicz un déraciné, son talent est plus « sage », plus classique, mais tout aussi saisissant. Son grand roman historique, *les Boucliers rouges*, sa fresque sur les intellectuels polonais, *la Gloire et la Renommée*, témoignent de son enracinement. Ce qui n'empêchait pas ce grand voyageur, ce grand européen, de se sentir chez lui aussi bien à Kiev qu'à Varsovie, à Rome, à Palerme, à Paris. Il était tout le contraire d'un nationaliste ombrageux.

Directeur de la revue littéraire *Création*, membre de la Diète depuis 1945, il n'a jamais cessé son combat politique. Sur place. Un combat de contestataire bien tranquille mais d'autant plus efficace. Combat contre la censure, pour la liberté de pensée, contre la pesanteur de la bêtise et des idées reçues. Gierek, lui-même, avait reconnu le rôle positif et médiateur de l'Union des écrivains polonais (sous la présidence effective d'Iwaszkiewicz pendant une bonne vingtaine d'années) dans l'apaisement des graves conflits sociaux qui secouèrent le pays à la fin des années 70.

Les éditions Stock viennent de rééditer un des meilleurs textes d'Iwaszkiewicz, *les Amants de Marone*. Il se situe dans les confins imprécis entre la nouvelle longue et le roman court, un de ces « petits grands livres » à l'instar de *Mort à Venise* ou du *Silence de la mer*. C'est un récit très direct, d'une modernité évidente, d'un classicisme rigoureux que l'auteur avait écrit en 1961. Il est question d'amour et de mort dans un décor étrange, avec brume, étang et sanatorium. Les amants communient avec le paysage : Eros et Thanatos dans un village polonais.

La dernière image qu'il laisse de lui à ses admirateurs, en France, est celle que rapporte sa traductrice Anna Pozner dans son introduction au récit : *« J'ai eu en le voyant l'impression d'être en face d'une force de la nature. Imaginez-vous une espèce de géant au sourire désarmant, à l'abord chaleureux, mettant tout le monde à l'aise autour de lui, conscient de sa valeur, certes, mais d'une parfaite simplicité. On le sent en harmonie avec les arbres, les fleurs, les oiseaux... La maison d'Iwaszkiewicz, c'est la permanence. Le maître de maison, quant à lui, c'est la continuité d'une œuvre. »*

EDGAR REICHMANN.

(1) Réédités l'an dernier aux Editions des autres (« le Monde des livres », 9 novembre 1979).

voyage

René Caillié, le clochard du désert

● ***Le désir fou de Tombouctou.***

GRAND lecteur de récits de voyage, fervent admirateur de Robinson Crusoé, René Caillié (1799-1838) s'embarque à dix-sept ans pour l'Afrique où, après diverses infortunes, il réussit à amasser le petit pécule qui va lui permettre de tenter la grande aventure : pénétrer à Tombouctou, qui est alors réputée interdite aux Européens.

Un interminable périple commence, dont le récit hésite entre le ton du reportage ethnographique et celui du parcours initiatique. Flanqué de son inséparable parapluie, qui suscite la perplexité des indigènes, René Caillié se révèle un voyageur averti, attentif aux travaux des hommes : paysans industrieux pratiquant des technologies rustiques mais parfaitement adaptées au terroir ; négociants qui trafiquent l'or, le sel et la cola ; colporteurs trimbalant leur charge de pacotille sur la tête ; bergers peuls nomadisant avec leurs troupeaux... Mais il sait aussi à l'occasion se montrer sensible à la beauté des paysages traversés, qu'il décrit à la manière de l'abbé Delille. Ses rapports avec les hommes oscillent, au gré des circonstances, de la bienveillance (combien d'allusions à l'hospitalité spontanée des gîtes d'étape et à ces « bonnes négresses » qui lui préparent un bouillon de poule) à la malveillance, imputable le plus souvent moins aux préjugés qu'aux fatigues et aux déconvenues d'une entreprise aussi harassante que périlleuse.

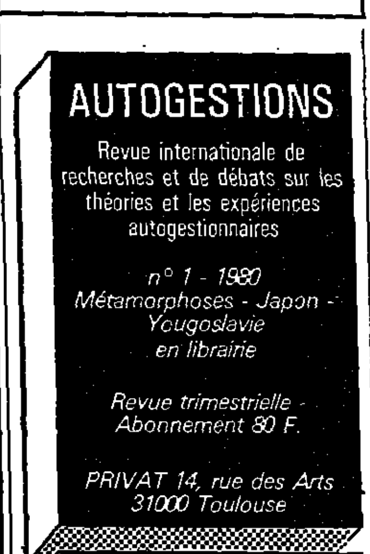
Car ce voyageur est aussi un imposteur, faux pèlerin dont le subterfuge menace à tout instant d'être démasqué, et qui doit par conséquent supporter sans broncher les questions insidieuses, les tracasseries ou les brimades de son entourage de fortune. A certains moments, la fatigue, le découragement et la maladie terrassent René Caillié et *le Journal d'un voyage à Djenné et à Tombouctou*, nouveau livre des ruses, prend alors les accents d'une enquête jalonnée d'épreuves douloureuses. En effet, pour ce clochard du désert que taraude le désir fou de Tombouctou, point de dérobade possible, même si, une fois atteinte, la cité fabuleuse se révèle décevante...

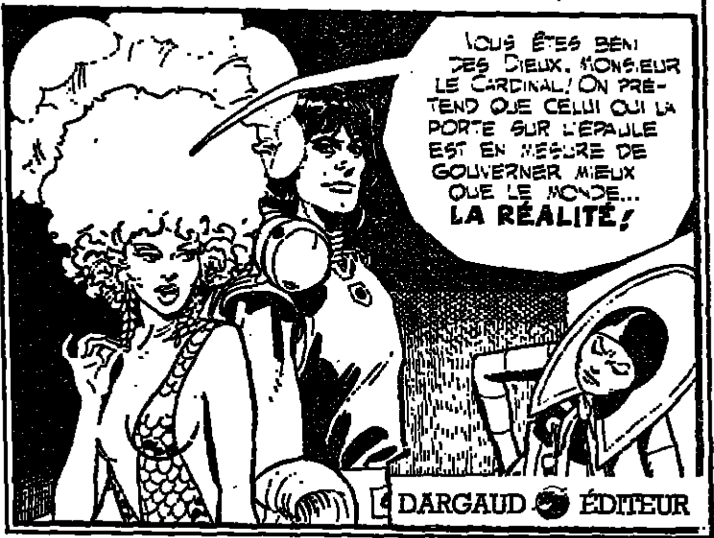
Le livre de Caillié fit l'effet d'un exploit au moment de sa publication, en 1830. Son intérêt a bien changé pour le lecteur contemporain saturé d'exotisme. Ce qui nous intéresse aujourd'hui dans ce récit d'une « première », c'est le ton naïf de son auteur, sorte de déclassé social, marginal, que ne cautionne aucune académie, et qui aborde l'Afrique en « mendiant avili », selon la belle expression du préfacier. L'écran, à travers lequel il regarde ce continent tout neuf, s'en trouve donc sensiblement plus transparent que celui des générations de pionniers et d'explorateurs, imbus de leur supériorité raciale et forts de leurs canonnières. Si Caillié n'échappe pas totalement au préjugé ethnocentrique, il trouve parfois des accents rousseauistes pour évoquer l'âge d'or des sociétés bucoliques qu'il a côtoyées dans les savanes soudanaises, au moment même où se profilait, à l'horizon, l'ombre grandissante de l'emprise coloniale.

JACQUES CHEVRIER.

★ **VOYAGE A TOMBOUCTOU, de René Caillié, préface de Jacques Berque, éditions Maspero, deux volumes de 376 et 408 pages. Environ 30 F chacun.**









histoire

L'enfer et le délire d'Auschwitz

(Suite de la page 15.)

Devant la mauvaise foi de ceux qui nient effrontément la réalité même des camps de la mort et nous somment de produire nos preuves (comme si l'on demandait aux historiens de prouver que quinze cent mille Français sont tombés pendant la première guerre mondiale !), Pozner donne la parole aux rescapés eux-mêmes, à Marie-Claude Vaillant-Couturier et à Georges Wellers, à Louise Alcan, au docteur Robert Lévy, à Macha Ravine et à Suzanne Falk ; et non seulement aux rescapés, mais encore à quelques-uns de leurs horribles gardes-chiourme, tous désignés par le matricule qui permet de les identifier.

Laissons de côté cette ignoble tourbe et revenons à leurs victimes, nos amis, nos frères et sœurs, déportés et résistants. Chacun d'eux a vécu l'affreux cauchemar à sa façon et dans son optique propre. Leurs témoignages forment ainsi comme une monstrueuse succession de faits divers, un film d'horreur ponctué de rougeoiments et de cris d'épouvante. Dans cette vie à Auschwitz (si l'on ose parler d'une vie), les raffinements insoutenables de l'horreur se détachent sur un fond de rationalisation pédantesque. Car les gentlemen - tortionnaires sont aussi méticuleux que féroces.

D'un côté la manie doctorale des fonctionnaires, de l'autre la fumée noire des bûchers et des fours ; la systématisation administrative, et les atrocités ; les bordereaux, et le sadisme : tout cela compose un tableau démentiel, à la fois effrayant et grotesque. L'appel et le contre-appel cent fois recommencés dans les matins glacés et ces lieux maudits ; les hurlements des sur-hommes confondus avec les aboiements sinistres de leurs sur-chiens, comptant et recomptant sans cesse leurs malheureux fantômes ou ce qui en restait, comme si un seul manquant pouvait compromettre l'effort de guerre allemand... : les gestionnaires de l'extermination sont consciencieux à leur manière. Ils tenaient soigneusement à jour leur compte de cadavres, en vue de la récupération industrielle. Horreur et méthode. La monotonie dans l'horreur. Qu'on nous pardonne ce mot horreur qui revient à chaque ligne. On ne peut aller au-delà.

Il y a quelque chose de délirant dans le mécanisme de cette monstrueuse machine de mort, réglée non seulement en vue de l'extermination massive, mais en vue du rendement. D'abord l'ivresse exterminatrice : ayant détruit les « sous-hommes » par le feu, le bourreau brûlerait les ossements, puis les cendres elles-mêmes s'il pouvait ; il accomplit ainsi une sorte de besogne surnaturelle ; il est Dieu, ou Satan, il fait plus et mieux que les inquisiteurs de la Sainte Inquisition. S'il n'a pu annihiler totalement l'être haï, il tente au moins de récupérer ce qui est récupérable : les cheveux des femmes par tonnes entières, l'or des dentiers. Telles sont les orgies de la haine.

On dira peut-être : encore un livre sur Auschwitz ! Un livre de plus ! *Descente aux enfers* est certes un livre « dérangeant ». Mais c'est plutôt l'indifférence des non-concernés qui est accablante. Le livre de Pozner nous obligera à revivre inlassablement, douloureusement, le calvaire qui commence au départ de Drancy, dans l'angoisse d'une épreuve sans espérance, et se termine (au mieux !) à l'hôtel Lutétia où les survivants d'une haine délirante retrouvent, hagards, la douceur d'un boulevard parisien.

Quand on a refermé le livre de Pozner on reste d'abord muet, accablé par ces saturnales atroces. A proprement parler, il n'y a pas de mots pour les dire ; une imagination normale ne saurait les décrire, une pensée normale se refuse à les concevoir ; notre douloureuse colère, notre impuissante colère ne saurait les venger ; le mot expiation lui-même n'a plus de sens ; sous les alibis, les comparaisons plus ou moins normalisantes apparaissent dérisoires et hypocrites. Non, il n'y a pas d'autres Auschwitz. Non, Auschwitz ne se compare à rien. Les pieux alibis suffiront peut-être à ceux qui jugent du haut de leur bonne conscience, de leur sérénité et de leur philosophie de l'histoire. Mais ces généralités lénifiantes ne nous rassérènent pas ; elles ne nous rendent pas le sommeil.

Ecoutons l'immense rumeur anonyme des réprouvés, des humiliés, des piétinés qui s'adresse à nous dans le silence de l'insomnie ; elle monte comme un frémissement silencieux, du *Mémorial* dont Serge Klarsfeld a reconstitué les listes ; elle parlera jusqu'à la fin du monde d'une injustice éternelle qu'aucune théodicée ne peut expliquer ; elle nous confie le secret de la plaie honteuse, de l'ulcère hideux qui défigure à jamais notre temps.

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH.

★ **DESCENTE AUX ENFERS**, de Vladimir Pozner. Récits de déportés et de S.S. d'Auschwitz. Julliard, 280 p., environ 47 F.

Photographie d'une inguérissable blessure

● ***Que sont devenus les enfants des déportés ?***

TRENTE-CINQ ANS : c'est le laps de temps qui nous sépare de la fin de la guerre. C'est aussi, à peu de chose près, la durée d'une génération. Les bébés nés entre 1930 et 1940 sont maintenant plus vieux que ne l'étaient leurs propres parents quand l'exode jetait la France sur les routes. Ces nourrissons dans leurs langes, ces écoliers de maternelle, sont, en quelque sorte, devenus les sœurs ou les frères aînés de ceux sur qui la défaite — pis encore, la persécution, quand il s'agissait de familles juives — s'était brusquement abattue.

Et, sans doute, fallait-il ce renversement récent dans la distribution des rôles du roman familial que chacun traîne dans sa tête, pour que surgissent au jour des vérités depuis longtemps cachées, pour que la détresse sans nom de ceux qui s'étaient sentis gibier, tout aussitôt qu'ils prenaient conscience d'eux-mêmes, puisse percer un oubli trop fortement désiré, pour que les enfants juifs, aujourd'hui adultes, essaient, enfin, de dire l'indicible.

Certains d'entre eux sont doués d'un tempérament ou d'un talent certains. C'est le cas de Samuel Pisar (*le Sang de l'Espoir*, Ed. Robert Laffont), ou de Saül Friedlander (*Quand vient le souvenir*, Ed. du Seuil). D'autres, pour parler, ont besoin d'une occasion propice et d'une oreille amie capable de tout comprendre.

Les témoignages bouleversants présentés par Claudine Vegh sous le titre de *Je ne lui ai pas dit au revoir* sont le fruit d'une telle écoute — on pourrait même prononcer le mot d'alliance. Qui d'autre aurait su mieux les recueillir ? Au cours de l'occupation, en effet, Claudine Vegh, petite fille juive, a été durement touchée dans sa famille et sa personne, mais, devenue brillante étudiante, elle a fait semblant de n'y plus attacher d'importance. Or, voici que, pour clore sa spécialisation en psychiatrie, la faculté lui demande de déposer un « mémoire ».

Elle envisage plusieurs sujets scientifiques possibles, se fixe sur l'un d'eux, mais, un beau jour, au milieu d'une cérémonie juive à laquelle elle assiste, bien qu'incroyante, tout ce qui était enfoui en elle de son enfance fait soudainement irruption au centre même de ses pensées. C'est en cet instant que sa mémoire retrouvée lui impose le thème de son « mémoire », qui deviendra plus tard son livre : « *Ce matin-là*, écrit-elle, *j'ai ressenti le besoin de lever un voile sur le passé des enfants juifs... de ceux qui depuis trente-cinq ans se demandent par quel miracle et pourquoi ils vivent.* »

« Je ne lui ai pas dit au revoir »

Interviewant des connaissances et des amis d'amis, introduite auprès d'inconnus grâce aux affinités que crée une certaine complicité dans le malheur, elle rencontre dix-sept survivants. Comment appeler autrement ceux que les plans de Hitler promettaient à une mort immédiate ?

Lazare, André, Paul et cinq autres ont eu, chacun, leur père *déporté à Auschwitz. Ces pères* n'en sont pas revenus. Myriam a été déportée quand elle avait cinq ans. Le frère aîné et la mère de Maurice ont succombé dans un camp de concentration, comme les deux parents de Sonia et de Jean. Colette et Robert sont les seuls de leur famille à n'avoir pas disparu quelque part en Pologne ou en Allemagne. Le malheur des autres interviewés de Claudine Vegh n'est pas moindre.

Jusqu'ici, aucun d'eux n'avait voulu parler de tout cela. Même devant son propre conjoint. Mais pour la future psychiatre qu'ils désirent aider à rédiger son « mémoire », et dans un instant de relation privilégiée en dehors du quotidien, ils retrouvent le passé. Phrases haletantes, coupées, jetées à la face du témoin, événements hachés, incohérents parfois, tels qu'ils ont été vécus par un jeune enfant sans que jamais personne n'ait pu les mettre en ordre (l'entourage qui en aurait été capable avait justement disparu), pleurs, honte, remords, désespoir, accusations, appels muets ou étouffés qui, des décennies après, résonnent cependant encore.

Les excellents repères historiques donnés au début de l'ouvrage et la remarquable postface de Bettelheim, qui, comme on le sait, a lui-même été plongé dans l'enfer des camps, aident le lecteur à mieux appréhender la suite des faits et à donner à ces témoignages leur pleine signification : « *Terrible silence de ces enfants, contraints d'endurer l'insupportable*, écrit Bruno Bettelheim... ; *il leur faut, à toute force, ensevelir au profond de leur âme une blessure, une angoisse qui jamais ne les quitte, un chagrin si cruel qu'il défie toute expression !... Pour ceux qui continuent d'en souffrir, la vie n'a pas passé : le mal est aussi présent, aussi réel qu'au jour où il est survenu.* »

Chez ces rescapés, le travail du deuil, décrit par Freud et les psychanalystes, travail sur soi qui, au bout d'un certain temps, doit panser les blessures et réparer les fractures causées par l'irrémédiable de la mort, ne parvient pas à s'effectuer. La suppression abjecte dans les camps, le destin de condamné sans défense aucune, sans même l'ombre d'un recours ne peuvent être associés par les enfants aux personnes de leurs parents. Rien n'est jamais accepté. La disparition a été trop brusque, et « *je ne lui ai pas dit au revoir* ». Expression qui s'entend aussi comme : « *Il ne m'a pas dit au revoir, et j'en veux à celui qui est parti sans avoir rien fait de mal, encadré comme un criminel par des gendarmes qui le menaient à un endroit d'où l'on ne revient pas.* » L'invitation à la parole apaisera-t-elle ceux dont le sentiment d'abandon est tellement insoutenable qu'il se mue souvent en rancune sans issue ?

C'est ainsi qu'au-delà des problèmes personnels des victimes désignées qui ont eu l'incroyable audace de ne pas obéir quand on leur ordonnait de mourir, le livre de Claudine Vegh pose, à qui veut bien l'entendre, une question d'importance : doit-on, comme certains le réclament avec insistance, jeter le manteau de Noé sur les années noires au moment où, chez ceux qui, depuis trente-cinq ans, souffrent continuellement dans leur être même, vient, enfin, dans toute son horreur, le souvenir ?

ÉVELINE LAURENT.

★ **JE NE LUI AI PAS DIT AU REVOIR**, par Claudine Vegh. Postface de Bruno Bettelheim, collection « Témoins », Gallimard, 197 p., environ 37 F.

au fil des lectures

Les contradictions de Konopnicki

ON peut en rire. Ou en pleurer. L'essentiel est de s'y retrouver sur la grande carte des pérégrinations et de se dire qu'on est arrivé, qu'on a trouvé sa place, en attendant le prochain holocauste. Personne n'ose avouer que son rêve le plus profond, c'est de faire prendre la bouture et de cesser de se trimbaler d'une extrémité à l'autre de l'Europe, et même d'ailleurs. « *Et si on s'arrêtait un peu pour souffler ?* », se demande l'éternel juif errant.

Guy Konopnicki a trouvé son enseigne : « *Au chic ouvrier* » (1), et on peut parier qu'elle ne lui vaudra pas de mauvais coups un samedi soir au quartier Latin... Né à Paris en 1948 « *entre une machine à coudre, un portrait du camarade Staline et un piano* », Konopnicki s'est trouvé confronté à la fois à la malédiction d'Israël, à la Commune de Paris et à la Thora, à la révolution russe et à la guerre d'Espagne, à la psychanalyse et à la confection pour hommes et pour dames. Héritier de tant de contradictions et de tant d'aspirations, il avait cru trouver sa voie en devenant un des dirigeants des Jeunesses communistes et en présidant l'UNEF dite « Renouveau ». Comme dans le petit commerce, ses affaires ont subi la crise et il se retrouve plus démuni encore que n'importe quel tailleur du Sentier ou de Belleville. Il a appris la dérision. Qui ne fait rire que les autres.

Il n'a sans doute pas toujours été très fier, Konopnicki, de la façon dont les siens écorchaient la langue française, j'en jurerais. Et maintenant il fait amende honorable, s'attendrit sur le parler yiddisho-parisien et dresse un petit lexique phonétique tout à fait désopilant, qui rappelle le parler de Martens et Sénik dans *Mais qui va garder la boutique ?* (voir « le Monde des livres » du 15 juin 1979). « *Et vous faites pil la révolution ?* », demande Moïsché à Schmoulé, l'ancien bolchevik. « *Ça vaut mieux resteye tronquille dans le boutique* », répond Schmoulé... Ce « chic ouvrier » est peut-être un peu trop à l'usage des initiés ; est-il trop tard pour s'initier, pour ruminer cette histoire morte contée dans une langue qui se meurt ?...

L'exil de Burstein-Finer

MEME folklore, autre approche, autre style que ce modeste *Paris terre d'espoir* (2), de Jacques Burstein-Finer, écrit en yiddish sur un mode grave, tendre, ému. Tout un monde ingénu, déraciné, pourchassé par l'antisémitisme ou par la misère qui débarque dans la ville-lumière, à Belleville en l'occurrence, et qui tente de s'adapter à l'exil, à un autre monde. « *C'est une histoire d'avant le Déluge, la géographie sociale et humaine d'une Atlantide engloutie* », explique Gilles Perrault dans une belle préface.

L'humour de Leslie Epstein

ENGLOUTISSEMENT auquel nous fait participer l'Américain Leslie Epstein dans un roman-fable picaresque : *le Roi des juifs* (3), avec un personnage directement inspiré de la figure presque légendaire de Mordecai Chaim Rumkowski, qui fut, pendant la guerre, le doyen du Judenrat, le conseil juif du ghetto de Lodz. Ce chef charismatique, qui est-il ? s'est demandé l'auteur, né en Californie en 1940, fils du célèbre scénariste d'*Arsenic et vieilles dentelles*, lui-même professeur de « créativité littéraire » à l'université de Boston. Reconstituant la vie juive qu'il n'a pas vécue, il s'interroge sur ce « roi du ghetto » qui se déplaçait sur un cheval blanc, promulguait les lois, battait monnaie à son effigie, rendait la justice, guérissait, marchait dans le feu comme un vrai Juste, et qui envoya toute une population vers Auschwitz, lui faisant accepter l'inacceptable. Héros ou imposteur ? Saint ou assassin ?

L'humour juif s'adapte à tous les cauchemars. Il ne les exorcise pas. Et c'est au moment où ce Moïse ambigu envoie le plus de juifs à la mort que sa popularité est la plus haute... Roman étrange, qui ne vous lâche pas.

NICOLE ZAND.

(1) Guy Konopnicki : *Au chic ouvrier*, roman, 232 p. Editions libres Hallier. Environ 39 F.

(2) Jacques Burstein-Finer : *Paris, terre d'espoir*, traduit du yiddish par Esther et Joseph Fridman. Préface de Gilles Perrault, 360 p., le Sycomore. Environ 55 F.

(3) Leslie Epstein : *le Roi des juifs*, roman traduit de l'américain par Dominique Peters, 320 p., Editions Pierre Belfond. Environ 65 F.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Prospectives 81.

Les hommes de théâtre d'un côté, le ministère de la culture et de la communication de l'autre, vivent déjà en 1981. Les directeurs de centre nommés ou renouvelés en 1978 arriveront en fin de contrat. Le ministre négocie l'achat du bail de l'Athénée pour Jean-Pierre Miquel, qui laisserait le Centre de Reims. Philippe Adrien est sur les rangs de la succession, Denis Llorca est bien placé. Et Bordeaux ?

Il est toujours question d'y créer un nouveau centre. Il est trop tôt pour affirmer à quelle date. André-Louis Perinetti doit laisser le Théâtre national de Chaillot à Antoine Vitez et se verrait attribuer un théâtre à Paris, o il aurait pour mission d'accueillir les spectacles de la décentralisation et de renouveler la formule « Université internationale du théâtre ». Le ministère regarde également du côté du Vieux Colombier. Ce ne serait pas pour Perinetti. On dit aussi que le ministère serait scindé en deux secrétariats d'Etat, l'un à l'information, l'autre à la culture. Au ministère, le bruit est démenti.

Quelques dates.

La ville de Schiltighem a confié une mission d'action culturelle à la compagnie Theatranalyse qui présente, du 11 au 22 mars et du 15 au 26 avril, une création : La ville, c'est par où ? *Renseignements (88) 22-02-62.*

Le Centre dramatique de Franche-Comté présente les Nonnes, *de Manet, dans la mise en scène d'André Widmer, des décors et costumes de Radu et Miruna Boruzescu, jusqu'au 4 avril.*

Le Centre dramatique de l'Ouest présente Molière-Boulgakov *à la maison de la culture de Rennes jusqu'au 14 mars, et dans son théâtre de la Parcheminerie, du 24 au 29 mars.*

Le Théâtre du Chapeau rouge est à l'espace Massalia où il présente, jusqu'au 23 mars, Rude journée en perspective, *de Yann Collette, mis en scène par Pierre Pradinas.*

LE DERNIER SOURIRE DU DESPOTE

« LE MARIAGE DE FIGARO » à Lyon

En prenant la direction du Centre dramatique de Lyon, Jacques Weber savait qu'il n'aurait pas seulement à faire du théâtre, mais il n'avait pas mesuré l'ampleur des tâches de gestion qui s'enchaînent au jour le jour. Après avoir mis en scène et joué *la Mégère apprivoisée* d'Audiberti, il a préféré confier *le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, à son assistante, Françoise Petit. Lui, avec un faux nez, un faux crâne et une voix caverneuse, se borne à jouer Bartholo, et affirme qu'il n'est jamais intervenu pendant les répétitions. Françoise Petit confirme. Ils étaient, d'ailleurs, d'accord sur le point de départ, le couple colonne vertébrale et diapason du spectacle : Almaviva-François Balmer et Figaro-Patrick Chesnais.

Donc, on sort des stéréotypes grand seigneur libertin - valet frondeur. Avec sa perruque rouquine fadasse, broussailleuse, son début de brioche et ses gestes mous, François Balmer ressemble à Louis XVI, à un despote fatigué, rêvant de bonbons et de câlins dans les girons maternels, ou à des rigolades clandestines sous la table, avec des petites camarades. Sa jalousie est une réaction d'enfant gâté, qui hésite entre la bouderie et la colère. Il préfigure les maris cocus des comédies de boulevard, mais son côté chiffe a quelque chose d'inquiétant, tient du mépris sans méchanceté — simple mépris de classe héréditaire — envers ses gens, y compris sa femme. Ils peuvent bien le tromper, lui tenir tête ; en définitive, ils sont bien obligés de lui obéir. Quand il se trouve sans témoins, réapparaît le « patron » installé dans la certitude de son autorité, jouisseur sans angoisse existentielle ou métaphysique.

Figaro ne l'inquiète pas, l'agace tout au plus. Tous deux ont des points communs. Patrick Chesnais est tout aussi immature, mais dans le genre nerveux, le genre godiche et futé qu'on lui connaît, et dans lequel il fait merveille. Il n'est pas frondeur, il se contente de faire bisquer le monde, comme un gavroche. Ni l'un ni l'autre ne remettent rien en question, avides de profiter jusqu'au bout de leurs privilèges respectifs. Aucun des deux ne voit d'où vient la menace présente : des femmes, qui mènent le jeu. La pièce est écrite ainsi.

Suzanne - Dominique Valadié, sœur calculatrice de son Agnès dans *l'Ecole des femmes* de Vitez, est irrésistible. La comtesse Francine Bergé, ni pleurnicharde ni perverse, est une grande dame qui, à la première occasion, enverra promener scrupules et fidélité à condition de sauvegarder les apparences. Personne ici ne souhaite attaquer l'ordre établi. Au contraire, pressentant sa fragilité, on le préserve. Et déjà, les personnages sont comme voilés dans leurs jolis costumes clairs, dans les grands rideaux blancs prêts à tomber en poussière, dans le labyrinthe vert-cimetière du jardin à la française (décors et costumes sont de Dominique Borg).

Les rôles secondaires sont tout autant soignés que le quatuor vedette. Françoise Petit s'acharne à traiter la pièce tout entière en comédie de mœurs, alors que Beaumarchais fait intervenir des scènes de pure bouffonnerie, où les caractères cèdent le pas au mouvement, à la folie carnavalesque. Là est la difficulté du texte et la faiblesse du spectacle qui s'étale en vaguelettes régulières. Mais cette première mise en scène est intelligente, bien qu'un peu timide, la distribution est superbe et François Balmer, rare.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre du VIIIe.

MUSIQUE

LA MORT DE WINIFRED WAGNER

Bayreuth au temps de Hitler

Mme Winifred Wagner, belle-fille de Richard Wagner et ancienne directrice du festival de Bayreuth, est morte mercredi 5 mars à Veberlinger (Bade-Wurtemberg) à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Dans la lignée de grands personnages qui ont fait Bayreuth — ce Walhalla où se poursuit une étrange guerre des Atrides..., — Winigred Wagner, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a tenu une place éminente ; anglaise, épouse du fils de Richard Wagner, amie d'Hitler, elle a été la maîtresse absolue des festivals de 1930 à 1944, avant d'en être écartée au profit de ses fils. Silencieuse pendant trente-deux ans, elle serait oubliée ou inconnue en France si récemment, un film de Syberberg ne l'avait ressuscitée, parlant pendant deux heures et proclamant sans pudeur son attachement indéfectible au maître du IIIe Reich (le Monde *du 28 octobre 1979).*

Destin hors série que celui de cette femme, née le 23 juin 1897 à Hastings, dont le père, écrivain gallois, meurt un an plus tard, et la mère actrice d'origine allemande, l'année suivante. Ballottée dans sa prime enfance entre l'Angleterre et l'Allemagne, à dix ans elle est adoptée par Karl Klindworth, un oncle par alliance de soixante-dix-sept ans, pianiste, élève de Liszt, qui a été l'ami de Hans de Bülow et surtout le familier de Richard Wagner, dont il a réduit pour piano l'Anneau du Nibelung.

Klindworth amène Winifred à Bayreuth en 1914. Siegfried, le fils de Wagner, croit voir en cette superbe jeune fille « la Sieglinde rêvée par son père » ; elle se fait naturaliser allemande et l'épouse le 22 septembre 1915 : elle n'a encore que dix-huit ans et autour d'elle se referme le cercle de ce milieu figé dans le conservatisme et l'ultra-nationalisme, sous l'influence d'un autre Anglais, Houston Stewart Chamberlain, gendre de Wagner, théoricien du racisme, et la tutelle de Cosima, qui a abandonné la direction des festivals en 1909, mais vivra jusqu'en 1930. Siegfried est un compositeur de peu d'envergure, chef d'orchestre estimable, esprit médiocre, mais qui fait bien fonctionner le festival.

Hitler vient pour la première fois à Bayreuth en octobre 1923, enchanté des théories qu'il y entend et, après sa captivité à Landsberg, assiste au deuxième festival de l'après-guerre en 1925: « La saison était compliquée par la présence du protégé de Winifred, Adolf Hitler », *écrit le romancier Hugh Walpole.* « Il venait d'être relâché de prison. Il avait l'air minable, sale, très efféminé, très nerveux. Quand Winifred me dit qu'il serait un jour le sauveur du monde, j'ai éclaté de rire. » (The Listener, *cité par* le Monde *du 5 avril 1976.) Dès 1926, Winifred s'inscrit par amitié au parti nazi, où d'ailleurs elle ne militera guère.*

De Siegfried elle a eu quatre enfants entre 1917 et 1930 : Wieland, Friedelinde, Wolfgang et Verena. A la mort de son mari, qui lui a tout légué, elle prend la direction du festival, résistant aux attaques du clan familial (ses belles-sœurs en particulier), qui s'estime spolié. Elle régnera inébranlablement, comme sa belle-mère, « au prix de cruautés, d'alliances et d'inimitiés », *écrit Hans Mayer, et bien qu'elle n'ait* « étudié sérieusement ni la musique, ni le théâtre », *avec* « l'obstination du caractère allemand et un refus intentionnel de la nouveauté » *; d'ailleurs, elle jugera plus tard avec mépris le génie artistique de son fils Wieland.*

Elle dirigera ainsi, de 1930 à 1944, dans un environnement combien mouvementé, treize festivals où seront données deux cent quarante-deux représentations. Toscanini et Furtwaengler sont là en 1931 et entrent d'ailleurs en conflit. L'arrivée au pouvoir de Hitler en 1933 amène la rupture avec Toscanini et met en danger le festival, en éloignant la clientèle et les artistes internationaux. Winifred appelle au secours son ami « Wolf » (Hitler), qui subventionne et subventionnera Bayreuth jusqu'à sa fin, s'y rendant chaque été jusqu'en 1940.

Pour diriger le Festival, elle fait alliance avec Heinz Tietjen, chef d'orchestre et metteur en scène berlinois, qui va lui aussi régner sur Bayreuth et sur le cœur de Winifred (sans pouvoir l'épouser, car elle perdrait ipso facto tout droit sur l'héritage de son mari), ce qui, autant que ses théories esthétiques, exaspère les deux fils, Wieland surtout, à la fois « Oreste et Hamlet, le prince héritier qu'on tient à l'écart », *et qui se vengera après la guerre en chassant sa mère de Wahnfried, la maison construite par Wagner, et du Festspielhaus.*

Tietjen n'est pas sans talent et ses mises en scène marquent un certain progrès dans la simplification et la stylisation, mais c'est cependant une période de stagnation où le sort de l'héritage wagnérien paraît inéluctablement lié au crépuscule du nazisme. Pendant la guerre, le festival est ouvert aux permissionnaires, aux blessés, aux ouvriers et aux paysans nazis, encadrés par l'organisation Kraft durch Freude (la force dans la joie), que dirige le gendre de Winifred...

A la fin de la guerre, Wahnfried est écrasé sous les bombes ; les Américains victorieux font jouer des opérettes au Festspielhaus, Winifred est sévèrement condamnée par un tribunal de dénazification et écartée du festival, où ses enfants prennent sa succession et lui interdiront de paraître. Mais la vieille dame de Bayreuth restera indomptée et impénitente jusqu'à la fin : « Si, aujourd'hui, Hitler apparaissait sur le pas de ma porte, *dit-elle,* je serais si joyeuse, si heureuse, comme toujours ! »

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« L'OMBRE ET LA NUIT », de Jean-Louis Leconte

« Un condamné quelconque, exécuté un jour quelconque, pour un crime quelconque », expliquait Jean-Louis Leconte, citant Victor Hugo, lors de la première du film à Trouville en 1977, au Festival aujourd'hui défunt du jeune cinéma français. Et, ajoutait-il, *« sous un régime quelconque ».* Ce flou délibéré, cette totale mise entre parenthèses, s'installent dès les premières images, avec cette caméra subjective, haletante, fuyant à travers une forêt comme plombée.

Interprétation intériorisée d'un vécu par la seule plastique, qui va se poursuivre par tous les moyens, avec la complicité, derrière la caméra, du doyen de nos chefs opérateurs, Henri Alekan, inséparable des images de *la Belle et la Bête* de Jean Cocteau. Admirable lumière d'un condamné dans sa cellule, du mur-clôture, sombre, qu'on gratte de l'ongle, de la salle d'hôpital blanche comme les limbes. Lumière indéfinie, insaisissable, avec le très bref intermède de vie « réelle », en couleur, du temps du bonheur.

Gilles Segal, ancien mime de la compagnie Marcel Marceau, ajoute la plasticité d'un corps, de gestes, d'un regard insoutenable; à ce personnage symbolique du condamné. Autour, deux gardiens en noir, deux petites brutes à face livide : la bêtise à l'état pur. Peu ou pas de paroles, le poids des sons, secs, concrets. Avec, en un contrepoint gênant, des intermèdes, une fillette, une infirmière, la danse grotesque des deux sbires.

Le film s'achève dans la fuite, au ras du décor, la marche vers la guillotine. Jean-Louis Leconte a « dédramatisé » son sujet au point de nous ramener aux premiers jours du nouveau roman, à la description littérale de comportements, au heurt d'une conscience avec la matérialité du réel. L'échec de cette entreprise ambitieuse, mais par trop paradoxale, vient de l'incapacité à choisir entre un récit, embryonnaire, à peine esquissé, avec les valeurs narratives que, malgré tout, il charrie, et la plastique maîtrisée certes, mais fonctionnant par trop à côté de ce même récit, ou embryon de récit. Jean-Louis Leconte et Henri Alekan semblent poursuivre le fantôme d'un art disparu, le cinéma muet noir et blanc, son lyrisme conditionné comme le réflexe du même nom.

Excès de la convention retrouvée, obsession envahissante de la couleur refusée, souci de capter sur la pellicule l'angoisse du condamné devant une réalité devenue intolérable. Les auteurs ont mal ajusté leur tir, redoublent le pseudo-réalisme du cinéma aujourd'hui plus qu'ils nous entraînent vers le fol imaginaire de l'art muet. A l'évidence, cette recherche ne s'inscrit pas du tout dans les créneaux du cinéma de papa et de ses fistons.

LOUIS MARCORELLES.

★ Marais, Espace-Gaîté.

EXPOSITIONS

Mondino et le cubisme

Lorsque l'on cite quelqu'un, la règle veut que le passage auquel on se réfère soit mis entre guillemets. Ici point de guillemets, point de passage, donc point de citation. Un pastiche, dit le Petit Robert, *est « une œuvre dans laquelle l'auteur a imité la manière, le style d'un maître ». Voilà qui convient déjà mieux. La manière, le style du maître, ce serait celui de Kupka dans certains bois gravés pour les* Quatre histoires de blanc et noir, *mais appliqué à un sujet emprunté à Delaunay : les tour Eiffel. Ce qui nous conduit à la définition du pastiche musical : « Opéra formé d'un assemblage d'airs empruntés à d'autres œuvres ». D'ailleurs, Aldo Mondino, l'auteur de cette série de grandes tour Eiffel cubistes peintes à la façon des gravures sur bois, s'intéresse de près à la musique, à ses instruments, à son écriture. Avant de s'attaquer au motif de la Tour, il a notamment produit des séries, dans lesquelles il recompose des instruments de musique à partir de fragments de tableaux existants, pour la plupart des tableaux cubistes, qu'il a assemblés comme de faux collages (1975). Au même moment, il a également épinglé des fragments de natures mortes et de portraits de Gris ou de Cézanne, en les enfermant parfois dans un ovale : les guillemets pastiches de la citation.*

Donc ces tour Eiffel spectaculaires que Mondino expose chez Flinker, si elles étonnent un peu, ne nous tombent pas dessus comme ça, sur un coup de tête. Mondino, qui vient de l'avant-garde italienne des années 60, de quelque part entre le conceptuel et l'art pauvre, œuvre depuis pas mal de temps dans l'œuvre des autres. On ne pourrait peut-être pas en dire autant de tous ceux d'Amérique et d'Europe qui font dans l'historicisme, le néo-quelque-chose, en peinture, comme en architecture, comme en littérature...

De tout temps, la peinture s'est nourrie de la peinture, les jeunes ont regardé, emprunté, cité, pillé, copié, les anciens, avec des intentions avouables, ou inavouables. Celles d'un Mondino ne sont pas inavouables. A l'évidence, ce n'est pas du plagiat. Il ne s'approprie pas. Il se noie dedans. Quelles sont-elles ? Conceptuelles, sûrement, mais pas seulement. Derrière le jeu de réflexion sur l'espace pictural, sur l'objet, sur l'image, sur le fragment d'images, que lui fournit la peinture cubiste, derrière l'intention parodique, on perçoit l'exercice de style, le goût de la chose concrète, de la mixture picturale, de la peinture tout court, et peut-être aussi l'expression d'un drame. En remontant le cours de sa peinture jusqu'à il y a dix, quinze ans, on n'y voit que ruptures, cassures, morcellements, éclatements formels ou informes : la difficulté d'être ? On peut comprendre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon, jusqu'au 9 mars.

La C.G.T. et Beaubourg

UNE PRÉCISION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

En réponse au communiqué de la C.G.T. dénonçant l'interdiction qui lui est faite de tenir au Centre Georges-Pompidou ses journées d'études et de réflexion sur la culture (*le Monde* du 6 mars), le ministère de la culture et de la communication a publié mercredi soir un communiqué dans lequel il se défend d'avoir « interdit » cette manifestation. « *M. Jean-Philippe Lecat* », indique le texte, *a tenu à rappeler au président du centre, conformément à sa mission de tutelle, les règles générales qui doivent régir l'utilisation des espaces du centre : le centre est un organisme culturel de service public, qui ne peut donc en aucune façon accueillir des manifestations émanant de groupes représentants des intérêts particuliers, aussi respectables soient-ils.* »

INSTITUT

Académie des beaux-arts

ÉLECTION DE M. R. GALLOIS-MONTBRUN VIOLONISTE ET COMPOSITEUR

L'Académie des beaux-arts a élu mercredi M. Raymond Gallois-Montbrun, en remplacement de M. Paul Paray, décédé, dans la section de composition musicale.

[Né le 15 août 1918 à Saigon (Indochine), M. Raymond Gallois-Montbrun a fait toutes ses études musicales au Conservatoire national supérieur de musique, à Paris, dont il est actuellement le directeur depuis 1962. Etudes sanctionnées par quatre premiers prix : de violon, d'harmonie, de fugue et contrepoint, de composition musicale. Premier grand prix de Rome de composition musicale (1944), il a résidé à la Villa Médicis de 1946 à 1948. En qualité de violoniste concertiste il a fait de nombreuses tournées de concerts en Europe, en U.R.S.S., en Afrique du Nord, au Proche et en Extrême-Orient. Sa carrière parallèle de compositeur n'en a pas été moins féconde. On lui doit notamment une symphonie pour grand orchestre, un concerto pour violon et orchestre, trois mélodies avec orchestre, un opéra symphonique, *le Rossignol et l'Empereur*, deux poèmes symphoniques, un quatuor à cordes, des sonates pour piano, douze études-caprices pour violon seul, une suite pour piano *Mosaïque* et diverses pièces instrumentales. Ce qui lui a valu, en 1952, le grand prix de composition de la Ville de Paris. Sur le plan pédagogique il a été d'abord directeur de l'Ecole nationale de musique de Versailles (1957-1962) — où il a obtenu la création du festival de Versailles et la construction de l'auditorium — avant d'accéder à la direction du Conservatoire de la rue de Madrid, dont il a considérablement accru le nombre des classes, des cours annexes, des postes d'assistance. Il y a également créé, entre autres, le cycle d'études et de perfectionnement. Il a d'autre part appartenu dès sa constitution, en 1963, à la commission pour l'étude des problèmes de la musique, où il s'est occupé, en particulier, de la création d'un orchestre d'Etat qui est devenu l'Orchestre de Paris.]

■ **Les médailles d'or 1980 de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) ont été attribuées à Raymond Devos, Jean-Michel Jarre et Michel Legrand.**

■ **La Maison du poète et le Club UNESCO des poètes et artistes présente, vendredi 7 mars, à 20 h. 30, son « cabaret poétique », avec J. Coudret, T. Mercier, P. Lacan, A. Malhek, P. Scotto, C. et T. del Fiol, M. Perrin, M. H. Dupecher, le groupe Vendôme (Centre Valeyre, 22-24, rue de Rochechouart. Tél. : 878-20-12).**

VARIÉTÉS

Le show Ginger Rogers

Dans l'esprit des spectateurs, Ginger Rogers est liée à l'âge d'or des comédies musicales d'Hollywood, à ces films dansés et chantés qui débordaient de vitalité et d'enthousiasme, qui jouaient sur le visuel, sur des scènes sans autre signification que plastique, sur une « pureté » dans la mécanique du spectacle, sur une magie même de l'interprétation, et qui bousculaient tout par des conventions sublimées, émerveillées, vendaient du rêve, du bonheur. Bien que Ginger Rogers ait su, dans les années 40, diversifier ses emplois à l'écran, développer son talent dramatique et un certain humour sarcastique dans des films signés par William Wellman, Billy Wilder et Léo Mc Carey, elle est surtout indissolublement la partenaire de Fred Astaire dans *Top Hat, Swing Time, Entrons dans la danse*, et *la Grande Farandole*. Ginger Rogers, elle-même, ne semble pas refuser cette image, brillante et pleine encore de charme, dans le show qu'elle promène aujourd'hui à travers le monde, d'Australie à l'Europe et à Las Vegas, et qui résume un peu sa carrière musicale, singulièrement dans les années 30, à la grande époque hollywoodienne.

Ce show, où s'entremêlent numéros chantés et dansés et extraits des quelque dix films tournés avec Fred Astaire, ramène à l'Olympia les sons, les lumières, les couleurs et les mouvements de Broadway au temps de George Gershwin, d'Irving Berlin et de Cole Porter. Accompagnée par l'orchestre de l'Olympia, dirigée par son pianiste américain et aidée d'un partenaire danseur, Ginger Rogers, qui débuta au music-hall au milieu des années 20 et joua dans des courts métrages des Checker Comedies, flanque bien sûr la nostalgie au public venu écouter *Check to cheek, Night and Day* et *They can't take that away from me.* Mais Rogers déroule l'histoire en chansons et en danses de sa vie sans bluff ni tricherie, avec beaucoup de gentillesse et l'aisance du grand professionnalisme.

En première partie du spectacle, Roland Magdane tire parfois sur des ficelles un peu grosses. Mais il a un énorme potentiel comique et peut, en travaillant et en épurant son style, devenir une sorte de Fernand Raynaud moderne et urbain.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Cendres.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 6 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T. E. P. (797-96-06) : Films (Vivre sa vie ; la Petite).
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Conversation-rencontre (Pouvoir et influence des médias).
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Légataire universel.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert. — Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Maximilien Decroux.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 21 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (256-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Ça va ? Ça va très bien.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif ; 21 h. : Brian Stavechny, mime.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre 18 (299-09-27), 19 h. : la Senorita (en espagnol).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de la Villa (542-73-56), 20 h. 45 : la Cagnotte.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine et Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 45 : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 22 h. : B. Toussaint.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 30 : Abaddon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 20 h. 30 : Beija-flor (musique afro-brésilienne) ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Ionatos, Talila, S. Alexander, Rafaël et Regina, Obadia.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. : Orchidée ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 21 h. : Antoine Tome.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ballets Kodia (musique et danses du Congo).
Cité internationale universitaire (589-38-69), 20 h. 30 : Ballets contemporains Karin Waehner.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : Stéphane Fichet, Maroussia Vossen.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrolo... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : F. Thiephaine.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Ginger Rogers.
Palace (246-10-87), 22 h. 30 : Paris-muscle.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : Chants présents.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Ensemble de musique ancienne Honnestes Curieux (Dornel, Rameau, Duphly...).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. S. Cambreling (Mozart, Liszt, Honegger...).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M. Michalon, A.-M. Fontaine, O. Le Dentu... (Schubert, Brahms, Ravel...).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (la Flûte enchantée).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Zukerman (Mozart).
Palais des congrès, 18 h. : C. Maillols (Chopin, Debussy, Ravel).
Cité internationale des arts, 21 h. : Ensemble S. Iconomidis (Brahms, Beethoven, Liszt).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : P. Olof, J. Moscovicz (Brahms, Debussy, Ravel, Sjögren).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble 12, sol. P. Bride (Vivaldi).
Eglise Notre-Dame-de-Lorette, 20 h. 45 : D. Launay, Chorale Contrepoint (Buxtehude, Boyvin...).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : D. Levallet ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Waldron Quintet.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Ketchup Richard.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : Patrice Galas Trio.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Aldo Romano Quintet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Marc Laferrière.

Dans la région parisienne

Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Chelles, C.C.M. (421-20-36), 20 h. 30 : la Révolte dans le désert.
Clichy, ARC (270-03-18), 20 h. 30 : Pinocchio. — Théâtre Rutebeuf (737-59-50), 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre. — Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : le Revizor.
Joinville, C. J.-Prévert (883-22-26), 21 h. : Anne Sylvestre.
Montreuil, Conservatoire, 20 h. 30 : Groupe vocal de France (Schubert, Xenakis, Ravel, Messiaen).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est. — Grande salle, 20 h. 30 : Attention au travail.
Saint-Maur, Preau des Fous (886-30-15), 21 h. : Wozzeck.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Honte à l'humanité.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 20 h. 30 : Visage de sable.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Septième Voyage de Sindbabd, de N. Juran ; 18 h., Hommage à Ozu : Début d'été ; 20 h., Hommage à D. Zanuck : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan ; 22 h., Cinéma italien : la Fille des marais, d'A. Genina.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma italien : le Fils de Spartacus, de S. Corbucci ; 17 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique : la Jeune Garde (première et deuxième partie), de S. Guerassimov ; 21 h., Hommage à Ozu : Récit d'un propriétaire.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A., v.f.) : Hausmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI LA SUITE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMYTIVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES BORSALINI (Fr.) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CLAIR DE FEMME (F.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (F.-It., v.it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ENFER DES ZOMBIES (It., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.f.) : Cin-Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LA FEMME-FLIC (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FERNAND (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
FOU (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-87-29).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

BLACK JACK, film anglais de Kenneth Loach. V.O. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

WOYZECK, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; 14-juillet ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — Impérial, 2e (742-72-52).

L'AVARE, film français de Jean Girault : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount - City, 8e (562 - 45 - 76) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-22-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343 - 07 - 48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322 -19 - 23) ; Gaumont - Sud (327-84-50) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

MON ILE FARO, film suédois d'Ingmar Bergman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE, film chinois de Cheung Sun, Le Seine, 5e (325-95-99).

JUSTICE POUR TOUS, film américain de Norman Jewison. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'EMPREINTE DES GEANTS, film français de Robert Enrico : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33 - 00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

MONDO CARTOON, film collectif américain de dessins animés (l'Arbre musical, Café-bar, Why me ?, le Pas, Manga...). V.O. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace - Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FILMING OTHELLO, film américain d'Orson Welles, v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

HULK REVIENT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

« I » COMME ICARE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Ternes, 17e (380-10-41).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34). Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e 636-10-96).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86).

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE REGNE DE NAPLES (It., all., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) en soirée.

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

ROCKY II (A., v.o.) : Mercury, 8e (562 - 75 - 90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint - Séverin, 5e (354-50-91).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE BARBES (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Festivals

MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 15 : India Song ; 16 h. 30 : Détruire, dit-elle ; 18 h. 30 : Aurélia Steiner.

HOMMAGE A BOGART, v.o., Lucernaire, 6e (544-57-34) : le Grand Sommeil. — V. o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Fantastiques Années 20.

A. LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : en alternance : Crin Blanc ; le Ballon rouge.

CHATELET VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14) : I : 14 h. : Les fraises sauvages ; 16 h. + sam. 0 h. 25 : Le dernier tango à Paris ; 18 h. 05 + V. 0 h. 25 : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique. — II : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 10 + V. 0 h. 30 : Easy Rider ; 18 h. 15 : Une femme disparaît ; 20 h. + sam. 0 h. 30 : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.

FRED ASTAIRE (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Entreprenant M. Petrov.

LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) (John Wayne) : la Piste des géants.

FILMS D'ART, Centre culturel de Belgique, 1er (271-26-16), 18 h. 30 : Magritte ou la leçon de choses ; Michel de Ghelderode.

HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Rideau déchiré.

R. BRESSON, Denfert, 14e (354-00-11) : le Procès de Jeanne d'Arc.

JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85). En alternance : Jour de fête, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot.

SAINT-LAMBERT (v.o.), 15e (532-91-68) : les Mille et Une Nuits ; les Contes immoraux.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (622-44-21), I. 10 h. 30 + ven., sam., 24 h. 30 : la Honte de la jungle ; 12 h. : le Charme discret de la bourgeoisie ; 13 h. 45 : Intérieurs ; 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 30 : Hardcore ; 19 h. 45 : Bonnie and Clyde ; 21 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer. — II. 11 h. : le Décaméron ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 45 : Une étoile est née ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Midnight Express ; 22 h. 10 : Délivrance ; ven., sam., 24 h. : The Song Remains the Same.

CALYPSO (v.o), 17e (380-30-11), I. 13 h. 45 + 18 h. 30 : Molière (première époque) ; 16 h. et 20 h. 45 : Molière (deuxième époque) ; ven., sam., 23 h. 30 : Dersou Ouzala. II. 13 h. 30 + ven., sam., 24 h. : Lenny ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 40 : les Hommes du président ; 20 h. : John and Mary ; 21 h. 45 : le Récidiviste.

E. ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Collectionneuse.

LES GRANDS MAITRES DU CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) (François Truffaut) : l'Enfant sauvage ; la Sirène du Mississippi.

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) : le Chagrin et la Pitié.

REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), les Templiers, 3e (272-94-56) : la Conséquence ; Sébastiane.

PRESSE

La grève est évitée de justesse au « Progrès » mais les séquelles du divorce avec « le Dauphiné libéré » ont amené trois sociétés de service à déposer leur bilan

De notre correspondant

Lyon. — Une grève des journalistes évitée de justesse mercredi soir 6 mars au « Progrès » ; une situation juridique compliquée par le dépôt de bilan ou la liquidation pure et simple des anciennes sociétés communes ; des nominations importantes dans les équipes dirigeantes ; une concurrence qui semble déborder le cadre d'une seule région... Deux mois après le divorce des sociétés éditrice du « Dauphiné libéré » et du « Progrès », la situation de la presse quotidienne Rhône-Alpes ne semble pas stabilisée.

Le Progrès de Lyon, « nouvelle formule », ne connaîtra pas sa première grève ce jeudi 6 mars, comme un préavis déposé mercredi par les syndicats le laissait craindre (*le Monde* du 6 mars). Le communiqué commun signé par M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, et les représentants de l'intersyndicale des journalistes du *Progrès* est très apaisant. Le premier « *confirme ses engagements du 25 octobre 1979, en particulier les conditions de salaires et d'ancienneté* » ; les seconds ont décidé de lever leur mot d'ordre de grève. Il aura fallu six heures de négociations pour parvenir à une entente sur tous les points en litige. Les deux parties se félicitent de résultats qui « *manifestent un climat d'unité et de confiance renforcées* ».

Si, sur le plan social, l'orage qui menaçait *le Progrès* semble s'éloigner, en revanche, les dernières péripéties juridiques — conséquence directe de la rupture des accords avec *le Dauphiné libéré* — ne facilitent pas la tâche des experts qui devraient, avant le 30 juin, éclaircir la situation et les responsabilités financières des deux sociétés. Dernier épisode en date : trois dépôts de bilan sont intervenus pour trois sociétés de services communes aux deux groupes de presse. Dès le 3 janvier, le dépôt de bilan de la société P.P.H. (publicité et annonces) inaugurait le début d'une série, poursuivie le 21 février par E.P.I (impression) et la SERP (journaux du dimanche). La société P.P.H. voyait même son sort définitivement réglé le 29 février par le tribunal de commerce de Lyon qui décidait la liquidation des biens. Constatant qu'« *aucun des titres principaux ne continue le contrat de régie publicitaire qui le liait à P.P.H.* », les juges consulaires, enregistrant l'absence d'activité de la société, n'ont pas accordé le bénéfice du règlement judiciaire. Le bilan social n'est pas négligeable : il reste, a indiqué le tribunal de commerce, « *une trentaine d'employés dont le processus de licenciement ou de mise à la retraite anticipée a été engagé* ».

Le rachat, par la société Delaroche, du quotidien dijonnais *les Dépêches* — pour une somme officieusement comprise entre 10 millions et 15 millions de francs — a permis au *Progrès* d'élargir sa zone d'influence et peut-être d'envisager une implantation en hommes et en matériel à Dijon. Paradoxe : M. Jean-Charles Lignel qui a toujours voulu combattre *le Dauphiné libéré* au nom du pluralisme et de la concurrence, se retrouve aujourd'hui seul et sans concurrent dans un département : le Jura.

Le Dauphiné libéré n'est pas resté inactif. Battu de plusieurs longueurs au début de l'année dans la course à l'embauche des journalistes, il vient de se choisir un nouveau directeur de poids : M. Paul Dini, quarante-deux ans, directeur général de la Comareg (Société pour la communication et les marchés régionaux) : un directeur éclectique qui publie *Savoie magazine, Actualités-Dauphiné, le Journal de Dole*, le bimensuel lyonnais *Résonance* et... vingt-cinq hebdomadaires d'annonces gratuites dans le Sud-Est. Le nouveau directeur ne devrait pas être trop fâché par la situation juridique provisoirement délicate de sa société ; la Comareg, dont il détient 46 % des actions, a un actionnaire aujourd'hui mal en point : la SERP (42 % des actions) qui a dû, comme on l'a vu, déposer son bilan.

CLAUDE RÉGENT.

● *Le millième numéro de* Jeune Afrique. — A l'occasion de la publication de son millième numéro, l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, en date du 7 mars, retrace, dans un dossier de quarante pages, « L'aventure d'un journal indépendant 1960-1980 », et expose les réalisations et les projets du « groupe J.A. » en matière d'édition de périodiques et de livres.

● *Le groupe Convergence* vient de prendre le contrôle du mensuel *le Journal des librairies*. On se souvient qu'après la liquidation des biens des éditions Voudiez, *le Journal des librairies*, dirigé par Chantal Aubry et Christian Caumer, ainsi que la lettre hebdomadaire du *J.D.L.* avaient cependant continué de paraître.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pieds-noirs

Colonialistes ! Il a neuf ou dix ans. Il arrive d'Algérie. Nous sommes en 1957, et, à l'école, c'est sa fête : réflexions insultantes des « instits », bagarres avec les petits camarades métropolitains. Un jour, chez lui, on le punit. Bonne occasion de se dédouaner, de se délivrer enfin un visa d'entrée inattaquable, authentique : colonialistes, ces treize lettres accusatrices, inscrites en énormes caractères sur le mur de sa maison. Daniel Leconte nous disait, mercredi 5 mars sur TF 1, dans l'émission de Georges Suffert, la stupeur consternée de ses parents, des gens très bien, d'anciens résistants, plus proches des petits Blancs, des musulmans, que des gros colons. Les gros colons, nous y r e v o l l'à !, s'indignait M. Pierre Laffont avec une véhémence embrouillée. On allait encore leur coller la responsabilité de la perte de l'Algérie !

Serein, souriant, son jeune interlocuteur n'en rabattait pas d'un mot : si le « colonat » s'était montré plus tolérant, plus ouvert aux projets de réforme, la tragédie vécue par les pieds-noirs — fatale de toute façon, — aurait peut-être connu un épilogue moins traumatisant que ce départ en catastrophe, ces huit cent mille personnes obligés de s'embarquer le 2 juillet dans l'affolement de la débâcle. Il citait l'exemple de la Rhodésie. Il pensait que les Blancs, là-bas, pourraient éventuellement rester.

Et, dans la chaleur mollassonne de la conversation, à laquelle participait également l'un des animateurs de France-Inter, Daniel Saint-Hamont, invité à laisser son accent aux vestiaires, Enrico Macias apportait l'expression de sa double appartenance : juif et Algérien. Lui, l'accent, il l'a, et il l'a bien. Pas question de s'en défaire. Il exprime toute la nostalgie du pays perdu, de ses couleurs, de ses odeurs, de sa lumière.

Le meneur de jeu s'étonnait. Enfin quoi ? Ne sont-ils pas totalement assimilés à présent ? N'ont-ils pas, en partie, conquis la France ? Ils sourcillaient, ce mot les faisaient bondir. Ils ne pensaient pas avoir à conquérir « la mère patrie » ; c'était à elle de leur ouvrir les bras. Et l'on voyait se faufiler, dans la trame de leurs propos, le fil arraché et difficilement renoué d'une « algérianité » amèrement et fièrement revendiquée.

Qu'ils se consolent. Ils ne sont pas les seuls dans l'Hexagone à refuser le melting-pot national, à vouloir s'assimiler sans cesser de se distinguer par leur origine, par leur héritage de déracinés ou de persécutés, acharnés à entretenir la petite flamme du souvenir pour la transmettre à leurs enfants et leur conserver une identité propre « particulière ».

CLAUDE SARRAUTE.

UNE QUINZAINE D'ÉCHANGES MUSICAUX FRANCO-SUISSES

Les villes de Lyon et de Genève seront en liaison directe avec Paris, et reliées entre elles par l'intermédiaire de France-Culture qui, à l'occasion de la semaine de musique contemporaine (« Musique nouvelle ») du 8 au 17 mars à Lyon et de la production à Genève des « *Scènes de Faust* » de Schumann et du « *Faust* » de Gounod, propose une soixantaine d'heures de programmes consacrées à la vie musicale des régions lyonnaise et genevoise.

Deux séries d'émissions seront réalisées en direct de Lyon du dimanche 9 au vendredi 21 mars.

Tout au long de ces reportages les producteurs de la radio suisse romande interviendront pour évoquer les personnalités marquantes de la vie musicale de leur pays.

● *FIP diffuse désormais en stéréophonie.* — Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur de Radio-France, a inauguré, le 4 mars, à l'occasion du vingt-deuxième Festival international du son, « *une nouvelle étape* », qui, a-t-elle dit, « *permettra un confort supplémentaire d'écoute.* »

Jeudi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 Un, rue Sésame.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Crime parfait.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
La formation continue.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon » (n° 2).
Réal. J.-A. Hubert, avec C. Barbier, P. Barges, C. Charras, C. Deschau...

21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon. Au sommaire : La Rhodésie ; Les commandos de « marines » ; Les gamins de Vitry ; Le Tchad ; Le *Norway* ou la métamorphose du *France*.

22 h 30 Journal.

22 h 40 Cinéma : « le Solitaire ».
Film français d'A. Brunet (1972), avec H. Kruger, R. Pellegrin, G. Géret, F. Blanche, J. Lefebvre, N. Nort.
En prison, où il purge une longue peine, un cambrioleur, solitaire et replié sur lui-même, rêve de retrouver sa petite fille. Un gardien-chef lui propose la liberté en échange d'un coup exécuté pour lui.
A partir d'une histoire traditionnelle de truands, le drame intérieur d'un homme. Attachant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le R.P.R.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « le Jardinier d'Argenteuil ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1966), avec J. Gabin, L. Pulver, P. Vernier, C. Jurgens, M. Marquet, J. Tissier, N. Roquevert. (Rediffusion.)
Un retraité, qui cultive des fleurs à Argenteuil, fabrique aussi de faux billets de 10 francs pour ses petits besoins. Son neveu le pousse à en produire de plus importants et lui fait connaître « la grande vie » sur la Côte d'Azur.
Une comédie banale, plate et moralisatrice, que le numéro de Gabin n'arrive pas à sauver.

22 h Courte échelle pour grand écran.
Emission de Lionel Chouchan.

22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : la Tunisie ; Les aventures de Peter : Peter et le camping.

18 h 55 Tribune libre.
Biologie et océanologie, avec M. Fontaine, président de l'Académie des sciences.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : nos petits gars.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma (cycle Alain Delon) : « le Samouraï ».
Film français de J.-P. Melville (1967), avec A. Delon, N. Delon, C. Rosier, F. Périer, J. Leroy, C. Jourdan (rediffusion).
Un tueur à gages, payé pour le meurtre d'un patron de boîte de nuit, est soupçonné et surveillé par la police malgré son alibi. Son employeur, qu'il ne connaît pas, cherche à le faire abattre.
La solitude d'un homme traqué. Une rigoureuse étude de comportement. Avec Alain Delon en héros tragique.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La chirurgie des cardiopathies congénitales.
20 h., « La Beauté sur la terre », d'après C.-F. Ramuz, adapt. : Luc Decaunes, avec F. Darbon, P. Meyrand, G. Rouzier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Récital de piano Claude Maillols : « Fantaisie », « Ballade n° 1 », « Scherzo n° 3 » (Chopin), « l'Isle joyeuse » (Debussy), « Oiseaux tristes », « Alborada del gracioso » (Ravel)
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Concert : « Bagatelles n° 2, 3 et 4 » (Dvorak), « Pour onze archets » (J. Fontyn), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel) : « les Préludes, poème symphonique n° 3 » (Liszt), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur » (Liszt), « Pierre et le loup » (Prokofiev), « Suite Scythe » (Prokofiev), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Youri Ahronovitch, avec D. Varsano, piano, Th. Le Luron, récitant.
23 h., Ouvert la nuit : Rencontre avec le Quatuor Julliard, « Quatuor », opus 7 (Bartok), « Quintette » (Schubert), « Dixième Quatuor (Beethoven), « Mouvement pour quatuor à cordes » (Webern), « Quintette avec piano » (Schumann), avec L. Bernstein, piano ; 1 h., Jazz forum.

Vendredi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.

15 h Tennis : Coupe Davis.
France - Finlande à Toulouse.

17 h 30 Découverte du passé au C.E. 1 (1re partie).
Emission du C.N.D.P.

18 h TF 4.

18 h 30 Un, rue Sésame.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Vieille demoiselle présentant bien.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le retour en force des fibres alimentaires.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

20 h 30 Au théâtre ce soir : « Miss Mabel ».
De R.-C. Sheriff, avec Jandeline, R. Le Beal, A. Alane, J.-P. Delage...
Miss Mabel a tué sa sœur jumelle et pris sa place !

22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui, madame.
Les premières chances.

15 h Série : « Mission impossible ».
Le boucher des Balkans.

16 h Quatre saisons.

17 h La télévision des téléspectateurs.

17 h 20 Sports : cyclisme.
Paris - Nice.

17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Sophie la sorcière ; Candy.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top-club.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : « Petit Déjeuner compris ».
De D. Thompson ; réal. M. Berny ; avec P. Mondy et M.-C. Barrault.

21 h 35 Apostrophes.
Histoire, amour et magie des objets et des vêtements. Avec MM. J. Préal (*Témoins de la vie paysanne : la Lorraine*) ; J. Laurent (*le Nu vêtu et dévêtu*) ; M. Rheims (*l'Enfer de la curiosité*) ; J.-M. Varenne (*la Magie des objets*) ; P. Germa (*Depuis quand*), et Mme Y. Verdier (*Façon de dire, façon de faire*).

22 h 50 Journal.

22 h 55 Ciné-club (cycle Raimu) : « le Roi ».
Film français de P. Colombier (1936), avec V. Francen, G. Morlay, E. Popesco, Raimu, A. Lefaur, P. Duvallès, H. Robert, P. Hersant. (N. Rediffusion.)
Adaptation modernisée (mais qui a gardé l'esprit parisien du modèle) d'une comédie Belle Epoque de Flers et Caillavet, satire de la vie mondaine et politique. Des acteurs de Boulevard éblouissants.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : la perle mystérieuse ; Des livres pour nous.

18 h 55 Tribune libre.
Biologie et écologie, avec F. Poumengo, directeur au Muséum.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Simbad Junior.

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : la solitude d'un chômeur du Nord.
Reportage de P. Pesnot et G. Pollin.

21 h 30 Dramatique : « les Menteurs ».
Scénario de M. Thoventn ; réalisation : M. Delbez ; avec : S. Valère et J.-M. Thibault.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Les grands opéras du monde : Berlin.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Sports (tennis à Budapest).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Tieta d'Agreste », de J. Amado.
14 h. 47, Un homme, une ville : Vermeer à Delft.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Un Prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'humanité après l'australopithèque.
20 h., L'art dans la rue, la fête dans la ville.
21 h. 30, Black and blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Messiaen, (les Elèves, la Maîtrise) ; « le Soleil des eaux » (Boulez), dir. R. Desormière, « Gruppen » (Stockhausen), dir. Maderna et Stockhausen, « Sonta » (Xenakis), « le Visage nuptial » (Boulez) ; 11 h., En avant-première : « Eclat » (Boulez), par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Boulez.
12 h., Festival du son ; Musique de table ; musique de charme, « Cydalise » (Pierne), « Jeux d'enfants » (Bizet) ; 12 h. 35, Jazz classique : Martial Solal joue Duke Ellington ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Musiques : Les chants de la Terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée.
15 h., Festival du son (Allemagne, Suède), Allemagne : « le Crépuscule des dieux », final (Wagner), dans l'exécution du Festival de Bayreuth 1979, avec G. Jones, soprano, dir. P. Boulez ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Symphonie romantique n° 4 » (Brückner), dir. W. Furtwangler, « la Mort de Cléopâtre » (Berlioz), avec J. Baker.
18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Les Philharmonistes de Châteauroux, dir. Janos Komives : « Canzon en ut » et « Sonate en la » (Gabrieli), « Petite Symphonie pour instruments à vent » (Gounod), « Suite française » (Poulenc), « Octuor » (Stravinski), « le Beau Danube bleu » (J. Strauss).
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) : « Trois pièces pour chant et orchestre, d'après Wozzeck » (Berg), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Uri Segal, avec W. Fine, soprano, S. Bishop, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : « Sonate n° 1 », opus 2 (Beethoven), « Sonate » (Hummel), avec N. Lee, piano ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « Symphonie fantastique » (Berlioz), enregistrement de 1930 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Rencontre avec Miklos Rozsa.

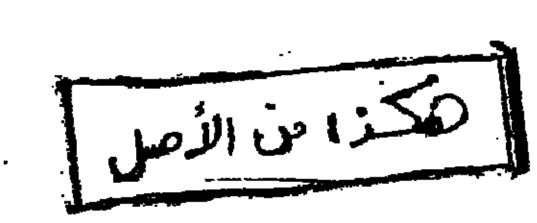
TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 6 MARS

— *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du Parti républicain, député de la Lozère, s'entretient avec M. Leonid Pliouchtch, au cours de l'émission réservée aux partis politiques, sur A 2, à 19 h. 45.

VENDREDI 7 MARS

— Un dossier sur les immigrés est présenté sur A 2, au cours du journal de 12 h. 45.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Médicaments : comment éviter la poubelle

Les armoires à pharmacie familiales des Français contiennent souvent des médicaments dont ils n'ont pas l'usage. Aucune statistique n'a été établie sur ce point. Cependant, il ressort du rapport du professeur Pierre Simon, demandé en 1979 par Mme Simone Veil, alors ministre de la santé, que le gaspillage des médicaments représenterait 40 % des dépenses pharmaceutiques.

Une opération de ramassage, organisée l'année dernière par l'Union des consommateurs, a permis de récupérer en un mois 509 kilos de médicaments inutilisés dans deux arrondissements parisiens.

Périodiquement, des collectes de médicaments sont organisées sur l'initiative des associations de consommateurs ou de l'ordre national des pharmaciens. Le public en est informé par des affichettes collées dans les pharmacies ou les dispensaires, ou encore par des communiqués dans la presse.

Sous le sigle « MARJOLAINE 80 », l'Agence pour la récupération et l'élimination des déchets organise ainsi, avec le concours du conseil régional de l'ordre des pharmaciens, une collecte dans la région parisienne. Du 7 au 11 mars, les Parisiens pourront apporter leurs médicaments inutilisés au hall d'exposition de la Bastille, dans le douzième arrondissement, tous les jours, de 12 heures à 20 heures, le samedi et le dimanche de 10 heures à 20 heures, le jeudi de 12 heures à 23 heures.

En dehors de ces collectes, il existe plusieurs solutions pour se débarrasser des médicaments inutiles. Une solution consiste à les donner à son pharmacien habituel. Il en fera le tri et fera assurer la destruction des médicaments périmés. Il les distribuera ensuite à des associations qui les achemineront vers les pays en voie de développement. Mais tous les pharmaciens n'acceptent pas de se charger du ramassage des médicaments.

Autre solution aoirs : les donner directement aux associations à buts humanitaires.

Ces associations envoient les médicaments dans les dispensaires des pays du tiers-monde. Ils peuvent également servir à secourir des personnes blessées lors de catastrophes naturelles.

On peut soit les envoyer par la poste, soit les porter directement aux sièges des associations. La plupart d'entre elles ont des délégations régionale dans toute la France.

Il est inutile de trier ces médicaments. Les codes sont souvent difficiles à déchiffrer ou bien la date de péremption a disparu avec la vignette. Des médecins et des pharmaciens se chargent de ce travail dans les centres de tri des différentes associations.

Voici la liste des organismes auxquels on peut s'adresser :

- Assistance médicale internationale, BP 78, 69653 Villefranche-sur-Saône.
- Cimade (service œcuménique d'entraide), 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 705-93-99.
- Frères des hommes, 9, rue de Savoie, 75006 Paris, tél. : 354-06-83.
- Médecins sans frontières, 19, rue Daviel, 75013 Paris, tél. : 589-95-63 et 589-95-64.
- Ordre de Malte, 4, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. : 723-51-60.
- Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, tél. : 278-50-48.
- Terre d'amitié, 33, avenue Félix-Faure, 69003 Lyon, tél. : (7) 860-68-11.
- Terre des hommes, 11, boulevard Biron, 93400 Saint-Ouent, tél. : 255-05-37.

Quelle que soit la solution que l'on choisit, il faut savoir qu'il est dangereux de garder chez soi des médicaments à la portée des enfants.

Il est déconseillé de les jeter dans les poubelles ou les décharges publiques, afin d'éviter qu'ils soient récupérés. Il est également déconseillé de les faire disparaître dans les canalisations à cause du risque de pollution de l'eau que cela peut entraîner, ou bien encore de les brûler. Ils peuvent, en effet, provoquer une explosion ou dégager des vapeurs toxiques.

DOMINIQUE DAMBERT.

P.T.T.

Le nouveau plan de numérotage des abonnés au téléphone

Les numéros de téléphone des abonnés français vont être prochainement modifiés et les premiers concernés seront les utilisateurs de province qui souhaitent appeler un correspondant en Ile-de-France.

Dès le 30 mars prochain, en effet, cette région sera divisée en trois zones de numérotage. Pour obtenir Paris, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, il faudra composer le 1 (après avoir fait le 16) suivi des sept chiffres habituels. Pour la Seine-et-Marne et l'Essonne, le nouvel indicatif régional (après le 16) sera le 6 et pour les Yvelines et le Val-d'Oise le 3. Le mode d'appel restera inchangé entre abonnés à l'intérieur de l'Ile-de-France ainsi que de cette région vers la province.

Ces modifications, indique-t-on au secrétariat d'Etat aux P.T.T., ne sont que le prélude à un vaste changement des numéros de téléphone en France. Le plan de numérotage actuel date de 1955. L'augmentation de la densité téléphonique dans certaines régions a conduit à « récupérer » des indicatifs précédemment attribués à des zones moins peuplées. D'ici à 1987 tout aura changé.

Dès 1985, chaque abonné recevra un numéro à huit chiffres. La France sera partagée en deux grandes zones : Ile-de-France et province. Un Parisien appelera toujours la province en composant le 16 suivi d'un numéro de huit chiffres ; un provincial obtiendra l'Ile-de-France en composant le 16 suivi de neuf chiffres, mais un provincial atteindra directement un autre provincial quelle que soit sa ville en composant huit chiffres seulement sur son cadran ou... son clavier.

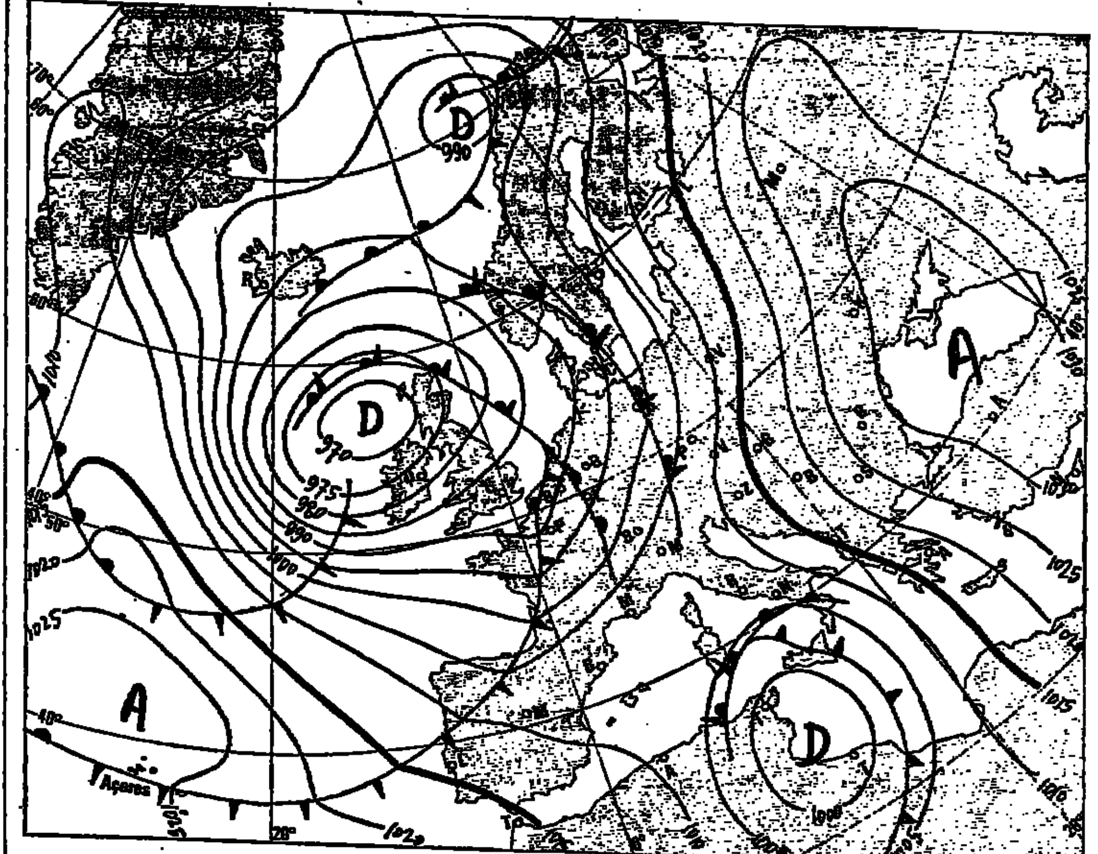
Enfin, en 1987, le nouveau plan de numérotage sera terminé : la France sera partagée en cinq zones numérotées de 1 à 5. Pour atteindre l'une des quatre autres zones, les usagers devront composer le « 0 » le numéro de la zone et les huit chiffres du numéro demandé.

Le coût global de cette opération sera, pour les P.T.I., de l'ordre de 700 F par abonné et... pour les abonnés de quelques beaux mouvements d'impatience.

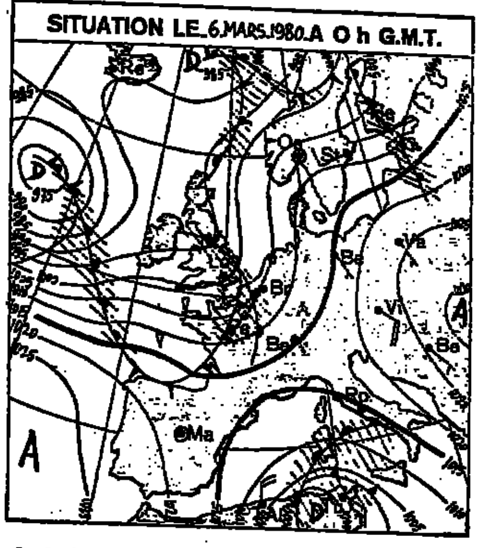
VISIOCONFERENCE. — Lyon, Nantes, Paris et Rennes sont les quatre premiers points d'accès au service expérimental de visioconférence ouvert par l'arrêté du 26 décembre 1979. Cette expérience durera deux ans reconductibles. Il en coûte 200 F par heure d'utilisation d'un studio public. Les frais de raccordement d'un studio privé à l'un des quatre points d'accès au réseau (distance inférieure à 30 km) s'élèvent à 9 600 F. Deux options sont offertes pour l'utilisation des studios publics. La première « réservation à la demande » fixe à 800 F les frais de transmission pour une heure, 1 500 F pour deux heures et 2 100 F pour tro's heures. La seconde « abonnement au service » prévoit une taxe de 500 F par heure d'utilisation, avec un minimum de 20 000 F par mois.

MÉTÉOROLOGIE

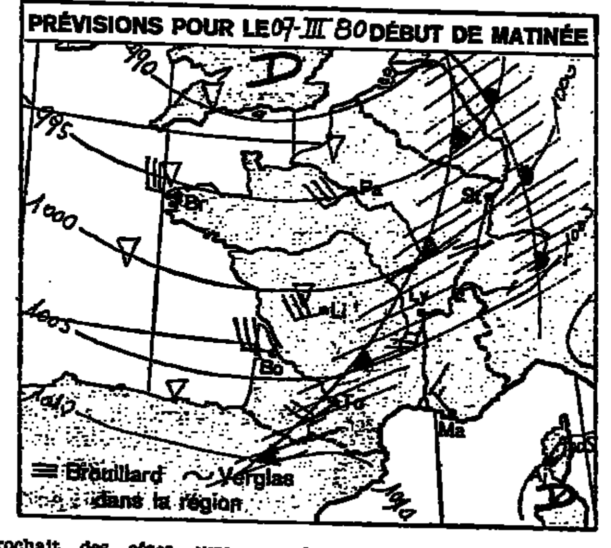
PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 6 MARS 1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 07-III-80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 mars à 0 heure et le vendredi 7 mars à 24 heures :

La circulation cyclonique perturbée persistera sur l'Europe occidentale autour des basses pressions, dont le centre principal s'établira sur les îles Britanniques, puis sur l'Allemagne. La perturbation pluvieuse qui s'approchait des côtes européennes dans la nuit de mercredi à jeudi achèvera de traverser l'est et le sud de la France vendredi matin. Elle sera suivie par l'ouest d'un temps instable comportant des discontinuités secondaires.

Vendredi matin, le temps sera couvert avec des pluies de la Lorraine et des Vosges aux Pyrénées centrales et aux Alpes (neige vers 1 500 - 1 800 mètres). Cette zone pluvieuse, continuant à progresser vers l'est, achèvera de traverser le pays en fin de matinée. Après son passage, un temps instable déjà établi ailleurs le matin se généralisera ; il sera caractérisé par des passages nuageux accompagnés d'averses et par quelques éclaircies.

Les vents de sud-ouest, à l'avant de la zone pluvieuse, tourneront ensuite au secteur ouest ; ils seront assez forts en général, pouvant atteindre la tempête sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique ; ils se renforceront aussi sur les régions méditerranéennes.

Les températures minimales seront en hausse sur le Nord-Est et l'Est : les températures maximales seront en baisse par rapport à celles de jeudi.

Le jeudi 6 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 002,3 millibars, soit 751,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mars ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Bourges, 11 et 6 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 6 et 6 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Dijon, 12 et 5 ; Grenoble, 13 et 3 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille, 16 et 6 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 12 et 3 ; Rennes, 8 et 6 ; Strasbourg, 11 et —1 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 12 degrés ; Amsterdam, 9 et 2 ; Athènes, 11 et 6 ; Berlin, — 1 et — 3 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 12 et 5 ; Le Caire, 19 et 7 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 2 et —1 ; Genève, 8 et 1 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 8 et 6 ; Madrid, 15 et 3 ; Moscou, —4 et —10 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 10 et 9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 10 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 2 et 2 ; Téhéran, 2 (min.).

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

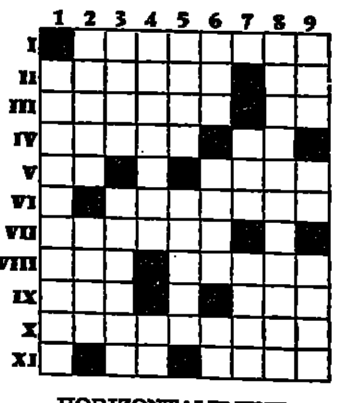
Sont publiés au *Journal officiel* du 6 mars 1980 :

UN DECRET

- Modifiant le décret du 20 mars 1978 portant création d'un centre d'études prospectives et d'informations internationales.

DES ARRETES

- Fixant le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'associations à l'enseignement public ;
- Fixant les conditions d'admission au concours d'architecte des bâtiments de France et le programme des épreuves.



BREF

EXPOSITION

LA FETE. — « Une histoire de la fête », tel est le thème d'une exposition présentée par la R.A.T.P. dans la salle d'échanges Châtelet-les Halles, au Forum des Halles, porte Lescaut, niveau 4, depuis le 4 mars. Un cycle de rencontres sera organisé sur ce thème par la FNAC-Forum du 10 au 13 mars.

VIVRE A PARIS

LA CAPITALE... AUTREMENT

Les Parisiens se sont mis à avoir peur de Paris. Ils ont commencé, au même moment, d'appeler villages ces quartiers où ils aimaient vivre tassés les uns contre les autres, gênés les uns par les autres et que l'on s'est mis à aérer, vers le haut, à grands coups de bulldozers. Le mal est fait, la plupart du temps. Reste à tenter de redécouvrir la chaleur de la grande ville. Au jour le jour, à ras de terre.

C'est à quoi devrait aider le guide que vient de publier la revue et le groupement « Autrement ». Il s'appelle « Paris mode d'emploi » et voudrait être « le guide de la vie quotidienne ».

Objectif atteint d'emblée. On aura plaisir à parcourir ces quatre cents pages ; on aura souvent besoin de les relire. Une première partie rassemble et commente les adresses, les pistes utiles pour tout Parisien, d'où qu'il soit. Viennent ensuite les présentations des arrondissements pris l'un après l'autre dans leur particularité. Toutes leurs ressources y sont fléchées, détaillées chapitre par chapitre : administration, jeunesse, santé, logement, transports, loisirs, lieux de rencontre, de distraction, etc.

Le parti pris est affirmé : on privilégie plutôt les adresses qui permettent de « participer » à la vie du quartier plutôt que de la « subir ». Le ton est délibéré : on dit ce qu'on pense sans jamais manquer à l'humour, laissant encore à un écrivain, une personnalité connue le soin de présenter dans son humeur l'arrondissement qu'il connaît le mieux. Il n'était pas nécessaire, pour renseigner, d'ennuyer.

★ 39 F. 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 MARS

« La manufacture des tapisseries des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« La rue de la Gaîté et ses théâtres », 15 h., métro Gaîté, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet », 16 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Exposition Viollet-le-Duc », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Le mobilier dix-huitième siècle », 14 h. 30, musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (Arcus).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Le palais de justice », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

15 h., 15, rue La Pérouse, M. André Lewin : « Les relations franco-guinéennes : la normalisation des relations entre la France et la Guinée depuis 1974 ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La vie après la mort » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

19 h. 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Guy Barthélémy : « D'Albert Schweitzer à Médecins sans frontières. Le bénévolat dans le monde actuel » (Université populaire de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 623

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II							■		
III							■		
IV						■			■
V			■		■				
VI		■							
VII							■		■
VIII				■					
IX				■		■			
X									
XI		■			■				

HORIZONTALEMENT

I. Gros quand on fait la culbute. — II. Peut se faire traiter de perroquet ; Dans l'alternative. — III. Fournit de la paille pour un chapeau ; Sorti. — IV. Connaît toutes les grimaces quand il est vieux ; Abréviation pour un martyr. — V. Pronom ; Peut servir de nid. — VI. Que l'on trouve dans le Sud. — VII. Assista au siège de Troie. — VIII. Pronom ; Défendit le Canada. — IX. Prononcé sur la croix ; Passe facilement sous une porte. — X. Qu'on pourrait ramener à une plus simple expression. — XI. Point de départ ; Qui n'est donc pas resté dans l'anonymat.

VERTICALEMENT

1. Ont presque partout remplacé les fourgons. — 2. Pris dans un sac ; Mot qui peut évoquer une moitié. — 3. Pris avant de sauter ; Qui ne manque donc pas. — 4. Sorte d'antilope ; Est vague. — 5. Surveille ; Fit la loi à Athènes. — 6. Sait tout faire de ses doigts ; Foyer qui peut être plein de charme ; Mort (épelé). — 7. Au nom du pair ; Pas imité. — 8. Qui risque de nous chiffonner. — 9. D'un auxiliaire ; Article étranger Attire les touristes.

Solution du problème n° 2 622

Horizontalement

I. Appétit. — II. Mentalité. — III. One ; Léger. — IV. Usure ; Ems. — V. Résidu. — VI. Sec. — VII. Freins ; Ra. — VIII. Meunier. — IX. Réer ; Esse. — X. Grue ; Le. — XI. Est ; Alêne.

Verticalement

1. Amour ; Forge. — 2. Penseur ; Ers. — 3. Pneus ; Emeut. — 4. Et ; Rivière. — 5. Taled ; Nu. — 6. Ile ; Snell. — 7. Tige ; Isée. — 8. Tempérés. — 9. Pens ; Carême.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

régie presse

La vente de nos produits nécessite une argumentation convaincante, un équilibre à toute épreuve, une adaptation à une clientèle variée. Vous savez trouver des mots simples pour communiquer. Vous êtes dynamique. Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Salaire fixe + intér., avant. sociaux. Tél. pour rendez-vous au 233-44-21, p. 381.



INTERMAN CONSEIL
recherche
INGENIEURS ELECTRONICIENS
INFORMATIQUE HARD-WARE
ÉTUDE DE MOYENS DE MAINTENANCE
Écrire avec c.v. sous réfer. ELEC 92110
INTERMAN CONSEIL
48, r. du Faubourg St-Denis 75010 Paris

P.R.B.

LABO PHARMACEUTIQUE PONT DE SÈVRES
recherche
MÉDECIN

POUR SECONDER DIRECTION MEDICALE ET PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DEPARTEMENT REANIMATION, ALIMENTATION PARENTERALE.
— Connaissances statistiques médicales souhaitées.
— Anglais lu et parlé.

Ecrire s/réf. 3.568 à Publicité GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

FILIALE DU LEADER MONDIAL EN ÉQUIPEMENTS AGRICOLES, TRAVAUX PUBLICS, TURBINES A GAZ ET CAMIONS

recherche pour son Centre de développement informatique européen

UN ANALYSTE

ayant participé à la mise en place de systèmes comptables informatisés afin d'assurer la mise en place à l'échelon européen d'un produit programme de comptabilité.

Le poste, basé à RIS-ORANGIS, requiert par ailleurs une très bonne maîtrise de la langue anglaise.

Ecrire à I.H.F., 1, av. Mac-Cormick, 91130 RIS-ORANGIS, Direction des Ressources Humaines.

JEUNE ENTREPRISE D'ÉDITION DE GAUCHE
recherche
DÉLÉGUÉS(ES) COMMERCIAUX

Collections exclusives, auteurs de renom, clientèle amicale dans un marché en expansion
— Formation assurée par des cadres expérimentés.
— Rémunération motivante.

Postes à pourvoir de suite
Région parisienne et province

Ecrire ou tél. p. rd-vs à D. DOUVETTE, 88, rue de Miromesnil, 75008 Paris
561-11-62 - 561-18-56

C.A.O.E.I.
Groupe **SKF**
recherche
INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour prendre la responsabilité de son département "études–fabrications–sous-traitance" situé à IVRY-SUR-SEINE.

Les candidats devront justifier d'une expérience minimum de 5 ans dans un poste analogue.

Des connaissances dans le domaine des machines spéciales (machines-outils, machines à commande numérique) seraient très appréciées.

Anglais souhaité.

Adresser lettre et C.V. manuscrits + photo et prét. sous réf. LB/802 à SKF Direction du Personnel 1, av. Newton, 92142 CLAMART Cedex

Emplois et Entreprises

Telemecanique

TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
recherche
ingénieurs électroniciens
en REGION PARISIENNE

Pour :
- Chef de projet développement de produits
- Standardisation de systèmes - documentation technique
- Etudes systèmes d'automatismes
- Evolution vers assistant (e) chef de produits

Anglais souhaitable
Formation de base : ESE - ISEN - ENSERG et ENSEEIHT
Formation complémentaire assurée
Débutants acceptés ou expérience 2 à 3 ans

Adresser C.V. et prét. à TELEMECANIQUE Direction du Personnel - Division Electronique et Automatismes - Mme TEMIM 33, avenue de Chatou - 92500 RUEIL MALMAISON.

TELIS

Société informatique en création, filiale du Groupe MAISONS BRUNO PETIT
recherche
ANALYSTE

Connaissance matériel CII/HB série 64 (GCOS64, TDS, IDSII, COBOL).
Mission : — conception, analyse et mise en œuvre d'applications transactionnelles (comptables dans un premier temps) avec base de données,
— gestion de cette base de données.
Formation : DUT - MIAGE, 3 ans d'expérience minimum.

Adresser CV et photo à la Direction des Relations Humaines BRUNO PETIT
21, rue des Capucins 92190 MEUDON.

Sté d'Etudes et recherches publicitaires, demande
CHARGÉ (E) ÉTUDE
Confirmé (e) ayant 4 à 6 ans expérience, poste similaire, de préférence agence de publicité ou annonceur, connaissances langue souhaitées.
UN (E) RESPONSABLE TERRAIN
ayant large expérience dans domaines qualificatif/quantitatif.
Adress. C.V. Photo et prét.
SERVO, 12, rue Henner, 9e

Recherche
PRÉPARATEUR PUPITREUR
sur Wang/V.S.,
2 à 3 ans expér. informatique, ét. second., franç.-angl. nécess. connaiss. T.P. programm. souhaitée. Adr. C.V.+prétentions ambassade des Etats-Unis, Service du Personnel, 2, av. Gabriel, 75382 Paris cedex 08.

Recherche
CHEF DE CENTRE
équipé wang/V.S.
ayant minimum 4 a. expérience en tant que responsable exploitat. et/ou chef de projets. Pratique COBOL, télétraitement. Education : niv. sup., bil. franç. angl. exigé. Adr. C.V. et prét. Ambassade des Etats-Unis Service du Personnel, 2, av. Gabriel 75382 Paris ced. 08.

Sté de FABRICATION DE MATERIEL AERONAUTIQUE proche banlieue Nord, recherche
UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ayant 1 ou 2 ans d'expérience, si possible en microprocesseurs, pour étude et réalisation de calculateurs embarqués, associés à des systèmes mécaniques et hydrauliques.
Le travail sera varié et s'effectuera au sein d'une petite équipe dynamique.
Anglais souhaité.
Adr. C.V. et prétentions sous le n° 48.783, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

S.S.C.I. RECHERCHE
INGÉNIEURS et ANALYSTES
— MATERIEL C.II-HB (HB.64, HB.66) ou I.B.M.
— EXPER IDS/TDS/DM IV ou I.MS/DL.1.
SALAIRE ELEVE.
BIO 12, rue du HELDER 75009 PARIS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL
— ANGLAIS parlé.
— Libre rapidement.
— Connaissances petits systèmes appréciées.
Tél. pour R.-V. 227-86-69
M. B. LEMULLIER





INGÉNIEURS
MICROPROCESSEURS
Projet téléphonie
Projet militaire.
1 à 2 ans d'expérience.
Se présenter :
Personnel Régie Service, 39, rue du Ranelagh, 75016 Paris ou tél. : 524-41-20.

Centre hospitalier général de Saint-Denis 93205 recherche
ASSISTANTE SOCIALE
pour poste permanent, possibilité de logement pour célibataires. Adresser les candidatures au Directeur.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ABIDJAN

Société industrielle de premier plan cherche à pourvoir le poste de

CHEF COMPTABLE

de formation Sup. de Co., DECS, Expertise comptable ou équivalent.

Le candidat devra prouver l'expérience professionnelle confirmée de 10 ans minimum acquise par exemple au sein d'un cabinet d'audit et exercer avec succès dans l'industrie.

Il supervisera
— la comptabilité générale et analytique
— le contrôle budgétaire
— la fiscalité et les finances.

Il assurera la formation du personnel local de la comptabilité.

Il sera obligatoirement bilingue Français/Anglais. La rémunération et les avantages garantis par contrat sont des éléments attractifs.

Ecrire à
01 - B.P. 3962 - ABIDJAN 01 - COTE-D'IVOIRE

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATIMENTS ET DE PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE A CASABLANCA recherche
FABRICANT DE PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expérience dans le même secteur d'activité. Envoyer C.V., photo et prétentions en écrivant sous n° 7.601 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Importante Société Française recherche
1) pour une de ses entreprises FILIALE AFRICAINE
2) INGENIEURS CLIMATISATION
pour occuper le poste de
DIRECTEUR
INGÉNIEURS D'ÉTUDE
— ayant une solide expérience des corps d'état techniques (climatisation-plomberie, électricité-courant faible).
— pour diriger et animer un bureau d'études en Afrique.
Ecrire C.V. et photo à n° 5.811 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

emplois régionaux

HISPANO-SUIZA

recherche pour son Etablissement
DU HAVRE
1 responsable ordonnancement des fabrications

INGENIEUR DIPLOME GRANDES ECOLES

5 à 10 ans expérience industrie mécanique et connaissances de gestion informatique de la Production indispensable.

Adresser lettre de candidature avec CV détaillé aux Relations du Travail HISPANO SUIZA Siège Social 333, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX sous référence R.O.

Sté Filiale d'un IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour deux usines des Pyrénées
2 JEUNES INGÉNIEURS D'ENTRETIEN
débutant ou quelques années d'expérience.
Formation : Central, Sup. Elec., Arts et Métiers, ECAM-ICAM, INSA...
Adr. C.V. photo no T 18.529 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ région LANGUEDOC, recherche
ASSISTANT
Ce poste conviendrait à candidat ayant :
— Maîtrise en droit ou en sciences économiques, ESCAE ou équivalent ;
— Première expér. souhaitée, mais non indispensable ;
— Dégagé obligat. militaires ;
— Libre rapidement.
Envoyer C.V., photo, prétent. à no 48.778 CONTESSE PUBL. 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche pour ses départements pharmaceutiques, parapharmaceutiques et produits dentaires.
Ingénieur Chimiste
pour mise au point.
Courte expérience appréciée.
Lieu de travail situé à 250 km au sud de Paris.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous références 4398 à AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

BANQUE REGIONALE REGION SUD - OUEST
cherche à pourvoir deux postes de Direction d'Agences

Le candidat, âgé de 40 ans min., devra pouvoir justifier d'une carrière bancaire antérieure l'ayant amené à occuper des fonctions similaires, de sérieuses connaissances techniques dans le secteur Banque et dans le secteur Clientèle Privée, d'un goût marqué pour l'animation commerciale et les relations humaines.

Prière d'adresser curriculum vitae manuscrit, avec photo et prétentions, n° E. 6508 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

secrétaires

CABINET DE BREVETS D'INVENTIONS, quartier ETOILE recherche pour poste stable
SECRÉTAIRE TRILINGUE
ASSISTANTE TECHNIQUE ANGLAIS - ALLEMAND
très qualifiée.
Sténodactylo confirmée pour seconder Directeur, travaux très variés, domaines administratif, juridique et technique, France et international, en particulier rédaction, frappe courrier, suivi d'affaires, traductions, organisation.
Env. C.V. détaillé et référ. à No 49.115 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

Recherche
SECRÉTAIRE EXPERIMENTEE
pour Régie Publicitaire (frappes, suivi d'ordres, facturation).
Env. C.V. et prétentions sous réf. 2.189 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09.

GROUPE DE PRESSE recrute
SECRETAIRE DE DIRECTION excellente sténodactylo, sérieuses références. Horaires se terminant à 19 heures.
ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

traductions

Demande

Traductrice indépendante, diplômée E.S.I.T. anglais, espagnol, portugais - Etudie ttes propositions. Tél. 250-88-79.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. - 368-47-84 et 893-30-02.

Sous 24 h., commencons ts trav.
PLOMBERIE-ELECTRICITE
MAÇONNERIE-DEMOLITION
DEBARRAS DIVERS
et DEPANNAGES RAPIDES.
Réfection de grands appartem.
TÉL. : 233-78-22

proposit. com. capitaux

HAUTE JOAILLERIE DIAMS PLACEMENTS
Bijouterie grande ville province ch. participation pour expansion. FAUQUE, 4, square Lesage, 75012 Paris. Tél. 345-30-27

cours et leçons

Rattrapage MATHS PHYSIQUE le mercredi par Ecole secondaire à CHATOU. 5 min. RER. T. 952-57-39. 361-47-55, 14 à 20 h.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. TALBOT vd Horizon SX juill. 79, 5.000 km, toutes opt. Prix : 33.000 F. Téléph. bur. : 562-70-20 (poste 678) Domicile : 974-84-74.

Part. vend Ford Fiesta, 5 CV, 1977, 35.000 km comme neuve. Tél. : 554-24-57.

8 à 11 C.V.

A VENDRE R 20 TS, avril 78, 64.000 km, 1re main, carb. neuf + L.P. et A.B. Prix Argus : 28.900 F. prix demandé 25.000 F Urgent. M. Lejeune : 920-97-99.

P. à P. HONDA Accord, 1978, 30.000 km, bon état. Px Argus. Tél. : 664-26-37.

A VENDRE GOLF GTI
1979, juin, 19.000 km. Prix intéressant. 283-74-84.

12 à 16 C.V.

Cause décès vend **604 TI** TO automatique grand confort, modèle 1980, 5.000 km av. vignette, garantie Peugeot. Prix neuf 76.000 F. Vendue 64.500 F. Crédit avec 8.000 F - 202-66-39.

604 TI 1979, cuir, automatique 14.000 km, état neuf, garantie, 52.000 F. Crédit avec 5.800 F. 208-23-93.

divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80, peu roulé, garanties. Auto Paris XV. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

NEUBAUER PEUGEOT
EXPOSITION PERMANENTE
104 A 604 DIRECTION
OCCASION TTES MARQUES
PRIX EXCEPTIONNELS
Leasing location courte et longue durée.
M. Rolland. Tél. ETO. 75-32, 9, bd Gouvion-Saint-Cyr, Métro Porte-de-Champerret.

demandes d'emploi

DIRECTEUR IMPORTATION ET SOUS-TRAITANCE
très introduit milieu Textile, Maroquinerie et Chaussures
Connaissance parfaite marchés asiatique, africain et européen
Trilingue
Etudierai toutes propositions
Ecrire N° 2046 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION II
29 ANS
TROIS ANS D'EXPERIENCE EN MICROPROCESSEURS. RECHERCHE POSTE DANS NOUVEAU CADRE DE VIE DANS LE MIDI.
Ecrire n° 7.600 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Homme, 37 ans - Niveau D.E.C.S. complet
15 ans d'expérience professionnelle polyvalente à des niveaux différents dans plus. sect. économiques (spécialisé en MARITIME, AGRO-ALIMENTAIRE, IMMOBILIER P.M.E., CABINET D'EXPERTISE...) recherche sur PARIS ou BANLIEUE SUD un poste CADRE av. RESPONSABILITES ELEVEES en comptabilité, finances, gestion.
Ecrire M. MARCHAND, rue Le Bois-des-Ormes, 3, allée Bossuet, 91380 CHILLY-MAZARIN.

H., 33 a., très forte personnalité format. sup., pluridisciplinaire chef d'entreprise + ingénieur + commercial d'industriel, relat. haut niveau, ch. poste à responsabilité. Ecrire : no T 18.578 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

Jeune Fille 18 ans, niveau B.E.P. STENODACTYLO cherche emploi de bureau. Tél. : 357-72-43.

Jeune Femme 24 ans, BEPC, niv. seconde, référ. rech. emploi AGENT HOSPITALIER Ecr. Mlle Sonia Larcher, 48, av. Mal - Lyautey, 78300 POISSY.

VEND. DEMONSTRATRICE 13 A. EXP., SERIEUSES REF. DS TTES MARQUES PARFUMERIE PARLANT PLUSIEURS LANGUES DONT ARABE. LIB. SS 1 MOIS, CH. EMPLOI DE PREF. GDS MAGASINS. TEL : 781-07-15.

J. F. 27 ans, bil. angl., bonne présent., 7 ans d'expér. prof., sens des contacts, cap. assumer responsabilités, ch. emploi stable secrétariat, tourisme, etc. Ecr. Mme LABELLE, 4, allée d'Anjou, 78170 La Celle-St-Cloud ou Tél. : 918-36-01.

Après expérience réussie en Amérique du Sud ATTACHE DE PRESSE Responsable de la rédaction dans milieu d'applications des techniques de pointe. Etudie toutes propositions France et étranger ». Ecr. no 7.735 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNAL D'ENTREPRISE très sérieuses références. Responsable de la rédaction. Etudie toutes propositions France et étranger. Libre de suite. Ecr. no 7.736 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4e étage asc. Soleil, calme. Et 57 m2 en rez-de chauss. Habitat. ou commercial. Sur pl. 14 h. 30 à 18 h. sauf dimanche. - 274-59-10

MARAIS IMM. CLASSE séjour double + chambre TT CFT. 399.000 F. - 325-97-16

5e arrdt.

BD ST-MARCEL - Imm. réc., standg, 100 m2. Living double, 2 chbres, cuis., bns, placards. 890.000 F - 325-00-33

6e arrdt.

ODEON Salon + salle à mang. Poutres + 2 chambres, 2 bains, chff cent., refait neuf 116 m2. Prix 1.100.000 F. 280-26-23

7e arrdt.

CHAMPS-DE-MARS
3e étage, très beau duplex de 95 m2, tout confort. Exclusivité. SOGEIC - 359-60-84

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. du Studio au 4 Pces. GARAGE S/place de 11 à 19 h. 550-21-26.

9e arrdt.

SAINT-GEORGES
Gde récept. + salle à manger + 3 chbres tt confort, 160 m2. 1.100.000 F - 526-54-61

BON 9e caractère, réception, 3 chbres, 2 bains, ét. parfait. 1.250.000 F. - 742-38-73

9e 5e, sans asc. plein sud, balc. entrée, 2 Pces, bains, w.-c., cuis. équipée, état neuf. 170.000. Tél. 526-33-11
sur pl. VENDREDI, de 13 à 17 heures, 65, RUE PIGALLE.

12e arrdt.

200 M PLACE NATION
Bel imm. gd standg, studio 40 m2 tout cft. 225.000 F - 344-71-97

5 P. 112 m2 + balcon. Immeuble neuf
78, rue de WATTIGNIES.
Calme, Charme, Standing.
Sur place ce jour 14 h. à 19 h. 340-24-29

14e arrdt.

ALESIA. Réc. bel imm. pierre de t., 4e ét., asc., balc., beau 5 P., 2 bns, 950.000 F. 222-07-62

Me Alésia - Calme provincial, architecture fine, façades ouvragées, construct. de 9 duplex living-atelier + 1-2 chambres, terrasse, jardin ou loggia. 633-40-09 ou 589-20-97, soir.

15e arrdt.

CAMBRONNE - Studio, entrée, cuisine, wc, bel imm. rénové, 165.000 F - 589-49-34

Grande réception, 2 chambres, possibil. **125 m2** + balcon, 4 chbres imm. grand standing. D.T.I. 555-02-87

16e arrdt.

Longchamp-Kléber, nf, gd luxe, s/jdin, reste à vdre 2 appts 90 et 120 m2 + parking. 574-87-47.

PASSY 125 M2
Splendide 4 p., 2 bains.
Terrasse. 1.450.000 F.
Etat neuf, exceptionnel.
Pptaire direct. au 527-29-39

PRÈS MUETTE
Calme, verdure, soleil.
AGREABLE 5 PIECES, 2 bains.
Matin : 567-47-47

SPONTINI Bel imm. pierre
300 M2 parfait état excellent plan
triple récept., 5 chbres, 2 park. 2 serv. - 500-78-78

RANELAGH STAND. Salon, S. à manger, 3 chbres s/rue tr. calme, 140 m2 envir. excell. distribut. Chbre de serv. + 2 caves. - 605-10-08

17e arrdt.

RUE DE ROME
75 m2, séj. + 2 chbres, entrée, cuis., bains, 4e étage sur rue. Prix 450.000 F - 522-13-89

81, R. DULONG - Pptaire vend 2/3 p. 40 m2. Soleil. Calme. 2e ét. 220.000 F + travx. Visite : sur place : samedi 8, de 11 h. à 15 h. 30, téléphoner matin ou le soir, au 504-02-52

GRANDE-ARMEE. - 354-95-10
DUPLEX, 5 p. Vue tout Paris.
TERRASSE JARDIN D'HIVER

18e arrdt.

PRÈS SACRÉ-CŒUR 3e sans asc., entr., 3 p., wc, bains, cuis., parfait état, prix : 310.000 F. 526-33-11. S/pl. vend. 13 à 17 h., 82, r. des Martyrs.

18e - 3 P. 90 M2 3e étage sur rue ascens. Imm. pierre de taille. 400.000 F. 281-33-01

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
3 P. IMM. BOURGEOIS w.-c., dche, ASC.
345.000 F. 325-75-42

78 - Yvelines

CROISSY - Part. à part., 8' à pied RER Chatou, 5 p. petite résidence agréable, séj. 32 m2, loggia, 3 ch., cuis. équ., bns, wc, cave. Vrai gar. 550.000 F. Tél. : 976-16-69, après 19 h. 30

VERSAILLES 1er ORDRE
3-4-5 pièces, imm. neuf.
(prêt conventionné).
7, rue EXELMANS, 14 h.-19 h. 953-18-92.

FOURQUEUX partic. vend
SUPERBE DUPLEX réception 44 m2
+ 4 ch. cheminée. 700.000 F
Tél. 973-12-08 à part. de 16 h. 30

92 Hauts-de-Seine

RUEIL - Récent. Séjour + 3 ch. + balcon. Garage et 2 parkings. 440.000 F
AG. MALMAISON, 749-00-30

NEUILLY - BINEAU
105 m2, livg + 3 chbres, cuis., bains. Box fermé.
GARBI - 567-22-88

93 Seine-St-Denis

GAGNY RESIDENCE GRANDS COTEAUX
Beau 3 P., cuis., bs, balc. + loggia, park., 4e ét. 235.000 F. Sam., dim. 12 à 17 h., rue René-Vachet no 13, tél. tous les mat. 202-57-79.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Métro Bérault
face au bois dans imm. de gde classe, apparts spacieux, 4 et 5 P. avec loggias et balcons. Boxes fermés en sous-sol. Sur pl. Le St-Louis, 44-48, avenue des Minimes, de 14 h. 30 à 18 h. 30, les samedi et dimanche. 374-94-01 et 227-10-19.

LA VARENNE SAINT-HILAIRE
EXCEPT. 5 P. 150 M2 + 46 m2 Balc. très grd stand, 4e et dernier étage, 2 bains, 2 parkings. Prix 1.050.000 F.
E. BEL-AIR. - 340-72-06

60 - Oise

INVESTISSEURS
30' Paris gare du Nord, dans nid de verdure, à vendre en un ou plusieurs lots :
— 10 appts de 3 p., confort, 60 m2, construction 1965.
Prix unitaire : 87.000 F + 5.000 C.F., rapport 8,50 %.
Tél. : 281-16-16, pour visites le samedi.

Province

LA CIOTAT, 500 m mer - Part. vend appt type 4 av. jardinet, cuis. amén. Ag. s'abst. 16 (42) 83-27-77, hres rep. et apr. 20 h.

Nice, bd Pilatte, vente directe profit fondation rech. médicale, appt 3 p., s. bns, cuis. Cave. Terrasse face mer. Lib. meublé. Px 532.000 F. T. : (46) 93-13-53

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON CAP-BRUN
« PORT MEJEAN »
18 appts très haut standing dans parc naturel de 2 ha, accès direct à la mer.
Rens. SOMECO, BP 594, 83400 HYERES - T. : (94) 65-38-30, ou s/place : 3018, av. de la Résistance, 83100 TOULON, Téléph. : (94) 41-31-14

appartem. achat

Architecte recherche achat duplex ou appart., mini. 230 m2, hauts plafonds, indifférent si travaux. NECESSITES ABSOL. calme, bonne exposit., verdure, emplacements : 1er, 7e, 8e, 16e, 17e, préférence à particulier. — Ecr. et envoyer plans et détails Mlle BELLENGER, 525 Park avenue, New-York 100 21 U.S.A.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

DEUX AVIS VALENT MIEUX QU'UN
consultez aussi
SERGE KAYSER
pour estimer votre bien.
329-60-60.

appartements occupés

50.000 AV. 15.000 F
MAIRIE 18e
1o) 2 p., cuis., wc. Occupé par couple. Droit de reprise.
2o) 2 p., entr., cuis., wc. Possib. salle d'eau. Occupé par dame âgée. Px : 71.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire vendredi, de 16 h. à 19 h., 28, rue LETORT.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat,
Telex, tous services. Prix
compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 +

RUEIL - Charmant petit immeuble, 600 m2 bureaux, dans son jardin 500 m2. Libre bail 9 ans.
AG. MALMAISON - 749-00-30.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux - 758-12-40

fonds de commerce

VD AFFAIRE INDUSTRIELLE DE FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE
GLACES ET CRÈMES ALIMENTAIRES
TRES BONNE RENTABILITE
Locaux et matériel en parfait état. Affaire en S.A.R.L.
Prix vente murs et fonds : 1.300.000 F + stock.

ESCALE IMMOBILIER
GALERIE AUCHAN - 66000 PERPIGNAN. Tél. (68) 54-05-50.

Val-de-Marne, Particulier vend BONNET. - LINGER. Prix très intéressant. 875-02-34, apr. 18 h.

DIEPPE Brasserie - Restaurant.
BAR - TABAC chbres et appts **Sur MER** (16) 1 651-56-84

locaux commerciaux

ASNIERES - A vendre
locaux commerciaux
65, avenue de la Marne,
ensemble neuf,
dans rue animée,
450 m2 divisible,
à partir de 150 m2.
Tél. : 227-04-30.

XVe ARRONDISSEMENT
Proche Institut Pasteur
150 m2 Locaux avec 25 m façade sur rue, actuellement Laboratoire.
Vente en copropriété.
ETRESA 776-07-30 776-41-41

villégiatures

SALOU (Espagne),
location et vente.
DUBOIS « Ed MIRAMAR »
SALOU. - (34) 38-50-13.

URGENT SAINT-TROPEZ
Cherchons à louer, juillet et août, TRES BELLE VILLA 5 ou 6 chambres, plusieurs salles de bns. Logt p. le personnel.
JARDIN - PISCINE
Tél. heures bur. au 359-13-45.

immeubles

18e 2 imm. 452 m2 habitables, 18 logements, dont 10 libres - Prix 1.300.000 F. T. 240-50-10.

MANDATE PAR FINANCIERS
ACH. IMMEUBLES DS PARIS
Ecrire : M. AUFMAN,
21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

maisons individuelles

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
opération de prestige, 6 lots de 1.000 m2, maisons de 6 à 8 Pièces. Exemple, modèle AUBIN : 6 Pièces, 155 m2 habitables, 100 m2 sous-sol. Prix 1.000.000 F clés en main. Renseignements, Téléphone : 901-11-07 ou 80-35.

pavillons

YONNE, 3 km. Auxerre, je vds pav. 1971, b. constr. s/2.000 m2, av. s.-sol et étage aménagés, 9 P. + chem. Px 500.000 à déb. Téléphone : (86) 40-20-39.

ANTONY, central, pav. récent, 11 Pces, gar., jard. Conviendr. profess. libér. : 1.200.000 francs. PESCHARD : 666-00-27.

BUTTES-CHAUMONT
Panoramique, pavillon 6 Pièces, 3 sanitaires, 150 m2, solarium. Possibilité professionnel. Prix : 1.100.000 F. Téléphone 585-41-20.

Boutiques

Pour réemploi d'urgence achète murs de boutique loué ou libre, réalisation immédiate. Morello, 10, avenue de Villars, PARIS-VIIe.
705-96-86 - le matin.

Société propriétaire recherche correspondants pour vente murs boutiques, à Paris, destinés à : INVESTISSEURS.
Téléphone : 563-03-10, poste 272.

fermettes

GIEN (LOIRET)
140 KM AUTOR. DU SUD
à 2 minutes centre ville
(la Loire, plage à 300 mètres), splendide fermette aménagée sur terrain 4.500 m2 plein sud, belle réception, salon, séjour cathédrale 60 m2, cheminée, loggia, cuisine entièrement équipée 30 m2, office, 5 chbres, bains, wc, garage, cave, chauff. central, tél. AFFAIRE RARE à SAISIR - Prix total 635.000 F Traite avec 65.000 F comptant.
POSSIBILITE
LOCATION VENTE
TURPIN RELAIS MIEL,
MONTARGIS
Tél. 16 (38) 92-32-83 et, après 19 heures : 16 (38) 96-22-29.

domaines

Achèterais VASTE DOMAINE boisé, 200 km. maxim. Paris. Ecrire ORLET, 136, av. du-Gal-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s/Seine. No 201.992.

locations non meublées Offre

Paris

CARDINAL-LEMOINE
loue studio, tout confort : 1.280 F charges comprises. Téléphone, le matin : 265-93-30.

A LOUER, Marais, appt 3 Pces, 50 m2, cuis., S. de B., toil., chff. indiv. gaz, tél., 1.350 F C. C. 628-25-11, 10-12 h. et 16-19 h.

MONTPARNASSE
Agréable 4 p., balc. Vue. Asc. Tél. 3.000 F + ch. - 336-17-36.

VAL-DE-GRACE RECENT, tout cft, séjour + 2 chbres, 2.400 F. - 325-97-16

Région parisienne

EGLISE DE PANTIN
ds tr. bel résid. lux., 2 Pièces, 50 m2, 8e étg., terrasse, téléph., entier. équipé. Tél. : 260-67-35.

locations meublées Demande

Paris

BANQUES ÉTRANGÈRES
rech. bx appts vides ou meublés 2 à 6 pièces - 555-04-10

Région parisienne

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, BANLIEUE OUEST. Propriétaire direct. Tél. 265-67-77.

PPTAIRE LOUEZ S/24 H.
vos APPTS, sans agence.
TEL. : 261-53-88

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris-8e.
TEL. : 266-32-35.
Spécialiste, 38 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

BUTTES-CHAUM. Mais. Part. occupée 200 m2 habit. Atelier artiste + séj. + deux chbres cuis., bs., 2 w.-c., jdin, gar. AVEC 450.000 F CPT., rte 4.873 F par mois. 201-00-21.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00
Prix indexation et garanties.
Etude gratuite discrète.

SCEAUX 92000. Belle ppté 10 P.
sur terrain 2.800 m2, 1 tête, 84 ans. - 265-53-94

villas

COTE D'AZUR - VENCE
belle villa 130 m2 sur terrain plat 1.500 m2, bonne exposition, 5 Pièces, garages, annexes : 1.600.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, 11, rue de Rivoli, Nice. T. (93) 88-68-24.

VESINET près R.E.R. grande VILLA 1900
récept. 90 m2, 7 ch., 3 bains, tt cft, gar., jard. angle 2.000 m2
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET. - 976-05-90

terrains

Exceptionnel, 45 km. S.-E. de Paris, terrain 1.500 m2 av. P.C., coteau vallée Seine, expo. Sud. Ecr. no 7.734, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, toutes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix, 39, RUE DES MATHURINS, PARIS (8e) - 266-57-22.

maisons de campagne

PÉRIGORD
BELLE FERME ANCIENNE
Beau jdin, jolie vue, ombrages. Px 165.000 F. Doc. s/demande, Propinter S.A., maisons du Périgord, B.P. 33 - 24103 Bergerac
Téléph. : (53) 57-58-75

EN CREUSE Nord du département
région vallonnée, boisée,
CORPS DE FERME compren. :
FERMETTE 2 PIECES
poutres appar., cheminée rust., grenier amén., grange et écurie attenantes
MAISON 1 grande pièce
poutres appar., cheminée, grenier amén., grange attenante.
FOURNIL 2 PIECES
poutres appar., four à pain.
LE TOUT SUR
TERR. ATTEN. 5.700 M2
Eau - Electricité.
PRIX EXCEPT. 100.000 F.
Poss. crédit 90 % solde 10-15 a.
PROGECO II 107, r. Nationale, 36400 LA CHATRE
Tél. (16-54) 48-10-66.

manoirs

Joli manoir tt conft et petite maison gardien, gd calme, 2 ha. arbres sécul., ruisseau, bassins. 950.000 F, près LAON.
Ecrire Delachambre
Marle 02250.

B. HOUDIARD, BP 83, LAVAL, Téléphone : (43) 56-61-60.
— Près Châteaudun : Petit Château, 10 Pièces, à restaurer, dépendances, XVIIe s., parc boisé 15 ha ;
— Touraine, région Chinon, Manoir XVe et XVIe s., cheminées. Tours. 1,60 ha ;
— Région Loches : communs XVIIe s de Château aménagés, possible pour collectivité, bois, terres : 15 ha.

135 Km OUEST PARIS dans Vallée classée, joli MANOIR, tt cft, séj. 70 m2, cheminée, 4 chbres, 2 bains. Etat impecc. Terr. 6.500 m2 rivière
Cab. **MOUQUET**
27000 EVREUX.
Tél. (16-32) 33-42-25 et 33-29-27

forêts

MAYENNE - TAILLIS 360 ha., un peu de futaie chêne. - Placement remarquable.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL.
Téléphone : (43) 56-61-60.

propriétés propriétés

PARTICULIER VEND
9 km SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
(R.E.R. direct PARIS-CHATELET)

FERME DU XVIIIe SIÈCLE

sur terrain 5 000 m2, arborisé (diff. essences rares), décor raffiné (poutres, moquette, papier japonais, cheminées...), entrée, bur., 2 salons dont l'un de 40 m2, salle à mang., cuis., 4 chbres, 2 bns, cave + habit. gardien, garage 2 voit., dépendances aménageables. Prix : 1 700 000 F à débattre.
Tél. JORDAN, matinée ou soirée, 491-02-32.

EXCEPTIONNEL
VIROFLAY, résidentiel, Manoir de caractère, 380 m2 hab., sur 1.100 m2. Excell. ét. 2.550.000 F. MAT IMMOBILIER : 953-22-27.

DIRECT PROPRIETAIRE
MAISON SUR 500 M2
Rez-de-Chaussée : entrée, S. à M., salon, cuisine ;
1er étage : 2 chambres, S. de B., wc ; 2e étage : 2 chambres, cabinet toilette, lingerie, nombreux placards, 220 m2 habitables, attenant à l'arrière bureau surélevé avec terrasse 50 m2, sur 50 m2 garage avec entrée indépendante. Prix 950.000 F. Sur place vendredi 7 et lundi 10, de 14 à 18 heures, 90, rue de Colombes, ASNIERES (92).

NORMANDIE
90 minutes autoroute, S.N.C.F., très belle maison normande, impeccable, situation confortable, habitable de suite : 6 PIECES, PARC DE 3.600 M2. PRIX : 600.000 F.
LARGE CREDIT PERSONNEL.
Propriétaire : (32) 45-00-34.

A 150 km de PARIS
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ
gd séj., gd balcon, cuis., couloir, 4 chbres, s. de bains, w.-c., cave, chff. cent., gd gar, atelier, s/3.300 m2 terrain, sortie village sur hauteur, 400.000 F. Thyrault, 89170 ST-FARGEAU. TEL. : 16 (86) 74-08-12.

COTE D'AZUR
LES ISSAMBRES
20 m. bord mer, belle propriété ds parc méditerranéen 5.000 m2, surface habitable 430 m2. Prix : 4.500.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, 11, rue de Rivoli, Nice. T. (93) 88-68-24.

Grainville, 95 km. Paris, 25 km. Rouen, b. mais., tt cft (fuel) : séj. 35 m2, 5 ch., s.-sol, garage 95 m2, s/4.000 m2 terr., 550.000. Tél. (32) 49-09-51, après 17 h.

50 KM OUEST rég. Gambais, mais. « Ile de France » 6 P. princ. dép., jard. 2.500 m2 arbr. Vue étend. s/for. 530.000 F
LARGIER. 265-18-83 265-18-87

REG. GISORS Belle PPTE NORMANDE
colombages, gd séj. poutres, chem., s. à mang., cuis., 3 ch., s. d'eau, gren. amén., chauf. maz., gar., jardin, ombrages 2.000 m2, parf. ét. Px 520.000 F.
CAB. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS.
Tél. : (16-32) 55-06-20.

65 KM PARIS OUEST
140 HA BOIS TAILLIS
BELLE CHASSE
PRIX 1.600.000 F.
NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12

70 KM DE PARIS (S.-et-M.) sort. ville, 350 m. commerçants, gde maison, séj., 5 ch., s. de b., cab. toil., 6 000 m2, dépendances. Prix : 650 000 F. Tél. : 403-12-34.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 27 MARS 1980 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UN APPARTEMENT
4 pièces, s.-de-b., cabinet toilette - Chambre de service - CAVE
A PARIS (16e)
46, RUE PERGOLÈSE
Mise à Prix : 350.000 F
S'adresser pour tous renseignements :
Me NOUEL, Avocat à Paris (7e), 26, boul. Raspail, tél. : 544-10-33
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAYS BANK S.A.

Vente au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 27 MARS 1980, à 14 h
LOCAUX COMMERCIAUX - STUDIO
DIX EMPLACEMENTS DE PARKING
à PARIS (14e) - 22, rue Henri-Regnault
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 200.000 Francs
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, Avocat, 70, avenue Marceau à PARIS (tél. : 720-82-38) - A Me REGNARD, Syndic à PARIS - A tous les Avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL - Prêt possible du CREDIT FONCIER de FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 20 MARS 1980 à 14 h
5 APPARTEMENTS
A PARIS (16e) - 20, RUE DE BASSANO
MISES A PRIX : 1er LOT : 70.000 F — 2e LOT : 70.000 F
3e LOT : 70.000 F — 4e LOT : 70.000 F. — 5e LOT : 150.000 F
S'adresser : Me Bernard de SARIAC, Avocat à PARIS, 70, av. Marceau. Téléphone : 720-82-38.
Me Dominique DUFOUR, Avocat à PARIS, 6, rue de Villersexel. Tél. : 222-75-34. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAYS BANK S.A.

Vente au Palais de Justice de GRASSE, le Jeudi 27 mars 1980 à 8 h 30
EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT type F3 - UN LOCAL
à usage de caves - 2 emplacements de parking, le tout dépendant
d'un ensemble immobilier sis à CANNES
(Alpes-Maritimes) - Quartier de Riou ou de la Croix des Gardes ss no
DÉNOMMÉ IMMEUBLE « LES JASMINS ».
MISE A PRIX : 150.000 Francs
S'adresser : Me Véra E. AINSON, Avocat, 13, bd Albert-Ier, « L'Albion », 06600 ANTIBES (tél. (93) 34-68-65). - Me E. ENNEQUIN, Avocat à Paris, 15, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 PARIS (tél. 720-84-66) - Et à tous avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de GRASSE.

Vente sur Conversion, au Palais de Justice de DRAGUIGNAN (Var)
Le JEUDI 13 MARS 1980 A 14 H 30 - EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ à usage de RESTAURANT
MURS ET FONDS, DENOMME « L'OREE DU BOIS »
Terrain y attenant, contenance 59 a 59 ca, au MUY (VAR)
MISE A PRIX : 500.000 F (pouvant être baissée par tranche de 50.000 F)
S'adresser : 1) Me HAWADIER, CENDO, IZARD, avocats à Saint-Raphaël, 83700, 126, Place Lamartine (tél. : 95-10-70 et 95-05-12) ; 2) Me DREVET, Avocat à Draguignan, 83300, 45, bd Leclerc (tél. 68-12-14 ; 3) Me MELOT, Syndic à Saint-Raphaël, 366, bd des Anglais. Téléphone : 95-11-46.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY
LE MARDI 25 MARS 1980 A 13 H 30 - EN UN LOT
MAISON INDIVIDUELLE - JARDIN
sise dans un ensemble immobilier « La Ferme de VILLEPINTE »
COMMUNE DE VILLEPINTE (93)
3, allée Jack-London
MISE A PRIX : 150.000 Francs
S'adresser pour tous renseignements à Me Jacques SCHMIDT, Avocat à Paris (17e arrondissement), 17, rue Faraday. Tél. : 227-71-10. - A tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. - Sur les lieux pr visiter.

Vente aux enchères publiques, après LB le SAMEDI 8 MARS 1980 à 9 h.
HOTEL DES VENTES de PONTOISE (95) - 3 bis, rue Saint-Martin
TRÈS IMPORTANT STOCK DE LUMINAIRES
lampes de parquet, lustres, accessoires de montage, lampes, abat-jour, etc.
Suite de la Vente les SAMEDIS 15 et 22 MARS 1980 à 9 heures.
EXPOSITION : le vendredi 7 mars 1980 de 14 à 18 heures. S'adresser Mes MARTINOT et SAVIGNAT, Cres Pris. (031-01-83) 3 bis, r. Saint-Martin

ADJ. TRIB. COMMERCE DE PARIS le MARDI 18 MARS 1980, à 13 h. 45, FONDS DE FABRICATION, DIFFUSION, VENTE GROS, DEMI-GROS, DETAIL, D'ARTICLES DE CONFECTION - GADGETS, SELLERIE, etc.
à PARIS, 15, r. du Cygne
Mise à Prix (NE P. être BAISSEE) : 69.000 F. - Consignation : 30.000 F.
S'ad. Mes DEMORTREUX et SAGAUT, notaires associés, 67, bd St-Germain (329-21-07), et Me GIRARD, syndic à Paris, 116, boulevard Saint-Germain.

VENTE s/saisie immob. au Palais de Just. à Créteil, jeudi 20 mars, 9 h. 30.
UNE PROPRIÉTÉ
à FONTENAY-S.-BOIS (94)
8, rue Saint-Vincent
MISE A PRIX : 95.000 F
S'ad. Mes Bethout et Léopold-Couturier, avoc. ass., 14, r. Anjou, Paris; ét. Me Sallaz, huiss., 12, r. Bayen, Paris; ts avocats près Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre ; s/lx pr vis.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny, le MARDI 18 MARS 1980, à 13 h. 30, EN HUIT LOTS :
8 APPARTEMENTS
dont 7 avec CAVE
dans un immeuble sis à
SAINT-OUEN (93)
15, rue Mathieu
MISE A PRIX : 10.000 F chaque lot.
S'adresser à Me André VALENSI, avoc. à Paris (5e), 72, rue Gay-Lussac, tél. : 633-74-51 ; et tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Bobigny, Paris, Nanterre et Créteil.

VENTE s/saisie Pal. Just. Evry (91), mardi 25 mars 1980, à 14 heures,
APPARTEMENT A CHILLY-MAZARIN (91) avec Parking : 3 Pces PPales,
Résidence du Parc de Gravigny, 5, avenue du Roussillon.
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Consign. préal. pr enchérir. - S'adr.
Me André, avoc., 496-01-12,
19, rue Péray, Corbeil-Essonnes (91).

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Il sera difficile de maintenir l'inflation au-dessous de 10 % en 1980, *déclare M. Raymond Barre*

Le gouvernement poursuivra sa « politique de solidarité »

M. Raymond Barre répond, dans une interview publiée ce jeudi 6 mars par *Sud-Ouest*, à une quinzaine de questions d'ordre économique ou social. Refusant de confondre *« les thèses de certains esprits moroses et chagrins ou les vues de certains professionnels du pessimisme avec l'opinion de la grande majorité des Français »*, le premier ministre rappelle qu'*« en février et en mars, les indices de prix enregistreront la répercussion de la nouvelle hausse des produits pétroliers intervenue le 22 février ».*

« De janvier 1979 à février 1980, ajoute-t-il, *le prix du pétrole brut a augmenté de 130 %. Les prix des matières premières industrielles que nous importons ont augmenté au cours des douze derniers mois de 67 %. »* Refusant de faire un pronostic sur ce que sera la hausse des prix pour l'ensemble de l'année 1980, il estime cependant *« difficile d'atteindre »* l'objectif qu'il s'était fixé d'éviter cette année *« un taux d'inflation à deux chiffres ».*

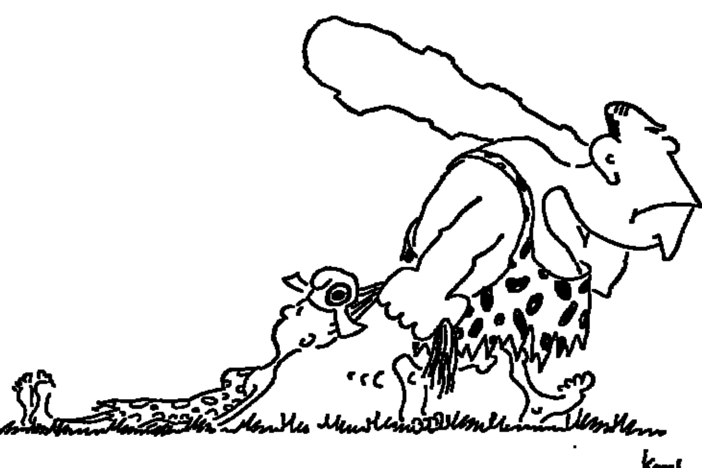
« Le gouvernement (...) ne remettra pas en question la libération des prix, qui est irréversible. Mais il agira pour maintenir la stabilité du franc, ralentir la progression du crédit, maîtriser le déficit des finances publiques et de la Sécurité sociale. Il compte, d'autre part, sur le sens de la responsabilité des chefs d'entreprise en ce qui concerne la fixation de leurs prix. Il souligne enfin comme une impérieuse nécessité que la progression des rémunérations n'excède pas la hausse des prix : tout dérapage en ce domaine serait grave pour l'économie, et d'abord pour l'emploi.

Les conditions d'un maintien du pouvoir d'achat

« C'est à ces conditions que nous pourrons ralentir la hausse des prix sans tomber dans la récession. Sinon, nous n'échapperons ni à l'inflation ni à la récession, ni à la baisse du pouvoir d'achat. »

Revenant un peu plus loin sur ce sujet, le premier ministre précise le sens d'une de ses formules récentes : *« Dire que le maintien du pouvoir d'achat est un objectif ambitieux n'implique pas que cet objectif ne doive pas être atteint, bien au contraire ! Le maintien du pouvoir d'achat des Français reste l'objectif du gouvernement.*

» En ce qui concerne les salariés, cet objectif vaut non seulement pour les salariés les plus modestes, mais aussi pour le personnel d'encadrement moyen, techniciens et agents de maîtrise, dont le rôle est si important pour la bonne marche des entreprises et qui ne doivent pas être sacrifiés au profit de titulaires de rémunérations particulièrement élevées. (...) Le pouvoir d'achat ne pourra être maintenu que si, d'une part, les entreprises industrielles, agricoles, commerciales, intensifient leurs efforts de gestion, de productivité et de maîtrise de leur coût de production ; si, d'autre part, la masse des rémunérations n'évolue pas plus vite que les prix. Le maintien du pouvoir d'achat dépend d'un effort collectif des Français. Sinon, il ne pourrait être obtenu qu'en apparence, par une distribution de revenus financés par une création de monnaie. Cette politique, euphorisante à court terme, serait, à brève échéance, chèrement payée par les Français. Qu'on ne compte pas sur moi pour cela ! »



(Dessin de KONK.)

La libération des prix : « une réforme de structure fondamentale »

A propos de la libération des prix, M. Barre ajoute, après avoir rappelé qu'elle a permis un redressement de la situation financière des entreprises :

« Pour ceux qui en doutent encore — mais j'ai vu que le parti socialiste lui-même reconnaissait le bien-fondé de cette politique — la libération des prix apparaîtra avec le recul du temps, comme une réforme de structure fondamentale qui aura assuré la survie, la modernisation et l'adaptation de notre économie aux nouvelles conditions économiques du monde.

» Vous avez l'impression que certains secteurs ont procédé à des hausses abusives. Ce n'est pas mon sentiment. Les chefs d'entreprise rencontrent dans la fixation de leurs prix trois butoirs qui sont beaucoup plus efficaces que ceux que la réglementation administrative a pu instaurer dans le passé : la concurrence intérieure, qui fait qu'aucun chef d'entreprise ne peut fixer impunément ses prix sans se heurter à la concurrence d'une autre entreprise ; la concurrence étrangère que le gouvernement n'a pas l'intention de limiter — quand elle est loyale — par des mesures protectionnistes, explicites ou déguisées ; les consommateurs qui sont et seront de moins en moins malléables et indifférents au rapport qualité-prix des produits qu'ils achètent.

» J'ajoute enfin qu'avec la politique monétaire et la politique budgétaire, le gouvernement dispose de moyens efficaces pour assurer la maîtrise de l'inflation, c'est-à-dire agir sur les vraies causes intérieures de la hausse des prix. Quant aux causes extérieures de la hausse des prix, nous n'y pouvons rien, sauf à en protéger notre économie par la solidité de notre monnaie. »

S'agissant du déficit commercial croissant que l'on constate actuellement, le premier ministre indique : *« L'objectif du gouvernement est le rétablissement de l'équilibre extérieur. Nous ne le ferons pas d'un coup, tant le choc est massif, mais nous n'acceptons pas de nous accommoder durablement d'un déficit qui nous conduirait à un endettement massif et à une certaine dépendance financière à l'égard de l'extérieur. Je pense que notre économie a la possibilité de surmonter le deuxième choc pétrolier si nous poursuivons l'effort entrepris depuis trois ans en matière de maîtrise des coûts de production et d'exportation, d'une part, de réduction de notre dépendance énergétique grâce aux économies d'énergie et au développement de l'énergie électronucléaire d'autre part. »*

Le système monétaire européen constituera, selon M. Barre, un *« atout important pour faire face au deuxième choc pétrolier, car il permettra d'éviter que les conséquences du nouveau prélèvement pétrolier ne soient aggravées par de nouvelles perturbations monétaires en Europe »* (1).

Comment introduire « une plus grande stabilité monétaire »

A ce propos, le premier ministre précise l'*« action patiente et tenace »* qui permettrait d'*« introduire une plus grande stabilité monétaire dans le monde »*, à défaut de pouvoir *« reconstruire un système monétaire international qui reposerait sur la fixité des parités et sur l'utilisation de l'or comme étalon monétaire ».*

Voici ces conditions : *« Renforcer la coordination et la convergence des politiques économiques conduites dans les grands pays industrialisés ; mettre en œuvre des interventions conjointes des banques centrales sur les marchés des changes, de manière à obtenir une stabilisation de fait des taux de change ; surveiller les marchés des eurodevises par une action coordonnée des autorités monétaires sur les banques dont elles ont la charge ; accroître le rôle du Fonds monétaire international dans le financement des déficits des balances des paiements, afin d'éviter la pression croissante qui s'exerce sur les marchés internationaux de capitaux ; enfin, offrir aux pays pétroliers qui bénéficient d'excédents structurels de devises un instrument financier international qui, à côté des grandes monnaies, assure à leurs avoirs une valeur stable. »*

Interrogé sur la détérioration de l'emploi, M. Barre admet que le chômage s'aggrave, mais *« à un rythme ralenti ».* Il estime même avoir *« constaté certaines améliorations de l'emploi »* : 100 000 postes salariés de plus en 1979, augmentation des offres d'emploi et diminution des licenciements pour cause économique. *« L'emploi a été, est et restera une préoccupation essentielle du gouvernement. Mais* [celui-ci] *continuera à éviter des créations artificielles d'emplois par une politique de relance qui déséquilibrerait notre économie. En revanche, il mettra en œuvre toutes les actions permettant une amélioration en profondeur et durable de l'emploi (...).*

» L'objectif du gouvernement a toujours été d'assurer une évolution aussi régulière que possible de l'activité économique en France. Il a réussi à éviter à notre pays une récession depuis 1976 : à aucun moment, depuis trois ans, le taux de croissance n'a été inférieur à 3 %. En 1980, sa volonté reste d'épargner à la France, dans toute la mesure de ses moyens, les retombées d'une éventuelle récession internationale. »

Estimant avoir *« scrupuleusement respecté les engagements pris dans le programme de Blois »*, présenté avant les élections législatives, M. Barre se dit résolu à *« maintenir en 1980* [la] *politique de solidarité »* entre les Français. M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, *« connaît ma volonté de justice sociale et mon désir d'aller aussi loin dans ce domaine que le permettent les circonstances. Il sait que je ne fais jamais de promesses démagogiques, mais que j'ai toujours tenu les engagements que j'ai pris. »*

« Toutes les protestations ne m'empêcheront pas d'augmenter le prix de l'essence »

En conclusion, M. Raymond Barre, évoquant les relations entre le gouvernement et le Parlement, déclare notamment : *« Je sais que certains responsables politiques se sont, dans le passé, parfaitement accommodés de l'omnipotence de l'Assemblée, et ont par la suite, logiques avec eux-mêmes, combattu les institutions de la Ve République. Que ceux-là éprouvent un sentiment de frustration, qui s'en étonnera ? En revanche, je dois dire que je suis parfois un peu surpris de voir des partisans sincères de la Ve République faire chorus, sur ce plan, avec l'opposition. Car enfin, l'Assemblée a-t-elle cessé de légiférer ? Est-elle privée du droit de censurer le gouvernement ? N'a-t-elle pas la possibilité de recourir, dans certains cas, à l'arbitrage du Conseil constitutionnel ? (...) Je ne sache pas que, depuis que je suis premier ministre, le Parlement ait été limité dans son pouvoir législatif ni dans son pouvoir de contrôle. »*

Interrogé sur son « impopularité », M. Barre répond : *« Je n'ai pas été appelé à Matignon pour faire le joli cœur. Et toutes les protestations ne m'empêcheront pas d'augmenter le prix de l'essence, voire les cotisations de sécurité sociale, si cela s'avère nécessaire ! Soyez sûrs cependant que je ne le souhaite pas et que je n'ai pas un goût morbide à le faire ! (...) Mon séjour à l'hôtel Matignon dure (...) plus longtemps que certains ne le souhaitent et que d'autres l'ont annoncé. Je ne vous dirai pas que c'est une partie de plaisir ! Mais enfin, les Français savent que je n'ai pas cherché à devenir premier ministre, ni à le rester ! J'accomplirai donc la mission qui m'a été confiée tant que le président de la République l'estimera nécessaire, en étant et en restant, bien entendu, tel que je suis ! »*

(1) M. Barre cite les chiffres suivants pour souligner l'aggravation de la facture pétrolière de la France : 15 milliards de francs en 1973, 50 milliards de francs en 1978, 110 milliards de francs en 1980.

« Joli cœur » et contradictions...

A vrai dire, personne n'avait imaginé que M. Barre pût jamais « faire le joli cœur ». Dans le répertoire du théâtre politique, il n'a pas appris ce rôle qu'il ne « sent » pas. Ses nouvelles déclarations le montrent au contraire fidèle à lui-même : autosatisfait à l'extrême et résolu à faire face aux périls, fût-ce au prix de purges nouvelles prescrites aux Français.

C'est tout juste s'il consent à nuancer ses propos antérieurs. On l'avait mal compris, dit-il, quand il a déclaré « ambitieux » l'objectif du maintien de pouvoir d'achat. D'aucuns en avaient déduit qu'il s'attendait à une baisse du niveau de vie de ses concitoyens. Erreur ! Le pouvoir d'achat peut être maintenu, y compris celui des cadres, si la nation consent un « effort collectif » et si... les salaires augmentent aussi vite — mais pas plus — que les prix. M. de La Palice en aurait dit autant...

Le malheur pour M. Barre est, précisément, qu'un grand nombre de Français, cadres mais aussi petits salariés, ont fait l'expérience en 1979 d'un recul réel de leur pouvoir d'achat. Leur promettre, comme le fait le premier ministre, qu'en 1980 la « politique de solidarité » continuera n'a rien qui puisse les rassurer.

Pareillement, si la situation de l'emploi doit être marquée en 1980 par les mêmes « améliorations » que M. Barre discerne dans les résultats de 1979, il y a tout lieu de s'inquiéter. En un an, le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de 129 000 (359 000 en deux ans)... En fait, chacun sait même que la réalité risque d'être bien pire cette année, puisque la croissance va continuer à se ralentir. Les sarcasmes répétés de M. Barre à l'encontre des experts de l'INSEE ou de l'O.C.D.E. n'empêchent pas les faits de donner souvent raison au pessimisme récent des statisticiens.

Le souci qu'a M. Barre de la continuité transparaît encore dans sa conviction d'avoir « scrupuleusement respecté les engagements pris dans le programme de Blois ». N'avait-il pas promis, pourtant, le 7 janvier 1978, que « les charges sociales et fiscales des entrepreneurs et des particuliers ne [seraient] pas augmentées au cours des années 1978 et 1979 » ? Deux ans plus tard, chacun peut juger.

Au demeurant, M. Barre ne paraît pas avoir davantage l'intention de respecter l'engagement pris depuis par le président de la République de tenir « pour solde de tout compte » les majorations d'impôts et de cotisations sociales intervenues l'an dernier. Rien ne l'empêchera, dit-il, « d'augmenter le prix de l'essence, voire les cotisations de Sécurité sociale si cela s'avère nécessaire »...

En veine de contradictions, M. Barre s'en prend aussi allégrement à l'autre promesse faite par M. Giscard d'Estaing : celle de tenter de « reconstruire un système monétaire [international] organisé » (1). Le premier ministre ne croit pas possible le dessein expliqué aux Français par le chef de l'Etat en novembre dernier. Tout au plus juge-t-il réaliste une « action patiente » pour stabiliser un peu les monnaies dans le monde ; et les modestes propositions qu'il avance à cet effet n'ont pas grand-chose à voir avec les ambitions prêtées au président de la République, non plus qu'avec les suggestions détaillées par M. Poniatowski, son confident (2).

« Joli cœur » ? Evidemment non. Plutôt triomphaliste à l'égard des Français, Cassandre envers ses amis politiques, méprisant pour ses adversaires. Le personnage que se forge le premier ministre se complique avec le temps.

GILBERT MATHIEU.

(1) *Le Monde* du 29 novembre 1979.

(2) *Le Monde* du 4 décembre 1979.

ÉNERGIE

LES DIFFICULTÉS DE LA SOFRETES

La France a-t-elle une politique solaire ?

La Société française d'étude thermique et d'énergie solaire SOFRETES, installée à Montargis (Loiret), connaît actuellement de graves difficultés. Et avec elle c'est la principale vitrine française de technologie solaire qui se lézarde.

Dans une question écrite au ministre de l'industrie, M. Daniel Boulay, député (P.C.) de la Sarthe, s'inquiète de *« la situation particulièrement préoccupante de l'entreprise SOFRETES-Mengin »* et affirme qu'*« au cours d'une réunion du comité d'entreprise, la possibilité de fermer cette société a été envisagée ainsi rue, dans le meilleur des cas, celle de licencier quarante à quatre-vingts personnes sur un effectif de cent soixante personnes ».*

Certes, il n'est pas question de fermer : la SOFRETES est un nom connu, notamment en Afrique ; de plus elle a la maîtrise technique des montages de centrales *in situ* ; enfin et surtout, la société est, avec Bertin, un industriel pilote du solaire, et avec elle disparaîtrait un pan de la politique française.

Actuellement, il semble que le principal actionnaire, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) recherche un nouveau partenaire industriel. Et si aucune décision n'est prise en ce qui concerne des licenciements, on estime cependant à Paris qu'*« il y a trop de monde par rapport au chiffre d'affaires ».*

La SOFRETES a réalisé les premières stations de pompage opérationnelles et la première centrale électrique solaire à capteurs plans. La turbine solaire de San-Luis-de-La-Paz, au Mexique, la station de pompage de 75 kW de Diré au Mali, qui permet l'irrigation de 150 hectares, la fourniture d'eau à cette ville et produit du froid pour un petit hôtel, la centrale électrique de 60 kW de Ryad, en Arabie Saoudite, en train d'être achevée, et soixante-dix autres réalisations témoignent de l'activité d'avant-garde de cette société dans le monde entier.

Pourtant la SOFRETES a toujours perdu de l'argent : les frais de montage sur place d'unités réalisées « sur mesure » ont souvent été plus élevés que prévu ; surtout, il n'existe pas une seule P.M.I. capable de supporter financièrement un réseau de grande exportation. Mais ces problèmes ne datent pas d'hier.

Abandonnée par Renault — qui avait pourtant une option pour devenir majoritaire — en mars 1978, la SOFRETES est alors devenue une filiale du Commissariat à l'énergie atomique (71 %) et de la Compagnie française des pétroles (20 %).

Au mois de février 1979, un accord avec le Bureau de recherches géologiques et minières permettait à l'entreprise de diversifier ses activités dans l'exploitation des eaux géothermales. Peu après, en juin 1979, une fusion avec Mengin, société d'appareils de chauffage, entraînait une réduction de la participation du C.E.A. (55 %) et l'entrée d'un nouvel actionnaire, Alsthom-Atlantique (20 %). Cette restructuration du capital se traduisait par un apport financier de 6 millions de francs.

Cela n'a pas suffit. L'année 1979 a, il est vrai, été particulièrement sombre : l'installation du Mexique a connu de graves difficultés ; de plus le marché privilégié de la SOFRETES — les centrales thermodynamiques à basse et moyenne températures — s'est montré incertain sous la concurrence — dans le créneau de 5 à 10 kW — de la filière photovoltaïque, jugée plus prometteuse ; enfin les unités plus lourdes — 50 à 100 kW — sont plus chères relativement, nécessitent un entretien plus délicat et ont subi la concurrence de sociétés allemandes qui pratiquent, affirme-t-on, *« des prix ahurissants ».*

Mais *« les soucis naturels »* des actionnaires de la SOFRETES-Mengin ont fait place à une réelle inquiétude après le passage d'un audit comptable qui a révélé des pertes atteignant près de 50 % d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 millions de francs.

La remise sur rail de la société va donc nécessiter une gestion plus stricte, la recherche d'activités industrielles complémentaires (capteurs, montage photovoltaïque) et des capitaux frais, donc un nouveau partenaire industriel. Encore que le C.E.A. fasse preuve du plus profond mutisme sur ses intentions, se contentant d'affirmer qu'il *« continue de s'intéresser à l'activité de la société »* et *« à croire à l'avenir du solaire ».*

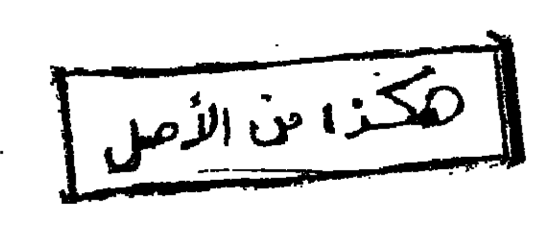
Un « secteur d'avenir »

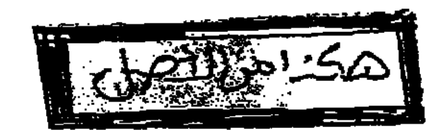
Au-delà des craintes, bien légitimes des cent soixante-huit salariés de l'entreprise de Montargis, les difficultés de la SOFRETES amènent à s'interroger sur la politique solaire de la France.

Est-il anormal qu'une industrie pilote, dans un *« secteur d'avenir »*, selon les propos mêmes des pouvoirs publics, soit déficitaire pendant plusieurs années ? Est-on en train d'abandonner la filière thermodynamique ? Existe-t-il une politique solaire ? Une année, on provoque — à partir de licences américaines — l'avènement de six constructeurs français de photopiles pour un marché inexistant, l'année suivante, on ne jure plus que par la biomasse et le pétrole vert.

Certes la morosité a gagné, et pas seulement en France, les industriels du solaire : les marchés ne se sont pas développés et il n'y a pas eu de grande évolution technologique ces dernières années. Mais tout se passe comme si les pouvoirs publics clamaient haut et fort leur attachement au solaire (et maintenaient un programme de recherche non négligeable « au cas où... ») afin de mieux masquer leur incrédulité quant à son avenir.

BRUNO DETHOMAS.





AFFAIRES

Le sort de la S.N.C.I. (ex-GEEP-Industries) est en balance

Le président du tribunal de commerce de Paris devait réunir ce jeudi 6 mars en fin de matinée les principaux actionnaires et les banques du groupe S.N.C.I. (Société nouvelle de constructions industrielles, héritière de GEEP-Industries), afin d'éviter un dépôt de bilan déjà plusieurs fois repoussé. Cette entreprise, qui emploie deux mille quatre cent cinquante personnes, et se trouve virtuellement en état de cessation de paiements, afficherait un déficit supérieur à son capital social qui est de 42 millions de francs. Toutefois la rapidité de ce déclin, qui reste à expliquer, n'obère pas complètement ses qualités technologiques et ses perspectives commerciales. Tout se joue donc entre les deux principaux actionnaires, le groupe saoudien REDEC et Empain-Schneider, avec l'arbitrage des pouvoirs publics. Mercredi, en fin d'après-midi, le dépôt de bilan semblait pouvoir être évité, au profit d'une suspension provisoire de poursuites, qui devrait faciliter la mise sur pied d'une solution.

A Yerres (Essonne) dans l'ancienne abbaye restaurée qui fait office de siège social pour le groupe S.N.C.I., l'ambiance est à la colère et au découragement. Jour après jour, assemblée générale après assemblée générale, les quatre cent cinquante personnes qui y sont employées maintiennent la grève avec occupation des locaux qu'elles ont entamée il y a deux semaines.

C'est presque par surprise qu'elles ont appris vers la fin de 1979 que leur entreprise était menacée d'effondrement. Depuis, elles essaient de deviner l'évolution de négociations pleines d'imprévus engagées entre les principaux actionnaires, sans pouvoir y intervenir de quelque manière que ce soit.

Curieux destin que celui de cette entreprise de renommée internationale spécialisée en constructions industrielles en tous genres et capable de livrer des usines « clés en mains », après avoir assuré elle-même la conception technique, la fabrication des composants et l'installation. Aujourd'hui, le groupe S.N.C.I. représente trente sociétés qui disposent de dix-sept filiales éparpillées en France, emploie deux mille quatre cent cinquante personnes, pour un chiffre d'affaires de 770 millions de francs.

En fait, la S.N.C.I. a vu le jour en 1971, sur les cendres de Geep-Industries, quelque deux cents créanciers de la seconde devenant actionnaires de la première avec l'intention avouée de sauver un héritage technologique et humain (environ un tiers du personnel) appréciable. C'est à partir de 1973 que la nouvelle société, tenant compte de la restriction des grands marchés d'État, a cherché une reconversion vers l'exportation. Ce fut l'occasion pour le groupe Redec, placé sous la coupe de l'homme d'affaires saoudien Gaith Pharaon, de devenir le principal client, puis le principal actionnaire avec 49 % des parts.

En janvier 1978, la S.N.C.I. a complété son infrastructure par la création de seize filiales régionales au sein desquelles une large place est laissée aux entrepreneurs locaux. En octobre de la même année, elle a absorbé la société Barbot et ses filiales, premier fabricant français de charpentes métalliques. Enfin, courant 1979, SPIE-Batignoles, après avoir procédé à un « audit » financier jugé satisfaisant, est entrée dans son capital en acquérant 29 % des actions. C'est apparemment pour « franciser » le groupe S.N.C.I. que les pouvoirs publics ont favorisé l'intervention de cette filiale du groupe Empain - Schneider, multinationale... d'origine belge. Celle-ci a apporté dans la corbeille de mariée la société C.B.S. (charpentes métalliques lourdes et chaudronnerie), déjà en situation difficile.

Ainsi réorganisé, le groupe S.N.C.I. a voulu afficher une relative sérénité, réalisant 60 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, dont l'essentiel dans des pays comme l'Irak, l'Iran, l'Algérie et bien évidemment l'Arabie Saoudite. Le bilan de l'exercice 1979, clos fin septembre, fut d'abord annoncé avec un bénéfice de 1 million de francs. Malheureusement, ces résultats euphoriques furent promptement démentis. C'est dans une confusion générale que le directoire a pris connaissance le 13 décembre d'un mémorandum de son président qui ne pouvait plus rassurer personne.

Un gonflement mal contrôlé

Le 4 janvier, l'annonce de cent soixante-dix suppressions d'emplois fut faite au comité central d'entreprise. Le 18 février, la B.C.T. Midland (Banque de la construction et des travaux publics), chef de file du pool bancaire, qui comprend également la B.N.P., la Société générale et la Banque de l'union européenne, décidait d'interrompre les paiements dans l'attente « d'une solution globale ». Il y a une semaine, C.B.S., qui emploie trois cent vingt-cinq personnes, a déposé son bilan. Depuis lors, on estime que la S.N.C.I. est sur le point d'en faire autant. Son déficit aurait dépassé son capital social, qui est de 42 millions de francs.

Malgré son caractère apparemment inéluctable, cet enchaînement catastrophique reste difficile à expliquer. Il semble d'abord — c'est ce que confient les représentants du personnel — que les dirigeants de la S.N.C.I. n'aient jamais pu assumer le gonflement spectaculaire du groupe, maintenu sur bien des points dans une gestion de grosse P.M.E. D'ailleurs, certains d'entre eux, au risque de susciter de vives animosités, ne cachaient pas qu'ils souhaitaient obtenir un éclatement en unités de dimensions plus modestes.

En outre, le pari à l'exportation, louable quant à son principe, ne s'est pas pleinement concrétisé. Pendant près d'un an, l'essentiel du potentiel de recherche du groupe a été consacré aux conteneurs dans l'espoir d'un contrat avec l'Arabie Saoudite, jamais conclu malgré l'influence qu'y exerce le groupe Redec. Une convention de groupement, signée avec un interlocuteur algérien pour la construction de trois mille logements et les équipements d'accompagnement, a été quasiment suspendue à la mort du président Boumediène.

Néanmoins, au-delà de ces indications partielles, il est évident que la S.N.C.I. est l'enjeu d'une gigantesque « partie de bras de fer » entre le groupe REDEC, SPIE - Batignolles et, d'une certaine manière, les pouvoirs publics, au grand dam des banques qui se sont peut-être tardivement inquiétées d'une dégradation qu'elles auraient pu, vraisemblablement prévoir plus tôt.

Un enjeu plus général

Comme de coutume dans des négociations de ce genre, le secret absolu est de rigueur. Le ministère des finances nous a fait jurer la discrétion, affirme-t-on chez SPIE-Batignolles. Chacun des interlocuteurs n'en clame pas moins sa bonne volonté. REDEC, qui a déjà apporté 20 millions de francs, serait prêt à rajouter 35 millions ; pour SPIE-Batignolles, l'effort proposé serait de 15 millions. La B.C.T.-Midland accepterait aussi de transformer en capital partie ou totalité de sa créance, qui s'élève à 23 millions. De son côté, le personnel défend avec ferveur la viabilité de l'entreprise et énumère plusieurs opérations aux perspectives prometteuses. « *Dans une compétition internationale*, affirme-t-il, *nous nous plaçons largement en tête. Nous bénéficions encore, notamment auprès des pays arabes, du souvenir flatteur de Geep-Industrie qui avait construit l'université de Vincennes en soixante-trois jours. De plus, comme nous sous-traitons fort peu, nous assurons une considérable plus-value à l'exportation.* »

Dès lors la question se pose : les interlocuteurs engagés par le cas S.N.C.I. n'ont-ils pas voulu en faire l'enjeu d'une discussion beaucoup plus générale avec les pouvoirs publics ?

STÉPHANE BUGAT.

MONNAIES

LA DEUXIÈME REMONTÉE DU DOLLAR

En quelques semaines, le dollar vient de rattraper environ la moitié de sa baisse globale entre juillet 1979 et le début de janvier 1980 (environ 11 %). Une première tentative de remontée s'était produite en octobre 1979, au lendemain des premières mesures prises par les autorités monétaires américaines en vue de faire monter les taux et de resserrer le crédit. Le redressement avait alors été éphémère en raison d'une inflation galopante aux États-Unis et d'un important déficit de la balance commerciale.

Le raffermissement en cours est dû, comme le premier, à de nouvelles mesures prises par les autorités monétaires américaines (hausse du taux d'escompte notamment), qui ont eu pour effet de porter le taux outre-Atlantique à plus de 17 %. Cela a rendu le dollar plus attirant par rapport au D.M., au franc suisse et au yen japonais, pour lesquels les taux de rémunération s'échelonnent de 5 % à 10 %.

Cours du dollar en francs — LE PRINTEMPS DU DOLLAR (4,44 ; 4,23 ; 4,02 ; 4,19 — M J J A S O N D 1979 J F M 1980)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép. —		SIX MOIS Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1955	4,1985	— 160	— 120	— 325	— 275	— 825	— 695
$ can.	3,6610	3,6650	— 75	— 20	— 120	— 55	— 260	— 100
Yen (100)	1,6930	1,6960	0	+ 30	+ 10	+ 45	+ 125	+ 200
DM	2,3425	2,3460	+ 85	+ 125	+ 185	+ 230	+ 495	+ 600
Florin	2,1300	2,1330	+ 15	+ 40	+ 35	+ 65	+ 120	+ 195
F.B. (100)	14,3850	14,4035	— 305	— 120	— 500	— 230	— 620	— 300
F.S.	2,4490	2,4540	+ 175	+ 215	+ 330	+ 380	+ 975	+1110
L. (1 000)	5,0450	5,0500	— 260	— 185	— 600	— 510	—1775	—1575
£	9,3730	9,3825	— 505	— 395	— 965	— 825	—2245	—1910

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8	8 7/16	8 13/16	8 3/4	9 1/8	9 5/16	9 11/16
$ E.-U.	5 7/8	6 1/4	17 3/8	17 7/8	18	18 1/2	18 1/4	18 3/4
Florin	10 3/4	11 1/2	11 1/2	12 1/4	12	12 3/4	12 3/4	13 1/4
F.B. (100)	12 1/2	13 1/2	14 7/8	15 5/8	15	15 3/4	15 1/8	15 7/8
F.S.	2	2 1/2	4 3/8	4 3/4	5	5 7/16	6	6 3/8
L. (1 000)	12 3/4	14 1/4	18 3/4	19 3/4	19 1/4	20 1/4	19 3/4	20 1/2
£	17 3/4	18 1/4	17	18	19 3/4	20 1/4	19 1/8	19 7/8
Fr. franç.	12 7/8	13 1/8	13 1/4	13 1/2	13 7/8	14 1/8	15	15 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

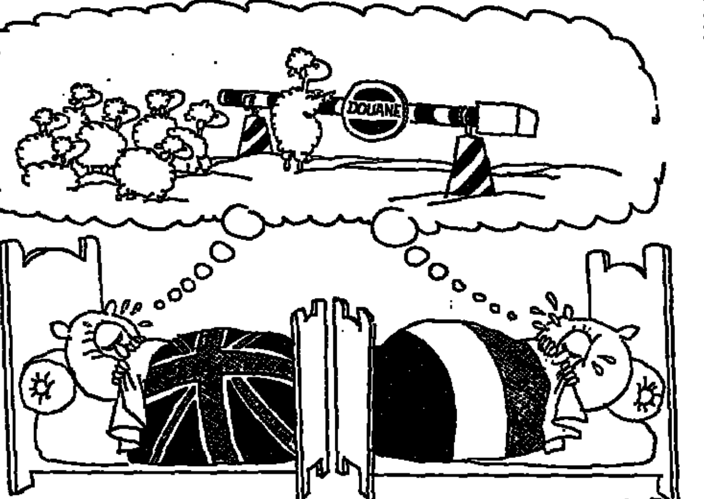
La Commission de Bruxelles demande une nouvelle condamnation de la France à propos de la « guerre du mouton »

La Commission européenne unanime, y compris donc les deux commissaires français, vient d'engager une procédure d'urgence contre la France auprès de la Cour européenne de justice, à propos des entraves aux importations de moutons britanniques maintenues par Paris. Cette décision fait suite à l'échec du conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté (« le Monde » du 6 mars). Dans un communiqué, l'hôtel Matignon impute ce désaccord à l'opposition manifestée par la Grande-Bretagne, qui refuse « d'accorder aux producteurs d'ovins de la Communauté les garanties fondamentales qui sont celles de la politique agricole commune ».

Les professionnels français sont, pour leur part, presque soulagés que ce compromis n'ait pas eu lieu, car ils en estimaient les termes dangereux pour l'avenir. Le président de la Fédération des exploitants, M. Guillaume, s'est déclaré convaincu qu'il y aurait une crise dans la Communauté européenne le 31 mars, lors du prochain sommet de Bruxelles entre chefs d'État ou de gouvernement, Paris et Bonn étant d'accord, selon lui, pour contrer les exigences britanniques.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Voilà environ six mois, la Cour de justice de Luxembourg avait déjà condamné comme contraires au traité de Rome régissant le Marché commun les obstacles à la libre circulation de la viande de mouton à l'intérieur de la Communauté dressés par la France. M. Méhaignerie a expliqué à plusieurs reprises qu'il était disposé à s'incliner devant l'arrêt de la cour — autrement dit à ouvrir pleinement les frontières françaises aux moutons britanniques. Mais auparavant, ajoutait-il, le conseil des ministres des Neuf devait adopter une réglementation communautaire de marché qui assure aux éleveurs français des garanties comparables à celles qui résultent pour eux de la réglementation nationale en vigueur.



(Dessin de PLANTU.)

M. Méhaignerie a fait valoir à maintes reprises qu'il était contraire à l'esprit du traité de Rome et à celui de la politique agricole commune d'imposer la libre circulation d'un produit sans, dans le même temps, arrêter les dispositions nécessaires pour que les agriculteurs de la C.E.E. soient assurés de voir jouer à leur profit la préférence communautaire et la solidarité financière.

Plusieurs des Neuf, en particulier l'Allemagne et les Pays-Bas, ont implicitement reconnu qu'en se montrant incapable d'adopter une réglementation commune de marché, le conseil des ministres de la C.E.E. avait des torts dans cette affaire. C'est là également l'opinion de M. Gundelach, le vice-président de la commission européenne chargée des affaires agricoles.

C'est dans cet esprit, celui de la conciliation, que la Commission, donnant ainsi suite à une initiative de M. Van der Stee, l'ancien ministre de l'agriculture néerlandais qui vient d'être nommé ministre des finances de son pays, a proposé l'adoption de mesures intérimaires afin qu'en attendant l'adoption du règlement communautaire de marché, l'ouverture des frontières puisse être rendue supportable pour les producteurs français.

Lorsque cette proposition est venue en discussion, mardi à Bruxelles, les Anglais, à l'évidence, ne voulaient pas de solution. Les Français n'ont pas jugé utile de faire preuve du minimum de souplesse nécessaire, soit pour arriver à un compromis, soit au moins pour clairement faire ressortir que l'absence d'arrangement était pour l'essentiel imputable à la mauvaise volonté britannique. Cette incapacité au mouvement, à la manœuvre, a, à l'évidence, indisposé les pays partenaires, et en tout cas M. Marcora, le ministre italien et président du conseil en exercice, dont le résumé des débats fut très peu favorable aux Français.

La Commission, gardienne des traités, n'avait, dans ces conditions, pas d'autre choix que de s'adresser de nouveau à la Cour de justice. Il lui était, d'ores et déjà, très vivement reproché par certains, en particulier par les Anglais, de ne pas avoir agi dans ce sens avec plus de célérité.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES RÉACTIONS APRÈS L'ÉCHEC DES « NEUF »

On aura une crise le 31 mars au soir

déclare M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A.

Après l'échec des négociations agricoles de Bruxelles, l'hôtel Matignon a publié un communiqué qui vient renforcer la tactique suivie par la délégation française tactique qui, selon certains observateurs, aurait contribué à isoler la France dans le débat. « *On constate*, écrit-on chez M. Barre, *que le conseil des ministres de la Communauté n'a pu parvenir, en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne, à accorder aux producteurs ovins de la Communauté les garanties fondamentales qui sont celles de la politique agricole commune.* » « *La France*, poursuit le communiqué, *était prête, sur la base des propositions de la Communauté, à participer à la recherche d'une solution conforme aux principes qui régissent l'organisation des marchés agricoles de la Communauté. L'établissement d'un Marché commun du mouton ne pourra être obtenu aussi longtemps que les producteurs ovins ne pourront bénéficier d'un système assurant le bon fonctionnement du marché et le soutien de leurs revenus, et que la préférence communautaire ne sera pas pleinement respectée par tous les États membres de la Communauté.* »

Dans les milieux professionnels, on est plutôt satisfait du désaccord et l'on estime même que le gouvernement britannique, en refusant le compromis suggéré par la Commission, a rendu service aux éleveurs, alors que la France était prête à négocier sur des bases dangereuses pour l'établissement d'un règlement de marché définitif.

Pour M. Frédéric Lindenstaedt, secrétaire général du MODEF, « *le gouvernement est toujours prêt au compromis mais au détriment des producteurs. S'il n'est pas assez énergique, c'est qu'il est consentant.* »

A la F.N.S.E.A., le ton est différent. Son président, M. Guillaume, est persuadé qu'il y aura « *une crise le 31 mars au soir* », lors de la première journée du sommet européen, parce qu'à Paris comme à Bonn on ne peut plus supporter que le particularisme britannique empêche d'aborder les problèmes de fond et gêne finalement la poursuite de la construction européenne. Cette appréciation rejoint celle de M. Michel Fau, le président des Jeunes Agriculteurs, qui déclarait mercredi 5 mars que le compromis était impossible dans les mois à venir et qu'il ne fallait pas exclure une rupture des négociations.

● *Des travailleurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)* occupent depuis le 4 mars au matin le stand qui avait été réservé pour l'Institut au Salon de l'agriculture. Devant la menace d'une telle manifestation, la direction de l'INRA avait décidé de ne pas participer au Salon. Les salariés de l'Institut veulent marquer ainsi leur opposition au projet de modification de l'INRA.

SOCIAL

La Mutualité et les syndicats sont décidés à s'opposer à l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.E.N. et la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) devaient se rencontrer vendredi matin 7 mars, pour coordonner l'action contre l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public. Manifestation, pétition, recours au conseil d'Etat sont autant de ripostes déjà amorcées.

« Non au ticket modérateur ! » Plusieurs millions de cartes postales, exprimant en grosses lettres ce refus catégorique, sont actuellement proposées aux adhérents de la F.N.M.F., qui, après les avoir rassemblées au niveau local puis départemental, les remettra à l'Elysée. D'autres initiatives sont envisagées par la F.N.M.F. contre cette mesure, qualifiée d'inefficace, d'inapplicable et surtout de contraire aux libertés.

Annoncé puis abandonné en 1967-1968, relancé et prévu par un récent décret, avec entrée en vigueur le 1er mai 1980, le ticket modérateur d'ordre public consiste à obliger les assurés à supporter une partie des frais de santé, de 5 à 12 % selon les cas (1). Selon la F.N.M.F., cette mesure est inefficace et dangereuse : si elle a pour but de freiner les dépenses d'assurance, elle ne peut qu'avoir un effet financier très marginal et une conséquence néfaste sur la santé, car il est prouvé, d'après plusieurs enquêtes organisées par l'inspection des affaires sociales et le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), que les Français, bénéficiant d'une double assurance au régime général et à une mutuelle, coûtent davantage en premiers soins, mais beaucoup moins en frais d'hospitalisation. Rétablir une participation financière des assurés pénaliserait les ménages les plus démunis et les amènerait à moins bien se soigner, provoquant plus tard une détérioration de la santé et l'hospitalisation.

La F.N.M.F. insiste aussi sur la violation du préambule de la Constitution : tout Français est libre, en principe, de s'assurer contre n'importe quel risque. En instituant un ticket modérateur d'ordre public, le gouvernement entend supprimer cette liberté. La F.N.M.F. — qui organise, la semaine prochaine, une « table ronde » avec des juristes pour étudier ce problème — envisage d'ores et déjà de déposer un recours au Conseil d'Etat, comme une mutuelle l'a déjà fait. Et, quelle que soit l'issue de ce recours, le nouveau président de la F.N.M.F., M. Teulade, est bien décidé à développer la bataille contre le ticket modérateur. *« De partout,* indique-t-il, *remontent des protestations. « Avec » nos sous, on peut quand même » faire ce qu'on veut : tu vas nous » défendre ! On te suit »,* me *déclarent de nombreux mutualistes. Nous nous opposerons à cette mesure. »* D'ailleurs, le décret gouvernemental pose un autre problème de fond : il ne peut être appliqué que si les mutuelles décident, en assemblée générale, de modifier leur statut (2). Et la quasi-totalité des mutuelles n'entendent pas agir ainsi. Les pouvoirs publics, face à cette force d'inertie, désigneront-ils des centaines d'administrateurs provisoires ?

Des appuis dans la majorité

La F.N.M.F., qui réunira, le 12 avril, une assemblée générale extraordinaire, compte aussi sur une action de masse. Elle a déjà le soutien des syndicats, qui envisagent, de leur côté, d'engager parallèlement des actions revendicatives.

La C.F.D.T., qui a proposé une *« grande manifestation »,* doit rencontrer la C.G.T. et la FEN, et un essai de coordination va être tenté lors d'une réunion, vendredi, avec ces syndicats et la F.N.M.F. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 5 mars, M. Robert Bono, secrétaire national de la C.F.D.T., après avoir dénoncé les discussions en cours avec les médecins et réclamé le retour à des élections des administrateurs de la Sécurité sociale, a vivement critiqué la politique dite libérale du gouvernement. *« Par la dissuasion financière et une invitation sournoise à recourir aux assurances privées, les pouvoirs publics veulent restreindre la consommation médicale. Ticket modérateur, pharmachèque, double secteur médical, le gouvernement poursuit une politique néfaste qui remet en cause les libertés, les principes de solidarité et le droit d'accès aux soins, et tend à dénaturer la Sécurité sociale. La C.F.D.T. est décidée à mener une action résolue pour mettre en échec les projets et décisions du gouvernement. »*

La bataille contre le ticket modérateur et, en arrière-plan, contre les atteintes à la Sécurité sociale, commence à se développer. Elle peut recevoir l'appui de certains parlementaires, y compris de la majorité. Le 21 février dernier, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, avait déjà défendu la mutualité en critiquant *« les coups d'épingle successifs qui portent atteinte à l'action mutualiste ».*

J.-P. D.

(1) Selon les taux de remboursement des actes médicaux (75 % pour une consultation, 70 % pour des médicaments courants, 40 % pour des médicaments dits de confort), l'institution du ticket modérateur ferait supporter aux mutualistes « 20 % de la part que la Sécurité sociale ne rembourse pas » : 2 F pour un acte payé 40 F, 12 F pour un médicament de confort payé 100 F.

(2) Plus de 80 % des groupements mutualistes remboursent intégralement leurs adhérents pour certains soins. On estime que 60,70 % des mutualistes bénéficient de ces mesures.

CAISSE D'ÉPARGNE : LA GRÈVE AVEC OCCUPATION PARTIELLE SE POURSUIT

Après l'évacuation, par la police, des guichets de l'agence situé dans l'immeuble du siège social, 19, rue du Louvre à Paris, les grévistes (mille des mille quatre cents agents permanents de la C.E.P.), ont décidé, à la quasi-unanimité des votants, de reconduire le mouvement et d'occuper les locaux des services de prêt situés 35, bd Sébastopol, ceux de la direction de l'action commerciale, 44, rue du Louvre, l'étant toujours.

Les revendications défendues par un comité intersyndical (C.G.T., C.F.D.T., SUACCE-Syndicat unifié), sont centrées sur le problème des horaires et des conditions de travail. Selon la direction, soixante-dix-neuf des cent quarante-sept caisses de Paris et de sa banlieue ont dû être fermées.

La journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. de la chimie

● LES SYNDICATS : un succès
● LE PATRONAT : un échec

Huit à dix mille manifestants à Paris selon la C.G.T. et la C.F.D.T., deux mille sept cents selon la police, un succès selon les syndicats de la chimie, un échec selon l'Union patronale des industries chimiques (UIC) : tels sont les bilans — divergents — de la journée nationale d'action organisée le 4 mars.

A Paris, la journée a été marquée par un rassemblement devant le siège social de l'UIC. En l'absence de MM. Jean-Claude Achille, président de cet organisme, et de M. Claude Martin, directeur général, M. Villebrun, directeur du département social, a proposé aux manifestants de recevoir une délégation de six personnes — ce que les deux syndicats ont repoussé comme *« une provocation ».*

Sur le nombre de grévistes — dont une partie sont venus à Paris à bord d'une centaine de cars — les avis diffèrent également : 29 % seulement de l'effectif à Bordeaux selon l'UIC, 10 % à Lille, 32 % à Lyon, 15 % dans les Bouches-du-Rhône, 14 % à Rouen, bref un mouvement « en général peu suivi ». Au contraire, la C.G.T et la C.F.D.T., sans citer de pourcentages, font état de grèves (atteignant parfois vingt-quatre heures) dans plus de deux cents entreprises. Elles soulignent que, dans une période *« difficile »,* les deux fédérations *« ont prouvé qu'elles pouvaient agir ensemble, sur des bases communes ».*

Le syndicalisme en crise ?

IV. — L'ÉCLATEMENT

par DOMINIQUE POUCHIN

Le succès qu'elles ont remporté aux élections prud'homales n'efface pas les difficultés qu'affrontent aujourd'hui les grandes confédérations ouvrières. Les explications couramment invoquées — déprime des militants, effets de la crise économique — sont insuffisantes.

La volonté affichée de « retourner au plus près des travailleurs » se heurte à une habile stratégie patronale qui, dans les grands centres, mise sur l'individualisme et vise à « l'intégration ». Mais ce nouveau discours ne s'adresse pas à tous : la crise et la restructuration de l'appareil industriel ont aussi privé une masse de salariés de véritables garanties et de statut (« Le Monde » des 4, 5 et 6 mars).

Une simple « manif » a tout mis à nu. C'était plus qu'un signe : un effet de choc.

Tout avait mal tourné. Scénario classique : un *cortège moutonnier* qui se disperse, quelques « incontrôlés » qui se regroupent... Soudain, la casse. Un pâle ersatz de combats de rues et une trentaine de vitrines volent en éclats. Le lendemain, Caen s'émeut : les casseurs sont parmi nous. Des loubards venus d'ailleurs ou des « z'autonomes », comme à Paris. Les communiqués pleuvent : on dénonce, on condamne, on se désolidarise. L'ordinaire...

Sauf une fausse note : la C.F.D.T., majoritaire dans la région, s'inquiète et s'interroge. Pas si vite, dit-elle, pas si simple. Des casseurs ? *Il y en avait sans* doute. Mais les autres, qui sont-ils ? Tous ces jeunes qui ont « fait la manif » en remontant les trottoirs, plutôt railleurs : *« Allez, allez, encore trente tours de piste »,* criaient-ils goguenards... On manifestait pour l'emploi, ils étaient venus. Mais ils étaient là sans y être : ni pour, ni contre... extérieurs.

« Un vrai chemin de Damas, raconte un dirigeant cédétiste, *et une sacrée leçon. Ces gars, on les connaissait plus ou moins : c'étaient des jeunes du coin, pas des loubards, ni des autonomes. Non, pour la plupart, des travailleurs. »* Mais pas n'importe quels travailleurs : beaucoup d'intérimaires, des apprentis, des habitués du travail au noir, des chasseurs de petits boulots. Bref, des chômeurs à mi-temps, fidèles de l'A.N.P.E., des marginaux de l'emploi. Et la « manif », d'un coup, révélait leur importance : les marges se faisaient plutôt larges, aux lisières du salariat, coupées de ses syndicats.

Aussi brutale que tardive, la prise de conscience allait réorienter totalement l'activité syndicale : un an plus tard, des *« assises des hors-statut »,* organisées par l'Union régionale Basse-Normandie de la C.F.D.T., témoignaient que les « marges » étaient bel et bien passées... au centre des préoccupations. Une année d'enquête approfondie sur toute la région a permis de mesurer l'ampleur du gouffre creusé et la méconnaissance dramatique des changements intervenus.

La direction du syndicat, qui avait demandé à toutes les sections d'entreprise de recenser les jeunes bénéficiaires du « pacte pour l'emploi » (stagiaires Barre), ne vit remonter qu'une réponse : oui, on en avait trouvé un, quelque part dans un bureau... Il y en avait alors quinze mille dans la région !

L'usine n'est plus ce qu'elle était

L'étude approfondie du terrain allait ménager bien d'autres surprises : à la S.M.N. (Société métallurgique de Normandie), les militants devaient dénombrer plus d'une cinquantaine d'entreprises sous-traitantes intervenant avec « leurs » travailleurs en quasi-permanence dans l'usine. Cinquante sous-traitants, autant de patrons et autant de statuts différents pour les salariés réunis... au même endroit : l'organigramme, péniblement reconstitué, occupe tout un mur ! La vieille usine, bastion local d'une classe ouvrière *« forte de ses luttes et de ses traditions »,* n'est plus ce qu'elle était. Sa classe ouvrière non plus. Les traditions sont ébranlées.

Les découvertes caennaises sont loin d'être isolées. Depuis plus d'un an, enquêtes et débats se multiplient dans les structures syndicales pour tenter de cerner et de prendre en compte une réalité qui échappe au discours classique et aux réflexes spontanés d'un salariat « protégé ». La crise et la restructuration accélérée de l'appareil industriel bouleversent en profondeur le monde du travail et prennent de court ceux qui, au départ du moins, n'ont cru ou voulu y voir qu'un mauvais moment à passer. *« En dix ans, des transformations radicales ont affecté tout ce qui faisait les repères du syndicalisme »,* lit-on dans une brochure récente de la C.F.D.T. au titre éloquent : *« la Classe ouvrière éclatée ? »* (1).

La crise, il est vrai, a au moins développé une industrie : celle de l'intérim. On compte plus d'un million d'actifs, aujourd'hui, salariés d'une « entreprise de travail temporaire », et il se négocie plus de 150 000 contrats chaque jour. En trois ans, de 1975 à 1978, l'intérim a ainsi progressé de 60 %... Fini le temps de la petite dactylo qui venait « en dépannage », boucher les trous des titulaires absentes. Composées hier pour l'essentiel de femmes du tertiaire, les troupes intérimaires sont désormais formées aux deux tiers d'ouvriers d'industrie. La moitié a moins de vingt-cinq ans, sans la moindre qualification. Et le tiers environ est payé au SMIC.

Le patronat ne peut y recourir que sous certaines conditions. Qu'importe : on embauche chaque jour davantage sous contrats à durée déterminée. Peugeot en fait une politique systématique, *« pour permettre,* explique-t-on à Sochaux, *des dégraissages sans douleur selon les fluctuations du marché ».* Douze cent ouvriers ont ainsi « disparu » entre août et décembre, nul n'a rien dit. Qui s'en est aperçu ? La pratique est aussi courante à la SNIAS. *« et il est impossible de les syndiquer,* reconnait un délégué C.G.T. des usines toulousaines ; *ils espèrent toujours que leur contrat sera prolongé ou renouvelé. Ou qu'ils arracheront une embauche définitive. Alors, nous-mêmes, on ne les pousse pas à prendre la carte et à se montrer... »*

La transformation de la sous-traitance noircit encore le tableau. Utilisée massivement par les grandes entreprises tant pour des tâches très spécialisées et exigeant une haute qualification (bureaux d'études...) que pour les travaux subalternes (nettoyage, gardiennage, manutention lourde...), cette sous-traitance crée sur le lieu de travail un véritable maquis juridique fait de dépendances multiples aux conventions collectives les plus diverses... Il n'est pas rare, désormais, de retrouver les salariés de l'entreprise mère presque minoritaires dans leur propre usine, ignorant tout ou presque de la situation réelle de centaines d'autres qu'ils côtoient pourtant chaque jour.

Un tel éclatement du collectif de travail brise des liens séculaires, fragmente ce qui semblait soudé et ébranle du même coup un syndicalisme qui a planté ses racines dans un mouvement et une claire volonté d'unification du salariat. Bâti sur l'idée d'une classe à grands traits homogène dans ses conditions de vie et sa culture, le syndicat affronte aujourd'hui mille difficultés pour « gérer » l'émiettement. Non qu'il s'aveugle : il a (un peu tard) fort bien perçu l'intérêt manifeste du patronat à imposer le maximum de « souplesse » dans la gestion de la main-d'œuvre. Mais la pesanteur du passé, les dérapages récents et la lourdeur de ses structures freine l'adaptation, même quand la volonté s'en manifeste.

« On reste enfermés dans l'usine », grogne un jeune sidérurgiste de la SOLMER, *alors que, pour le patron lui-même, ses frontières n'existent plus. »* De fait, pareillement cloisonnés, les syndicats tendent à ne plus représenter que le noyau central et stable, garanti dans ses droits, du salariat. Pente dangereuse : ne perdent-ils pas ainsi de vue, peu à peu, le processus de production dans son ensemble, délaissant bientôt ceux — au statut plus ou moins précaire — qui contribuent aux tâches les plus ingrates ? *« A une politique patronale qui joue de la souplesse et des divisions, on oppose encore trop souvent un discours et des structures rigides qui masquent mal une tendance au corporatisme »,* admettent volontiers les les dirigeants cédétistes.

L'inquiétude grandit d'autant que les solutions n'apparaissent pas évidentes. Favoriser la prise en charge des « hors-statut » par les ouvriers les mieux protégés ? Ce n'est encore, sur le terrain, qu'une louable intention : on le proclame dans les tracts et on l'oublie dans l'atelier. Pour une « victoire » chez Jaeger, à Caen, où l'on obtient le déplacement des intérimaires judicieusement *placés en tête de chaîne pour* donner la cadence, combien d'échecs face à l'indifférence, voire à l'hostilité déclarée ?

« C'est toujours embêtant, explique un délégué C.F.D.T. d'une petite entreprise chimique lyonnaise, *les intérimaires sont les premiers à briser les cadences que nous avons pu imposer. Ils sont les seuls à accepter les heures supplémentaires au-delà du maximum légal. Et si on leur propose de se battre pour leur intégration dans l'entreprise, ils refusent ! Alors, il faut comprendre : quand les délégués ont demandé qu'ils bénéficient, comme les autres, des avantages octroyés par le comité d'entreprise, les gars à la base ont crié... Normal ! »*

Le « front commun » prôné par les syndicats paraît encore plus difficile à réaliser dans les industries de pointe où l'on produit « en continu ». La politique de gestion très différenciée de la main-d'œuvre, adoptée très tôt dans la pétrochimie, semble y avoir produit une véritable « dualité de la classe ouvrière » : d'un côté les ouvriers-maison, très « technicisés », aux cabines de contrôle, de l'autre une masse de manœuvres « sous-traités », chargée de l'entretien, souvent dangereux, des installations.

L'autre... c'est l'Arabe

Cette apparente répartition des tâches dissimule une hiérarchie de fait, jamais écrite mais entrée dans les mœurs, qui voit l'opérateur jouer les contremaitres et l'autre obéir. Rapport d'autant plus spontané que « l'autre », neuf fois sur dix, surtout à Berre, c'est l'Arabe !

Ainsi s'opère une rupture dont le syndicalisme subit d'ores et déjà les méfaits. Cette sous-traitance des tâches pénibles ou rebutantes crée, parmi le personnel fixe, un sentiment d'appartenance à l'« aristocratie ouvrière ». Sentiment qui favorise et renforce, bien sûr, une stratégie patronale « d'intégration » *(voir article précédent),* subtilement dosée pour assurer l'adhésion au travail et contourner l'obstacle syndical. *« le système de ségrégation de la force de travail, dont l'une des fonctions est de renforcer l'intégration des ouvriers permanents, pénètre profondément le personnel »,* constate M. Robert Linhart (2) au terme d'une enquête menée sur les sites de l'étang de Berre.

Mis à mal d'un côté par l'habile tentative d'intégration patronale, mal préparé de l'autre à accueillir la masse des « hors-statuts » dans des structures encore inadaptées, le syndicalisme « gère » difficilement sa crise et sa nécessaire mutation. Et le porte-à-faux s'accentue d'autant que le syndicat est lui-même, par culture et tradition, partie prenante d'une idée d'attachement au travail qui commence ça et là à vaciller.

N'est-il pas, en effet, des réalités que patrons et syndicats préféreront se cacher, même si, tour à tour, l'un et l'autre y trouveront argument et avantage : réalité de cet intérimaire de Fos qui refuse les offres d'emplois fixe *« parce qu'il vaut mieux être libre »* et que le boulot, *« faut juste ce qu'il faut »* ; réalité de ce lamineur de Longwy qui *« s'ennuie à mourir depuis qu'il trime en cabine »* ; réalité, aussi, de cet O.S. de la Saviem qui *« trouve « sympa » le chômage partiel, parce que ça permet de retourner le jardin ou de travailler au noir... ».*

L'un dira : *« Exception ».* L'autre dira : *« Cliché ».* Selon les cas... *« Gare !* prévient pourtant une éminence grise du C.N.P.F., *on aurait peut-être tort de se réjouir trop vite. A ne lire qu'en surface, c'est vrai, il y a dépolitisation. Les syndicats perdent des plumes, les militants ont la déprime, le gauchisme est moribond. Mais où resurgira l'expression collective naturelle à toute communauté d'hommes ? Et si, demain, elle en venait carrément à contester le travail lui-même ? Péché mortel ? »*

Le coût en jours perdus, du fait de l'absentéisme, est plus de dix fois supérieur à celui pour fait de grève.

Il fut un temps où la colère cassait les machines, un autre — hier, aujourd'hui — où on les protégeait comme un trésor de guerre dans l'usine occupée. Et si, demain... on se contentait de les fuir ?

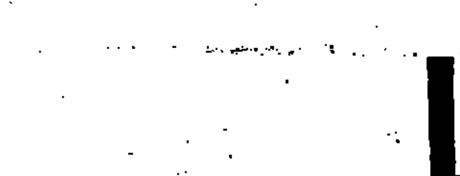
FIN

(1) *C.F.D.T. aujourd'hui,* numéro spécial, décembre 1979.

(2) Robert Linhart, *Procès de production et division du travail dans l'industrie pétrochimique.* Colloque de Dourdan. Editions Galilée.

● *La grève de la faim des dix-sept ouvriers turcs dépourvus de papiers,* a été suspendue le 4 mars, après vingt-quatre jours, à Paris. Ces travailleurs de la confection estiment, en effet, que certains de leurs objectifs sont atteints : le groupe de travail désigné par M. Stoleru sur ce problème a assoupli ses positions, et tant qu'il n'aura pas achevé ses travaux on surseoira aux expulsions. Par contre, cette « bienveillance » ne vise que les immigrés entrés en France avant l'année 1976.

D'autre part, onze travailleurs turcs du bâtiment, pour des raisons identiques, devraient, ce 6 mars, entamer une grève de la faim à Clermont-Ferrand, soutenus par la C.F.D.T.



Les nuits tricolores du PLM Saint Jacques à Paris.

Au P.L.M. St-Jacques de Paris, les nuits ne sont plus noires. Elles sont bleues, blanches ou rouges selon la période. Le tableau ci-contre vous indique les dates de ces trois périodes.

Qui en bénéficie ?

Tous les clients en Période Blanche : réduction de 10 %.

Tous les clients en Période Bleue : réduction de 20 %.

Des avantages supplémentaires sont accordés aux catégories suivantes :

- Les couples : gratuité de la chambre uniquement pendant la Période Bleue pour l'un des conjoints, soit tarif single pour chambre double.
- Familles : pour tout groupe familial d'au moins 3 personnes séjournant ensemble en Période Bleue : gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. 50 % de réduction pour les enfants de 12 à 18 ans accompagnant leurs parents.
- 3e âge : pour les personnes du 3e âge : les hommes de 65 ans et plus, les femmes de 60 ans et plus, les réductions sont portées à 40 % en Période Bleue, et 20 % en Période Blanche.
- Jeunes et étudiants : les jeunes de moins de 25 ans, les étudiants de moins de 27 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) : même réduction que pour le 3e âge.

Les réductions portent sur la chambre et le petit déjeuner.

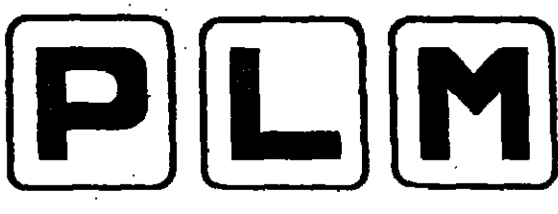
En cas de séjour chevauchant deux périodes, le tarif applicable est celui de la première nuit de séjour.

Renseignez-vous auprès de l'hôtel P.L.M. St-Jacques de Paris et jouez la couleur.

GUERRIER

PERIODE ROUGE	PERIODE BLANCHE	PERIODE BLEUE
Single Double chambre standard : 350 F 400 F • Supplément chambre supérieure : 40 F suite : 700 F petit déjeuner (p. personne) 24 F	Réduction 10 % plus avantages – jeunes – étudiants – 3e Age	Réduction 20 % plus avantages – jeunes et étudiants – couples – famille – 3e Age
Du 1er au 9 Mars inclus. 26 au 31 Mars. 1er au 6 Avril. 27 Mai au 6 Juin. Septembre/Octobre. 16 au 22 Novembre. 7 au 10 Février 1981.	10 Mars au 25 Mars. 7 Avril au 26 Mai. 7 Juin au 30 Juin. 1er au 15 Novembre. 23 au 30 Novembre. 8 au 12 Janvier.	Juillet/Août/Décembre. Du 1er au 7 Janvier 1981. 13 au 31 Janvier 1981. 1er au 6 Février 1981. 11 au 28 Février 1981.

PLM Saint Jacques. Bleu, blanc, rouge. Les prix baissent.



Bureau de réservation pour la France : PLM Saint-Jacques : 17, boulevard Saint-Jacques 75014 Paris. Tél. 589.89.80. Télex : 270 740 ou à la centrale de réservation PLM Lyon : (7) 892 84 25.

TRANSPORTS

Des marins pakistanais sur un bateau panaméen

Le « Nanoula » est bloqué depuis une semaine dans le port de Dunkerque

De notre correspondant

Dunkerque. — Le *Nanoula*, cargo sous pavillon panaméen, est bloqué depuis une semaine dans le port de Dunkerque : un conflit oppose l'armateur grec du navire à treize marins pakistanais. Les marins *« en grève »* réclament un arriéré de salaires impayés et l'alignement sur les barèmes de la Fédération internationale des transports.

L'armateur et son avocat français, venus sur place, ont commencé par récuser le mot de « grève » : si l'on comprend bien l'armateur, les marins qui refusent de travailler dans les eaux étrangères ne seraient pas des grévistes, mais des mutins. Et, dans ce cas, les autorités françaises seraient tenues d'intervenir pour faire respecter l'ordre public. Pourtant, rien à bord du *Nanoula* n'évoque l'affaire du *Bounty*, et personne ne semble s'être révolté contre le commandant.

Le propriétaire du bateau avait averti les autorités qu'il chasserait les Pakistanais le lundi 3 mars, à 6 heures, pour les remplacer par d'autres marins. Invoquant la convention de Genève, les responsables français ont déclaré qu'ils n'admettraient pas l'entrée en France d'étrangers qui ne veulent pas y venir. Si les Pakistanais débarquaient à leur corps défendant, ils seraient réexpédiés... au Panama, c'est-à-dire à bord du *Nanoula*.

Or, ils refusent de quitter le bord malgré l'arrivée de huit marins grecs appelés en renfort par l'armateur. Et depuis trois jours, celui-ci n'assure plus le ravitaillement des grévistes.

La position des autorités françaises est manifestement teintée d'une certaine ironie. Jusqu'où la pratique du pavillon de complaisance peut-elle mener quand un conflit s'engage dans le maquis de la juridiction ? Il s'agit en l'occurrence d'un incident frontalier, la frontière panaméenne passant à la coupée du bateau.

Ce navire était le cargo français *Tamaris* jusqu'au jour où son armateur, Marseille-Fret, l'a vendu à cette société grecque. L'immobilisation du navire a de sérieuses conséquences financières pour son nouvel armateur... comme pour son ancien propriétaire, qui en est devenu l'affréteur.

MARC BURNOD.

● *Les aménagements du* Norway. — Le paquebot *Norway*, l'« ancien *France* », deviendra une véritable galerie d'exposition flottante consacrée à l'art scandinave, lorsqu'il commencera, en juin, ses croisières dans les Caraïbes, indique la société d'armement norvégienne Kloster, qui a racheté le paquebot l'été dernier. L'équivalent de 3,4 millions de francs seront dépensés pour orner chacune des neuf cent quatre-vingts cabines réservées aux passagers et les deux cents cabines des membres de l'équipage d'une œuvre d'art originale réalisée par un artiste scandinave. — *(AFP.)*

BRITTANY FERRIES A LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE

Créée il y a sept ans, la compagnie maritime Brittany Ferries, présidée par M. Alexis Gourvennec, présente en 1979, pour la deuxième année consécutive, un bilan en équilibre. Appelée à l'origine *« la compagnie des choux-fleurs »* Brittany Ferries est devenue un armateur qui a largement ouvert l'éventail du fret transporté et qui joue un rôle important dans la promotion touristique de la Bretagne.

En 1979, Brittany Ferries a transporté 618 800 passagers (526 000 en 1978) — essentiellement sur les lignes transManche, au départ ou à l'arrivée de Roscoff et de Saint-Malo. Le fret a augmenté encore plus vite, puisque 25 156 véhicules ont été embarqués, ce qui représente une augmentation de 21,5 % par rapport à l'année 1978, elle-même en progression de 28 % sur 1977.

M. Gourvennec a précisé que le chiffre d'affaires prévisionnel pour 1980 devrait faire apparaître une progression de 27 %. Le capital de la société a été porté de 42 millions à 50 millions de francs. Il devrait atteindre 60 millions fin 1980 et 70 millions en 1981. Le Crédit agricole participera à ces augmentations.

Deux navires, qui étaient jusqu'à maintenant affrétés, ont été achetés par la compagnie qui en possède désormais quatre. Un cinquième sera affrété cet été (du 10 juin au 13 septembre) pour renforcer la ligne Saint-Malo-Portsmouth.

La compagnie, dont le siège est à Roscoff, se fixe désormais comme objectif de « déborder de la Bretagne » et de se présenter comme un armateur au service de tout l'Ouest et du Sud-Ouest, pour les échanges de ces régions avec les îles Britanniques (vins de Gironde, Cognac, pommes du Val-de-Loire ou de la Garonne).

Elle a enfin entrepris une prospection systématique du marché espagnol. Le prix du transport maritime étant moins cher que le parcours terrestre (à cause des augmentations fortes du gasoil), Brittany Ferries estime que le handicap des lignes maritimes longues s'atténue par rapport aux lignes courtes (Cherbourg-Pool ou Calais-Douvre) et que les départs par Roscoff ou Saint-Malo permettent aux transporteurs espagnols d'économiser au moins 1 million de pesetas par camion et par an.

● PRECISION. — Dans l'article consacré au conflit qui oppose les élus de Tignes (Savoie) au promoteur de cette station d'hiver (*le Monde* du 6 mars), une erreur de transmission a fait dire à M. Michel Barnier, député R.P.R., qu'*« une modernisation »* de l'urbanisation de Tignes était nécessaire. Il fallait lire *« une modération »* de l'urbanisation.

ENVIRONNEMENT

Trente pays participent à la campagne mondiale pour la conservation de la nature

« Stratégie mondiale de la conservation » tel est le titre du document qui a été rendu public le mercredi 5 mars, à Paris, par les représentants de trois organismes internationaux, l'Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.), le Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.) et le Fonds mondial pour la nature (« World Widlife Fund », W.W.F.). La manifestation avait eu lieu au ministère de l'environnement et du cadre de vie en présence du ministre, M. Michel d'Ornano et du secrétaire d'Etat, M. François Delmas.

La stratégie mondiale de la conservation, dont la préparation a demandé plusieurs années et la collaboration d'un millier d'experts de cent nationalités différentes, est en effet une nouvelle politique de gestion des ressources vivantes proposée par la communauté scientifique internationale aux différents gouvernements. Aussi, la cérémonie parisienne a-t-elle eu son équivalent dans plus de trente capitales, et notamment à Moscou, Pékin et Washington. A New-Delhi, Mme Indira Gandhi présidait le lancement de la campagne, à Madrid le roi Juan Carlos, en Australie le premier ministre.

C'est la première fois que les constatations alarmantes et les propositions des écologistes sont exprimées par un document officiel embrassant la totalité du globe et mettant les responsables politiques devant leurs responsabilités.

La stratégie mondiale de la conservation est d'abord étayée sur de très nombreuses observations. Les ressources vivantes, c'est-à-dire les sols, les plantes, les forêts, les espèces animales marines et terrestres sont en train de disparaître à un rythme jamais connu. Un seul exemple, pris en Côte-d'Ivoire et cité par Pierre Pfeffer, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et président du Fonds mondial pour la vie sauvage, résume la situation : on y coupe 400 000 hectares de forêt chaque année, et on en replante 1 000 hectares.

Exploitation anarchique

L'exploitation anarchique des ressources naturelles entraîne le déboisement, l'avancée rapide des déserts, l'épuisement des bancs de poissons, l'érosion des sols. Elle compromet donc au premier chef le développement des pays du tiers-monde. A terme, elle menace même le niveau de vie des populations des pays industrialisés. Les experts en écologie sont aujourd'hui capables de prévoir avec précision les conséquences de la surexploitation.

Le professeur François Ramade, représentant français à l'Union internationale pour la conservation de la nature, a donné l'exemple des pêcheries péruviennes. Dès 1964, on savait que les prises d'anchois sur la côte du Pacifique n'auraient pas dû dépasser 8 millions de tonnes. On ne tint pas compte de cette estimation, et, en 1972, les chalutiers du Pérou mettaient à quai 12,5 millions de tonnes de poisson. Depuis, le tonnage des prises s'est complètement effondré, la plupart des pêcheurs sont au chômage et le Pérou est privé d'un revenu essentiel.

Le décollage économique des nations pauvres ne se fera pas si les gouvernements n'adoptent pas une politique de gestion raisonnée de leur patrimoine. Inversement d'ailleurs, le développement est la condition *sine qua non*, dans certains pays, de la conservation des milieux naturels. Des populations misérables, faute d'autre source d'énergie, sont acculées à raser leurs lambeaux de forêts pour se procurer du combustible.

Les experts unanimes concluent donc que conservation et développement doivent aller de pair. En même temps qu'ils affirment ce principe, ils proposent aux politiques des objectifs et une méthode pour les atteindre.

Il s'agit d'abord de maintenir les systèmes entretenant la vie, c'est-à-dire les sols, le recyclage des matières organiques, l'autoépuration des eaux. Il faut aussi préserver la diversité génétique des plantes et des animaux, gage de futures utilisations. Il est enfin nécessaire de mettre au point des techniques d'exploitation qui n'utilisent que le « revenu » des ressources vivantes sans entamer le capital.

Pour y parvenir la « Stratégie » énumère de nombreuses propositions pratiques : méthode scientifique d'évaluation des ressources, nouvelle comptabilité nationale, création de parcs et réserves, adoption de législations restrictives, accords internationaux, etc. Mais pour ne froisser personne les scientifiques ont « oublié » deux questions, pourtant essentielles : le « boom » démographique des pays pauvres et l'hyper-consommation des pays riches. Or, s'ils ne sont pas maîtrisés, ces deux phénomènes rendront inopérante toute gestion rationnelle du patrimoine terrestre.

Les experts des organismes internationaux ne sont pourtant pas pessimistes. Ils croient que l'appel qu'ils lancent sera entendu. Déjà plusieurs pays aussi dissemblables que l'U.R.S.S. et la Nouvelle-Zélande sont en train d'élaborer leur propre stratégie nationale de conservation. La Malaisie et le Brésil vont en faire autant. Le prochain plan quinquennal de l'Inde comportera pour la première fois un chapitre « conservation ». En France même, M. Michel d'Ornano a qualifié de *« prioritaire »* la protection de la montagne et des zones humides du littoral. La création du parc national de l'Ariège est remise en chantier. Mais, faute d'instrument juridique, il n'est plus question de parcs marins et, comme l'a souligné M. Pierre Pfeffer, le blocage continue à disparaître sous le choc du remembrement.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ « Stratégie mondiale de la conservation » : programme des Nations unies pour l'environnement, 16, avenue Jean-Trembley, Petit-Saconnex, 1209 Genève.

UN « RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL ANTINUCLÉAIRE » EST PRÉVU POUR LE MOIS DE JUIN A LA HAGUE

Les organisations écologistes locales, appuyées par le Mouvement d'écologie politique (MEP) et le réseau des Amis de la Terre (RAT), préparent, pour les 28 et 29 juin, un *« rassemblement international antinucléaire »* aux abords du centre de retraitement de La Hague (Manche). Ce rassemblement se situera dans l'axe de la campagne européenne contre l'énergie nucléaire, organisée sous l'égide d'Ecoropa. Les Amis de la Terre ont exprimé le souhait *« que la coordination nationale antinucléaire envisage l'action dans un cadre unitaire avec les organisations syndicales impliquées dans la lutte »*, c'est-à-dire la C.F.D.T.

D'autre part, les formations politiques et syndicales signataires de la pétition nationale sur l'énergie nucléaire, lancée au mois de juillet dernier, envisagent une démonstration de soutien, le 14 ou le 15 mars, à Paris, envers la population de Plogoff (Finistère), qui s'oppose à l'implantation, sur le territoire de cette commune, d'une centrale nucléaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT MOBILIER INDUSTRIEL SOVAC

Le conseil de surveillance du Crédit mobilier industriel SOVAC, dont la totalité du capital est détenue par Eurafrance, réuni le 29 février sous la présidence de M. Georges Gay a examiné les comptes de l'exercice 1979 de la société et de ses filiales, qui lui ont été présentés par le directoire.

L'exercice a été marqué par la constitution de la Compagnie générale de crédit aux particuliers CREDIPAR, détenue à parts égales par la SOVAC et P.S.A. Peugeot-Citroën. Les deux groupes ont fait apport à cette filiale commune de leurs participations respectives dans le capital de leurs filiales finançant sous des formes diverses les ventes d'automobiles des marques Citroën, Peugeot et Talbot. CREDIPAR, dont le capital s'élève à 312 millions de francs et les fonds propres à 609 millions de francs, a reçu le statut de banque d'affaires.

ACTIVITÉ

La masse globale des financements consentis par l'ensemble des sociétés du groupe a progressé de 29 % en 1979, passant de 11 à 14,2 milliards de francs.

Dans ce dernier chiffre, la part de SOVAC et de ses filiales gérées directement s'élève à 5,5 milliards de francs (+ 42 %); celle des filiales de CREDIPAR, en provenance de SOVAC comme de P.S.A., à 6,3 milliards de francs (+ 21 %) et celle des filiales directes non gérées par SOVAC à 2,4 milliards de francs (+ 21 %).

Les encours totalisés de ces mêmes sociétés atteignent, au 31 décembre 1979, 19,8 milliards de francs contre 16,5 milliards de francs au 31 décembre 1978, soit une augmentation de 20 %.

Les encours de SOVAC et de ses filiales gérées directement représentent 12,1 milliards de francs (+ 20 %) ; ceux des filiales de CREDIPAR, 6,3 milliards de francs (+ 19 %) et ceux des filiales directes non gérées par SOVAC, 1,4 milliard de francs (+ 20 %).

RÉSULTATS

Le bénéfice net social de SOVAC, après impôt, atteint 165 427 176 francs — dont 64 480 000 francs de plus-values d'apport et plus-values nettes à long terme. En 1978, il s'était élevé à 101 727 998 francs, dont 1 142 318 francs de plus-values nettes à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui se réunira le 7 mai 1980 de fixer la distribution à 38 370 000 francs qui seront encaissés par EURAFRANCE, contre 34 788 800 F pour l'exercice précédent, et de porter 127 057 000 francs aux divers postes de réserves et report à nouveau.

Les résultats consolidés définitifs ne seront disponibles que dans quelques semaines. A méthodes comparables, la progression du résultat d'exploitation consolidé du groupe, part des tiers exclue, devrait être de l'ordre de 15 %.

MUTUABAIL

Le conseil d'administration de Mutuabail, Sicomi ayant pour vocation le financement en crédit-bail d'immeubles destinés aux entreprises de moyenne importance, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 11 856 246,03 F (après 14,1 millions de francs d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires) contre 9 593 039,91 F (après 12,7 millions de francs d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires) en 1978.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 17 avril 1980, la distribution d'un dividende égal à 20,40 F par action, contre 16,70 F au titre de l'exercice 1978, en progression de 22 %.

CRÉDITEL

Société de financement par crédit-bail pour les télécommunications

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 mars 1980 sous la présidence de M. Pierre Chatenet.

Le conseil a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui font apparaître, après dotation de 79 892 734,25 F aux amortissements, un bénéfice net de 55 millions 201 690,71 F, soit 13,80 F par action, contre 13,08 F l'année précédente.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire de fixer le dividende à 13 F par action, contre 12,10 F au titre de l'exercice précédent. En raison du statut fiscal de la société, ce dividende n'ouvre pas droit à avoir fiscal.

Des discussions sont en cours avec l'administration des P.T.T. sur le programme d'opérations à engager en 1980.

SOGENAL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Au cours de la séance du 27 février 1980, le conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque — SOGENAL — a examiné le bilan et les résultats au 31 décembre 1979.

Le total du bilan s'établit à 24 046 591 969,30 F, en augmentation de 6,3 % sur celui de l'année précédente.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se réunira le 30 avril 1980, d'arrêter le bénéfice de l'exercice à 18 234 495,07 F contre 14 174 875,92 F en 1978.

Ce résultat permettra de proposer à l'assemblée la distribution, le 12 mai 1980, d'un dividende de 11 F net par action, auxquels s'ajoutent 5,50 F d'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende, en augmentation de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent, s'appliquera aux 720 000 actions de 200 F constituant le capital social. La distribution atteindra ainsi 7 millions 920 000 F contre 7 200 000 F l'an dernier.

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 3 mai 1977 de porter le capital à un montant maximum de 300 millions de francs, le conseil a décidé de procéder à une émission d'actions de numéraire, à raison d'une action nouvelle de 200 F nominal au prix de 230 F, pour quatre actions anciennes, portant ainsi le capital social de 144 millions de francs à 180 millions de francs. Ces actions porteront jouissance du 1er janvier 1980.

La souscription en numéraire s'étendra du 19 mai 1980 au 20 juin 1980.

A l'issue de cette augmentation de capital, et compte tenu de la proposition du conseil d'affecter aux réserves 9 millions de francs par prélèvement sur les résultats de l'exercice 1979, l'ensemble des fonds propres de la Société générale alsacienne de banque — SOGENAL — s'élèvera à 341 329 405,39 F, non compris le report à nouveau de 2 millions 835 954,63 F.

Le total des fonds propres tient compte de la réévaluation des immobilisations amortissables au 31 décembre 1976 que vient de décider le conseil en application de l'article 69 de la loi de finances du 30 décembre 1977, et qui fait apparaître une plus-value de 3 983 325,26 F, ramenée au 31 décembre 1979 à 3 456 480,53 F. Cette réévaluation fait suite à celle des actifs non amortissables approuvée par l'assemblée générale du 13 décembre 1977, qui avait permis de dégager un écart de réévaluation de 119 406 288,03 F.

En ajoutant à ces fonds propres le montant de l'emprunt obligataire à taux variable de 20 millions de dollars émis en juin 1979, les capitaux permanents de la banque s'élèveront, après l'augmentation du capital, à 421 729 405,39 F.

FACOM

Au cours de l'exercice 1979, le chiffre d'affaires hors taxes de la société mère a progressé de 16 % à 543 millions de francs. Les ventes en métropole ont atteint 439 millions de francs, en augmentation de plus de 16 % ; elles ont largement bénéficié du succès rencontré par les produits nouveaux présentés dans le catalogue général diffusé en 1978. Les ventes à l'exportation, avec 104 millions de francs ont augmenté de 14,6 %.

La société envisage l'année 1980 avec confiance et prévoit une nouvelle progression du chiffre d'affaires et des résultats.

LES MARCHÉS
PARIS
LONDRES
NOUVELLES DES SOC
BOURSE DE PARIS - 6 M



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 MARS

Repli sans affaires

La quasi-totalité du terrain acquis mercredi par l'indicateur instantané a été reperdue jeudi à la Bourse de Paris (— 0,55 %).

L'atmosphère est restée calme, ce qui n'a pas empêché deux grands secteurs de la cote d'essuyer les plus nets replis : les pétroles, dont les bons résultats et les gros dividendes annoncés en ce moment avaient déjà été anticipés, et les valeurs sidérurgiques.

De fait, si les plus lourds dégâts ont été subis par les skis Rossignol (— 6 % après sa hausse de la veille), la Métallurgique Navale-Dunkerque, les Pétroles BP, la Cie des Raffinages et Chiers ont perdu entre 2,5 et 3 %.

Au total, plus d'une centaine de baisses, moins sévères, ont été enregistrées sur le seul marché à terme.

Toute trace de hausses n'a cependant pas disparu, puisqu'on en a relevé près d'une soixantaine à terme.

Un secteur s'est particulièrement détaché : celui des valeurs pharmaceutiques, et ce, en liaison avec l'annonce d'une nouvelle politique gouvernementale les concernant (voir d'autre part). Mais la vedette de la séance fut la Lyonnaise des Eaux (voir les raisons ci-contre), dont la cotation dut être retardée devant l'affluence de la demande, avant qu'un cours en progrès de 6 % fût affiché.

Sur le marché de l'or, très calme, à Paris comme ailleurs, ni le lingot ni le napoléon n'ont varié (86 000 F et 700 F). A noter, pourtant, la forte hausse de l'emprunt 7 % 1973, indexé sur le lingot : 6 180 F contre 5 885 F.

Pour expliquer le repli des cours des actions, on évoquait surtout, autour de la corbeille, la chute observée la veille à Wall Street (voir ci-contre).

LONDRES

CALME ET STABLE

Le Stock Exchange est calme et stable jeudi matin. Les pétroles s'effritent, les industrielles gagnent quelques pence et les mines d'or aussi, malgré le repli du métal.

Or (ouverture) (dollars) 634 25 contre 643 50

VALEURS	CLOTURE 5/3	COURS 6/3
Beecham	125 ..	125 ...
British Petroleum	400 ...	394 ...
Courtaulds	72 ...	70 ...
*De Beers	11 1/4	11 1/2
Imperial Chemical	390 ..	388 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	435 ..	431 ...
Shell	410 ..	398 ...
Vickers	133 .	131 ...
War Loan 3 1/2 %	30 1/8	30 ...
*West Driefontein	79 7/8	80 ...
*Western Holdings	67 1/2	68 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CONSOLIDATED GOLD FIELDS. — Pour le semestre clos le 31 décembre 1979, la compagnie a réalisé un bénéfice net attribuable de 38,3 millions de livres contre 21,3 millions un an plus tôt, soit 25,9 pence par action contre 14,5 pence. Le dividende intérimaire a été fixé à 7,5 pence contre 3,5 pence.

LYONNAISE DES EAUX. — La société va attribuer une action nouvelle gratuite pour cinq anciennes. Attribuées à partir du 14 avril, ces actions auront droit au dividende de l'exercice 1979. Selon les premières données, et en dépit d'un bénéfice consolidé affecté par les difficultés de certaines filiales, le dividende global devrait être maintenu au niveau précédent (33,75 F).

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE (C.F.R.). — Le résultat net de l'exercice 1979 a atteint 187,44 millions de francs contre 56,92 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 13 F par action contre 10,50 F.

PEINTURES CORONA. — Bénéfice net provisoire de l'exercice 1979 : 16,4 millions de francs contre 14,3 millions.

SOVAC. — Bénéfice net social de la société en 1979 : 165,42 millions de francs (dont 64,48 millions de plus-values d'apport et plus-values nettes à long terme) contre 101,73 millions en 1978 (dont 1,14 million de plus-values). Les résultats consolidés du groupe devraient être en progrès d'environ 15 %.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 ... %

NEW-YORK

Vif repli et fausses rumeurs

La nervosité du marché financier de Wall Street a été illustrée de manière éclatante au cours de la séance de mercredi. En léger repli à l'ouverture, les valeurs industrielles semblaient s'orienter peu à peu vers un redressement modéré, quand, peu avant la fin de la séance, une rumeur se répandit autour du Big Board : « La Réserve fédérale (Fed) s'apprête à augmenter de deux points le taux de l'escompte. »

Une vague de ventes bénéficiaires s'abattit alors sur la cote, et, après l'échange de 49,24 millions d'actions (contre 44,31 mardi), l'indice Dow Jones s'inscrivit finalement à 844,88, soit une baisse de 11,60 points.

Le démenti officiel à ces rumeurs ne fut publié qu'après la séance. Le mal était fait : sur 1 907 valeurs cotées, 1 316 ont reculé, 283 seulement parvenant à progresser, pour 308 inchangées.

VALEURS	COURS 4/3	COURS 5/3
Alcoa	68 1/4	69 5/8
A.T.T.	47 1/2	46 1/4
Boeing	61 3/4	59 5/8
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 7/8
Du Pont de Nemours	37 3/4	36 3/4
Eastman Kodak	45 ..	43 5/8
Exxon	64 7/8	64 1/2
Ford	30 5/8	30 1/4
General Electric	49 7/8	48 3/4
General Foods	26 3/8	25 7/8
General Motors	50 1/8	49 1/8
Goodyear	11 5/8	11 1/8
I.B.M.	63 3/8	62 ...
I.T.T.	26 ..	25 1/2
Kennecott	38 1/2	39 1/8
Mobil Oil	84 3/4	89 1/2
Pfizer	35 3/4	34 5/8
Schlumberger	113 ..	118 1/8
Texaco	40 6/8	40 ..
U.A.L. Inc.	18 1/4	17 1/2
Union Carbide	40 3/4	40 1/2
U.S. Steel	19 1/8	18 3/4
Westinghouse	22 3/4	22 5/8
Xerox	59 7/8	57 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	4 mars	5 mars
Valeurs françaises	108,1	108,8
Valeurs étrangères	108,2	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,1	112,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/3	6/3
1 dollar (en yens)	247 75	247 65

BOURSE DE PARIS - 6 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 25	1 295
5 %	48 50	0 478
3 % amort. 45-54	71 ..	1 893
4 1/4 % 1963	91 80	2 951
Emp. N. Eq. 6 % 65	109 30	2 164
Emp. N. Eq. 6 % 66	104 90	2 589
Emp. N. Eq. 6 % 67	94 50	4 590
Emp. 7 % 1973	6180 ..	...
Emp. 8,80 % 77	96 10	6 949
Emp. 9,80 % 78	82 10	6 389
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	5 187

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	185 ..	188 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	765 .	768 .
Ass. Gr. Paris-Vie Concorde	394 90	394 90
Epargne France	331 10	332 ..
Financ. Victoire	385	385 ..
France I.A.R.D.	282 50	281 ..
GAN (Sté) Centr.	742	741 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	228	220 ..
U.A.P.	585	565 .
Alsacienne Banque	359	360
Banque Hervet	195 10	188 50
Bque Hypot. Eur.	291 .	292
Bque Nat. Paris	292 .	290 .
(Li) B. Scalb. Dup.	115	115
Banque Worms	201 50	201 80
C.E.I.B.	33 .	34 .
C. Crédit Univ.	354 .	350 .
C.A.M.E.	92 .	90
Créditel	111 50	111 50
Créd. Gén. Ind.	256 10	246 80
Crédit Lyonnais	275	274
Electro-Banque	171 ..	171 ..
Eurobail	133 .	133 .
Financière Sofal	338	327 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	95 10	95 10
France-Bail	329 50	328 ..
Hydro-Energie	19 70	d 20 50
Immobail B.I.P.	214 10	208 .
Immobanque	305	305 10
Immofice	285 .	272 .
Interbail	228	235 ..
— (obl. conv.)	203 50	285 .
Laffitte-Bail	180 ..	185 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	321 ..	320 ..
Loca-Expansion	133 ..	134 ..
Locafinancière	196 .	191 .
(Ly) Lyon Dép. Ct.	145	145 ..
Marseille Créd.	310 .	310 ..
Paris-Réescompte	388	388 .
Séquanaise Banq	252	254 .
Sicotel	138 50	139 50
SLIMINCO	301 50	307 ..
Sté Cent. Banq.	68 ..	69 20
Sté Générale	240	240 .
SOFICOMI	225 50	231 ..
Sovabail	333	332 .
UCIP-Bail	138 5.	136 50
— (Obl. conv.)	166 20	..
Unibail	252	263
Un. Ind. Crédit	246 ..	246 .
Cie Foncière	171 ..	171 ..
C.G.V.	256 ..	258 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	385	390 .
(M.) S.O.F.I.P.	93	94 .
Fonc. Lyonnaise	1845	1847
Immob. Marseille	1780	1750
Louvre	315 .	313
SINVIM	166 20	168 10
Cogifi	225	229 ..
Foncina	180 20	
Gr. Fin. Constr.	199	199 .
Immindo	196 .	195 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	157	155 ..
Cie Lyon. Imm.	133 10	135 .
UFIMEG	126 .	126 .
U.G.I.M.O.	183 ..	180 70
Union Habit.	308 ..	307 .
Un. Imm. France	249 .	249
Acier Investiss.	121	121 50
Safragi	251 50	252
Abeille (Cie Ind.)	316 20	316 20
Applic. Hydraul.	240	240
Artois	204 ..	196 50
Centen. Blanzy	376	372 ..
(NY) Centrest	126 50	126 50
(NY) Champex	.	.
Char. Réun.-(p.)	3860	3860 .
Continens	450 10	451 .
(Li) Dév. R. Nord	140 ..	140 ..
Electro-Financ.	310 .	305 50
(M) Et. Particip.	88 .	95 ..
Fin. Bretagne	35 ..	35 .
Fin. Ind. Gaz Eau	585	585
Fin. et Mar. Part	85	83 50
France (La)	713	685 .
La Mure	62 60	..
Lebon et Cie	300	292 .
(NY) Lordex	115	116 ..
Cie Marocaine	33 50	33 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	25 .	..
OPB Paribas	138 10	138 ..
Paris-Orléans	109 .	110
Paternelle (La)	240 .	... ..
Placem. Inter	108	108 ..
Providence S.A.	328 ..	323 ..
Rosario (Fin.)	191 ..	189 ..
Santa-Fé	38 .	38 ..
Soffo	125 ..	127 ..
Sofinex	362 ..	365 ..
Cambodge	92 ..	95 70
Clause	446	446 ..
Indo-Hévéas	201 50	196 .
Madag. Agr. Inc.	25 50	.. ..
(M) Mimot	18 ..	.. ..
Padang	234 ..	d241 ..
Salins du Midi	378 ..	370 ..
Aliment Essentiel	280 .	... ..
Allobroge	379 ..	382 .
Bazania	185	124 50
Fromagerie Bel	157 .	160 ..
Cédis	985	895 .
(M.) Chambourcy	628	620 .
Cofradel	684 .	620 .
Economats Centr	523 .	522 .
Epargne	775	780 .
Euromarché	600	615 .
From. P.-Renard	469 .	466 .
Genvrain	191 10	200 .
Goulet-Turpin	200 ..	200 ..
Lesieur (Cie fin.)	625	620
Gr. Moul. Corbeil	155 20	155 20
Gr. Moul. Paris	285	285
Nicolas	525	.
Piper-Heidsieck	326 50	320 .
Potin	916	901 .
Promodès	1090	1085 .
Rochefortaise	170 .	176 .
Roquefort	345 .	345
Taittinger	382 40	382 40
Unipol	128 .	118 ..
Bénédictine	845 .	848 .
Bras. et Glac. Ind	531 .	558 ..
Dist. Indochine	418 ..	... ..
Ricqlès-Zan	186 ..	186 ..
Saint-Raphaël	140 .	144 ..
Sogepal	505 ..	511 ..
Union Brasseries	69	69 ..
Sucr. Bouchon	166 90	169
Sucr. Soissonnais	285 .	295 ..
Chausson (US)	50	50 ..
Equip. Véhicules	66 50	65 ..
Motobécane	63 ..	.. ..
Borie	395	398 50
Camp. Bernard	377	382
C.E.C.	115 50	115 50
Cerabati	135	135
Ciments Vicat	230	230 ..
Cochery	47	47 .
Drag. Trav. Pub.	365 10	366 ..
Fougerolle	141 .	145 ..
G. Trav. de l'Est	28 70	29 20
Héritcq	145 .	143
Lambert Frères	88 .	89 70
Leroy (Ets G.)	76	76 ..
Origny-Desvroise	133 50	136 ..
Porcher	233 .	239 50
Rougier	129 ..	125
Sablières Seine	12. ..	118 50
S.A.C.E.R.	42	42 .
Sainrapt et Brice	248 50	249 .
Savoisienne	82 ..	82
SMAC Acieroid	91 ..	90 50
Spie Batignolles	69 60	70 ..
Dunlop	19 10	19 ..
Hutchinson	57 20	58 ..
Safic-Alcan	280 .	288
Cubiphos	130 ..	133 80
Gaumont	528	525
Pathé-Cinéma	71 70	d 74 50
Pathé-Marconi	48 .	47
Tour Eiffel	156 ..	155 ..
Air-Industrie	.. ..	.. ..
Applic. Mécan.	27 ..	27 20
Arbel	181 ..	180 ..
Bernard-Moteurs	67 ..	68 ..
B.S.L.	151 ..	155 ..
C.M.P.	380 ..	388 ..
De Dietrich	765	769 ..
Duc-Lamothe	340	340 ..
E.L.M.-Leblanc	576 ..	575 ..
Erquault-Somua	40 ..	38 40
Forges Strasbourg	128 ..	128 ..
(Li) F.B.M. ch. fer	.. ..	..
Frankel	650	651 ..
Huard-U.C.F.	93 60	92 ..
Jaeger	251 20	252
Jaz	218 10	221 50
Luchaire	386 50	383 50
Manurhin	900	901
Métal Déployé	308	301

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Radiola	25 ..	24 .
Nodet-Gougis	234 .	234
Peugeot (ac. ord.)	219 ..	220 ..
Ratier-For G.S.P.	..	
Ressorts Ind.	180 ..	164 70
Satam	91 ..	92 50
Sicli	92 .	91 50
Soudure Autog.	135 .	134 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	210	210 ..
Trailor	350	350 .
Virax	67 90	67 10
At. Ch. Loire	21 30	20 40
Ent. Cares Frig.	152 80	152 80
Indus. Maritime	330	333 .
Mag. gén. Paris	211 30	210 50
Cercle de Monaco	120 .	120 .
Eaux de Vichy	773	776 ..
Sofitel	45 60	44 .
Vichy (Fermière)	400 ..	390
Vittel	342 .	349 60
Aussedat-Rey	55 50	55 ..
Darblay S.A.	42 ..	42 .
Didot-Bottin	404	410 ..
Imp. G. Lang	7 10	7 40
Papet. Gascogne	115 10	115 60
La Risla		22 40
Rochette-Cenpa	46	45
A. Thiéry-Sigrand	113 50	118 ..
Bon Marché	125 .	125 .
Damart-Servip	700	691
Mars Madagasc.	64 80	64 80
Maurel et Prom.	58 90	53 ..
Optorg	164 80	154
Palais Nouveauté	302	302 ..
Uniprix	75 ..	75 .
Europ Accumul.	220	217 ..
Ind. P. (CIPEL)	208	208
Lampes	162 30	160 ..
Merlin-Gerin	250 ..	249 50
Mors	43 10	44 80
Piles Wonder	286	297 50
Radiologie	134 80	132 .
SAFI Acc. fixes	92 .	985 .
S.I.N.T.R.A.	800 .	820 .
Tél. Ericsson	..	
Unidel	137 50	135 10
Carnaud S.A.	81 95	79 70
Escaut-Meuse	226 50	225 ..
Gueugnon (F. de)	58 80	5. 95
Profilés Tubes Est	26 20	26 30
Senelle-Maub.	91 80	93 ..
Tissmétal	53 6.	53 80
Vincey-Bourget	d 31 6.	32
Huaron	330	330 ..
Kinta	383 .	383 ..
Mokta	558	540 ..
Amrep G.	975	970 ..
Elf-Antargaz	285	296 ..
Hydroc.-St-Denis	153	158
Lille-Bonnières-C	330	330 50
Carbone-Lorraine	103	104 ..
Delalande S.A.	150	154 .
Finalens	72 10	72 ..
FIPP	87	87 ..
(Ly) Gerland	...	320 .
Gévelot	122 ..	122 90
Grande-Paroisse	138	135 ..
Parcor	1350	1335 ..
Ripolin-Georget	61 50	64 ..
Rousselot S.A.	480	479
Soufre Réunies	205 ..	206 ..
Synthelabo	150 ..	158
Thann et Mulh.	64 ..	64 60
Ufiner S.M.D.	97 ..	95 .
Agache-Willot	520	532
Filés-Fourmies	14 90	..
Lainière-Roubaix	61 80	62 90
Roudière	250 .	250 .
Saint-Frères	68 10	68 ..
M. Chambon	152 .	151 ..
Gén. Maritime	37 50	37 50
Delmas-Vieljeux	271 ..	271 ..
Nat. Navigation	78 .	8. ..
Navale Worms	102	105 ..
S.C.A.C.	152 ..	165 .
Sterni	302	306 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	128	128 ..
Trans. et Indust.	112 10	112 .
(Li) Baignol-Farj.	..	48 ..
Blanzy-Ouest	268	262 50
La Brosse	139	139
Degremont	126	126 60
Duquesnes-Purina	312	311 ..
Ferralites C.F.F.	283 .	283 ..
Havas	539	521 .
Locatel	450	450 ..
Lyon-Alemand	142 ..	146 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	77 80	77 80
M.I.C.	..	171 10
O.F.P.-Om.F.Parib.	384 90	367 10
Publicis	...	500 ..
Sellier-Leblanc	279 ..	275 ..
Waterman S.A.	230 ..	230 ..
Brass. du Maroc	.. ..	230 ..
Brass. Ouest-Afr.	72 ..	.. ..
A.E.G.	.. ..	.. ..
Akzo	57 ..	.. ..
Alcan Alum.	... ..	261 50
Algemene Bank	592 .	613
Am. Petrofina	... ..	... ..
Arbed	... ..	... ..
Asturienne Mines	.. ..	.. ..
Bco Pop. Espano	53 ..	54 .
B. N. Mexique	49 85	49 85
B. Régl. Inter.	36050	36110
Barlow-Rand	42 .	41 50
Bell Canada	70 ..	72 60
Blyvoor	60 60	61 70
Bowater	16	15 80
Bowring C.I.	12 20	12 45
British Petroleum	38 50	38 10
Br. Lambert (GBL)	... ..	... ..
Caland Holdings	53 ..	54 10
Canadien-Pacif.	167 50	174 30
Cockerill-Ougrée	51 ..	51 .
Cominco	300 ..	... ..
Commerzbank	... ..	305 ..
Courtaulds	. .	. .
Dart. Industrie	164 ..	165
De Beers (port.)		45 80
Dow Chemical	140 10	137 .
Dresdner Bank	... ..	424 ..
E.M.I.		..
Est-Asiatique	40 50	40 ..
Femmes d'Auj.	... ..	... ..
Finoutremer	125 ..	... ..
Finsider	..	. ..
Foseco	15 .	16 .
Gén. Belgique	239 50	241 ..
General Mining	..	96 ..
Gevaert	122	... ..
Glaxo	26 10	..
Goodyear	52	50 ..
Grace and Co	174	170 ..
Gulf Oil Canada	645	658 ..
Hartebeest	283 50	277 ..
Honeywell Inc.	485	482 ..
Hoogovens	.. ..	.
Johannesburg	... ..	328
Kubota	. ..	. ..
Latonia	180 25	188 40
Mannesmann	... ..	382
Marks-Spencer	.	8 90
Matsushita	12	12
Mineral-Resourc.	33 10	.. ..
Nat. Nederlanden	..	243 ..
Noranda	125 ..	126 .
Olivetti	7 85	7 90
Pakhoed Holding	... ..	... .
Petrofina Canada	... ..	... ..
Pfizer Inc.	... ..	141 10
Phoenix Assuranc	.. ..	.. ..
Pirelli	.	.
President Steyn	156 70	160 50
Procter Gamble	286 10	280 10
Rolinco	328 50	322 70
Robeco	389 ..	364 .
Shell fr. (port.)	87 ..	..
S.K.F. Aktiebolag	68 .	68 ..
Sperry Rand	233	...
Steel Cy of Can.	112 .	107 80
Stilfontein	76 10	76
Suéd. Allumettes	85 ..	.. ..
Tenneco	174 10	... ..
Thorn Electrical	31 .	31 ..
Thyss c. 1 000	..	..
Vaal Reefs	285 ..	288 ..
Vieille Montagne	234 .	... .
Wagons-Lits	150	154 50
West Rand	41 30	41 05
C.E.C.A. 5 1/2 %	... .	...
Emprunt Young	... .	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	1851 ..	... ..
Sicomecip	... ..	207 40
Alser	... ..	... .
Banq. Fin. Bur.	... ..	... ..
Cellulose Pin	..	46 ..
Coparex	625 ..	... ..
Ecco	... ..	... ..
General Aliment.	... ..	... ..
Iéna Industrie	... ..	... ..
Métall. Minière	... ..	121 ..
Océanic	... ..	... ..
Pétrofigaz	... ..	452 ..
Pronuptia	... ..	... ..
Sab. Mor. Corv.	... ..	...
Total C.F.M.	.. ..	... ..
Ufinex	... ..	...
Voyer S.A.	. ..	31 20
Oce v. Grinten	.. ..	...
Rorento NV	224 .	218 70

SICAV

1re catégorie	9778 36	9334 99

5/3	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	160 34	153 55
Actions Sélec.	187 82	179 30
Audificandi	228 55	218 48
A.G.F. 5000	186 70	178 23
Agfimo	291 65	278 43
A.L.T.O.	175 50	167 63
Amérique Gestion	188 66	180 05
Bourse-Invest.	186 30	178 90
C.I.P.	490 64	468 39
Convertibles	141 42	135 01
Convertimo	149 96	143 16
Croiss. Immobil.	225 30	216 08
Drouot-France	162 03	155 26
Drouot Invest.	319 18	304 71
Energie	184 71	176 33
Epargne-Croiss.	656 37	626 61
Epargne-Industr.	291 15	277 95
Epargne-Inter.	321 54	306 93
Epargne-Oblig.	139 16	132 85
Epargne-Unie	434 43	414 73
Epargne Valeur	241 18	230 24
Euro-Croissance	201 09	191 97
Financière Privée	433 23	458 58
Foncier Investiss	440 62	420 54
France-Epargne	221 97	211 90
France-Garantie	241 08	236 35
France-Invest.	201 27	192 14
Fr.-Obl. (nouv.)	331 76	316 72
Fructidor	160 08	152 82
Fructifrance	311 63	297 50
Gestion Mobilière	253 62	242 12
Gestion Rendem.	352 56	336 57
Gest. Sél. France	258	246 30
I.M.S.I.	224 47	214 29
Indo-Suez Valeurs	286 37	273 86
Intercroissance	142 84	136 36
Interoblig.	5190 65	4955 27
Intersélect Fr.	189 39	180 70
Inter valeurs Ind	282 45	269 64
Invest. St-Honoré	308 44	294 45
Laffitte-France	152 03	145 12
Laffitte-Obligat.	130 47	124 55
Laffitte-Rend.	135 08	128 95
Laffitte-Tokyo	334 66	319 48
Livret portef.	260 18	248 38
Multirendement	118 87	113 48
Mondial Invest.	223 67	213 53
Natio-Inter	416 87	397 97
Natio-Valeurs	363 42	346 94
Paribas Gestion	236 93	226 19
Pierre Investiss.	283 64	270 54
Rothschild-Exp.	410 14	391 78
Sécur. Mobilière	321 45	306 87
Sélection-Rend.	143 07	136 58
Sélection val. fr.	156 70	149 59
Sélec. Mobil. Div.	201 94	192 78
S.P.I. Privinter	137 54	131 30
S.F.I. FR et ETR.	225 83	215 59
Sicavimmo	351 83	335 88
Sicav 5 000	142 80	136 32
S. I. Est	539 08	514 62
Silvafrance	244 80	234 70
Silvam	156 84	149 98
Silvarente	165 52	158 01
Silvinter	157 50	150 36
S.I.G.	366 43	349 41
Sogéparge	265 64	253 59
Sogevar	455 58	434 92
Soginco	145 25	138 66
Sogiinter	500 29	477 64
Soleil-Investiss.	267 80	255 66
U.A.P.-Investiss.	180 80	172 60
Unifrance	170 76	163 02
Unifoncier	442 37	422 31
Unigestion	278 75	284 20
Uni-Hoche (Vern.)	325 14	310 40
Unijapon	310 99	296 89
Uni-Obl. (Vernes)	1768 69	1681 92
Uniprem. (Vernes)	1807 97	1738 43
Unirente	1178 05	1139 31
Unisic (Vernes)	197 13	188 19
Valorem	210 21	200 68
Worms Investiss.	328 76	313 85

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1878	4,5 % 1973	1988	1985	1987	1969
3900	C.N.E. 3 %	3782	3769	3760	3765
418	Afrique Occ.	386	385 50	384	380 50
516	Air Liquide	500	500	498	495
181	Als. Part. Ind.	98 10	98 20	98	96 20
400	Als. Superm.	420	420	420	428
67	Alsthom-Atl.	64 50	64 80	64 80	65
215	Applic. gaz	203	200 10	196	200 10
173	Arjom. Prioux	164 20	163 50	165	163 50
488	Aux. Entrepr	472 50	470	470	470
840	Av. Dass.-Br	810	885	885	886
140	Babc. Fives	140	137 10	137 10	139 40
220	Bail-Equip.	218	214 50	214 50	211
215	— (obl.)	213	212 50	212 50	212 50
330	Bail-Invest.	334	334	334	336
110	B.C.T.	95 50	100	100 50	100
168	B. Rothschild	172	172	171 80	170
110	Bazar H.-V.	108	108	108	108
172	Béghin-Say	182 50	180 50	180 60	180
540	Bic	500	496 40	500	497
405	Bis	388	389	389	395
690	Bouygues	704	707	704	707
1030	B.S.N.-G.D.	990	972	982	983
1050	— (obl.)	970	984	984	984
1850	Carrefour	1756	1750	1751	1750
290	— (obl.)	281	283	283	279 70
1240	Casino	1306	1302	1302	1310
53	CEM	52	51 90	51 90	51 10
200	Cetelem	189	188	188	188
205	Charg. Réun.	224	224 10	225	225
17 50	Chiers-Chât.	17 50	17 65	17 65	17
140	Chim. Rout.	140	141	141	138
146	— (obl.)	139	140	140	140
152	Cim. Franç.	158	158	157 80	154 90
138	— (obl.)	139	139	139	137
1130	C.I.T. Alcatel	1069	1080	1060	1040
355	Club Méditer.	331 50	333	335	330 10
385	C.M. Industr.	340 50	344	344	341
350	— (obl.)	320	310	310	310
120	Codetel	114	113 10	113	113 90
150	Cofimeg	164	164	164	164
305	Cie Bancaire	313	306	304 90	304
355	C.G.E.	346	345 10	340 80	343 10
350	— (obl.)	334 50	337	337	334
132	C. Entrepr.	130	128	130	128 20
470	Comp. Mod.	480	458 20	449	450
162	Créd. Com. F.	162	160	160 20	160
225	— (obl.)	210	219	219	219
480	Créd. Fonc.	452	452 10	452	452
255	C.F. Imm.	243 10	243	243	243
255	Cr. Ind. Al.-L.	264	264	264	265
129	Créd. Indus.	129	129 80	129 80	129 90
133	Cr. Ind. Ouest	133	131	131	131
365	Créd. Nat.	357 50	365	365	360
64	Créd. Nord	81 60	81 20	81 80	81 80
67	Creusot-Loire	71	72 80	73 50	71 50
310	Crouzet	334	328 50	331	334 50
540	C.S.F.	584	586	585	610
610	— (obl.)	561	560	560	560
510	Darty	483	478	479	479
310	Docks France	370	367	367	367
70	Dollfus-Mieg	67	67	67 50	69
900	Dumez	865	870	870	864
440	Cie Gle Eaux	421	421	421	415

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1540	Elf-Aquitaine	1511	1570	1500	1498
290	— (certific.)	290	287	287	281 50
300	E. J. Lefebvre	277	280	280	280
850	Essilor	834	825	825	809
400	Esso S.A.F.	388	380	376	384
340	Eurafrance	346 10	347	347	345
1040	Europe n° 1	1009	[illegible]	895	[illegible]
450	Facom	443	448	440	448
335	Ferodo	343	340 50	340 10	340 50
430	— obl. conv.	406	402	402	401
60	Fin. Dév. Ent.	60	60 10	60 10	59 75
236	Fin. Paris PB	229	228	227	228
255	— obl. conv.	249	248	249	245 50
160	Finextel	158	158	158	158
53	Fraissinet	52	51 50	51 50	50 80
290	Fr. Pétroles	280	279	274 90	279
275	— obl. conv.	262	267	257	263
66	— (certific.)	66	65 65	64 80	64 10
143	Galeries Laf.	173	173 90	170	173 50
200	Gle d'Entr.	200	200	200	198
215	Gle Fonderie	218	217	217	213
162	Gle Ind. Par.	158	158 50	156 50	155 50
325	Générale Oc.	298 10	296 20	297 20	296 20
450	Gr. Tr. Mars.	454	460	450	445
355	Guyenne-Gas.	360	350	350	347
250	Hachette	252	255	255	250
115	Imétal	131 90	130 20	129	129 40
770	Inst. Mérieux	765	755	752	740
130	J. Borel Int.	130 80	131 40	134	134
152	Jeumont Ind.	150	150 10	150 10	147 10
130	Kali Ste-Th.	129 30	129 80	129 10	126 80
81	Kléber Col.	55	54 50	54	55 50
405	Lab. Bellon	404 50	401	400	395
250	Lafarge	243 50	243	243	241
290	— (obl.)	282 10	282 10	275	275
430	La Hénin	382	396	396 70	391
1610	Legrand	1578	1560	1560	1560
2220	— (obl.)	2130	2105	2105	2100
270	Locafrance	214	211	210	210
380	Locindus	378 50	376	376	376
720	L'Oréal	684	688	686	688
3290	— obl. conv.	3120	3150	3150	3150
445	Lyonn. Eaux	410	435	431	436
70	Mach. Bull	66 40	65	66	66
630	Mais. Phénix	630	630	629	627
990	(Ly) Majorel.	985	980	980	972
44	Mar. Wendel	43 80	43 50	43 50	44
48	Mar. Ch. Réu.	48 50	49	49	48 10
500	Martell	497	497	497	500
500	— (obl.)	475	475	476	475
705	Mat. Téléph.	670	670	670	670
8340	Matra	9150	9200	9210	9140
53	Mét. Nav. N.	52 50	50 50	50 30	51 05
820	Michelin	775	765	775	770
545	— (obl.)	540	540	540	540
990	Midi Cie	925	933	930	933
545	Moët-Hennes.	527	522	522	516
625	— (obl.)	630	628	628	626
740	Mot. Leroy S.	715	715	715	715
82	Moulinex	78	78	78	77 90
495	Mumm	474 80	477	477	474
275	[illegible]	387	395	385	385
205	Navig. Mixte	205	205	205	169
52	Nobel-Bozel	51 70	49 25	50 50	50
40	Nord-Est	38 95	38 10	38 10	38

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
85	Nouvel. Gal.	84 90	84	83	83
198	Olida-Caby	200 30	199	202	209
108	Opfi-Paribas	109 80	109 80	109 80	110
158	Paris-France	158	158	158	158
111	Pechelbronn	111	111	111	111
112	P.O.K.	107	108 50	108 50	106
127	— (obl.)	121	117	117 10	116
115	Penarroya	126 90	125 50	121	125 20
265	Penhoët	271	271 50	271 50	279
305	Pernod-Ric.	282 80	281 50	281 20	281 50
280	Perrier	282	280	279 50	280
114	Pétroles B.P.	113	109 50	110	108 50
260	Peugeot-Cit.	256 20	252	254	252
315	— (obl.)	305	304 10	305	304 10
140	Pierre-Auby	143 80	143	143	143 40
81	P.L.M.	76 30	76 50	76 50	76
265	Poclain	243	244	244	240 10
225	Pollet	239 80	241	241	238 50
95	Pompey	95	95	95	95
265	P.M. Labinal	259	251	253	251
34	Prénatal	33	32 85	32 10	31 50
305	Presses-Cité	289 80	288 50	288 50	286 50
450	Prétabail Si.	408	425	424	425
230	Pricel	219 80	220	221	220
266	Primagaz	270	274	273 90	274
112	Printemps	117 50	116 50	116	116 10
520	Radar S.A.	510	507	504	505
520	— (obl.)	511	511	511	510
305	Radiotech.	302	302	302	296
230	Raffin. (Fse)	285	280	197 80	280
430	Redoute	462	470	470	461
600	Révillon Frè.	583	580	580	581
137	Rhône-Poul.	131 60	131 60	130 50	130 50
270	Roussel-Uclaf	264 50	269	268	269
420	[illegible]	426	424	424	420
475	[illegible]	475	475 50	475 50	467
925	Rue Imp.	911	895	895	895
29	Saciler	28 30	28 40	28 40	28 05
148	Sade	157 80	157 50	157 50	...
380	Sagem	809	800	802	800
135	Saint-Gobain	128	126 50	126 70	127 10
159	St-Louis-B.	163 50	161	161	160 10
385	SAT	358	355	355	355
61	Saulnes	59 50	59 60	59 60	59 60
190	Saunier-Duv.	185 50	187 50	188 90	186
240	Sempimmob.	244 50	245	245	245
160	Schneider	157 60	157 10	157 10	158
43	S.C.O.A.	43 10	42	42	42
37	— (obl.)	36 05	36 60	36 60	35 75
215	Seb	210 10	220	220	216 60
180	Sefimeg	181 50	181	181	179
370	S.I.A.S.	356	358 50	364 50	365 10
690	Sign. E. El.	675	658	658	651
290	S.I.L.I.C.	291 50	291 50	291 50	291 50
275	Simco	272	272	272	271 50
135	S.I.M.N.O.R.	135 20	135 20	135 20	133 60
1030	Skis Rossignol	950	900	885	900
195	Sogerap	195	195	195	195
410	Sommer-All.	429	430	428	426
285	Suez	271	270	270	270
260	Talc-Luz.	249	249	260	254
240	T.R.T.	805	805	801	790
830	Tél. Electr.	797	786	785	785
127	— (obl.)	124 10	123 80	123 80	123 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
230	Thomson-Br.	219	213	213	211
250	— (obl.)	235	229	228	228 10
350	U.I.S.	312	315	315	313
187	U.C.B.	180	178 50	178 50	175 10
185	Un. F. Bques	165	165	165	165
150	U.T.A.	146	147 10	147 10	150
15	Usinor	14 10	14	14	14 05
105	— (obl.)	102	102	102	104
96	Vallourec	78 90	79	79	79 90
260	V. Clicquot-P.	260	250	250	260
554	Viniprix	515	520	521	520
960	Elf-Gabon	928	925	926	925
226	Amax	235 60	232	232	232
121	Amer. Expr.	117 20	116 50	116 50	117 10
210	Amer. Tel.	205 10	201 60	201 30	201 90
58	Ang. Am. C.	58 20	58 90	58 60	58 55
370	Amgold	363	366	366	358 70
485	B. Ottomane	481	487	485	487
340	BASF (Akt.)	350 50	337 50	337 50	331
290	Bayer	280 10	278 20	278	278
162	Buffelsfont.	156 50	157	154	153 90
16 50	Charter	16	15 85	15 80	15 60
150	Chase Manh.	146	145 10	145	142
183	Cie Pétr. Im.	201 50	195 60	196 50	195 60
49	De Beers (S.)	45 70	46 55	47 50	45 50
610	Deuts. Bank	582	580	580	579
275	Dome Mines	320	337	338	355 10
169	DuPont Nem.	160 20	157 80	157 80	156
197	East Kodak	188 20	183 60	184	185
112	East Rand	125	126 90	126	125
96	Ericsson	95	94 60	96 40	96
270	Exxon Corp.	277	276	275 10	275
133	Ford Motor	128	128 10	128 10	126 50
245	Free State	267 50	261	260	260
215	Gen. Electr.	210 10	203 60	203 60	204

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
210	Gen. Motors	209 80	211	211	207 90
47	Goldfields	48 10	48 55	48 55	48 60
84	Harmony	86 10	98	86 20	95 15
4 42	Hitachi	4 39	4 31	4 31	4 26
285	Hoechst Akt	276 50	275	276	275
36	Imp. Chem.	35 90	35 50	35 80	35 50
124	Inco Limited	132 20	132 50	132 50	132 60
275	I.B.M.	265	265	265	261 10
118	I.T.T.	110 30	109 80	108 50	108
275	Merck	263	256	255	256
215	Minnesota M.	207 60	201	201	200 10
305	Mobil Corp.	328	363	363	361 50
3910	Nestlé	8120	8350	8350	8210
575	Norsk Hydro	502	512	507	509
850	Petrofina	796	785	788	778
142	Philip Morris	141 60	138 50	138 50	138 10
42	Philips	39 90	39 55	39 30	39 40
172	Pres. Brand.	174 50	177 50	176 50	176
525	Quilmes	528	540	533	540
300	Randfontein	326	324	326	324
360	Royal Dutch	362	364	315	364
41	RioTintoZinc	39 70	39 70	39 80	39 60
152	St Helena Co	169	168	165	169
485	Schlumberger	476	467	466 90	467
38	Shell Fr. (S).	37 50	37	37	36 60
635	Siemens A G	621	621	621	617
29	Sony	27 50	27 05	27	27 50
250	Unilever	243 50	237 30	237 30	240 50
61	Union Corp.	66 60	66 80	66 80	67
135	U. Min. 1/10	121 50	121 50	122	119 10
200	Unit. Techn.	207	205	205	206
335	West Driet.	331	330	329	330
180	West Deep	190	191	191	191
280	West Hold.	279	283 60	282	283 60
255	Xerox Corp.	254	256	247	241
4 41	Zambia Corp.	4 06	4 17	4 27	4 20

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 197	4 207	4 080	4 290
Allemagne (100 DM)	234 350	234 380	227	239
Belgique (100 F)	14 435	14 430	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 250	213 450	207	212
Danemark (100 krd)	75 200	75 2.0	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 700	84 610	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 391	9 338	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 056	5 05.	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	244 560	245 340	237	245
Suède (100 krs)	98 760	98 770	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 700	32 770	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 219	6 222	5 950	6 350
Portugal (100 esc.)	8 635	8 650	8 ...	8 900
Canada ($ can. 1)	3 651	3 649	3 490	3 710
Japon (100 yens)	1 680	1 684	1 610	1 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	86150	86300
Or fin (en lingot)	86000	86000
Pièce française (20 fr.)	700	700 ..
Pièce française (10 fr.)	489 90	400 .
Pièce suisse (20 fr.)	578 90	580
Union latine (20 fr.)	566	552 90
Souverain	726 60	727
Pièce de 20 dollars	3180 40	3090 50
Pièce de 10 dollars	1535	1500
Pièce de 5 dollars	..	1000 .
Pièce de 50 pesos	3520 .	3574 ..
Pièce de 10 florins	561 .	562 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Les négociations salariales dans la fonction publique

● La C.G.T. appelle à une grève le 7 mars
● Les autres syndicats engagent d'autres formes d'action

Un accord salarial interviendra-t-il en 1980 dans la fonction publique ? Rien n'est moins sûr. Après deux réunion infructueuses (les 22 janvier et 21 février), M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et les sept fédérations de fonctionnaires doivent de nouveau se rencontrer le 14 mars.

Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser à M. Raymond Barre, six des sept syndicats (C.F.D.T., F.O., FEN, C.F.T.C., C.G.C. et autonomes) demandent *« très fermement »* au gouvernement de présenter, à cette date, des propositions qui soient *« conformes aux engagements maintes fois affirmés »* par le premier ministre, à savoir *le maintien réel* du pouvoir d'achat.

Or, estiment, dans cette lettre, les six fédérations, M. Dominati a opposé, lors des précédentes réunions, *« une série de refus qui éliminent les uns après les autres les mécanismes concevables pour aboutir à cet objectif » :* refus de prendre soit des mesures d'anticipation, soit des mesures rétroactives, refus de proposer *« toute autre technique permettant un maintien effectif du pouvoir d'achat »*. Pour les syndicats, ce n'est pas *« la succession de rattrapages généralement insuffisantes, avec une ultime mise à niveau en fin d'année »*, qui compense *« les pertes réellement subies »*.

Tout au long de l'année, en effet, les salaires des fonctionnaires sont *« maintenus en perte de pouvoir d'achat »* et la C.G.T. a calculé, en se référant à l'indice officiel des prix, que, pour une majorité d'agents de l'Etat, le manque à gagner avait été, en 1979, de 640 F (en raison, aussi, de la ponction supplémentaire de 1 % des cotisations sociales). Aussi, les six fédérations de fonctionnaires préviennent-elles le premier ministre qu'elles tireront *« toutes les conséquences »*, au cas où les propositions de M. Dominati se révéleraient insuffisantes.

Déjà, pour faire pression sur le gouvernement, elles organisent, du 10 au 14 mars, une série d'actions, comme des démarches auprès des élus locaux et des préfets, et l'envoi de télégrammes au secrétaire d'Etat à la fonction publique. Elles veulent, pour l'instant, éviter *« le piège »* de la grève, qui, trop répétée, aurait un *« effet démobilisateur »*, selon les expressions de M. Cabaret (C.F.D.T.). M. Duluc (C.F.T.C.) rappelle, pour sa part, que le gouvernement entend déposer, en avril, un projet de loi qui viserait à retenir, par journée de grève, 1/20e du salaire mensuel au lieu de 1/30e actuellement. Mais les six syndicats n'excluent pas l'éventualité d'un arrêt de travail si les négociations échouaient du fait du gouvernement.

Se démarquant de ses partenaires, l'Union générale des fédérations de fonctionnaires (U.G.F.F.) C.G.T. a choisi l'action immédiate : elle a appelé à une grève de vingt-quatre heures, le jeudi 7 mars. Ce même jour, à 10 heures, une manifestation est prévue de la Bastille au Palais-Royal. Elle regrette que les autres syndicats, et notamment la C.F.D.T., ne se soient pas associés à cette initiative. *« Il y a là une volonté de ne pas agir »*, dit M. Le Guern (P.T.T.). L'U.G.F.F. a préconisé cette grève non seulement pour appuyer des revendications salariales — elle réclame, notamment, une rémunération minimum mensuelle de 3 200 F nets (1), — mais aussi pour, d'une façon générale, protester contre *« le démantèlement du service public »*. C'est cet *« amalgame »* que rejettent les autres syndicats. *« Pour l'instant, il s'agit des négociations salariales,* dit Force ouvrière. *Il ne faut pas tout mélanger. » « On ne peut pas présumer de ce qui va se passer le 14 mars »*, dit M. Malcourant (FEN).

Au secrétariat d'Etat à la fonction publique, on se déclare soucieux de *« conclure un accord avant la fin du mois de mars »* (2), sans autre précision. La décision de maintenir réellement le pouvoir d'achat des fonctionnaires dépend essentiellement, il est vrai, de l'hôtel Matignon.

MICHEL CASTAING.

(1) Le salaire mensuel le plus bas, dans la première zone (Paris et quelques grandes villes), est actuellement de 2 615 F nets.

(2) Une autre réunion est prévue le 18 mars.

Les prix des médicaments seront révisés en fonction des conditions économiques

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, devait rendre publique mercredi 6 mars les mesures prises pour assouplir le régime des prix des médicaments en vue de permettre à l'industrie pharmaceutique de développer la recherche et de renforcer ses capacités d'innovation (« le Monde » du 9 février).

Le plan échaffaudé par le ministre pour parvenir à ce but comporte trois grands volets :

● Un volet pharmacologique.

A cet égard, il est prévu de créer un Comité d'innovation du médicament qui sera chargé de signaler aux responsables du ministère de la santé toutes les initiatives prises en France dans ce domaine. Des moyens seront mis en œuvre pour développer la pharmacologie clinique dans cinq départements (à Paris à la Pitié-Salpêtrière).

● Un volet consommation.

Des efforts seront faits pour informer le corps médical, les pharmacies, les malades et le public en général. Mais le point le plus important de ce volet est son aspect économique. M. Jacques Barrot a décidé d'abolir l'ordonnance de 1945. En d'autres termes, la fameuse grille des prix, objet de tant de controverses, disparaît après trente-cinq ans d'application. Désormais les firmes pharmaceutiques se présenteront directement au ministère de la santé pour demander l'inscription des médicaments nouveaux, avec les prix auxquels elles entendent les commercialiser.

Quant aux médicaments anciens, la procédure consistant à réviser leurs tarifs produit par produit est également abolie. Des hausses de prix seront périodiquement fixées en fonction des variations des conditions économiques. Un premier train de hausses est déjà prévu avant l'été prochain. Cette décision est assortie d'une autre mesure qui donnera la faculté aux laboratoires de moduler les hausses accordées à l'intérieur de leur gamme de produits.

● Un volet « transparence ».

La commission Burg chargée de fixer les prix des produits remboursés par la Sécurité sociale deviendra la « *commission de la transparence* ». Elle aura notamment pour tâche de comparer les produits nouveaux avec les anciens et surtout de donner son avis sur les listes de médicaments qui seront mis à la disposition du corps médical avec les coûts de traitements correspondants. Les praticiens pourront ainsi entre divers produits bio-équivalents choisir les moins coûteux. Autrement dit, le ministre de la santé vient de donner le coup d'envoi à la fabrication des produits génériques (copie de médicaments existants tombés dans le domaine public).

ANDRÉ DESSOT.

● *Les prix* ont progressé de 0,9 % en février dernier par rapport au mois de janvier, selon l'indice de la C.G.T. rendu public jeudi.

Selon la centrale syndicale, les prix ont augmenté de 14,1 au cours des douze derniers mois — entre février 1979 et février 1980.

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1980 a été tiré à 587 846 exemplaires.

UN MAGISTRAT PARISIEN INSTRUIRA LE DOSSIER DE « FRANCIA »

Un magistrat du tribunal de Paris instruira les deux informations ouvertes par un juge d'instruction d'Ajaccio au sujet de MM. Alain Oliel, Pierre Bertolini et Yannick Leonelli, interceptés le 6 janvier par un groupe de nationalistes corses avant d'être séquestrés dans une salle de la mairie de Bastelica, puis à l'Hôtel Fesch d'Ajaccio. Ainsi en a décidé la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Faivre, « *dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice* », conformément aux dispositions de l'article 662, alinéa 5, du code de procédure pénale.

Une première procédure vise MM. Bertolini, Oliel et Leonelli poursuivis pour transport d'armes de quatrième catégorie sans autorisation. M. Oliel, incarcéré à Ajaccio, sera transféré à Paris. M. Bertolini, lui, se trouve à l'hôpital des prisons de Fresnes. Quant à M. Leonelli, libéré par ses ravisseurs, il est en fuite.

Une seconde procédure ouverte contre X... le 5 février par le parquet d'Ajaccio, pour association de malfaiteurs, attentats par explosifs, a pour objet de déterminer le rôle de MM. Oliel, Bertolini et Leonelli au sein du mouvement anti-autonomiste Francia, auquel les autonomistes les accusent d'appartenir.

D'autre part, la cour d'appel de Bastia a réduit, mercredi 5 mars, à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis la peine de trois ans ferme infligée le 10 janvier à M. Jean-Claude Lucchini, par le tribunal correctionnel d'Ajaccio (*le Monde* du 12 janvier 1979). M. Lucchini avait été interpellé aux abords de l'Hôtel Fesch alors qu'il brandissait un revolver de calibre 11.43, une balle engagée dans le canon.

Enfin trois autonomistes Corses, arrêtés après l'occupation de l'hôtel, ont été libérés mercredi 5 mars. Ce sont MM. Jean-Louis Colonna, David Bartoli et Paul Moracchini.

LE DOLLAR : PLUS DE 4,20 FRANCS

Amorcée depuis plusieurs semaines (voir page 31), la hausse du dollar s'accélère en liaison avec la folle ascension du taux d'intérêt aux Etats-Unis, où le taux de base des banques pourrait passer de 17,25 % à 18 %, taux record. Jeudi 6 mars, en fin de matinée, le cours de la monnaie américaine dépassait 4,20 F à Paris contre 4,19 F précédemment, et atteignait 1,7950 DM à Francfort, où la Banque fédérale est intervenue assez massivement pour freiner la hausse.

Mgr LALLIER ARCHEVÊQUE DE BESANÇON DÉMISSIONNE POUR RAISONS DE SANTÉ

Jean-Paul II a accepté la démission de Mgr Marc Lallier, archevêque de Besançon, qui, pour des raisons de santé, avait exprimé le désir d'être relevé du gouvernement pastoral de ce diocèse.

[Né le 3 décembre 1906 à Paris, Mgr Lallier, qui est licencié en droit, est ordonné prêtre le 29 juin 1932. Il a été successivement professeur au grand séminaire de Saint-Sulpice, aumônier des étudiants catholiques de la Cité universitaire de Paris et supérieur du petit séminaire de Paris. Nommé évêque de Nancy, il est ordonné à Paris le 28 octobre 1949. Le 28 septembre 1956, il est nommé archevêque de Marseille, avant de devenir archevêque de Besançon, le 26 août 1966.]

● *Poursuivant sa série d'entretiens sur le travail des femmes*, Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a reçu, mercredi 5 mars, une délégation du C.N.P.F. conduite par M. Legrac.

Pour le patronat, « *la priorité à la formation est la clé de la disparition des discriminations qui peuvent exister entre hommes et femmes dans leurs chances et possibilités de promotion en entreprise* ».

● *Douarnenez « ville morte ».* Plus de trois mille personnes, selon les organisateurs, ont défilé le 5 mars dans les rues de Douarnenez (Finistère) répondant à l'appel des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O.), des partis politiques de gauche (P.S., P.C.) et de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) pour protester contre la fermeture de la conserverie Chancerelle occupée par ses salariés. Les commerçants ont fermé leurs magasins en signe de protestation ; des débrayages ont été organisés dans la plupart des entreprises de la ville.

Aux Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT FIXERA UNILATÉRALEMENT LES SALAIRES

(De notre correspondant.)

La Haye. — La Chambre des députés néerlandaise a voté, mercredi 5 mars, la *« loi des salaires »*, donnant ainsi au gouvernement de centre-droit l'autorisation de bloquer pour une durée de deux ans le niveau des salaires dans les conventions collectives. Environ 80 % des salariés aux Pays-Bas se trouvent concernés par cette loi, malgré le mouvement de grève de grande envergure qu'avait lancé le grand syndicat de gauche F.N.V. le 4 mars pour dénoncer *« les pouvoirs dictatoriaux du gouvernement »*.

La loi des salaires a été rejetée par tous les députés de gauche. Le P.V.D.A. socialiste, le plus grand parti de l'opposition de gauche, a fait état d'*« une déclaration de guerre aux salariés »*, tout en soulignant, comme l'a fait son dirigeant M. Den Uyl, *« la nécessité de faire preuve de modération dans le domaine des salaires »*.

La loi des salaires a été élaborée après que les syndicats, le patronat et le gouvernement eurent échoué dans leurs efforts pour mettre au point une politique salariale. Elle ne sera appliquée, selon des porte-parole officiels, que pour la durée de l'année 1980. Aux termes de la loi, l'Etat peut fixer les adaptations des salaires sans consultation préalable avec les parties concernées. La loi devrait contribuer, dans la pratique, à exécuter la stricte politique d'austérité économique et financière du gouvernement du premier ministre, M. Van Agt.

RENÉ TER STEEGE.